MULTILINGUISME ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE: ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Par
AMINA GORON

Les Editions EFUA (Editions Francophones Universitaires d'Afrique) /Juin 2021

Comité scientifique

- Pr Michèle VATZ LAAROUSSI (Université de Sherbrooke, Canada)
- Pr Béatrice AKISSI BOUTIN (Université Houphouet -Boigny, Côte d'Ivoire)
- Pr BEBAN Sammy Chumbow, Cameroun
- Pr Clément Dili PALAI (Université de Maroua, Cameroun)
- Pr Edmond BILOA (Université de Yaoundé II, Cameroun)
- Pr Alphonse TONYE (Université de Yaoundé I, Cameroun)
- Pr Théophile CALAINA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)
- Pr EBEHEDI KING Pauline Lydienne (Université de Maroua, Cameroun)
- Pr Rosalie Mairama (Université de Maroua, Cameroun)
- Dr KOFFI GANYOA AGBEFLE (Université de Legon, Ghana)
- Dr Bernard KABORE (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- Dr Réoular Urbain (Université de Bongor, Tchad)
- Dr Adam MAHAMAT (Université de Maroua, Cameroun)

Comité scientifique international

Robert Yennah, University of Ghana, Legon, Ghana
Samuel Koffi, University of Ghana, Legon, Ghana
Milburga Atcero, Makerere University Business School, Ouganda
Elhadji Yawale Amani Maman Lawan, Université de Zinder, Niger
Yves Montenay, ICEG, France
Pierre Frath, Université de Reims Champagne-Ardenne, France
Norbert Agoinon, Université de Parakou, Bénin
Christian Tremblay, Observatoire Européen du Plurilinguisme, France
Khadimou Rassoul Thiam, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Viviane Devriésère, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
Philippe Blanchet, Université Rennes 2, France
Julia N'dibnu, Université de Yaoundé I
Vincent Were, Kenyatta University, Kenya
Ndiémé SOW, Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ), Sénégal
Denis Fadda, Universités de Paris-X, France
Rahma Barbara, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Maroc
Kwame Daniel Ayi-Adzimah, (P.hD), University of Education Winneba, Ghana
Jean Bosco K. Vodounou, Université de Parakou, Bénin
Sanaliou Kamagate, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
Marc Richevaux, Université du littoral, France
Giovanni Agresti, Université Bordeaux Montaigne, France

SOMMAIRE

INTRODUCTION 6
AMINA GORON___aminagoron@gmail.com (*Cameroun)*

L'IMPACT DU MULTILINGUISME DANS LA RECEPTION DES CONTENUS MEDIATIQUES AU CAMEROUN 10
AMINA GORON___aminagoron@gmail.com (*Cameroun)*

LE BILINGUISME AU CAMEROUN : DES MONOLINGUISMES PLURIELS ?.....27
MICHEL MONLUC___michelmonluc@yahoo.fr *(Cameroun)*

LE PLURILINGUISME ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL A L'ERE DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN.....44
JOSEPH AVODO AVODO__ yosephum@yahoo.fr *(Cameroun)*

THE ROLE OF MULTILINGUALISM IN REGIONAL INTEGRATION: -THE EAST AFRICAN COMMUNITY CONTEXT 72
ATCHERO MILBURGA___matcero@mubs.ac.ug *(Uganda)*

L'ENSEIGNEMENT MAROCAIN: ENTRE LANGUES NATIONALES ET LANGUES ETRANGERES.....86
FATIMA EZZAHRA___hajjifatimaezz@hotmail.com *(Maroc)*

STATUT ET FONCTIONS DE LA LANGUE WOLOF DANS L'ADMINISTRATION AU SENEGAL 105
OUMAR DIA___mafssadafd@yahoo.fr (*Senegal)*

LE BILINGUISME FRANÇAIS-ARABE AU TCHAD : UN VERITABLE « SERPENT DE MER » INSTITUTIONNEL 131
AZIBER ADOUM AZIBER__ aziberadoumaziber@gmail.com (*Tchad)*

LE QUINTILINGUISME COMME POLITIQUE D'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE AU NORD CAMEROUN : LE CAS DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD..... 153
BEBEY THEODORE___bebeylawane@yahoo.fr*(Cameroun)*

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET EDUCATIVE EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI : UN RAPPORT AMBIVALENT AUX LANGUES MATERNELLES..... 174

SAMATAR ABDALLAH DOUALEH_ abdallah-doualeh@etu.univ-montp3.fr *(France)*

LA QUESTION LINGUISTIQUE ET L'OPTIMISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES AU BENIN 200
K. MARIUS VODOUNNON TOTIN____kmariuso@yahoo.fr *(Benin)*

COMMUNICATION EN AFRIQUE PAR LE CINEMA EN LANGUE « FULFULDE » : CAS DU CAMEROUN 225
ELVIS DOBA DJONGWE__elvisdjongwe@gmail.com (*Cameroun)*

PRATIQUES ET REPRESENTATIONS DES LANGUES DANS LES RADIOS A VOCATION JEUNE AU MAROC : QUELLE(S) LANGUE(S) POUR QUEL-LE-S AUDITEURS, AUDITRICES ?..... 244
HASSAN TAKROUR__hassantak82@gamail.com (*Maroc)*

L'EXPERIENCE PLURILINGUE CHEZ LES JEUNES AU MAROC: UNE CARTOGRAPHIE DES LANGUES A FES..... 294
BEN SALAH LAILA__ laila_bensalah@hotmail.fr *(Maroc)*

INTRODUCTION

Le présent ouvrage intitulé Multilinguisme et développement en Afrique: État des lieux et perspectives apporte, en complément à ce qui a déjà été écrit dans cette thématique, des éléments de réponse à la situation actuelle des langues en Afrique caractérisé non pas seulement par une extrême diversité linguistico-ethnique et culturelle mais aussi par leur aire de diffusion plus ou moins limitées. Il souligne, dans le même ordre d'idées, la montée en puissance des langues majorées et l'étiolement des langues minorées sans faire abstraction aux langues issues de la colonisation et au reflux de la mondialisation. Dans le même ordre d'idées, il accorde un point d'honneur au multilinguisme en tant que concept relevant d'une politique linguistique nationale ou régionale et dont une gestion réfléchie peut être un catalyseur pouvant impulser le développement. Les politiques linguistiques éducatives ne sont pas en reste. De l'Afrique maghrébine à l'Afrique des Grands lacs, en passant par l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, les contributions qui constituent cet ouvrage traduisent la mosaïque des langues, des peuples et des identités qui s'y trouvent. Cette diversité apporte, à n'en point douter, une coloration d'ensemble au multilinguisme africain.

Ainsi, en s'appuyant sur une étude de cas dans le paysage médiatique camerounais, Amina GORON propose une contribution intitulée « L'impact du multilinguisme dans la réception des contenus médiatiques au Cameroun». L'auteure s'interroge sur la capacité des messages multilingues à changer massivement les opinions et attitudes des populations cibles et par conséquent à conditionner leurs modes de vie. Elle aboutit à la conclusion selon laquelle les langues, diversement utilisées dans la communication médiatique ciblée, constituent un atout fondamental dans la communication sociale au Nord-Cameroun. Ensuite, en se penchant sur quelques constats dressés à l'issue de notre évaluation de la politique linguistique éducative du Cameroun, **Michel MONLUC** entend faire une étude évaluative d**u** bilinguisme camerounais dans «Le bilinguisme au Cameroun: des monolinguismes pluriels ?» Ce dernier, après une analyse quantitative fondée sur des données internationales et nationales, apporte un éclairage permettant de comprendre pourquoi les enfants de l'école primaire camerounaise, dans leur grande majorité, ne peuvent pas être bilingues français-anglais.

La contribution «Le plurilinguisme et le développement local à l'ère de la décentralisation au Cameroun» de **Joseph AVODO AVODO** propose une méthodologie du plurilinguisme dans le cadre de la décentralisation. L'auteur part d'une approche exploratoire en prenant appui sur le modèle gravitationnel et intégré d'un cas d'étude pour montrer que les politiques linguistiques devraient favoriser et encourager l'apprentissage, la pratique de plusieurs langues dont les langues officielles, les langues camerounaises à fonction véhiculaire et les langues locales.

Emboîtant le pas à ces derniers, **ATCHERO MILBURGA** aborde « Le rôle du multilinguisme dans l'intégration régionale: le cas de la communauté Est-africaine ». Dans cet article, elle adopte une approche descriptive pour examiner le fossé linguistique au sein la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et examine de manière critique le multilinguisme dans d'autres schémas d'intégration régionale ainsi que les politiques mises en place pour faciliter et améliorer les processus d'intégration. Les conclusions de ses recherches font état de son militantisme en faveur de la promotion du multilinguisme et de la primauté qu'on pourrait accorder aux langues minorées de la CAE avec un espace adéquat pour les langues internationales.

La mise en exergue de la situation linguistique qui sévit au Maroc est l'objet d'étude de **Fatima EZZAHRA.** À travers cette contribution sur «L'enseignement marocain: entre langues nationales et langues étrangères», elle fait montre de l'influence qualitative de la diversité linguistique sur les offres d'enseignement chez les élèves dont les compétences linguistiques et communicationnelles se trouvent renforcées. L'article de **OUMAR DIA** porte sur le «Statut et fonctions de la langue wolof dans l'administration au Sénégal». Ce dernier décrit la situation linguistique au Sénégal en mettant un accent sur la montéeen puissance du wolof dans l'espace communicationnel de ce pays. Selon lui, cette langue «s'accapare» l'espace jadis réservé au français. Il finit par faire des projections d'expérimentation du wolof comme langue nationale officielle à côté du français. **AZIBER ADOUM AZIBER** a opté de décrire « Le bilinguisme français-arabe au Tchad:un véritable « serpent de mer»institutionnel ». Dans cet article, il souligne, au niveau étatique, le disfonctionnement du bilinguisme français –arabe au Tchad qui sort du cadre légal dans lequel il a été conçu pour se retrouver comme un bilinguisme diglossique en faveur

du français. Pour ce dernier, il devient impérieux d'explorer de nouvelles pistes susceptibles de s'inspirer des expériences du passé et ainsi formuler des mesures correctives à cette situation. Dans la même lancée, **BEBEY Théodore** enchaine avec une étude sur «Le quintilinguisme comme politique d'aménagement linguistique au nord-Cameroun: le cas de la région de l'Extrême-nord». Il examine minutieusement les pratiques des langues au Nord-Cameroun et propose le quintilinguisme comme politique d'aménagement linguistique. Il part des travaux antérieurs pour entrevoir une politique de gestion des langues appropriée qui promeut autant bien les langues majoritaires que les langues minoritaires. Il finit par présenter la langue fulfuldé comme une alternative à l'usage irrégulier des langues officielles étrangères.
Plus loin en Afrique de l'Ouest, **SAMATAR Abdallah DOUALEH** propose une contribution intitulée «Politique linguistique et éducative en République de Djibouti : un rapport ambivalent aux langues maternelles». Il fait une description froide du type de bilinguisme inégalitaire français-arabe et pose ainsi sur la table le problème de la gestion politique des langues nationales à Djibouti. il met l'accent sur le hiatus entre un discours politique officiel qui se veut promoteur des idiomes, mais qui maintient le statut quo linguistique postcolonial et clôt ses propos en plaidant pour une politique linguistique plus équitable.

VODOUNNON TOTIN k. Marius soumet un article portant sur «la question linguistique et l'optimisation des politiques publiques locales au Bénin». Ce dernier s'interroge sur les effets de la fragmentation linguistique sur le développement local au sein des communes du Bénin. Au terme des considérations analytiques, il y décèle que la langue est un élément rassembleur des acteurs, mais la fragmentation linguistique observée au niveau des communes ne permet pas une convergence des visions autour des projets communautaires.

Elvis DOBA DJONGWE vient avec une contribution s'inscrivant dans le domaine communicationnel: «Communication en Afrique par le cinéma en langue «fulfulde»: cas du Cameroun». Il part de la portée véhiculaire du fufuldé en Afrique et de son caractère identitaire pour souligner sa sous-exploitation dans le monde cinématographique. Il entend ainsi utiliser ce potentiel pour rehausser, voir «réécrire» la force linguistique de cette langue dans le champ linguistique de la production cinématographiques en Afrique. **Hassan TAKROUR** quant à lui, propose une communication sur les «Pratiques et représentations des langues dans les radios à vocation jeune au Maroc: quelle(s) langue(s) pour quel-le-s auditeurs, auditrices?». Il se sert des paramètres sociolinguistiques et discursifs, ainsi que les dimensions pragmatiques et épilinguistiques qui régissent les choix des langues à la radio pour poser le problème de positionnement et repositionnement des langues nationales et internationales dans le concert de la radiodiffusion au Maroc. Enfin, **Laila BEN SALAH** clôt avec son article portant sur «L'expérience plurilingue chez les jeunes au Maroc: une cartographie des langues à Fès». Tout au long de ce travail, elle met en exergue les pratiques plurilingues jeunes et principalement dans les groupes identitaires. Elle y décrit le recours à l'alternance codique, à l'emprunt de l'anglais, du français et même de l'hindi et toutes les autres manifestations du contact des langues dans les pratiques langagières des jeunes tout en intégrant le lien du contact des langues et les parlers jeunes.

En définitive, les contributions ici réunies traduisent, chacune et en fonction de leurs contextes, de leurs pays, de leurs régions, des réalia du multilinguisme africain. La plupart d'entre elles, en plus de la description du kaléidoscope d'un espace linguistique, donnent des pistes de remédiations, des perspectives aux situations complexes décrites. On l'aura compris, les défis sont immenses et les enjeux de taille. Nous espérons que cet ouvrage contribuera davantage à une compréhension actuelle et globale du multilinguisme africain.

AMINA GORON

L'IMPACT DU MULTILINGUISME DANS LA RECEPTION DES CONTENUS MEDIATIQUES AU CAMEROUN

Amina GORON
Université de Maroua, Cameroun
aminagoron@gmail.com

Résumé

Cet article s'inscrit dans les domaines de la linguistique et de la communication. Il s'attèle à montrer le bienfondé de la diversité linguistique dans le paysage médiatique en milieu plurilingue et pluriculturel. L'analyse part de deux cas de radio communautaires que sont « Echo des Montagnes FM » de Mokolo et « Bangao FM » de Meskine. Elle présuppose que les langues diversement utilisées dans la communication médiatique constituent un atout fondamental dans la communication sociale au Nord- Cameroun. Outre les langues officielles et véhiculaires, ces structures médiatiques proches des populations et qui par ailleurs émettent entre cinq et sept langues devraient davantage intensifier les programmes en direction de leurs cibles tant elles parviennent à influencer durablement les mentalités et le comportement des populations. Il s'agira, dans cette recherche, de questionner la capacité des messages multilingues à changer massivement les opinions et attitudes et par conséquent à conditionner les modes de vie des populations riveraines.

***Mots clés** : radio, messages, programmes, comportement, populations*

Abstract

This article falls within the fields of linguistics and communication. It strives to show the merits of linguistic diversity in the media landscape in a plurilingual and pluricultural environment. The analysis is based on two cases of community radio stations, "Echo des Montagnes FM" from Mokolo and "Bangao FM" from Meskine. It presupposes that the various languages used in media communication constitute a fundamental asset in social communication in North Cameroon. In addition to the official and vehicular languages, these media structures close to the populations and which also broadcast between five and seven languages should further intensify the programs aimed at their targets as they manage to have a lasting influence on the mentalities and behavior of the populations. In this research, the aim will be to question the capacity of multilingual messages to massively change opinions and attitudes and consequently to condition the lifestyles of neighboring populations.

***Key words**: radio, messages, programs, behavior, populations*

Notice biographique de l'auteur

Amina GORON est enseignante-chercheur en linguistique générale et appliquée et cheffe de Département des Sciences du Langage et de la Communication à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua au Cameroun. Elle est consultante dans l'observatoire du multilinguisme/plurilinguisme africain, et a pour centres d'intérets les politiques linguistiques africaines, la planification linguistique ainsi que les questions de multiliguisme en rapport avec le developpement et la communication. Membre de plusieurs associations internationales et équipes/ Laboratoires de recherche, elle est active dans les recherches sur les questions du multilinguisme, du developpement et de l'interculturalité. Par ailleurs, elle milite contre l'extrémisme violent dans la région du Bassin du Lac Tchad où elle reste attentive sur la contribution de la femme dans la restauration de la paix. Elle est auteure de deux ouvrages et d'une douzaine d'articles scientifiques. Actuellement, elle mène des recherches sur le multilinguisme et les questions de médiation interculturelle et de paix en Afrique.

Introduction

Nées dans un contexte de sous-information et de mal information des populations dans la période de guerre contre Boko Haram à l'Extrême Nord-Cameroun, des radios communautaires ont vu le jour dans le but d'apporter leur contribution non pas seulement à une meilleure gestion desdits évènements, mais aussi à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ces radios, en l'occurrence « Bangao FM » de Meskine et « Echos des Montagnes » de Mokolo ont la particularité d'émettre en plusieurs langues et sont écoutées par la quasi-totalité des populations des zones arrosées par leurs ondes vu l'aspect multilingue de leurs programmes. Les populations, en plus d'être directement concernées par la large palette des programmes éducatifs, ludiques, est séduite par leur aspect pratique. La réception est globalement bonne et se fait, comme le souligne Chabrol (2004 : 22) « en direct, au moment même du contact avec le média ». Cependant, les objectifs visés par les gestionnaires desdites radios ainsi que leurs partenaires ne cadrent pas toujours avec

les préoccupations socioculturelles des cibles. C'est dire qu'il existe des dynamiques centripètes qui constituent un frein à ce processus. Dans l'ultime but de limiter ces aspects discordants, ces médias réussissent à tisser des accords de partenariats avec d'autres structures non seulement pour légitimer leur présence, mais surtout pour obtenir davantage de l'audience auprès des populations. C'est pourquoi on trouvera des programmes à caractère humanitaire qui, eux aussi sont confrontés aux dynamiques sociales relevant du « Two-step-flow of communication » (Lazarsfeld et Katz, 1955), qui stipule que les individus se forgent leurs opinions sous l'influence des leaders d'opinion qui à leur tour sont influencés par des médias de masse. Cette recherche s'attèle à ressortir les indicateurs de l'influence directe des messages médiatiques et d'identifier les indicateurs de l'influence des messages médiatique sur les populations de l'Extrême-Nord Cameroun en mettant en exergue le changement de comportement et d'attitudes observés dans les communautés.

Cadrage épistémologique et méthodologique

Les approches théoriques convoquées dans le cadre de cette recherche sont issues des fondements sociologiques et communicationnels : il s'agit de la théorie de l'influence telle que développée par Lasswell et la théorie de la communication de Shannon. La méthodologie utilisée est celle des enquêtes de terrain.

La Théorie de l'influence et de la communication

La théorie de l'influence se perçoit à travers des effets directs et massifs ainsi que la seringue hypodermique. En effet, Harold Lasswell (1927-1975) soutient que les informations, qu'elles soient vraies ou fausses, sont inoculées et ceux qui ont reçu l'information la considèrent vrai « comme le ferait une seringue dans le corps humain » (Rieffel, 2005 : 164). Les médias servent dont à injecter des idées, des attitudes ainsi que des comportements dans le milieu de vie d'une population dans l'objectif de rechercher l'uni-formalisation de l'opinion et inciter les masses à réagir comme on le souhaite. Dans le même ordre d'idées, Lasswell argue que l'influence des médias sur une société donnée s'effectue selon un processus qui prend impérativement en compte les cinq questions à savoir « Who says What to Whom in Which channel

With what effect » soit qui (dit) quoi (à) qui (par) quel canal ? (avec) quel effet ? L'auteur met respectivement en exergue des analyses explicitant le caractère notoire de l'influence qui n'est possible que par l'analyse de régulation sociologique des milieux et organismes émetteurs, par le recours à l'analyse du contenu du message du public qui se rapporte à l'auditoire et enfin, l'analyse de la l'impact. Cette approche permet de déblayer les pistes de questionnements susceptibles d'être relativisées. Dans la même perspective, elle permet de comprendre que l'étude des effets ne s'opérationnalise que sur une base fonctionnaliste (Laswell, 1975 : 533).

La théorie de la communication quant à elle est définie par Shannon et Weaver (1975) comme un modèle mécaniste où il est possible de distinguer trois catégories dans la trajectoire de la transmission : l'émetteur qui assure

le codage ou encodage du message en fonction de la nature du canal, de son propre répertoire de signes et de notions et de capacités de décodages-sans déformation-du récepteur. Dans la communication bidirectionnelle contrairement à la communication unidirectionnelle ou univectorielle, le récepteur peut devenir émetteur et réciproquement d'où pour lui, il se produit une sorte de rétroaction appelée « feed-back » qui permet au premier émetteur d'adapter son répertoire pour que l'échange puisse se produire sans trop de distorsions.(Jetables, 2021)

La condition sine qua non de la communication est donc l'utilisation de deux répertoires.

Méthodologie

La méthode de terrain imposée par ce type de recherche est de type qualitatif. Elle a consisté à faire des enquêtes, des entretiens semi-directifs et interviews après observation sur un échantillon composé de 250 personnes dont 200 auditeurs des deux institutions médiatiques et 50 constitués du personnel desdites institutions et quelques observateurs tous âgés entre 25 et 60 ans. Ces données ont été complétées avec la recherche documentaire. La figure ci-dessous montre de manière globale l'intérêt des populations pour la radio.

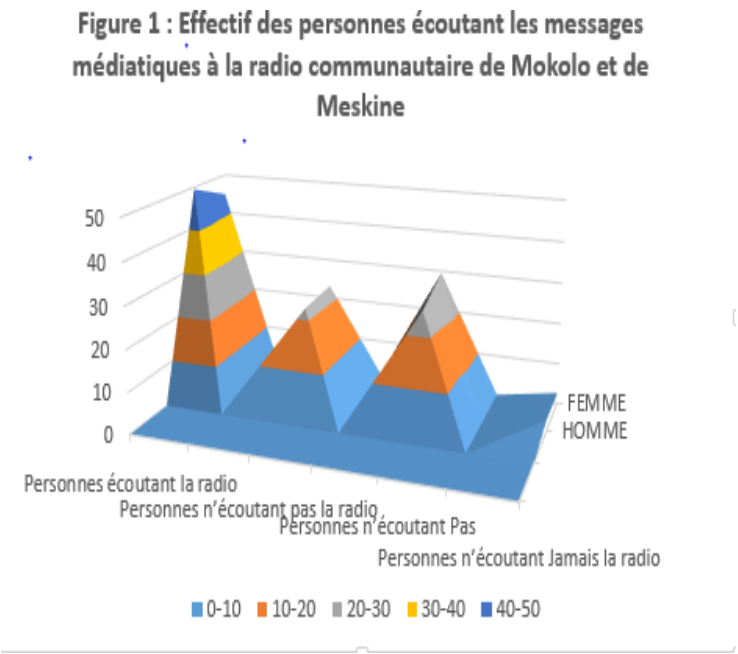

Le graphique ci-dessus donne une évaluation chiffrée des populations selon leur intérêt pour l'écoute de la radio selon le sexe. Il s'avère que sur une échelle de 100 personnes, 49, 5 personnes du sexe masculin écoutent les contenus médiatiques des radios Bangao et Echos des Montagnes contre 44, 9 du sexe féminin soit une moyenne de 47,8. On peut donc arriver à la conclusion selon laquelle pratiquement la moitié de la population est intéressée par les diffusions de ces deux chaines de radios. À ces chiffres, s'oppose une catégorie de locuteur ne s'intéressant jamais au contenus médiatiques desdites radios et dont le ratio est de 2,7 pour 2, 8 hommes contre 2, 7 femmes. Toutefois en médiane, se situe deux autres catégories : une catégorie qui suit la radio et une autre qui ne suit pas régulièrement la radio dont les moyennes sont respectivement de 22,6 et 26,9.

Les structures médiatiques et les programmes multilingues

Le processus de la communication médiatique en contexte plurilingue, a un impact certain dans les communautés linguistiques lorsque cette dernière présente une plus large palette en termes de langues de diffusion. Bien plus il rassemble, pacifie les peuples et permet une véritable intercommunication entre groupes linguistiques. C'est pourquoi Berrigan (1981 : 5) souligne que,

Les médias sont d'excellents outils de promotion du développement, puisqu'ils sont également d'excellentes passerelles de médiations entre les communautés et les différents acteurs du développement (société civile, État, organismes, etc.). Ils doivent de ce fait être soutenus puisqu'en tant qu'outils de partage d'information et de communication ils contribuent à l'atteinte des objectifs de développement participatif.

Dans le souci d'avoir une influence sans cesse grandissante, les médias ont donc un rôle central à jouer dans la société et une mission capitale qui est non seulement d'informer mais aussi de favoriser les échanges de points de vue plus ou moins dans le respect des pratiques socio-culturelles et religieuses de la région de diffusion.

La Radio communautaire Bangao FM de Meskine

Implantée à Meskine, la radio communautaire Bangao FM est à Meskine dans le département du Diamaré, la région de l'Extrême-Nord Cameroun, émettant sur la fréquence 88,5Mhz. Elle a un rayon de couverture d'environ 100 Km. Elle arrose par conséquent cinq départements sur six (06) que compte la région de l'Extrême-Nord, car couvre entièrement le département du Diamaré et une partie du Logone et Chari. Plus de 35000 habitants sont arrosés par cette fréquence qui anime en cinq (05) langues locales à savoir le moufou, le guiziga, le fufulde, le tupuri, le mafa). En plus de ces langues, il y a le français. Les programmes sont dont diffusés dans la majeure partie des langues locales et traduits dans d'autres langues locales parlées dans le Diamaré. Les différentes ethnies bénéficiaires sont les kirdi, mandara, les kanouri, les moufou, les mafa, les tupuri, les guiziga, les peuls et les réfugiés qui sont des étrangers. Plusieurs auditeurs (hommes, femmes, jeunes, adultes, enfants) sont interactifs lors des diffusions des émissions radios à travers des appels téléphoniques ou des messages

pour donner leurs points de vue positifs ou négatifs sur la variété de thèmes proposés et qui concernent la vie en société. Il est utile également de mentionner que la radio communautaire rurale Bangao FM, prend en relais certains programmes de la CRTV.

La radio communautaire « Echo des Montagnes FM » deMokolo

Créée en 2007, la radio communautaire de Mokolo « Echo des Montagnes » est une réponse aux défis locaux. Son crédo s'inscrit dans les champs de la santé reproductive et l'agriculture. L'Association « Voix du Mayo-Tsanaga» qui en a la charge, s'est déployée, entre autres, à renforcer la cohésion sociale par une grille des programmes soucieuse de résoudre les conflits entre les communautés. Les acquis de la radio sont entre autres l'ouverture de l'antenne sept jours sur sept et de 11 heures à 19 heures et des thématiques qui couvrent les domaines de la culture, de la santé, de l'économie, de la religion, et aussi de l'éducation bref de la vie associative. Ces programmes sont diffusés dans une huitaine de langues locales : Mafa, Mofou, Mandara, Kapsiki, Fulany, Hina, Tchouvouk, Mofolé.

Cependant, la radio ne dispose pas de programme spécifique en rapport avec la gestion ou résolution de conflits, ni de spots de sensibilisation à la cohésion sociale. Parmi les programmes à fort impact figurent les actualités locales, les magazines, les microprogrammes, les débats en direct et les discussions dans les langues locales. Certains programmes sont présentés par des jeunes ambassadeurs pour la paix, identifiés et formés par l'UNESCO afin de sensibiliser leurs camarades.

Les programmes multilingues en partenariat avec les ONG locales

À cause de leur impact certain sur la population, de nombreuses ONG tissent des partenariats multiformes avec les radios communautaires notamment Bangao FM et Echos des montagnes. Parmi lesdites ONG, figure en bonne place Equal Access International (EAI) qui est une ONG internationale de communication pour le développement œuvrant pour la paix, la cohésion sociale et la promotion de la culture et qui tente d'améliorer la vie de millions de personnes dans des régions

rurales isolées, en répondant à leurs besoins en information et en éducation grâce à la réalisation de contenus ciblés au niveau local. Cette ONG fait recours à des technologies de l'information adaptées. Depuis décembre 2015, elle a pris l'initiative de travailler aux côtés de l'Etat camerounais dans le domaine de la promotion de la paix, dans la région de l'extrême-Nord en proie aux attentats et attaques terroristes. Cette ONG, à travers son projet « Cameroon Peace Promotion Project », s'attache à l'information et l'éducation des populations à travers les radios communautaires de l'Extrême-Nord et du Nord. Pour ce qui est de la culture, Equal Access International est centrée sur la création de contenus : elle s'évertue à développer des programmes innovants adaptés à la culture et intègre directement les commentaires du public. De plus, elle s'efforce de tout mettre en œuvre pour atteindre un vaste public non pas seulement grâce à la radio, la presse et la télévision, mais elle va également à la rencontre des populations mal desservies, éloignées dans des zones les plus escarpées. Il est donc perceptible que ces deux radios, en travaillant avec des partenaires locaux, des reporters communautaires et des ONG locales, renforcent l'impact de leurs émissions par l'intervention des groupes de diffusion, des activités éducatives, par le feedback et l'évaluation. EAI fait recours, dans la même optique, à l'usage des langues les plus parlées dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun. La figure ci-dessous donne une vue panoramique de l'intérêt des contenus selon les programmes de quelques ONG de la place.

Figure 2 : Effectif d'auditeurs des émissions d'ONG humanitaires

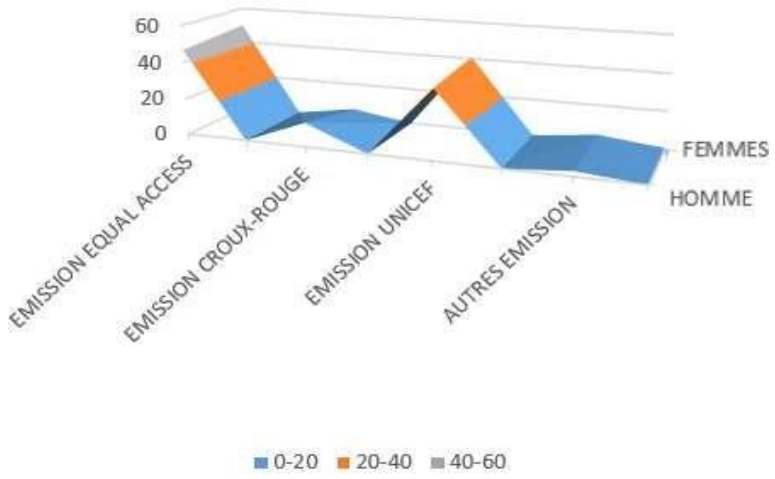

Les statistiques de cette figure montrent que les auditeurs des émissions de l'ONG Equal Access sont les plus nombreux soit 48,4%, suivis de ceux des émissions de l'UNICEF évalués à 38,7%. En troisième position viennent les émissions de la Croix Rouge portées à 9,7% et en dernier ressort arrivent les autres émissions avec une moyenne de 3,2%.

Influence sociale des messages médiatiques multilingues

D'un point de vue cognitif, les messages médiatiques ont une influence individuelle certaine et par-delà, sur la société en générale. Courbet et Fourquet-Courbet (2005 :26) catégorisent l'influence en trois étapes et expliquent à cet effet que, dans la stratégie cognitivo-discursive de type 1, le but est lié à des réalités à affirmer ou, en d'autres termes à une clôture immédiate du monde possible projeté sur le monde réel. La stratégie 2 est liée à un but de réalités à construire et la clôture du monde possible projeté sur le monde réel est, dans ce cas, progressive.

La stratégie 3 est associée à des réalités à comparer ou à justifier : elle traduirait l'ouverture d'un monde possible projeté sur d'autres mondes possibles.

Par ailleurs, les messages médiatiques multilingues sociaux dans les radios Echos des montagnes et Bangao FM sont très adulés par les auditeurs. Pour Courbet (2005 :26), leur réception est constituée d'une part de traitement cognitifs et émotionnels individuels, et d'autres parts, d'interactions sociales ou les sujets partagent leurs expériences émotionnelles et co-construisent en relance avec plusieurs individus en lien avec leur micro groupe d'appartenance.

Cela se fait remarquer à travers de programmes précis et des thématiques ayant trait à la cohésion sociale et au genre et l'autonomisation de la femme.

Influence des messages de cohésion sociale

Les messages médiatiques d'Equal Access International portant sur la question de la cohésion sociale dans la localité de Mokolo et Meskine abordent entre autres les questions comme le dialogue entre parents et enfants, l'influence des TIC ou des cultures occidentales sur les jeunes, les dangers liés à la consommation des stupéfiants, la fierté de son appartenance identitaire ou de sa race/peau, les dangers de la délinquance juvénile, etc.

Dans le cadre général, ces messages impactent positivement la population de Mokolo et de Meskine dont la cohésion se voit raffermie. L'écoute de ces messages lors de l'émission Dunyaru derkee'en amène certains parents à instaurer le dialogue au sein de leurs familles. Certains auditeurs optent pour la transmission intergénérationnelle en inculquant à leurs enfants leurs langues maternelles, dès le bas âge et dans la cellule familiale. D'autres encouragent la lecture, l'écriture, les chansons et d'autres activités en langues locales.

La sensibilisation sur la question des dangers liés à la consommation des stupéfiants, lors de l'émission Dunyaru derke'en à la radio communautaire de Mokolo et Meskine, a conduit certains auditeurs à réduire leurs niveaux de consommation. Bref, il y a eu une prise de conscience immédiate sur les problèmes de développement sociaux.

Influence de messages sur la question du genre et de l'autonomisation de la femme

Selon l'ONU, Les violences faites aux femmes désignent tout acte et attitudes qui infligent des souffrances physiques et psychologiques ou morales aux femmes et aux filles.

À travers l'émission « Espace genre » du dimanche de 16h et 17h, ainsi que « Vie des femmes » qui passe tous les mardis entre 18h et 19h, l'ONG humanitaire Equal Access véhicule des messages contre les violences faites aux femmes. C'est d'ailleurs ce qui a favorisé le changement d'attitudes et de comportements positifs de plusieurs hommes et jeunes garçons résidant à Mokolo et Meskine. Suite à l'écoute permanente des messages médiatiques d'Equal Access International portant sur les violences faites aux femmes, une kyrielle d'hommes ont changé d'attitude envers leurs femmes en leur témoignant du respect, en cessant d'être violents psychologiquement ou physiquement à leur égard. De même, en s'instruisant sur les droits de la femme et des conséquences des violences infligées aux femmes, de nombreux pères de famille se sont ressaisis et ont mis fin à ce genre de pratique.

Dans la même logique, les messages traitant de la question du genre ont eu une influence massive et immédiate sur les conditions de vie économique et la question de l'autonomisation des femmes. Selon Lapouobé (95 :2019), ces dernières ont pu se doter des outils et orientations nécessaires pour être financièrement et économiquement indépendantes et être à l'abri des besoins de subsistance. Grâce aux orientations suivies lors de l'émission de l'ONG Equal Access International Dunyaru derke'en, plusieurs femmes pratiquent des petits commerces et font des tontines et associations féminines à caractère religieux, ethnique, amical. C'est le cas de l'Association des Femmes Amies et Solidaires (AFAS), de l'Association des Femmes Dynamiques (AFEMDI), de l'Association de Dénonciation des Violences faites aux Filles de Meskine (ADVF). Certaines associations de femmes collaborent avec les banques pour octroyer des subventions bancaires en guise de financement de leur projet de stockage et de la vente des produits agricoles.

L'engagement des jeunes filles dans la poursuite des longues études scolaires et académiques, leurs désintéressements aux questions du mariage, la réduction de la pratique des mariages forcés par les parents sont des attitudes suscitées par les messages médiatiques de l'ONG Equal Access International dans ces localités. Bref, ces messages médiatiques y ont réduit les problèmes liés à la sous- scolarisation des jeunes.

Les institutions médiatiques à caractère multilingue et la notion du développement

Les radios communautaires ont eu une incidence majeure sur les nouvelles conceptions du développement et ont offert un terrain favorable au développement de niveau de vie des communautés en question. C'est fort de ce constat que Bessette (1990 :2) soutient que

la communication pour le développement […] représente le processus par lequel les gens deviennent les principaux acteurs de leur propre développement. Grâce à la communication, les populations cessent d'être des bénéficiaires d'interventions de développement qui leur sont extérieures pour prendre en main leur développement.

Ainsi, les institutions médiatiques que sont les radios communautaires de Mokolo et de Meskine, sont la propriété de la communauté locale et sont au service du publique. Elles permettent aux populations de s'exprimer, de se faire entendre et d'être comprises. Selon Lapouobé (2019 : 31), les radios communautaires, entendues comme étant des « institution de conception, de réalisation et de transmission des émissions de qualité, à but non lucratif, appartenant à une communauté donnée et jouant le rôle d'information, d'éducation, de divertissement et de développement au sein de la communauté », ont pour objectif le développement socioéconomique, politique et culturel. Ainsi, elles doivent apprendre à ne pas toujours dépendre de leurs différents partenaires que sont les ONG qui comme l'a souligné Laswell (1975) inoculent les informations voulues à la population. Les radios communautaires se doivent de chercher et de trouver des stratégies pour construire leurs propres agendas afin de réaliser les objectifs et participer au développement local. Or, la réalité du terrain qui les obligent de respecter les accords de partenariats avec plusieurs ONG

conduit ces structures médiatiques à ne diffuser dans la majorité des cas que les émissions desdites ONG ; ce qui remet en question leur indépendance. Pour Lapouobé (2019 : 37), cet état de dépendance laisse également croire que les radios locales sont instrumentalisées par les organisations humanitaires, car les institutions médiatiques peuvent ainsi paraître comme un outil aux mains des humanitaires. Ce qui peut remettre en cause la crédibilité des informations. Par ailleurs, les médias sont aussi accusés de servir d'outil de propagande ou de manipulation pour les responsables des organisations humanitaires, de céder à leurs exigences, de leur servir de tribune.

La solution proposée par cette dernière est que les radios communautaires doivent travailler avec les ONG sans attendre des propositions de partenariats pour poursuivre leur développement. Pour ce faire, les comités d'évaluation et suivi seraient le bienvenu pour mieux identifier les domaines prioritaires d'action et améliorer les performances.

Les indicateurs de cette influence sont entre autres : Une meilleure participation des populations vivant en zones rurales à la vie de la cité, Les femmes, les jeunes, les populations retournées sont mieux informées sur leurs droits et pourront les faire valoir. Un dialogue local permanent, un meilleur taux de scolarisation des enfants et surtout une meilleure culture de la paix faite dans les langues locales acquises ont vu le jour. Dans la même perspective, les échanges sur des thèmes relatifs au développement local, sur de potentielles activités génératrices de revenus se voient aborder couramment au sein des communautés rurales. De même, des interrogations sur les possibilités d'amélioration de leurs conditions de vie, ou des velléités entrepreneuriales sont désormais possibles. Les partenariats tissés avec lesdites radios ont largement contribué à ce nouvel esprit d'entreprise, et a ainsi préparé les populations à initier, innover, investir malgré l'action des leaders d'opinion et la manifestation des pressions des groupes d'appartenance sur leurs membres pour une conformité aux valeurs sociales, culturelles, religieuses comme l'illustre la figure ci-dessous.

Figure 3: Niveau d'appréciation des messages médiatiques plurilingues

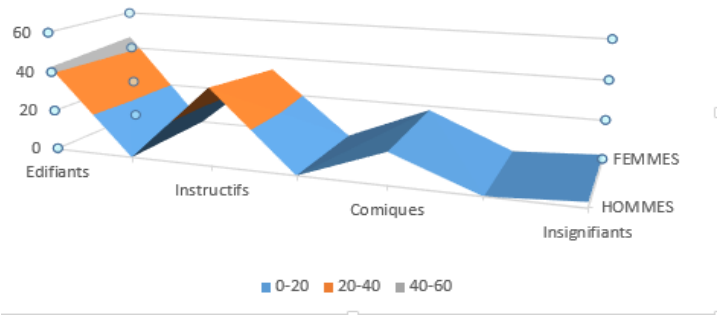

Les messages édifiants et instructifs sont la prédilection des auditeurs à hauteur de 43,8% et de 36, 8% contre 16, 8% des émissions comiques et 2,7% des émissions insignifiantes. C'est traduire ainsi la portée et la réception positive des messages par les auditeurs.

Les facteurs limitant la réception médiatique multilingue

Parmi les distorsions, interférences et incompréhensions qui peuvent venir perturber le processus de communication, se trouve la question de barrière culturelle et sociale. En effet, la culture peut avoir des conséquences sur le processus de codage et décodage des acteurs, en fonction de leurs sensibilités respectives. Le message utilisé peut ne pas être en accord avec les valeurs et les attentes du récepteur. Il ne sera pas décrypté de la même manière que l'émetteur le souhaite. La compréhension du message s'établira à partir de la culture de référence du récepteur, et aura tendance à subir des interférences ou des distorsions (catégorisations, stéréotypes, généralisation abusive, jugement des valeurs etc.). C'est ce que ressort cette figure

Figure 4: Effectif des personnes influencées par des leaders d'opinion

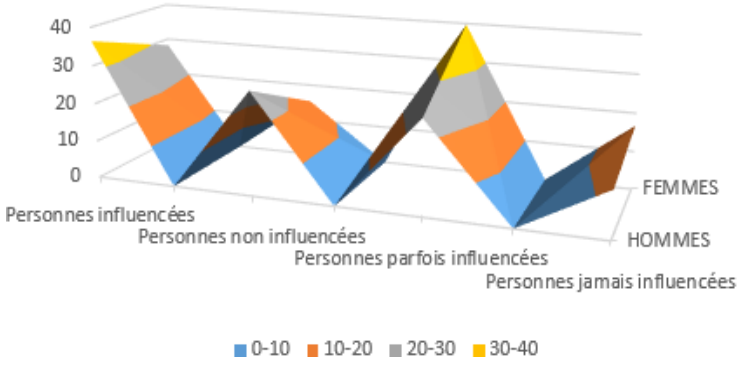

Il ressort de cette figure que plus d'auditeurs de sexe masculin sont influencés et non influencés par les conseils des leaders d'opinions à hauteur de 36,4 % et 27,1 % contre 28,2 % et 15,4 % de femmes soit une moyenne de

Propositions

Au regard de la portée limitée des messages médiatiques des radios communautaires sur les populations de l'Extrême-Nord, quelques recommandations ont été faites :

Premièrement, l'implication des leaders d'opinion afin de les transformer en agents amplificateurs de l'influence du contenu des messages médiatiques sur leurs membres de groupe plutôt que de les considérer comme des éternels facteurs limitant l'influence des messages médiatiques. En plus, les messages médiatiques doivent également valoriser les techniques traditionnelles locales favorables au développement des auditeurs.

Deuxièmement la prise en compte des techniques culturelles locales positives pour une meilleure efficacité et une pérennisation de facto, car il est certain que ces messages médiatiques influencent positivement les

attitudes et comportements des communautés de Mokolo et de Meskine.

Troisièmement, la mise sur pied des clubs d'écoute qui sont des sortes de relais privilégiés entre lesdites radios et la population. Leur présence peut motiver l'écoute et faire en sorte que la population se retrouve voire, ressente l'appartenance de la radio à toute la communauté, surtout qu'elles contribuent financièrement à la structure par leurs cotisations.

Quatrièmement, la mise à disposition, par les institutions médiatiques aux clubs d'écoute, et surtout ceux des zones difficilement accessible, des petits appareillages d'enregistrement tels que les magnétophones.

Cinquièmement, l'engagement des Clubs d'écoute dans la collecte d'informations sur les indicateurs permettant l'évaluation des programmes diffusés. Ce qui est évidemment rentable, car ce type d'enquête constituera une bonne base de données dans le domaine et devrait être confiée à un institut de recherche ou à une université fiable.

Conclusion

En dernier ressort, il apparaît que la communication de masse telle que faite par les radios communautaires de Mokolo et de Meskine, à l'endroit des populations de l'Extrême-Nord Cameroun, est d'une influence capitale. Il s'agit même en cette période de crise post guerre contre Boko Haram, d'une aide d'urgence en éducation en direction des populations par leur capacité à catalyser la mobilisation sociale sur les problèmes de développement, intégré, la collecte des savoirs locaux, la facilitation et l'appropriation de certaines techniques ou méthodologies, le désenclavement des localités isolées, la cohésion sociale, politique, économique ou culturelle au sein de la communauté de Mokolo et de Meskine. Le niveau de sensibilisation à grande échelle sur des thématiques relevant de la non-violence, de la médiation, de l'éducation et de la santé ont été d'une grande utilité. Toutefois, des facteurs limitants ont été également mis en exergue à l'instar de la non implication stratégique des groupes d'appartenance sociale, des leaders d'opinions, des réalités de la réception des contenus des messages ainsi des modalités d'usages de ces derniers. Aussi, les esquisses de

remédiation proposées, peuvent être d'un apport inestimable et booster l'audience de ces médias.

Bibliographie

Chabrol, Claude et *alii*. 2004. *Psychologie sociale, traitement et effet des médias* in Question de communication, Vol 1, n0 5

Berrigan, Frances Jim.1981. *Les médias communautaires et le développement,* UNESCO, Paris.

Courbet, Didier et Fourquet-Courbet, Marie-Pierre. 2005. «Modèles et mesures de l'influence de la communication: Nouvelle perspectives ouvertes par la psychologie sociale», *Revue internationale et de gestion des comportements organisationnels, ESKA.*

Bessette, Guy. 2004. *Communication pour le développement en Afrique de l'Ouest et du centre: vers un agenda d'interprétation et de recherche,* Paris: Presses de l'université Laval.

Jetable, Charlotte. 2021. Qu'est-ce que la communication? Définition et principales théories, interlettres.com.

Lapouobé, Rahila. 2019.*Radios communautaires et ONG dans l'Extrême-Nord du Cameroun*, Mémoire de Master en Sciences Sociales pour le Développement, Université de Maroua.

Laswell, Harol. 1975. Systems Thinking and the quality of life, Society for general System Reaseach

Lazarsfeld, Paul Felix et Katz, Elihu. 1955. *Personnal influence. Applied social research, Columbia University. Glencoe, III, The free press.*

Rieffel, Rémy. 2005. *Sociologie des médias*, Paris, Elipses.

Shannon, Claude et Warren, Weaver (1975*) The mathematical theorie of communication*, Editions Retz, Paris.

Bessette, Guy. 1990. *La communication participative pour le développement*, Cassandria.wordpress.com.

LE BILINGUISME AU CAMEROUN : DES MONOLINGUISMES PLURIELS ?

Michel Monluc
Université de Cergy Pontoise
michelmonluc@yahoo.fr

Résumé

Cette contribution fait état de quelques constats dressés à l'issue de notre évaluation de la politique linguistique éducative du Cameroun dans le cadre d'une recherche doctorale. Cette évaluation est originale à deux titres. Peu de sociolinguistes se sont intéressés à l'évaluation des politiques linguistiques éducatives, encore moins sur le terrain africain. Certes, des chercheurs (Coste 2009,) ont travaillé sur l'évaluation des politiques linguistiques, mais l'objet d'étude concernait les pratiques d'évaluation de ces politiques. La deuxième nouveauté relève de l'introduction d'outils issus de l'univers des consultants pour analyser, comprendre et évaluer la politique linguistique éducative camerounaise. Cette évaluation s'appuie notamment sur les travaux de linguistes camerounais et sur les résultats de notre recherche doctorale portant sur l'évaluation de la politique linguistique éducative de ce pays. Après une présentation de notre positionnement théorique, les principaux résultats de deux enquêtes sont exposés :
(i) une analyse quantitative fondée sur des données secondaires internationales et nationales, principalement sur les résultats produits par le système éducatif camerounais et sur les tests nationaux d'acquis des apprentissages des élèves, (ii) une analyse qualitative reposant sur des entretiens semi-directifs et des observations de classes non participantes. In fine, nous apportons un éclairage pour comprendre pourquoi les enfants de l'école primaire camerounaise, dans leur grande majorité, ne peuvent pas être bilingues français-anglais.

Mots-clés : *Evaluation, politique linguistique éducative, bilinguisme, pratiques enseignantes*

Abstract

This research paper presents some of the findings of our evaluation of Cameroon's language education policy in the context of doctoral research. This evaluation is original for two reasons. Few sociolinguists have taken an interest in the evaluation of language education policies, even less so in the African field. Certainly, researchers (Coste 2009) have worked on the evaluation of language policies, but the focus of the study was on the practices of evaluating these policies. The second novelty is the introduction of tools from the world of consultants to analyse, understand and evaluate Cameroon's language education policy. This evaluation is based in particular on the work of Cameroonian linguists and on the results of our research on the evaluation of Cameroon's language education policy. After a presentation of our theoretical position, the main results of two surveys are presented: (i) a quantitative analysis based on international and national secondary data, mainly on the results produced by the Cameroonian education system and on national tests of student learning achievement, (ii) a qualitative analysis based

on semi-directive interviews and observations of non-participating classes. Ultimately, we shed light on why the vast majority of Cameroonian primary school children cannot be bilingual French-English.

Keywords: *Evaluation, language education policy, bilingualism, teaching practices*

Notice biographique de l'auteur

Michel Monluc est consultant international, spécialisé dans l'identification, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques linguistiques éducatives en Afrique et dans l'océan Indien. Il est ainsi intervenu dans différents projets financés par des organisations internationales (Unicef, Unesco, Union européenne, Agence française de développement), des coopérations bilatérales (luxembourgeoise et française) et des ONG nationales dans de nombreux états de l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie), d'Afrique subsaharienne (Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Tchad, Togo) et de l'océan Indien (Comores, Madagascar). Ses thèmes de recherche concernent l'évaluation des politiques publiques, l'enseignement-apprentissage en général et des langues en particulier, le genre, le pilotage de la qualité de l'éducation, la formation des enseignants.

Introduction

Le Cameroun ne présente pas une situation multilingue classique telle que l'Afrique francophone en donne à observer par de nombreux exemples. L'hétérogénéité de cette situation linguistique s'examine à l'aune de ses deux cent cinquante langues vernaculaires[1] (Essono, 2001) auxquelles il convient d'ajouter des parlers composites comme le pidgin english (Mendo Ze 1999) et le camfranglais (Tabi-Manga 2000 ; Biloa, 2004), qualifiés par certains auteurs d'hybrides linguistiques (Boyer 2010), et ses deux langues officielles (le français, LO1, et l'anglais, LO2).

Le Cameroun est officiellement bilingue français-anglais, mais ses habitants le sont-ils ? Un grand nombre de linguistes (Echu 1999, 114)

[1] Ce nombre varie selon les auteurs : Onguene Essono par exemple comptabilise 300 langues par exemple

s'accordent pour affirmer qu'une majorité des Camerounais « éprouve énormément des difficultés à communiquer dans les langues officielles ». Plus spécifiquement, le bilinguisme à l'école primaire, que nous qualifierons par commodité- bilinguisme scolaire- est-il effectif ? Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons mené une évaluation de la politique linguistique éducative du Cameroun. Après une présentation succincte des fondements théoriques de cette évaluation et de la méthodologie adoptée, nous aborderons les principaux résultats de nos enquêtes qui apportent un éclairage sur la faiblesse du bilinguisme scolaire et sur ses facteurs explicatifs.

Fondements théoriques

Si un certain nombre de chercheurs (Coste 2009) ont travaillé sur l'évaluation des politiques linguistiques, leur objet d'étude concernait les pratiques d'évaluation de ces politiques. Comme le souligne Boyer (2010, 73), « c'est bien dans le domaine de l'évaluation des politiques linguistiques que des avancées devraient être faites ».

Définir une politique publique ne va pas nécessairement de soi. Pour Thoenig (1985, 6), « une politique publique se présente sous la forme d'un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales ». Nous retiendrons cette définition qui montre que la politique linguistique relève bien d'une politique publique. Dans ce cas, il est envisageable de l'évaluer. Accepter cette possibilité conduit à définir la démarche, la méthodologie et les outils de l'évaluation.

Varone et Jacob (2004) constatent un certain désintérêt de la part des chercheurs ou des politiques pour l'évaluation. Coste (2009) constate la faiblesse des évaluations des politiques linguistiques du fait d'objectifs peu précis de ces dernières. L'on ne peut que rejoindre cet auteur sur ce constat en précisant, toutefois, que le rôle de l'évaluateur vise justement, dans le cas évoqué par Coste où les objectifs de la politique éducative ne sont pas suffisamment explicites, à reconstruire la logique de l'intervention et à formuler les limites de l'évaluation en mentionnant notamment cet aspect. Il paraît toutefois envisageable, sans tomber a priori dans les critiques formulées par Coste, d'évaluer une politique linguistique. La définition opérationnelle de Varone et Jacob convient bien à notre préoccupation :

[…] évaluer une politique publique consiste à mesurer les effets propres de cette politique et, en fonction de critères bien définis, à porter un jugement de valeur sur ces effets, qu'ils soient voulus ou non-attendus, souhaitables ou pervers, directs ou indirects, induits à court ou long terme, etc. (Varone et Jacob 2004, 272)

Dans notre cas de figure, nous visons un jugement sur la stratégie élaborée et les actions mises en œuvre par le ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) afin de décliner la politique linguistique du Cameroun dans ce sous-secteur. Il s'agira donc, comme cela est conventionnel dans le cadre de l'évaluation d'une politique publique, de s'attacher à examiner les effets de la politique linguistique éducative du Cameroun. Ces effets relèvent donc classiquement de la mobilisation des ressources (matérielles, financières et humaines), des réalisations permises par ces ressources (par exemple la Journée de la Francophonie au Cameroun), des résultats obtenus (par exemple, les résultats au Certificat d'Études Primaires – CEP – ou au First Leaving School Certificate – l'équivalent du CEP dans les régions anglophones) et des impacts. Toutefois, nous retiendrons, pour rendre compte de notre évaluation de la politique linguistique éducative du Cameroun, deux critères parmi les cinq critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). L'OCDE retient les critères de pertinence, efficience, efficacité, impact et viabilité mais nous aborderons uniquement dans le cadre de cet article le critère d'efficacité. L'efficacité est définie comme « la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative » (OCDE 2006, 20). Nous serons en mesure de nous prononcer sur ce critère en examinant les résultats de l'aménagement linguistique au niveau de l'Éducation de Base.

La politique linguistique éducative

La politique linguistique et la politique éducative sont deux éléments indissociables. Blanchet (2008) observe que le concept de politique linguistique s'est étendu récemment au domaine de l'enseignement-apprentissage des langues. La notion de politique linguistique éducative s'est en effet étoffée dans les années 1990 et puis propagée au cours des années 2000 (op. cité). Elle intègre en particulier les politiques

d'enseignement des langues et d'usages des langues dans les systèmes éducatifs (Blanchet, ibidem). Le lien entre le couple politique linguistique et l'École est très étroit dans la mesure où l'École est le terrain privilégié pour la mise en œuvre d'une politique linguistique. Elle constitue un point d'application essentiel de la politique linguistique d'un pays et contribue à l'atteinte des objectifs fixés par cette politique. Elle concerne tous les individus d'une société puisque l'École est obligatoire dans tous les pays du monde, y compris les pays les moins avancés. L'École catalyse et/ou cristallise les tensions en matière linguistique et tente normalement d'y répondre par l'élaboration de politiques linguistiques éducatives, c'est-à-dire la prise en compte du volet linguistique dans la politique éducative.

Beacco et Byram relèvent que : les politiques linguistiques ont pour domaines d'intervention les droits linguistiques (des minorités, en particulier), les tribunaux et les administrations, l'affichage public, les médias… et les enseignements de langue (de l'école élémentaire aux enseignements supérieurs et professionnels). Les interventions dans ce dernier domaine, au centre de ce Guide, seront nommées politiques linguistiques éducatives (Beacco et Byram 2007, 17).

Les auteurs ajoutent plus loin : les questions de langues sont donc particulièrement centrales dans les systèmes éducatifs, en particulier dans la première scolarisation, car celle-ci a pour fonction à la fois d'améliorer les compétences communicatives des enfants, de les doter des compétences cognitives de base et d'assurer leur formation sociale et citoyenne (Beacco et Byram 2007, 24).

Nous retiendrons donc le syntagme de politique linguistique éducative qui permet d'identifier clairement le lien étroit entre politique linguistique d'une part et politique éducative d'autre part. Il existe, en effet, des rapports étroits entre la politique éducative et la politique en ce sens que les attitudes et le positionnement de l'État vis à vis de la langue influencent considérablement les orientations de la politique éducative. Il nous sera par conséquent nécessaire d'analyser ce positionnement et ces attitudes de l'État camerounais tant sur le volet institutionnel que sur la mise en œuvre de la politique linguistique éducative du pays.

Bilinguisme

Le terme de bilinguisme est un concept qui invite au débat. Nous esquiverons, cependant, le débat définitoire pour retenir la définition de Grosjean qui considère que les locuteurs bilingues sont les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétences différent dans chacune d'elles (et qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux (ou plusieurs) langues (Grosjean cité par Moore, Coste et Zarate 2009, 16).

Méthodologie

La méthodologie retenue pour l'ensemble des enquêtes repose sur une analyse de données primaires (textes officiels, circulaires…) ou secondaires (enquête, rapports…) selon le protocole de l'analyse « in vitro » défini par Calvet (1994) et sur des enquêtes in vivo pour l'observation des pratiques de terrain qui ont constitué notre corpus. Les analyses menées sont simultanément quantitatives et qualitatives. Les analyses statistiques (quantitatives) sont celles en usage en économie de l'éducation (tris à plat, calcul de taux, analyse par composantes principales…) tandis que les analyses qualitatives reposent essentiellement sur des entretiens semi-directifs. Nos enquêtes intègrent une dimension comparative indispensable non seulement dans le cadre de la recherche qualitative, mais également pour décrire et comprendre les phénomènes observés.

Les résultats

Un bilinguisme scolaire en panne

En préambule, nous parvenons au même constat que Tabi Manga (2000, 121) lorsqu'il souligne que « le bilinguisme officiel n'est pas pensé dans une approche intégrée du multilinguisme camerounais ». La politique linguistique du Cameroun est en effet une politique linguistique par défaut qui n'inscrit pas le bilinguisme officiel français-anglais dans une perspective globale.

Cette politique linguistique est exprimée dans le document officiel le plus important qui guide la vie du pays : la Constitution. Cette

Constitution présente les grands axes de la politique linguistique avec en filigrane les enjeux sous-jacents qui conditionnent l'existence même du Cameroun. La Constitution camerounaise exprime comment le politique entend construire le pacte social qui va unir tous les citoyens du pays. « Il ne s'agit ni plus ni moins de construire l'État-Nation qui va permettre une cohabitation sereine entre toutes les ethnies présentes au Cameroun » (Monluc2013, 130). Ekomo Engolo partage cette analyse :

L'État bilingue se donne -entre autres- pour objectifs de favoriser la cohabitation entre deux communautés différentes par la langue et la culture, de réguler les rapports sociaux qui en découlent, de fixer les normes de comportements collectifs pour une vision du monde commune (Ekomo Engolo 2001, 155).

Du fait de la nécessité d'intégrer les spécificités ethniques, politiques, administratives, économiques et socioculturelles du pays, la Constitution camerounaise a connu des évolutions importantes. Ces évolutions doivent s'interpréter à notre sens avec une seule clé de lecture : diminuer les revendications des anglophones en premier lieu et des différentes ethnies en second lieu. Konings (1996) utilise le syntagme de « problème anglophone » qui est devenu un problème récurrent de l'État camerounais postcolonial, obnubilé par la construction pérenne d'un État-nation. Echu (2012) rejoint cette analyse en indiquant que la question anglophone a toujours constitué une source de tension et d'attention de la part du gouvernement en place. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que, depuis l'avènement du multipartisme des années 1990, le Premier ministre a toujours été anglophone. Bitjaa Kody (2007) énonce sans ambages que le bilinguisme étatique constitue une source de conflit, un sujet de clivage récurrent entre francophones et anglophone. Bobda (2001) indique ainsi qu'une planification ethnique existe officieusement, orchestrée au plus haut niveau de l'État, afin de doser équitablement, mais au prorata numérique des anglophones et des francophones, les hauts postes de l'administration. Le problème anglophone et le problème ethnique constituent donc une clé de lecture incontournable pour comprendre les évolutions de la politique linguistique à l'aune des évolutions de la Constitution.

La première Constitution du Cameroun date du 4 mars 1960 au lendemain de l'indépendance du pays et consacre le français comme la seule langue officielle (article premier, Constitution de 1960). Dès le 1er septembre 1961, la Constitution est modifiée en proclamant le Cameroun comme un État fédéral dont le régime est présidentiel1. La Constitution de 1961 marque de façon durable la politique linguistique du pays puisqu'elle consacre pour la première fois le français et l'anglais comme langues officielles (article premier, Constitution de 1961). Depuis cette date, la Constitution du Cameroun sera révisée à plusieurs reprises. Les principales révisions de la Constitution ont eu lieu en 1972 et en 1996. La dernière Constitution date donc de 2008. Cependant, les seules évolutions de la politique linguistique relèvent de la Constitution de 1972 et 1996. Pour Tabi-Manga, ces évolutions anticipent des problèmes ethniques ultérieurs :

Les premiers gouvernements camerounais, soucieux de réaliser l'unité nationale du pays, ont semblé donner un coup d'arrêt au débat linguistique, ce dernier pouvant alimenter de vieux antagonismes tribaux. Il convient donc, à l'époque des indépendances, de la réunification et de l'unification politique du Cameroun, de rechercher activement les stratégies politiques et intellectuelles qui rendent solidaires et complémentaires la recherche de l'unité nationale et l'approche positive d'une intégration linguistique. L'intégration linguistique est l'instrument véritable d'une profonde quête de l'unité politique (Tabi-Manga 2000, 67).

La mise en œuvre de la politique linguistique du Cameroun, sous-jacente dans la Constitution, doit logiquement se décliner au niveau du sous-secteur de l'Éducation de Base qui est notre champ d'étude dans l'évaluation de la politique linguistique éducative.

L'analyse du système éducatif à l'aune du bilinguisme scolaire, c'est-à-dire en s'interrogeant sur les résultats produits par le système qui permettent d'atteindre ce bilinguisme scolaire, montre les constats suivants : (i) une exposition à la LO2 des élèves du primaire très insuffisante, (ii) Une organisation du système éducatif camerounais qui prend en compte en apparence le bilinguisme scolaire, (iii) Une déclinaison insuffisante de la politique linguistique éducative au niveau

de l'Éducation de Base, (iv) un dispositif déficient de formation initiale des enseignants du primaire.

Une exposition à la LO2 des élèves du primaire très insuffisante

La semaine hebdomadaire de cours est particulièrement chargée dans le sous-système francophone avec 29 heures de cours en SIL-CP et 31 heures pour les CE1-CM2, tandis que les classes 1 à 3 bénéficient de 26 heures de cours et les classes 4 à 6 de 30 heures. Si l'on se base sur les disciplines présentes pour les classes 1 à 3 (première année à troisième année), l'on constate que l'anglais et les mathématiques se partagent 50% de l'horaire hebdomadaire d'un écolier situé en zone anglophone. La discipline « français » représente 18% de l'horaire hebdomadaire, soit 4H30 hebdomadaires théoriques. Dans les classes 4 à 6, les mathématiques et l'anglais se répartissent quasiment à égalité 43% du volume horaire tandis que le French langage bénéficie de 15% du volume horaire. Toutefois, ce volume horaire dédié à l'anglais doit être revu à la hausse car l'anglais est la LO2 matière, mais également langue d'enseignement dans le sous-système anglophone. Le système éducatif n'a pas encore envisagé l'introduction du français comme langue d'enseignement dans les disciplines comme l'histoire ou la géographie, ce qui pourrait contribuer à augmenter l'exposition à la LO1. Non seulement le volume horaire dédié à la LO1 est très nettement insuffisant, mais il conviendrait également de déterminer comment les maîtres pratiquent l'enseignement de la LO2 en zone francophone et de la LO1 en zone anglophone. Cette répartition horaire affectée aux LO1 et LO2 donne l'impression d'un dispositif cloisonné des deux langues. Feussi, Eyquem-Lebon, Moussirou-Mouyama et al. (2010) partagent ce constat en qualifiant le bilinguisme au Cameroun de « pluri monolinguisme ».

Une organisation du système éducatif camerounais qui prend en compte, en apparence, le bilinguisme scolaire

L'examen du Décret N° 2005/140 du 25 avril 2005 portant organisation du ministère de l'Éducation de Base montre clairement la volonté de l'État de décliner les orientations fortes de la Constitution en matière linguistique. Ainsi, l'Inspection Générale des Enseignements (article 7), pilotée par un(e) Inspecteur Général des Enseignements,

comprend trois Inspections de Pédagogie. Cet organigramme soulève toutefois deux remarques. La division de l'Inspection Générale des Enseignements dispose de trois Inspections de Pédagogie, mais l'Inspection de Pédagogie chargée de l'Enseignement Maternel, Primaire et Normal devrait normalement absorber les Inspections de Pédagogie chargée de l'enseignement de l'informatique et de la Promotion du Bilinguisme. En effet, ces trois Inspections de Pédagogie qui ne bénéficient pas du même volume d'activités (l'Inspection de Pédagogie chargée de l'Enseignement Maternel, Primaire et Normal est bien entendu l'Inspection qui gère le plus grand nombre de dossiers), mais disposent approximativement du même nombre de personnels. Dans la pratique, les thématiques, et donc les dossiers, qui relèvent légitimement de l'Inspection de Pédagogie en charge de la promotion du bilinguisme ne sont pas toujours pris en charge par cette Inspection. À titre d'exemple, les actions en faveur de la promotion des langues nationales dans l'enseignement primaire (expérimentation de certaines langues dans l'Extrême-Nord du pays) étaient confiées -au moins jusqu'en 2013- à la Direction de l'Enseignement Maternel, Primaire et Normal (DEMPN) qui a des compétences sur le volet administratif et non pédagogique. De plus, certaines actions de formation à destination des enseignants (formation des enseignants anglophones dans la didactique du français) sont également confiées à cette direction et non à l'Inspection de Pédagogie chargée de la promotion du bilinguisme. En outre, l'organigramme du Minedub prévoit une cellule de traduction qui est dans les faits particulièrement sous-équipée en personnels. Au regard du volume de textes officiels (circulaires…) générés par le ministère, cette cellule n'est pas en mesure de répondre à cette tâche.

Une déclinaison perfectible de la politique linguistique éducative au niveau de l'Éducation de Base

La politique linguistique d'un pays se décline généralement de manière prioritaire dans le secteur de l'éducation. Par conséquent, la politique linguistique qui instaure le bilinguisme français-anglais sur l'ensemble du territoire camerounais devrait nécessairement mentionner les modalités de mise en œuvre dans l'ensemble des textes officiels qui régissent le secteur de l'éducation. L'analyse approfondie de l'ensemble

des textes officiels qui régissent ce secteur montre la faible prise en compte du bilinguisme scolaire dans l'Éducation de Base.

En premier lieu, le financement du secteur de l'éducation demeure insuffisant pour un bilinguisme scolaire effectif. Le financement accordé par l'État au secteur éducation fournit un éclairage sur les moyens accordés au système éducatif pour atteindre l'objectif d'un bilinguisme scolaire. En effet, les ressources affectées au MINEDUB traduisent les priorités du gouvernement en matière de bilinguisme scolaire. Si les orientations de nature linguistique formulées dans la Constitution sont mises en œuvre, il devient alors aisé de le démontrer par le truchement des arbitrages budgétaires en faveur du secteur éducation et du sous-secteur de l'Éducation de Base en particulier. Or, l'évolution des ressources affectées au secteur éducation ne traduit pas la priorité affichée dans les discours à ce secteur. Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessous, la part des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB se caractérise par une progression annuelle de l'ordre de 1,1% sur la période 2013-2018. En passant d'un peu moins de 2,99% à 3,16%, cette part est d'environ de 0,2 points de pourcentage sur la période, soit une amélioration globale de 6% (RESEN, à paraître). À la fin de la période considérée, on observe une tendance à la stagnation.

Tableau 1 : Part des dépenses d'éducation dans le PIB

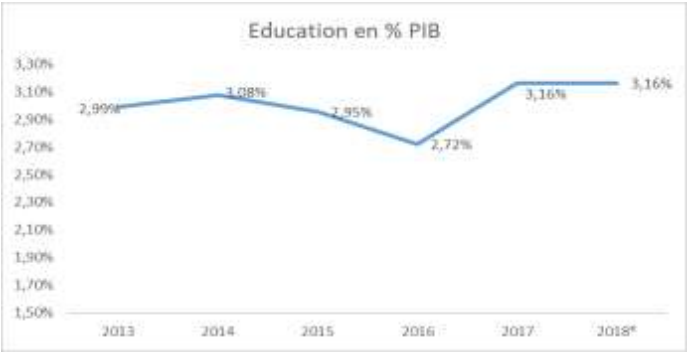

Source: Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN), à paraître

L'on peut supposer que si le budget du secteur de l'éducation est en-deçà des engagements pris, la priorité sera toutefois donnée au sous-secteur de l'Éducation de Base. Or, il n'en est rien et l'analyse de l'évolution du budget du sous-secteur de l'Éducation de Base présente également des écarts importants. En 2018, l'analyse des dépenses totales d'éducation (tableau 2 ci-dessous), c'est-à-dire les dépenses courantes et en capital, par ministère en charge du secteur éducation montre que le sous-secteur de l'Éducation de base obtient seulement 31% du budget total alloué au secteur éducation. Le Partenariat Mondial Pour l'Éducation recommande un minimum de 50% du budget total du secteur qui doit être dirigé vers le sous-secteur de l'Éducation de base (RESEN, à paraître).

Tableau 2 : % des dépenses totales d'éducation (courantes et en capital) par ministère en 2018

Ministère de l'éducation de base (MINEDUB)	31%
Ministère de l'enseignement secondaire (MINSEC)	53%
Ministère de l'enseignement supérieur (MINESUP)	6%
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)	4%
Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC)	2%
Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP)	3%

Source : Nos calculs à partir du RESEN, (à paraître)

L'enseignement secondaire (MINESEC) a, de loin, le budget le plus important au sein du secteur de l'éducation. Avec 362 milliards de dépenses sur 680 milliards, les dépenses du MINESEC dépassent allègrement la moitié des dépenses du secteur. Le ministère de l'éducation de base (MINEDUB) vient en seconde position avec un

peu plus de 210 milliards de dépenses, soit 31% des dépenses du secteur. L'enseignement supérieur arrive en 3ème position avec 7% des dépenses du secteur. Les autres ministères arrivent largement derrière et, dans leur ensemble, ils ne consomment que moins de 5% des dépenses du secteur (RESEN, à paraître).

En moyenne, pour l'ensemble du secteur, les dépenses courantes représentent plus de 88% des dépenses. Sur 680 milliards de dépenses d'éducation, presque 599 milliards sont consacrées aux dépenses courantes et les dépenses en capital à la charge de l'État dépassent juste les 80 milliards, soit à peine 12% de l'ensemble des dépenses. Il faut noter qu'autour de cette moyenne, la part des dépenses en capital varie sensiblement entre les différents ministères en charge de l'éducation : d'un côté, le MINEFOP consacre 38% de ses dépenses pour des dépenses en capital et, de l'autre côté, le MINEDUB ne consacre que 11% et, moins encore, le MINESEC ne consacre que 6% de leurs dépenses en dépense en capital.

En second lieu, la Loi d'orientation de l'Éducation (Loi N° 98/004 du 14 avril 1998) évoque notamment la position de l'État sur la déclinaison de la politique linguistique au niveau scolaire. Or, dans ce document de moins de dix pages, le syntagme « langues officielles » n'apparaît pas dans le document et le terme « bilinguisme » est utilisé deux fois. Le titre I mentionne dans son article 3 que « l'État consacre le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationale ». Autrement dit, le bilinguisme français/anglais constitue explicitement pour l'État un outil de cohésion et de paix sociales. La Loi d'orientation de 1998 formule donc des orientations, sans pour autant mentionner les moyens pour atteindre ces orientations.

Enfin, la Stratégie Sectorielle de l'Éducation[2] ne fait aucune référence au bilinguisme. La Stratégie Sectorielle de l'Éducation (SSE) est un document qui intègre les orientations nationales en matière d'éducation en lien avec la stratégie du pays pour lutter contre la pauvreté. Cette stratégie dessine le chemin à suivre pour les trois ou cinq années à

[2] Notre recherche doctorale s'est achevée en 2013. La stratégie sectorielle à laquelle il est fait allusion ici concerne donc cette période

venir. Nous pouvons donc supposer que l'État applique les orientations fortes en matière de bilinguisme, en particulier pour le sous-secteur de l'Éducation de Base, qu'il a lui-même stipulé dans la Constitution. Pourtant, Le terme « bilinguisme » apparaît deux fois dans le document de stratégie qui comporte deux cent trente-trois pages. Il est mentionnéune première fois pour rappeler l'un des objectifs visés par la Loi d'orientation de l'Éducation de 1998 en matière de bilinguisme et une deuxième fois pour évoquer une généralité. Feussi, Eyquem-Lebon, Moussirou-Mouyama et al. (2010, 69) portent le même constat en indiquant que « si le bilinguisme officiel se retrouve dans toutes les structures scolaires actuellement, il reste que cette politique d'éducation bilingue est encore superficielle. Elle entraîne dans les pratiques d'enseignement le développement séparé de deux langues sur un même espace éducatif, ou bien une francisation des Anglophones ».

Un dispositif perfectible de formation initiale et continue des enseignants du primaire

Pour approcher la qualité de l'éducation permettant d'atteindre le bilinguisme scolaire, il convient de s'interroger sur les pratiques pédagogiques des enseignants pour l'enseignement du français et de l'anglais. L'enquête que nous avons menée en 2013 sur un échantillon de 30 enseignants souligne les principaux résultats suivants. L'enquête montre que parmi les 30 enseignants observés, trois enseignants seulement, tous sous-systèmes confondus (soit 10% de l'échantillon), démarrent leur séance de langue en expliquant les objectifs de la séance. En début de séance, les enseignants n'effectuent pas de lien avec les séances précédentes et surtout n'indiquent pas à leurs élèves ce qui est attendu. De la même façon, la majorité des enseignants de l'échantillon ne proposent pas de tâches significatives pour les élèves. Ils sont 4% àle faire parmi l'échantillon du sous-système francophone et 17% dans le sous-système anglophone. En d'autres termes, la fonction pragmatique de la L01 et L02 est la grande absente des activités mises en œuvre dans les classes. Les énoncés des élèves et/ou des enseignants n'investissent pas cette fonction pragmatique, d'où une perte de sens. Il n'y pas de communication au sens de Chomsky (1969) puisque les acteurs de la communication, émetteur et récepteur, ne sont pas formellement identifiés en tant que tel. Le concept d'évaluation est étranger aux

enseignants observés. La définition qui en est donnée par les enseignants lors de l'entretien post-observation est approximative et aucun lien n'est effectué entre l'évaluation et la notation elle-même. Alors que l'évaluation doit être un processus continu qui accompagne les différentes étapes de l'apprentissage, les enseignants observés montrent des confusions plus ou moins importantes sur ces différents moments de l'évaluation. En pratique, il ressort que le type d'évaluation prédominant est l'évaluation sommative où l'objectif visé par les enseignants consiste à mettre en valeur les écarts par rapport à la norme ou les manques sans pour autant s'appuyer sur ces manques pour construire une progression linguistique des élèves. La grande majorité des enseignants de l'échantillon abordent l'évaluation comme étant l'évaluation du « savoir linguistique » avec une focalisation excessive sur les contenus d'enseignement (le programme) et non l'évaluation des compétences des élèves dans une situation donnée (langue en situation).

L'évaluation mise en œuvre dans les classes est symptomatique du type de pédagogie qui prévaut dans les classes primaires du Cameroun, tous sous-systèmes confondus. L'élève est davantage perçu comme une tête vide dans laquelle l'enseignant va déverser son savoir. L'enseignant ne se positionne pas, en effet, comme un facilitateur qui va accompagner l'élève dans la construction de son savoir et son savoir-faire linguistique dans l'acquisition de compétences dans les cinq activités langagières.

En guise de conclusion

Si la maîtrise des deux langues officielles constitue bien une priorité et un enjeu pour l'État, cette priorité ne se traduit pas dans la pratique. En consacrant la LO1 (le français) et la LO2 (l'anglais) comme langues officielles dans la Constitution, l'État camerounais montre que le problème anglophone constitue une préoccupation majeure. Mais l'inertie avec laquelle les actions permettant d'installer le bilinguisme français-anglais à l'école primaire sont entreprises semble indiquer que l'État camerounais s'inscrit dans la dialectique du dire et du faire. Il s'agit davantage d'effets d'annonces dans un contexte de velléités sécessionnistes des anglophones car ces bonnes intentions ne sont pas suivies par d'actions concrètes, ce qui fait dire à la population que le Cameroun est bilingue mais pas ses citoyens. In fine, le bilinguisme au Cameroun ne se résumerait-il pas à des monolinguismes pluriels ?

Références bibliographiques

Beacco, Jean.-Claude. & Byram, Michel. 2007. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe.* Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Biloa, Edmond. 2003. *La langue française au Cameroun.* Bern: Peter Lang.

Bitjaa Kody, Zachée. Daniel. 2007. Enjeux politiques et territoriaux de l'usage du français au Cameroun. *Hérodote* 126 : 57-68.

Blanchet, Philippe. 2008. La nécessaire évaluation des politiques linguistiques entre complexité, relativité et significativité des indicateurs. *Les Cahiers du GEPE*, (1).

Boyer, Henri.2010. *Hybrides linguistiques : genèses, statuts, fonctionnements.* Paris : L'Harmattan.

Calvet, Loui-Jean. 1994. *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine.* Paris : Payot.

Chomsky, Noam. 1969. *Les structures syntaxiques.* Paris : Seuil.

Coste, Daniel. 2009. Quelles évaluations pour quelles politiques linguistiques ? *Les Cahiers du GEPE*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg. Récupéré du site de l'éditeur : http://cahiersdugepe.misha.fr/index.php?id=696

Moore, Danielle., Coste, Daniel et Zarate, G. 2009. *Compétences plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Echu, Georges. 1999. *Usage et abus de langage au Cameroun*. Bern: Peter Lang.

Echu, Georges. 2012. *Bilinguisme officiel au Cameroun : étude linguistique et sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.

Essono, Jean.-Marie. 2001. *Le Cameroun et ses langues*. Paris : L'Harmattan.

Feussi, Valentin., Eyquem-Lebon, M., Moussirou-Mouyama, A. & Blanchet, Ph. (dir.). (2010). Hétérogénéité sociolinguistique et didactique du français. *Cahiers de Linguistique*, (35).

Grosjean, Francois. 1982. *Life with two languages: an introduction to bilingualism.* Cambridge MA: Harvard University Press.

Konings, Piet. 1996. Le problème anglophone au Cameroun dans les années 1990. *Politique Africaine*, (62) : 25-34.

Mendo Ze, Gervais. 1999. *Le français langue camerounaise. Enjeux et défis pour la francophonie.* Paris : Publisud.

Monluc, Michel. 2013. *Contribution à l'évaluation des politiques linguistiques éducatives en Afrique subsaharienne. Étude des modalités de mise en place d'un enseignement bilingue français-anglais dans l'Éducation de Base au Cameroun*. Thèse de doctorat en sciences du langage : Université de Cergy- Pontoise.
OCDE. 2006. *Normes du CAD pour une évaluation de qualité*. Paris : OCDE.
Cameroun. Ministère de l'Education de Base (MINEDUB). *Rapport d'État du Système Éducatif Camerounais. RESEN*. (à paraître).
Bobda, A., Simon. 2001. Varying perception of English in Cameroon: A diachronic and synchronic analysis. Dans *TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*. (11). Récupéré du site de l'éditeur : http://www.inst.at/trans/11Nr/bobda11.htm
Tabi-Manga, Jean. 2000. *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d'aménagement linguistique*. Paris : Karthala.
Thoenig, Jean.-Claude. 1985. *Les politiques publiques*. Paris : PUF.
Varone, Frédéric. et Jacob, Steve. 2004. Institutionnalisation de l'évaluation et nouvelle gestion publique : un état des lieux comparatif. *Revue internationale de politique comparée* 11: 271-292.

LE PLURILINGUISME ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL A L'ERE DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN

Joseph Avodo Avodo
Université de Maroua, Cameroun
yosephum@yahoo.fr

Résumé

Cette contribution propose une méthodologie du plurilinguisme dans le cadre de la décentralisation. Le point de base de l'analyse présuppose que la décentralisation constitue un virage politique qui marquerait le rapport des langues au Cameroun. Les politiques linguistiques devront favoriser et encourager l'apprentissage, la pratique de plusieurs langues dont les langues officielles, les langues camerounaises à fonction véhiculaire et les langues locales. À partir d'une approche exploratoire d'un cas d'étude, les collectivités locales décentralisées du département de la Haute-Sanaga (Région du Centre), les conclusions préconisent le modèle gravitationnel et intégré. Cette modèle, qui assure le lien entre les idéaux politiques et linguistiques, requiert des élu-e-s un investissement conséquent dans l'ingénierie linguistique.

Mots-clés *: Plurilinguisme, décentralisation, politiques linguistiques, modèle traditionnel et intégré.*

Abstract

This paper proposes a methodology of multilingualism in the era of decentralization. The analysis is based on the assumption according to which decentralization constitutes a political change that mark the relations of languages in Cameroon. The linguistic policies should favour and encourage the learning and practice of several languages. Cameroonian common languages and local languages. From an exploratory approach of case study, the decentralized territorial authorities of Haute-Sanaga Division (Center Region), the conclusions urge the gravitational and integrated model. This model that insures the link between the political and linguistic ideals requires from the elected member of the community an investment in linguistic engineering.

Key-words*: Multilingualism, Decentralization, Languages policies, Gravitational and integrated model.*

Notice biographique de l'auteur

Joseph Avodo Avodo est enseignant de linguistique et de didactique des langues au Département de Langues, littératures et cultures

africaines de l'Université de Maroua (Cameroun). Il est titulaire d'un Doctorat/ PhD en sciences du langage de l'Université de Bergen (Norvège). Il est par ailleurs membre du Laboratoire virtuel des sciences du langage (École normale supérieure de l'Université de Yaoundé 1). Ses intérêts de recherche portent sur la linguistique interactionnelle, l'analyse du discours, la pragmatique linguistique et la didactique des langues.

Introduction

L'une des préoccupations des didacticien-ne-s et des linguistes camerounais-es, à l'heure de la décentralisation, est de savoir quelles méthodologies, quelles politiques linguistiques les collectivités territoriales décentralisées peuvent-elles développer pour faire des langues endogènes des facteurs d'émancipation au service du développement local. À cette question, la présente étude formule l'hypothèse du plurilinguisme. Traiter du plurilinguisme, de la décentralisation et du développement local requiert de clarifier l'importance, l'apport des langues étrangères et nationales dans le processus d'autonomisation des collectivités locales. La compréhension de cette problématique est au cœur de cette analyse. Pour ce faire, mon analyse se fonde sur une étude exploratoire de cas : quatre collectivités territoriales décentralisées du département de la Haute-Sanaga, région du Centre Cameroun.

Depuis l'indépendance du Cameroun, et bien antérieure encore, les politiques linguistiques ont été systématiquement menées par l'État central. Celles-ci, adossées sur le bilinguisme anglais- français, le socle de l'unité et l'intégration nationale, encouragent la promotion des langues et cultures camerounaises comme facteur d'enracinement culturel et d'ouverture au monde (Art 5 de la loi d'orientation de 1998). Avec la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des collectivités territoriales décentralisées, le transfert de compétences vers collectivités locales s'opère. Les articles 163 et 273 de ladite loi définissent les compétences dans les domaines de l'éducation linguistique et culturelle : « la promotion de l'alphabétisation », « la

promotion et le développement de la culture », « la participation aux programmes de promotion des langues nationales ».

Au Cameroun, comme dans la plupart des pays, la décentralisation est motivée par la nécessité de responsabiliser les communautés locales dans la gestion de leur propre essor social et économique. En choisissant de réfléchir sur le plurilinguisme et le développement local, j'inscris mon analyse dans la perspective de la participation communautaire. La notion de participation communautaire, pierre angulaire du développement local (Demante et Tyminsky 2008 ; Moussa Zan et al 2008), est intrinsèquement liée aux langues et donc à la communication. La participation communautaire est la plateforme donnée aux élu-e-s et aux citoyen-ne-s d'œuvrer, de manière conjointe, en tirant profit de leurs expériences communes, leurs connaissances, leurs langues et cultures, pour un développement intégrateur.

La présente contribution examine, de manière prospective, les politiques linguistiques camerounaises dans le processus de décentralisation. Je m'attèle à répondre à deux questions : comment faire des langues, officielles et nationales, des leviers de la participation au développement local ? Quelles politiques linguistiques locales les élu-e-s peuvent-ils-elles implémenter pour faire des langues des facteurs d'émancipation et d'intégration sociale ? Afin de clarifier ces problématiques, mon raisonnement se structure en quatre articulations. Je procède d'abord à un cadrage théorique et notionnel ; je décris ensuite le contexte et la méthodologie de l'étude ; je présente par la suite les résultats obtenus de l'enquête. Enfin, je formule et évalue les atouts et les limites des langues proposées dans l'esquisse de méthodologie du plurilinguisme.

Cadrage notionnel et théorique

La présente étude revêt un caractère pluridisciplinaire. Elle s'inspire particulièrement de l'épistémologie de la didactique des langues, des politiques linguistiques, de la décentralisation et du développement endogène. Cette pluridisciplinarité requiert une clarification des concepts utilisés ici.

La décentralisation et le développement local

La décentralisation et le développement local, deux approches de gestion de la collectivité, entretiennent une relation complexe. La décentralisation est un mode distributif de compétences centrales aux périphéries de l'État. Elle renvoie au processus engageant un transfert de compétences politiques, administratives et financières ; de responsabilités d'un niveau étatique central à un niveau local (Demante et Tyminsky 2008). La décentralisation se distingue donc de la déconcentration qui est le transfert de responsabilités du gouvernement central à des agents ou des organismes représentatifs de l'État. La décentralisation vise l'autonomie des collectivités en vue d'une approche endogène du développement ; alors que la déconcentration a pour la finalité le rapprochement des citoyen-ne-s des services fournis par l'État central ; et l'efficacité de l'action publique.

La décentralisation postule que les populations locales sont mieux à même que l'État pour connaître leurs besoins et par conséquent d'y apporter des réponses adéquates. Il convient donc de leur conférer les triples compétences nécessaires précitées. Au Cameroun, la loi portant Code des collectivités territoriales décentralisées apparaît comme une réponse à la crise politique dans les régions anglophones et aux mouvements de revendications manifestes à travers les memoranda. Toutefois, les expériences antérieures de décentralisation dans certains pays africains[3] révèlent de résultats mitigés : faible participation des populations locales, absence d'information, disparités dans la représentation des catégories sociales (Demante et Tyminsky 2008).

Dans le processus de décentralisation, la participation communautaire est la pierre angulaire du développement local. La notion de développement local tire son origine en France (Deberre 2007) ; elle désigne un mode de gestion participatif à la base des forces qui composent une communauté. Le développement local est un processus dynamique dans lequel les acteurs sociaux (la société civile, les élu-e-s, les citoyen-ne-s) s'organisent et s'engagent dans des programmes sociaux liés à leur émancipation. Le développement local se fonde ainsi sur un ensemble de paramètres tels que la gouvernance locale, la

[3] Burundi, Benin, Mali et Ouganda.

réappropriation de l'espace collectif par les citoyen-ne-s, l'auto-analyse des besoins, la prise en compte des besoins individuels et collectifs, la construction d'une plateforme tripartite[4] et la participation des populations. Les trois derniers facteurs appellent des enjeux linguistiques et communicatifs ; car les élu-e-s sont appelé-e-s à dialoguer avec les composantes sociales dans le cadre d'une démocratie participative. En outre, « si le développement local est fondé sur la participation et le consensus, la décentralisation en revanche contient l'expression d'un droit de substitution légitime ; c'est la différence fondamentale entre la décentralisation, comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale. C'est la différence fondamentale entre la décentralisation comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale ». (Deberre 2007, 46).

Les modèles linguistiques du développement

Étudier les liens entre le plurilinguisme et le développement local requiert aussi d'examiner les modèles linguistiques du développement. La question du rapport entre la langue et le développement, posée depuis les années 1950, est au centre des préoccupations éducatives etdes politiques linguistiques contemporaines (Adama et Glanz 2010 ; ADEA 2010 ; Conseil de l'Europe 2001).La pertinence du problème justifie l'intérêt croissant porté sur l'apprentissage des langues étrangères, l'alphabétisation des adultes et la promotion du plurilinguisme (Abolou 2006 ; 2008).

L'apprentissage des langues étrangères gagne de l'importance, stimulé par les enjeux d'intégration, de mondialisation et de mobilité internationale. Dans le monde professionnel, le polyglottisme est un atout, en tant de facteur d'intégration, de mobilité professionnelle. Dans le domaine éducatif, l'apprentissage des langues étrangères est devenu une priorité eu égards à l'importance accordée aujourd'hui et demain à la maîtrise des langues (Avodo Avodo 2018, 5).

La réflexion sur le paradigme langue et développement a donné lieu à des modèles linguistiques de développement : le modèle de la « Langue source de développement » (LSD), celui de la « Langue cible de

[4] Les élu-e-s, les populations et les partenaires.

développement » (LCD) et « le modèle de l'interface » LSD/LCD (Abolou 2008, 26).

Le modèle LSD repose sur l'utilisation des langues étrangères comme fondements du développement. Les langues étrangères sont adoptées comme langues d'interaction sociale, de communication, d'ouverture au monde ; comme moyens d'accès à l'altérité, à la culture de l'universel. Le modèle LSD admet que les langues étrangères sont émancipatrices car sources d'enrichissement ; donc de développement. Le modèle impose la traduction comme voie centrale du passage de la langue locale ou maternelle vers la langue seconde. Le schéma ci-après illustre ce processus.

Schéma 1 : Le modèle Langue source de développement. Source : Abolou (2008, 26)

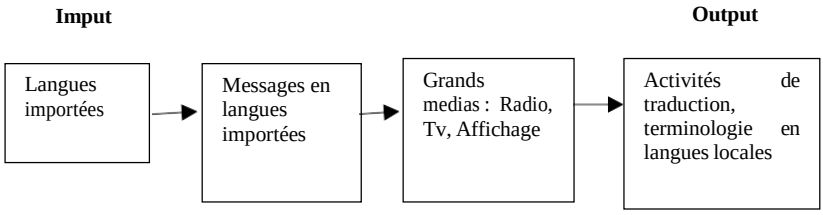

Le primat des langues importées sur les locales a pour corollaires la non prise en compte des ressources endogènes. Le développement est pensé dans cette modèle comme un paradigme essentiellement extraverti : seules les langues étrangères peuvent faciliter l'accès aux connaissances.

Le modèle Langue Cible du Développement (LCD) accorde la priorité aux langues endogènes. Le recours aux langues locales favorise une meilleure participation communautaire, et partant une communication sociale plus optimale ; puisque les populations locales s'expriment dans cette langue. Les projets et les initiatives de développement sont pensés en langues locales afin de susciter l'intérêt et la participation de la communauté. La valorisation de la langue endogène permet par ailleurs l'intégration des savoirs et savoir-faire locaux. Sur le plan communicatif,

la part belle est faite aux medias traditionnels : griots, arbre à palabre, tambours. (Abolou 2008).

Schéma 2 : Le modèle Langue cible de développement. Source : Abolou (2008, 27).

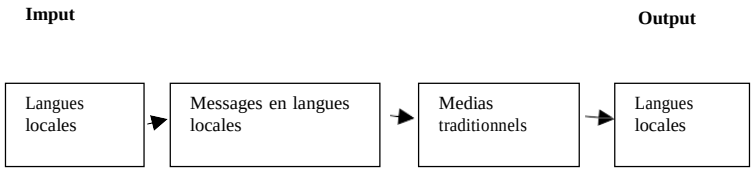

Le modèle LCD définit une approche autarcique du développement. Or, à l'ère de la mondialisation, de l'expansion des monstres du néolibéralisme, de l'économie des marchés et de la libre circulation de biens et des personnes, envisager un développement essentiellement autarcique est suicidaire. Les idéologies telles que le protectionnisme et le nationalisme ne font plus recette auprès de l'opinion internationale.La société actuelle impose une logique d'ouverture ; toutefois pour s'ouvrir il faut être préalablement enraciné.

Le troisième modèle, dit de l'interface, est une approche intégrée LCD/LCD. Ce modèle reconnaît le rôle des langues étrangères et locales en vue d'un développement équilibré. Les langues, qu'elles soient importées ou locales, regorgent des ressources indispensables au développement. L'interface LSD/LCD rompt la dichotomie local-étranger et repose sur une rétroaction, une approche convergente les langues.

Schéma 3 : Le modèle de l'interface. Source : Abolou (2008, 27)

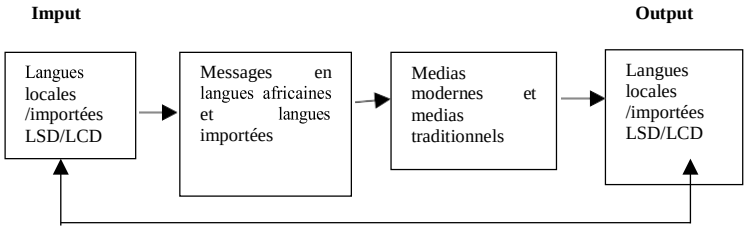

Les langues sont au cœur du développement de l'Afrique. Longtemps leur place a été ignorée, dédaignée, au nom d'une approche occidentalo-centrée du développement. Le développement a de ce fait été un vaste projet paternaliste : les pays du Nord voulant assurer l'essor de ceux du Sud, avec leurs moyens techniques, leurs connaissances, leurs savoir-faire et leurs langues. Dans cette approche, l'État central œuvre à force de décisions, de projets et d'aides à la survie des populations locales. La faillite incontestable du modèle impose un changement de paradigme. Aujourd'hui, l'Afrique a besoin d'investir dans ses langues, comme facilitatrices de l'essor économique et culturel. Les langues, en tant qu'éléments culturels d'un peuple, d'une communauté, constituent des ressources basiques du « soft power » (Nye 2004), entendu comme le pouvoir doux, d'attraction, d'adhésion. Les politiques linguistiques locales devraient militer en faveur de leur apprentissage et leur pratique comme moyen d'adhésion des partenaires sociaux aux plans et projets d'émancipation.

Les modèles camerounais d'intégration linguistique

La promotion des langues nationales au Cameroun a été l'objet de débats, dans les cercles politiques et les structures de recherche, donnant lieu à des hypothèses d'intégration linguistique : le trilinguisme, le quadrilinguisme et le modèle des trajectoires. Le trilinguisme (Tadadjeu 1984) suggère la possibilité pour tout Camerounais de communiquer oralement et par écrit dans trois langues : une langue camerounaise (et de préférence sa langue maternelle), une langue véhiculaire camerounaise et une des deux langues officielles. Le modèle repose sur deux fonctions majeures : la fonction horizontale, facilitatrice de la communication inter-ethnique entre locuteurs-trices camerounais-es ; et la fonction verticale favorisant l'intégration dans la communauté d'origine ; et la participation au développement socioculturel de la communauté. Le trilinguisme extensif assume de fait trois principales fonctions consécutives : l'enracinement culturel, l'ouverture et la flexibilité.

Le modèle quadrilingue (Tabi Manga 1999 ; 2000, Assoumou 2007 ; 2010) fondé sur trois principes : le multilinguisme, l'unité nationale et l'intégration régionale ou sous-régionale, prend en compte les enjeux liés à l'intégration, au patriotisme et à la conscience citoyenne. Selon

Tabi Manga, « L'unité des esprits et des cœurs par la culture et le partage des langues endogènes prépare à une authentique conscience citoyenne […] consolidée par la tolérance, le sentiment de solidarité et d'appartenance à une communauté national ». (Tabi Manga 2000, 13). L'hypothèse méthodologique préconise l'utilisation de quatre langues : la langue maternelle africaine, une langue véhiculaire africaine comme facteur d'intégration régionale ou sous-régionale et les deux langues officielles pour l'intégration nationale et l'ouverture au monde. Proche de l'hypothèse quadrilingue décrite supra, le modèle des trajectoires (Bidjaa Kody 2012) recommande l'utilisation de quatre langues : la langue maternelle, une seconde langue camerounaise d'ouverture ou une langue étrangère, et les deux langues officielles. Ces modèles d'intégration linguistique, dont l'intérêt et la pertinence sont avérés, sont formalisés dans le cadre de la promotion des langues nationales via l'enseignement. Ils se fondent sur une approche holistique, inspirée de la situation sociolinguistique Camerounaise. Leur application dans le cadre de la décentralisation appelle une prise en compte des spécificités linguistique locales.

Approche contextuelle et méthodologique

La situation sociolinguistique du Cameroun

Le Cameroun est pourvu d'une diversité linguistique et culturelle importante. La classification de Greenberg (1963) établit trois des quatre grandes familles linguistiques africaines sur ce territoire. Les statistiques de la Société Internationale de Linguistique (SIL) et certains instituts de recherche[5] estiment à 248 le nombre des langues camerounaises (Bitjaa Kody 2001, 1) ; auxquelles il faut intégrer l'anglais et le français, les langues étrangères, et leurs variantes hybrides (le camfranglais et le pidgin-english). Selon la classification de Greenberg et Guthrie, revisitée par les conclusions du Colloque de Viviers sur l'expansion bantoue, les langues camerounaises se répartissent en 9 zones linguistiques ayant en leur sein des variantes apparentées (Tabi Manga 2000, 72). Ces langues, outils de communication et d'interaction sociale, ne jouissent pas du même parcours historique, ni du même

[5] L'Association nationale des comités de langues camerounaises (ANACLAC) et le Département de linguistique et des langues africaines de l'Université de Yaoundé 1.

rayonnement, encore moins de la même importance sociale (Wamba et Noumssi 2003 ; Nzesse 2003)

Les langues officielles, d'abord. Héritages de la colonisation, l'anglais et le français sont, conformément à la Constitution de 1996, les langues officielles du Cameroun. Le bilinguisme officiel anglais - français, fondement de l'homogénéisation de la nation, repose sur deux nécessités politiques : l'unité et l'intégration nationale. En tant que langues officielles, l'anglais et le français sont media de la communication officielle de la République : actes juridiques, décrets, arrêtés, communications académiques et toutes les autres, correspondances administratives. Si juridiquement, le principe de parité entre les deux langues est admis (Art 1 alinéa 3 de la Constitution) ; il demeure toutefois une inégale répartition géolinguistique : le français étant dominant dans huit des dix régions.

La disparité entre les deux langues a des corollaires sur les pratiques linguistiques. La crise politique, initiée dans les régions anglophones depuis 2016, traduit l'échec du bilinguisme comme socle de l'unité et de l'intégration nationale. Le retour au fédéralisme, souhaité par certains leaders politiques anglophones, représente une menace au principe de l'État-Nation. Aujourd'hui, la vision politique de l'État s'oriente vers le multiculturalisme, avec la création en janvier 2017 d'une Commission nationale en charge de la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

Les langues nationales, ensuite. La notion de langues camerounaises réfère aux langues endogènes inscrites depuis des siècles dans le patrimoine culturel du Cameroun. Les langues camerounaises se répartissent dans trois des quatre grandes familles linguistiques africaines (afro-asiatique, la famille nilo-saharienne, la famille niger-kordofan) ; la famille khoi-san n'étant pas présente au Cameroun (Biloa 2004). Les langues camerounaises ne jouissent pas encore d'un statut officiel bien que certaines soient inscrites dans les programmes éducatifs. Elles demeurent limitées à des usages familiaux, commerciaux, et dans les radios communautaires.

Les langues hybrides, enfin. Elles renvoient contextuellement au camfranglais et au pidgin-english. Ces langues, dérivées de la

cohabitation respective du français et de l'anglais avec les langues africaines, se caractérisent par une hybridation lexicale et morphosyntaxique, (Queffelec 2007) fruit des contacts plurilingues. Au plan sociolinguistique, elles assument aujourd'hui des fonctions véhiculaires et vernaculaires dans les régions anglophones et francophones.

Le paysage linguistique *in situ*

Le département de la Haute-Sanaga, situé dans la région du Centre, est marqué par une hétérogénéité linguistique importante à l'image du Cameroun. Les langues parlées dans cette aire géographique appartiennent au continuum linguistique Bəti-Búlu-Faŋ, encore connu sous la dénomination « groupe pahouin » (Alexandre et Binet 1958, 4), coté A70. Le groupe linguistique pahouin, dans sa partie camerounaise, couvre les régions du Centre et du Sud. Il se caractérise par une unicité linguistique. D'où la notion de continuum linguistique. Ombolo observe à juste titre que :

> Les parlers fang, beti et bulu constituent à vrai dire une seule et même langue ; comme l'ont fait remarquer tous les linguistes, les différences entre eux tiennent à de légères spécificités de vocabulaire, mais surtout à la prononciation ; la syntaxe est pratiquement identique d'un dialecte à l'autre, et les différences grammaticales sont négligeables. De la sorte, l'intercommunication entre Fang, Beti et Bulu n'a jamais posé de problème (Ombolo1986, 45).

Selon Guthrie (1953), au moins trois langues différentes dominent le département de la Haute-Sanaga : le groupe Mvələ (A72b), le Bäkdja (A72c) et le Bamvələ (A73). Cette classification s'inspire de l'ethnonymie administrative et ne rend pas explicitement compte de l'extrême complexité de la situation linguistique (Monteillet 2001). Au plan géolinguistique, l'aire linguistique bamvələ est dominée par le dialecte eki parlé par les tribus Yəbekába-Bädjia, et des Bamvələ vers les villes de Minta. Il côtoie le dialecte mániog ou niog prédominant dans les zones rurales de Nsem et Bibey. De fait, les parlers du groupe bamvələ se rapprochent des parlers bobilis (de la région de Belabo) et se distingue foncièrement de l'ewondo avec lequel ils font partie du

groupe pahouin. La partie australe est marquée par les dialectes yesum dans les arrondissements de Nkoteng et de Lembé-Yezum. La rive du fleuve Sanaga est dominée par les parlers vute et mbanjo prépondérants dans la ville de Mbandjock et le groupement de Ndjoré.

Le terrain d'étude

Le département de la Haute-Sanaga est composé de 7 arrondissements couvrant une superficie de 11854 km². Il a pour chef chef-lieu la ville de Nanga-Eboko. Le terrain d'étude retenu est constitué de quatre communes de ce territoire : Nanga-Eboko, Nkoteng, Mbandjock et Minta. Les informations contenues dans les descriptions sommaires de chacune des communes sont fournies par les Plans Communaux de Développement (PCD).

La commune de Nanga-Eboko a une population estimée à 44 924 habitants, repartie sur une superficie de 7000 km². Les populations autochtones et allogènes qui la composent sont les Bamvələ (45%), Bägdja; (30%), les Babouté (13%), les Nyángvock (6%), les Yezum (5%), Bävək (4%) et les halogènes (1%.) constitués des Hausa, Fulbé, Bamiléké, Eton, Bassas et Ewondo[6]. La ville est cosmopolite de par sa position centrale comme chef-lieu de département.

Les communes de Nkoteng et Mbandjock obéissent aux mêmes caractéristiques socioculturelles. Villes industrielles, elles brassent une hétérogénéité culturelle attirée par le développement de l'agro-industrie de la canne à sucre. La commune de Nkoteng est limitée au Nord par la ville de Nanga-Eboko, au Sud par la ville de Bandjock ; à l'Est par la localité de Lembé-Yesoum et à l'Ouest par le fleuve Sanaga. C'est une ville industrielle, cosmopolite de par l'implantation de l'industrie sucrière. Les dialectes autochtones de la zone sont le Bädja, le Yekábá, le vute et le Bävək. Les populations allogènes les plus importantes sont composées des Ewondo, des Tupuri, des Moundang, des Bamilékés, des Hausa et Fulbe.

La commune de Bandjock est située au Sud de Nkoteng. Sa population autochtone est essentiellement composée des Babouté dont la langue

[6] Statistiques du Plan communal de développement de Nanga-Eboko.

maternelle est le vuté. L'attractivité de l'industrie sucrière dans la localité a drainé une diversité d'halogènes issus des environs (les Bädja, les Mvələ,), d'autres régions du Cameroun (les Tupuri, les Guisga, les Massa, les Mousgoum, les Bamilekés) voire de l'étranger (les Ivoiriens, les Sénégalais, les Mauritaniens...).

La commune de Minta, localisée dans la partie orientale du département, est étalée sur une superficie de 4 000 Km². Sur le plan ethnique, on distingue les Bamvələ (75%) la principale ethnie autochtone. Les Bamvələ cohabitent avec d'autres catégories étrangères : les Baboutés, les Bävək, les pygmées, les bamiléké et les nordistes.

De manière holistique, l'offre socio-économique du département est diversifiée. Elle inclut l'économie de base (l'agriculture, l'élevage, le commerce et la transformation des produits de base, les prestations de services...), l'économie non basique (les établissements hôteliers, la microfinance, les structures de formation professionnelle…) et une économie industrielle, avec le développement du complexe agro-industriel de la Sosucam dans les villes de Mbandjock et Nkoteng ; et l'exploitation forestière dans les communes de Bibey, Nsem, Minta et Lembe-Yesum.

La collecte des données et méthodes

Les données exploitées pour cette étude ont été collectées à par voie de questionnaires et d'entretiens individuels avec les élu-e-s locaux/locales (maires et conseillers municipaux) et les usager-e-s rencontré-e-s dans les services communaux. L'enquête a été effectuée de février à mars 2020, par deux étudiants en langues que j'ai sollicités, et qui sont originaires de la localité. Un questionnaire sociolinguistique a été administré dans le but de collecter des informations nécessaires à l'interprétation des données linguistiques. Quant au guide d'entretien, il portait sur la place des langues dans l'administration communale. Les enquêté-e-s étaient appelé-e-s à se prononcer sur : (1) leur connaissance de la loi portant code des collectivités territoriales décentralisées ; (2) les langues camerounaises parlées dans la collectivité ; (2) les langues parlées par l'informateur ; (3) les langues utilisées dans les services communaux et les administrations locales ; (4) les langues susceptibles

d'être utilisées dans l'administration communale ; (5) les langues que l'enquêté-e aimerait apprendre.

Graphe 1 : Bilan des informateurs par commune. Source : enquête de terrain, février 2020.

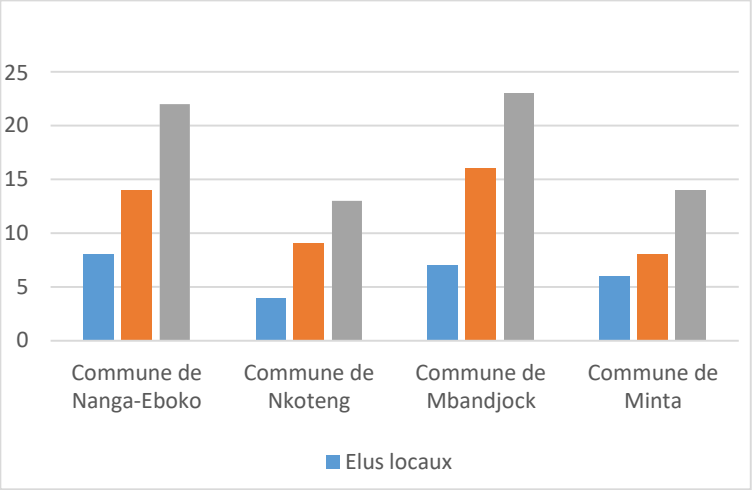

En outre, l'échantillon se compose de 72 enquêté-e-s : 47 usager-e-s et 25 élu-e-s. Les profils des informateurs-trices sont diversifiés. Certain-e- s ont un niveau scolaire équivalent au Baccalauréat (30%), d'autres n'ont pas achevé avec succès leur cycle secondaire (48%), primaire (14%). Très peu bénéficient d'un niveau d'éducation supérieure (8%). La population de l'échantillon d'étude se répartit dans les catégories socioprofessionnelles ci-après : les fonctionnaires, les employé-e-s du secteur privé, les travailleur-e-s autonomes, les jeunes sans emploi, les femmes au foyer, les personnes exerçant dans l'informel et l'agriculture.

Les données recueillies ont été analysées selon l'approche qualitative et quantitative. Le choix d'une démarche combinée de ces deux approches a été motivé par mon souci d'enrichir la compréhension et l'interprétation des données recueillies.

Résultats

Les représentations des politiques linguistiques locales

La loi portant code des collectivités territoriales décentralisées octroie dans le cadre du transfert de compétences la gestion des politiques linguistiques locales aux collectivités. Cette disposition légale pour être opérationnelle requiert une meilleure compréhension et de l'expertise de la part des représentants du peuple. Une exigence d'appropriation s'impose donc à un double niveau : celui des élu-e-s et du peuple. À ce titre :

La population locale doit s'approprier la reforme pour veiller à ce que l'esprit de la décentralisation soit respecté, que les dispositions juridiques formelles reflètent ses préoccupations et les réalités dans lesquelles elle vit et que ces dernières soient appliquées. Pour y parvenir de façon efficace, la population doit acquérir un certain nombre de compétences et d'aptitude, en particulier une bonne compréhension des textes relatifs à la décentralisation. Les citoyens doivent avoir une meilleure compréhension des enjeux et de la manière dont ils peuvent participer et intervenir efficacement au niveau local dans le processus de prise de décisions qui affecte leur vie et leurs moyens d'existence. (Demante et Tyminsky 2008, 36).

Selon les données de notre enquête, 98% des élu-e-s attestent n'avoir pas une connaissance de cette disposition qui leur confère la gestion des politiques linguistiques. Par contre, ils évoquent très sommairement les autres domaines de compétences tels que l'aménagement du territoire, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, soutien à l'éducation, développement des activités économiques. La connaissance approximative de la loi tient de deux raisons : d'une part la loi est récente donc pas encore assez vulgarisée ; d'autre part le texte qui la régit est jugé prolixe (123 pages) et complexe (6 livres, titres, chapitres, sous-section, 501 articles, etc).

En matière de politique linguistique, 90% des élu-e-s sont dépourvu-e-s d'une compétence de base pour initier et conduire un programme de promotion des langues nationales, et de la culture (organisation de journées culturelles, des manifestations culturelles traditionnelles, des concours littéraires et artistiques). En revanche 85% souhaiteraient

bénéficier d'une expertise en vue de faciliter une prise de décision adéquate en rapport avec les dispositions légales. C'est dire les élu-e-s doivent être formé-e-s aux enjeux défis de la décentralisation pour plus d'efficacité.

Toujours selon les résultats, les langues pouvant servir comme medium de communication recueillent les proportions suivantes : 41% des enquêté-e-s militent en faveur de l'emploi exclusif d'une langue endogène ; tandis que 35% optent pour un usage conjoint langue officielle-langue locale. L'utilisation d'une langue officielle, en l'occurrence le français recueille 24% d'adhésion ; en revanche aucun-e enquêté-e n'est favorable à l'usage d'une autre langue de la région ne relevant pas du département (0%).

Dans le répertoire des langues locales en présence, 60% des enquêté-e-s sont en faveur du bamvələ, 15% choisissent le bädjaa, 10% pour le yesum et 5% pour les autres langues minoritaires. Ces résultats imposent les analyses ci-après :

La langue bamvele apparaît donc comme la seconde langue véhiculaire de la localité à côté du français déjà implanté par l'État. On observe naturellement un tandem français-bamvele qui émerge. Ce classement révèle par ailleurs un risque de repli identitaire sous-jacent, manifeste par le rejet absolu d'une langue camerounaise non originaire du département. Cette attitude pourrait fragiliser la cohésion sociale, et partant l'idéal politique de l'unité et l'intégration nationale. Ces lectures méritent toutefois d'être atténuées car l'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble de la population.

Les arguments qui justifient le primat les langues locales sont triples. Selon le premier argument, les langues locales, en particulier, le bamvələ est utilisé concomitamment par les élu-e-s et les usager-e-s des services communaux et administratifs. C'est dire que sa vehicularité est évidente, par voie de fait, il convient de « l'officialiser ». Le deuxième argument porte sur les expériences antérieures. Les langues locales ont jadis servi comme media de communication en vue de promouvoir la participation communautaire. Leur proportion dans les radios locales (Odama FM et Radio Nanga) était d'environ à 60%. Par le biais des medias classiques, elles revêtent un potentiel dans la mobilisation des

populations et facilitent la participation communautaire. Le troisième argument traite de la fonction facilitatrice des langues endogènes. 80% de la population d'étude pense que les langues locales rapprocheront les citoyens de leurs élu-e-s et favoriseront une meilleure participation au débat citoyen, bien qu'il n'existe pas des textes écrits dans ces langues dans les administrations.

Le choix en faveur du français repose sur son statut juridique incontestable comme langue étatique. Le français, la langue officielle dominante dans la localité, assume une fonction véhiculaire entre les différentes composantes socioculturelles. Il sert parfois de moyen d'intercompréhension aussi entre les autochtones.

Rapports de force entre les langues en présence

Le recul des langues officielles

Le français et l'anglais, en dépit de leur statut de langues officielles, ne bénéficient pas du même prestige social. Comparativement au français, l'anglais occupe une place quasi inexistante dans les échanges conversationnels au quotidien. Cette langue n'est presque pas utilisée dans les services communaux : ses rares locuteurs natifs, voire ceux/celles qui la maîtrisent sont contraint-e-s de s'exprimer en français pour solliciter un service au sein de la commune ou d'un autre service public. Cet indicateur traduit la difficulté de l'anglais à s'implanter en milieu majoritairement francophone, en dépit d'un seuil de scolarisation louable dans la localité.

La langue française se présente comme une langue incontournable dans les administrations publiques, les instances juridiques et dans les échanges formels. En tant que langue officielle, elle est utilisée dans les documents officiels, les situations de communication faisant intervenir des locuteurs-trices issu-e-s de langues différentes. Son usage est fréquent chez les lettrés formels ayant suivi une formation de niveau primaire, secondaire ou supérieur, et les moins lettrés ayant acquis la langue de manière informelle. En revanche dans les familles, le français est supplanté par les langues locales ; et même concurrencé par les mêmes langues au sein des les administrations locales.

D'un point de vue sociolinguistique, la cohabitation entre le français et les langues locales est l'origine de l'appropriation élevée, manifeste à travers les phénomènes d'interférences linguistiques, d'interlangue. Ce recul du français converge avec les études camerounaises dans le domaine (Mendo Zé 1992 ; Onguene 1999 ; Nzesse 2003). De fait, l'imposition du français comme langue et discipline scolaire ne garantit pas systématiquement le rayonnement de cette langue. On estime que 10 à 15% de locuteurs francophones africains parlent couramment cette langue, selon la norme. Cette dichotomie est source de tension entre le système éducatif, jugé trop puriste et normatif, et l'environnement social pétri d'une variété linguistique exceptionnelle, résultante de l'appropriation et de la créativité langagière.

Pour conclure, je dirai que nonobstant une scolarisation appréciable dans les quatre communes (1 université, 11 lycées, 09 CES, 7 CETIC, 3 collèges privés, 03 SAR/SM et 124 écoles primaires publiques), les langues officielles connaissent une faible percée dans l'échiquier linguistique : absence de manuel d'apprentissage, faible maîtrise de la lecture et de l'écriture, et surtout prééminence des langues locales.

La prédominance des langues locales

Les quatre communes d'étude sont situées dans une zone rurale ; donc linguistiquement dominée par les langues maternelles. Les langues dont la prégnance est forte (99% des autochtones) phagocytent les langues officielles et étrangères, les reléguant à des usages restreints ou circonstanciels. La langue prédominante dans la localité est le bamvəle. Son importance sociale est tributaire d'une part à son poids démographique de locuteurs (65% de la population globale dans les quatre communes); d'autre part sa véhicularité, son potentiel à servir comme interface d'intercompréhension dans le département. En dépit de cette centralité, le bamvəle comme la plupart de ses langues sœurs n'est pas doté d'un système d'écriture conventionnelle. Il n'existe pas de véritable description linguistique complète. Elle souffre donc d'un manque d'épistémologie.

La prédominance des langues endogènes est liée au facteur identitaire. En effet, les populations autochtones s'identifient à leurs langues maternelles, et donc aux valeurs culturelles y attachées. La langue sert

parfois marqueur de l'identité, de l'origine socio-ethnique. Les langues locales dominent dans la vie quotidienne : des échanges commerciaux, des évènements circonstanciels (mariages, deuils, funérailles etc.). Le cadre par excellence de leur transmission intergénérationnelle est la famille. Leur prédominance est par ailleurs observable dans les marchés et les échanges conversationnels. Selon Andbo, « le marché est le lieude rencontre entre des personnes qui ne se connaissent pas et qui peuvent avoir différentes L1. Lors d´une transaction commerciale au marché, la communication est nécessaire. Le marché est donc un bonrévélateur de la vehicularité des différentes langues en présence » (Andbo 2011, 55). En somme, le plurilinguisme ambiant dans la région crée une tension linguistique. En effet, la domination des langues locales, couplée à la minorisation des langues officielles, aboutit à unetendance vers le monolinguisme.

Proposition d'une modèle d'intégration linguistique

Pour faciliter une meilleure participation communautaire au développement, je préconise, pour ce cas d'étude, le modèle dit gravitationnel et intégré. Le modèle tire profit de l'approche gravitationnel (Calvet 1999) et des paradigmes majeurs de la politique linguistique au Cameroun. Je présente dans ci-dessous les principes fondateurs et la description du modèle.

Les principes du modèle gravitationnel et intégré

Le modèle gravitationnel et intégré est une convergence linguistique adossée au double paradigme de l'enracinement culturel et de l'ouverture ; et du renforcement de l'idéologie de l'unité et de l'intégration nationale, régionale et locale à travers le bilinguisme. Parmi les principes fondateurs du modèle, il convient de relever la nécessité de :

- reconnaître l'importance et la centralité des langues officielles comme langues de grande communication, des langues véhiculaires qui favorisent l'intercompréhension entre des locuteurs-trices ou communautés ayant des dialectes ou variétés différentes. Ledit principe assure la cohérence politique entre les dispositions légales telles que définies par la Constitution, la Loi d'orientation de l'éducation (1998) et la Charte de la culture (1996).

- admettre l'importance des langues véhiculaires régionales comme systèmes linguistiques auxiliaires répondant à des besoins d'intégration régionale, de facilitation du dialogue entre les différentes composantes ethniques des régions du Centre et du Sud. Ce principe favorise et renforce l'intérêt de promouvoir les langues camerounaises à fonction véhiculaire, lesquelles sont inscrites dans les programmes d'enseignement au sein de chaque région. Il contribue par ailleurs à renforcer la cohésion et l'idéal d'unité au sein de la région. Le locuteur peut utiliser cette langue ou la langue officielle pour exprimer son expérience dans une autre commune autre que la sienne.
- reconnaître l'importance d'articuler la langue véhiculaire de la localité comme facteur d'intercompréhension au sein de la communauté.
- articuler les compétences acquises en langue officielle, langue véhiculaire régionale ou locale, langue maternelle pour développer un double bilinguisme.

La description du modèle

Le qualificatif gravitationnel est compris au sens calvetien du terme. Il réfère à l'idée d'une langue officielle (le français ou l'anglais) autour de laquelle gravitent une langue locale dominante et une langue camerounaise régionale toutes à vocation véhiculaire. Le principe de l'intégration, qui vise la prise en compte de toutes les composantes sociolinguistiques, s'articule sur l'hypothèse d'un double bilinguisme : horizontal ou vertical à tous les niveaux linguistique.

Le-la locuteur-trice doit pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles, à défaut dans l'une des langues. De fait, la décentralisation n'est pas contraire aux des principes constitutionnels et juridiques qui fondent la homogénéisation de la nation. Elle est d'ailleurs appelée à renforcer la promotion du bilinguisme officiel comme gage de l'unité et de l'intégration nationale, tout en valorisant les langues locales.

Le-la locuteur-trice est appelé-e à s'exprimer dans une langue locale véhiculaire ou langue régionale véhiculaire et l'une des deux langues officielles : français-bamvələ ou, français-ewondo. Cette aptitude fonde le principe du bilinguisme vertical.

Le-la locuteur-trice est par ailleurs motivé-e à développer un bilinguisme horizontal : langue locale véhiculaire - languerégionale véhiculaire: bamvələ-ewondo. Cette alternative permettrait d'intégrer une partie de la population dont la compétence linguistique et communicative dans les langues officielles et étrangères n'est pas conséquente.

La représentation schématique de ce modèle se présente comme suit :

Schéma : Le modèle gravitationnel et intégré. Source : Enquête de terrain, mars 2020.

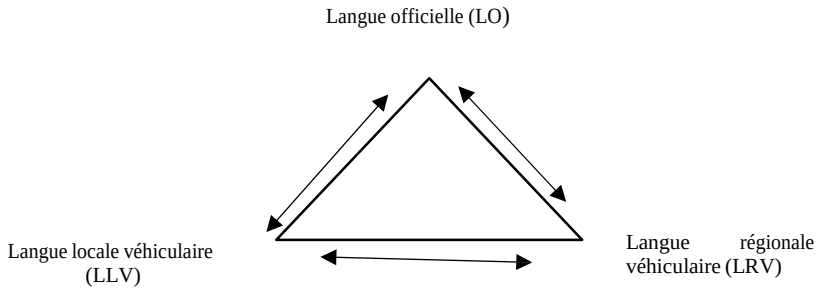

Les flèches bidirectionnelles dénotent les trois types de bilinguismes préconisés dans leur versant vertical et horizontal.

Discussion

Les avantages et les limites des langues du modèle

Le choix des langues et la façon dont elles sont utilisées dans les collectivités territoriales déterminent la participation communautaire au développement local. En effet, les langues peuvent entraver, voire faciliter la participation citoyenne, l'intégration nationale, la cohésion sociale et l'ouverture des collectivités au monde. Il devient par conséquent nécessaire d'en évaluer les forces et les limites.

Tableau 1 : Les avantages et les limites des langues. Sources : enquête de terrain, mars 2020.

	Avantages	Limites
LO1 Le français	Favorise l'ouverture de la commune à l'extérieur. Bénéficie du poids politique important en tant que langue officielle. Elle est parlée par la majorité de la population à de niveaux différenciés. Il existe des supports matériels dans cette langue.	Elle est victime d'une altération et son niveau recule. Ne favorise pas un meilleur accès à l'information pour les populations analphabètes ; donc un obstacle à l'expression des attentes des populations. Faible instruction et alphabétisation de la population dans cette langue.
LO 2 L'anglais	Favorise l'ouverture de la commune à l'extérieur, surtout au plan international. Bénéficie du poids politique conséquent en tant que langue officielle. Il existe des supports matériels dans cette langue au nom du bilinguisme officiel.	N'est quasi pas parlée dans le département. Ne favorise pas un meilleur accès à l'information pour les populations francophone, surtout les analphabètes. Il constitue un obstacle à l'expression des attentes des populations locales.

LLV le bamvələ	Elle a un poids démographique important en nombre de locuteurs. Favorise une meilleure participation communautaire des populations. Permet une plus grande accessibilité à travers les medias locaux. Elle est déjà utilisée dans les élu-e-s et la population. Meilleur outil d'expression des attentes locales. Participe à la valorisation le patrimoine immatériel de la collectivité.	Ne favorise pas l'ouverture à l'extérieur. Risque de phagocytose des langues officielles et de repli identitaire. Absences de ressources scripturales dans cette langue. Elle n'est pas transcrite ou alphabétisée. Requiert une codification et une traduction des textes pour un usage plus efficient. Elle nécessité par ailleurs un investissement pour sa valorisation.
LRV l'ewondo	Favorise l'intercompréhension avec les autres langues du continuum beti-bulu-faŋ. Favorise l'ouverture de la collectivité à l'extérieur, au plan régional. Langue dominante dans le monde ecclésiastique dans la zone. Elle bénéficie d'un système d'écriture et de supports. Son choix soutiendrait et motiverait son enseignement-apprentissage dans le sous-système éducatif francophone.	N'est quasi pas parlée dans le département sauf dans les offices religieux. Risque d'un rejet par la population par peur de perte de l'identité culturelle.

Les conditions pour une meilleure contribution des langues au développement

Les politiques linguistiques locales, à l'heure de la décentralisation, opteraient résolument en faveur du plurilinguisme. Elles doivent favoriser et encourager l'apprentissage, la pratique de plusieurs langues dont les langues officielles, les langues camerounaises à fonction véhiculaire et les langues locales. En effet, « la maîtrise de plusieurs langues est envisagée comme une liberté fondamentale, un affranchissement des barrières linguistiques. La compétence plurilingue offre ainsi à l'individu une mobilité et un accès à autrui et à sa culture. Elle apparaît dès lors comme un facteur de contact et d'intégration entre les peuples et les cultures (Avodo 2012,188). Au plan économique, les expériences des programmes éducatifs bilingues, conduits en Afrique de l'ouest, ont démontré que l'acquisition des compétences solides et le bilinguisme sont émancipateurs pour les populations paysannes (Alidou et al 2008; Iboudo 2003 cités par Adama et Glanz 2010). Une telle approche permet aux citoyen-ne-s et aux élu-e-s de participer pleinement à la gestion des affaires de la collectivité ; tout en restant ouvert à la politique linguistique de l'État central.

Ce choix politique appelle au moins trois conditions :

La première s'articule sur un travail de déconstruction des représentations sur les langues nationales. À l'heure de la mondialisation, marquée par l'expansion de nouveaux monstres linguistiques du néolibéralisme, la domination d'une langue hypercentrale (l'anglais) et des langues supercentrales (l'anglais, le français, le chinois, le hindi, etc.) (Calvet 1999), un travail de déconstruction des représentations sociales sur les langues africaines est nécessaire. La représentation sociale, concept emprunté à Jodelet (1989), se définit selon Calvet (1999, 161-162) comme « l'ensemble d'images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont des locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres ». Les représentations sociales des langues façonnent les pratiques langagières et conditionnent le rapport de forces entre les langues. Le travail de déconstruction des représentations fera des langues africaines un sujet du débat sociétal ; confortera leur place dans l'échiquier linguistique ; participera à leur valorisation comme élément du patrimoine cultuel.

La deuxième contrainte porte sur le pouvoir fédérateur des langues choisies. « Le choix des langues, leur reconnaissance et leur place dans le système d'éducation, le développement de leur potentiel expressif, ainsi que leur accessibilité au grand public ne doivent pas suivre un principe d'exclusion, mais devraient plutôt se traduire par une approche progressive, concentrique et globale. » (Adama, et Glanz. 2010, 6). Pour rendre les langues endogènes émancipatrices, les politiques linguistiques doivent être capables de fédérer, de prendre en compte toutes les composantes socioculturelles, en vue d'une participation communautaire optimale.

La troisième condition est d'ordre financier. L'une des causes de l'échec du bilinguisme officiel au Cameroun est le faible investissement dans l'ingénierie linguistique. Cela se traduit par le coût élevé de la formation en anglais ou en français dans les centres linguistiques, le prix exorbitant du manuel d'anglais au secondaire, le faible nombre de centres linguistiques pilotes sur l'étendue du territoire national. Pour faire des langues locales des facteurs de développement et d'essor social et économique pour les populations, un investissement est nécessaire. Il inclut toutes les formes de contributions visant à développer, valoriser et promouvoir les langues et cultures : financements des projets d'alphabétisation, soutien financier aux programmes de recherche en langues locales, organisation des manifestations culturelles traditionnelles, recrutement d'une expertise en matière de politiques linguistique et de gestion du patrimoine immatériel. En outre, point d'émergence pour les langues camerounaises en dehors de tout investissement.

Conclusion

Cette étude, à l'ambition exploratoire, avait pour objectif d'examiner les enjeux et perspectives des langues à l'ère de la décentralisation au Cameroun. L'enquête ethnographique, réalisée par voie de questionnaire dans les quatre communes du département de la Haute-Sanaga, a permis de mettre en relief, les défis posés par le transfert de compétences aux collectivités territoriales en matière de gestion de la culture et de promotion des langues nationales. En me fondant sur la politique linguistique générale, les enjeux de la décentralisation liés au développement local (participation communautaire, prise en compte

des ressources endogènes, ..), j'ai proposé un modèle de plurilinguisme dit gravitationnel et intégré. Ce modèle repose sur deux exigences la promotion du bilinguisme officiel et la valorisation des langues locales d'une part ; la nécessité d'un double bilinguisme horizontal et vertical, comme facteur d'enracinement culturel et d'ouverture, d'autre part. Ce modèle, qui ne constitue qu'une hypothèse méthodologique ; il nécessite une expérimentation. En conclusion, les politiques linguistiques locales à l'ère de la décentralisation devraient résolument promouvoir le plurilinguisme, comme facteur d'intégration nationale, de prise en compte des disparités sociales, d'une meilleure participation communautaire, et de facilitateurs de l'essor économique. Ce choix requiert des élus locaux un investissement financier conséquent dans l'ingénierie linguistique.

Bibliographie

Abolou, Camille Roger. 2008. *Langues africaines et développement*. Paris : Paari.

Abolou, Camille Roger. 2008. « La bouche qui mange parle : langues, développement et interculturalité en Afrique noire », *L'anthropologue africain* 15(1 et 2) : 21-38.

Abolou, Camille Roger.2006. « L'Afrique, les langues et la société de la connaissance», *Hermès* 45 : 165-172.

Adama, Ouane et Christine, Glanz. 2010. *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue*. Unesco : Publication de l'Unesco.

ADEA.2010.*Guide de politique sur l'intégration des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs*. Tunis : ADEA.

AIDEDC et PNDP. *Plan communal de développement de Nanga-Eboko*, Décembre 2015.

AIDEDC et PNDP. *Plan communal de développement de Nkoteng*, Décembre 2015.

AIDEDC et PNDP. *Plan communal de développement de Mbandjock*, Décembre 2015.

AIDEDC et PNDP. *Plan communal de développement de Minta*, Décembre 2015.

Alexandre, Pierre et Jacques Binet. 1958. *Le Groupe dit pahouin (Fang-Boulou-Beti)*. Paris : PUF.

Andbo, Emilie Joner.2011. *Français et langues africaines en milieu rural et en milieu urbain : usage et attitudes dans la région de Saint-Louis du Sénégal*. Mémoire de Master en études africaines, Université d'Oslo.

Assoumou, Jules. 2007. « Pour une intégration réussie des langues nationales dans l'éducation scolaire au Cameroun ». *African Journal of Applied Linguistics*, 5-31.

Assoumou, Jules, 2010. *Enseignement oral des langues et cultures africaines*. Yaoundé : Clé.

Avodo Avodo, Joseph. 2018. *Éléments de linguistique interactionnelle pour la didactique du français langue étrangère*. Paris : Edilivre-Aparis.

Avodo Avodo, Joseph. 2012. Le plurilinguisme comme compétence d'ancrage de la philosophie actuelle de l'éducation au Cameroun. *Arena romanistica* 11 :182-193.

BILOA, Edmond. 2004. *La langue française au Cameroun : Analyse linguistique et didactique*. Bern : Peters Lang.

Bitja'a Kody Zachée. Denis. 2001. « Émergence et survie des langues nationales au Cameroun », Yaoundé, http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm.

Calvet, Louis-Jean .1999. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette.

Calvet, Louis-Jean. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Éditions Didier.

Deberre, Jean Christophe. 2007. « Décentralisation et développement local », *Afrique contemporaine* 221 : 45 à 54. https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-45.htm

Demante, Marie-Jo et Isabelle, Tyminsky. 2008. *Décentralisation et gouvernance local en Afrique*. Paris: IRIM.

Greenberg, Joseph Harold. 1963. *The Languages of Africa*. Mouton, The Hague.

Guthrie, Malcom. 1953. *The Classification of the Bantu Languages*, London: IAI.

Jodelet, Denise. 1989. *Les représentions sociales*. Paris : PUF.

Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

Loi no 98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun.

Mendo Zé, Gervais. 1992. *Une crise dans les crises : le français en Afrique noire Méthode sociologique en linguistique*. Paris, Minuit.

Monteillet, Nicolas. 2001. « Tradition orale, utilisation des généalogies et nouvelles entités politiques, Nanga Eboko, Cameroun ». *Journal des africanistes* 7(2): 95-112. Doi : https://doi.org/10.3406/jafr.2001.1271

Moussa Zan Lonkila ; Gue Ya Edmond ; Ouédraogo Laurentine ; Sawadogo Alamissa ; Zoma Euphrasie. 2008. *Langues, décentralisation et participation communautaire au développement local : quels enjeux pour les communes rurales du Burkina Faso ?*

Onguene Essono, Louis Martin.1999. « Les statuts du français au Cameroun, essai de description des situations réelles du français au Cameroun ». Dans *Le français langue africaine*. Sous la direction Mendo Zé, Gervais p. 285-299. Paris: Publisud.

Nye, Joseph. 2004. *Soft Power. The means to Sucess in World Politics* New-Ork: PublicsAffairs.

Nzesse, Ladislas. 2003. « Le français au Cameroun. Appropriation et dialectisation : le cas de la presse écrite ». *Le français en Afrique* 19 : 110-128.

Ombolo, Jean-Pierre. 1986. *Essais sur l'Histoire, les clans et le regroupement clanique des Eton du Cameroun.* Yaoundé : Clé.

Tabi Manga, Jean. 1999. « Proposition pour un aménagement du plurilinguisme en Afrique francophone.» Dans *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Sous la direction de Gervais Mendo Zé, Gervais p 31-44. Paris : PubliSud.

Tabi Manga, Jean. 2000. *Politique linguistique du Cameroun : Essai d'aménagement linguistique*. Paris : Karthala.

Queffelec, Ambroise. 2007. Les Parlers Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne. http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/22/Queffelec.pdf

Wamba, Rudolphine et Noumssi, Gérard-Marie. 2003. « Le français au Cameroun contemporain: statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques », *Sudlangues*, 2. En ligne.

THE ROLE OF MULTILINGUALISM IN REGIONAL INTEGRATION : -THE EAST AFRICAN COMMUNITYCONTEXT

ATCHERO MILBURGA
Makerere University Business, Uganda
matcero@mubs.ac.ug

Abstract

This article argues for the need to empower the lesser-known Languages of the East African Community (EAC) for a greater functioning in the regional life of community members. It aims to critically evaluate the potential usefulness and the added value of multilingualism in regards to regional integration. The interest and motivation behind this research stems from a contextual and emerging scholarly understanding of the widely varied linguistic diversity which characterizes the EAC and its members who already routinely engage in cross border socio-cultural and economic activities. Such transactions are greatly facilitated and achieved through among other things, the ability of the actors to speak one or more of the regional languages, given that the people of the EAC practice a multiplicity of languages and cultures. The study finds that EAC needs to implement policies and practices that could promote multilingualism, mainly based on the plurality of languages with adequate space for international languages. The study adopts a descriptive approach in examining Language gap in EAC and critically reviews multilingualism in other regional integration schemes and the policies put in place to facilitate and enhance the integration processes.

***Key words**: multilingualism, regional integration, linguistic diversity, cross border, economic transactions*

Résumé

Cet article plaide en faveur de la nécessité de donner aux langues moins connues de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) les moyens de mieux fonctionner dans la vie régionale de ses membres. Il vise à évaluer de manière critique l'utilité potentielle et la valeur ajoutée du multilinguisme en matière d'intégration régionale. L'intérêt et la motivation derrière cette recherche proviennent d'une compréhension scientifique contextuelle et émergente de la diversité linguistique très variée qui caractérise la CAE et ses membres qui s'engagent déjà régulièrement dans des activités socio-culturelles et économiques transfrontalières. Ces transactions sont grandement facilitées et réalisées grâce, entre autres, à la capacité des acteurs à parler une ou plusieurs des langues régionales, étant donné que les habitants de la CAE pratiquent une multiplicité de langues et de cultures. L'étude constate que la CAE doit mettre en œuvre des politiques et des pratiques susceptibles de promouvoir le multilinguisme, principalement basées sur la pluralité des langues avec un espace adéquat pour les langues internationales. L'étude adopte une approche descriptive pour examiner le fossé linguistique dans la

CAE et examine de manière critique le multilinguisme dans d'autres schémas d'intégration régionale et les politiques mises en place pour faciliter et améliorer les processus d'intégration.

Mots clés: *multilinguisme, intégration régionale, diversité linguistique, transfrontalier, transactions économiques*

Notice biographique de l'auteure

Milburga ATCERO est Docteure en Didactiques des Langues, Cultures et Civilisations Nationales et Etrangère : Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement de l'expression orale en français sur objectif spécifique (FOS) dans le contexte ougandais.titre obtenu à la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, avril 2013. Elle s'intéresse à la recherche sur les technologies de l'information et de la communication et le développement de l'expression orale en français sur objectif spécifique dans le contexte ougandais.Elle s'interesse à la question du plurlinguisme aussi.Elle est enseignante-chercheure à Makerere University Business School.Elle est également enseignante du français langue étrangère et du français sur objectif spécifique.Elle est Maitres des Conférences et Chargée de langues.Elle est Chef du département de Loisir et gestions hospitalières à Makerere University Business School

Introduction

An overview of The East African Community (EAC) indicates that it is a regional intergovernmental organisation of six Partner States comprising the Republic of Burundi, Kenya, Rwanda, South Sudan, the United Republic of Tanzania, and the Republic of Uganda, with its headquarters in Arusha, Tanzania. According to information online (https://www.eac.int), the EAC is home to 177 million citizens (EAC Statistics for 2019), of which over 22% is urban population. As one of the fastest growing regional economic blocs in the world, the EAC is widening and deepening co-operation among the Partner States in various key spheres for their mutual benefit. These spheres include political, economic, technological, Scientific and social. The vision of EAC is to be a prosperous, competitive, secure, stable and politically

united East Africa (EA).The mission of the Community is to widen and deepen economic, technological, political, social and cultural integration in order to improve the quality of life of the people of EA through increased competitiveness, value added production, trade and investment. The Underpinning values of the EAC comprise professionalism, accountability transparency, teamwork, unity in diversity and owing allegiance to EAC Ideals. The working languages comprise of English language and Kiswahili. According to the EAC Priorities 2017 – 2021,the areas of interest include the following: consolidation of the Single Customs Territory (SCT).,Infrastructure development in the region, enhancing free movement of all factors of production across the Partner States, enhancement of regional industrial development, improvement of agricultural productivity and value addition, promotion of regional peace, security and good governance and enterprise Institutional transformation at the regional and Partner State levels. The hypothetical argument about regional integration in Sub-Saharan Africa including the EAC is that a regional integration is presumed to be for the benefit of the people of the region, who should be critical players in the affairs of regional administrations facilitated through appropriate language policy.However,it is now twenty one years since the EAC integrationprocess has been in place but, needless to say , scanty efforts have beenput in place by the partner states to consider a regional language policy, despite the fact that men and women in the EAC region have been at the forefront of cross border trade. For instance a recent action-research found out that Informal cross-border trade (ICBT) has been estimated at up to 60% of all intra-regional trade and women are said tohave composed up to 80% of all informal cross-border traders (Findings of studies in the EAC,2012). Lack of a regional language policy makes it difficult to achieve a holistic regional socio-economic development under the current EAC. This article advocates for the need to recognize the diversity of EAC languages as an asset and not asa liability to the growth of regional integration and draws the attentionof policy makers to the need for urgently considering a language policyfor the benefit of the region. The EAC can achieve its aims and objectives and priorities by promoting languages of the region for effective communication.

Background

An analysis of the historical background of the formation of the EAC shows that the necessity to come together and establish a Customs Union, a Monetary Union and ultimately a Political Federation of the East African States inspired member states. At it's inception, the other aims / objectives earmarked included sharing common social and economic services, promoting easy flow of commercial goods, promoting regional trade, providing and strengthening common social services to people of EA, promoting unity and cooperation, coordinating transport policies. Needless to say, but less attention has been paid to the need for a common Language policy at the time of the creation of the EAC. Although the existing language policy focused on English language and Kiswahili as being the official working languages, these two Languages are spoken by less than 20% of the population hence leading to communication and information gap. This therefore creates Language barrier in achieving the goals and aims of a "free movement of people, goods and services and impedes what would be a lucrative Cross-border trade among partner States. An analysis of the Ethnologue - the most authoritative online resources on the languages of the world - (2020), indicates that the EAC is a Language drapery of more than 300 indigenous and immigrant Languages, of these, more than 60 are spoken in South Sudan,65 in Uganda,128 in Tanzania,3 in Burundi,70 in Kenya and 3 in Rwanda. The practical debate here is that these countries possess common linguistic practices along border points and most probably share a common history, which, when tapped into, could result into a viable gigantic business relationship but their exclusion on the integration agenda leads to low progress in development plan. Some of these lesser-known languages are cross-border languages. According to the African Academy of Languages, cross-border languages are defined as languages common to two states and domains spanning various usages. Cross border activities are therefore very important within the EAC as well as with its neighbouring countries. The cross-border languages in the EAC include the following: Chidigo, Dholuo, Ekegusii, Kinyarwanda, Kirundi, Kuria, Masai, (Maa), Pokoot and Kiswahili. While others such as Arabic, English, French, Gujarati and Sign languages are spoken in more than one EAC member state, without necessarily being cross-

border languages. As discussed earlier, the collapse of the EAC as a result of political and ideological differences among other factors, plunged the member states into a state of array with its impact felt in the areas of decline in trade, ennemity among the EAC members, collapse of the economy, mistreatment of the population in member states, restricted movement of people and goods in EA. Since it's revival, the regional institution has taken myriad actions towards the promotion of regional peace, regional cooperation, trade, free movement of people, goods and services; creation of common currency, common taxes on trade to avoid smuggling. It could be argued that the EAC is taking significant steps towards achieving its regional integration process by taking into consideration both the socio-economic, political and cultural realities and dimensions. In the light of language policy, the 35th meeting of the EAC Council of Ministers from 30th March to 4th April 2017 at the EAC Headquarters in Arusha Tanzania adopted Kiswahili as the second official language within the region with the aim of uniting the people of the region. This indicates that for EAC to achieve the developmental goals, there is need to take into account the African Languages. Furthermore, the Secretary General of the EAC underscored in 2016, the need to be open to different languages as a regional body as the EAC expands in addition to the current languages recognised by the Treaty, that is, English and Kiswahili. The 15th Ordinary Summit of EAC Heads of States also requested the EAC Secretariat to look into the possibility of including French as a working language of the Community. This is because Languages are taken to be a crucial language of business, vehicle of people's identity and culture and neighbourhood languages.

Literature Review

The present article identifies a linguistic gap in the process of an integral regional integration process of the EAC. Although literature on the contribution of Languages to regional integration is not new, less attention has been accorded to developing an inclusive working Language policy and the lesser-known Cross-border Languages in the regional integration process of the EAC. Yet these very Languages are an asset in dealing with peace and security issues within the region. They seem to promote knowledge to operationalise epidemic mitigation

mechanisms, as evidenced in the current fight against COVID-19,HIV-Aids,malaria,Tuberculosis,etc.For instance, languages played a crucial role for developing guidelines and Standard Operating Procedures (SOPs) for vulnerable communities during pandemic fight, they helped to engage with communities and to produce information for local, national and regional needs. This pandemic has shown that languages are essential during the covid-19, more so to the vulnerable people because they (the languages) helped to communicate preventive measures that should be taken during the coronavirus disease pandemic. Many researchers have advised that policies such as 'social distancing' could become lost in translation during crises. They further argue that the rapidly changing coronavirus pandemic means governments and health authorities need to act fast. But it is also a known fact that medical advice and appeals for help are being hindered by language barriers and misinformation. Therefore, it is crucial to improve communication for vulnerable communities in the EAC through their different indigenous languages. Therefore, languages play a pivotal role on regional integration as highlighted by very many research scholars and relevant peer reviewed articles related to integration in Africa and other regions.

In a related argument, Scholars who examined Multilingualism concepts found out how language barrier impedes development in Africa (Akeem Ayofe Akinwale 2007).In line with this thinking,Chimbow (2008) argues that the exclusion of the language aspect on the integration agenda in Africa contributed to the low achievements of development agenda in Africa. In the meantime,Sanogo (2008) recommends the following solution: *"la solution réside dans la prise de conscience de la dimension économique et sociale des langues en tant que resources et moyens capable de participer à un développement harmonieux à l'échelle nationale et régionale"* (translation- The solution lies in becoming aware of the economic and social dimensions of Languages as resources and means capable for participating in harmonious development at national and regional levels).The argument which is directed against lack of a language policy within the EAC is not new. The EAC is a region where multilingualism forms part of the complex socio-cultural reality which includes its colonial heritage (Maathai, 2010). Multilingualism should therefore be promoted within the EAC as an integral part of the EAC

integration, if for nothing else, but the fact that the various languages spoken in the region are also the primary source of inaccessibility of knowledge between different parts of the EAC and the world at large (Gorter 2006). The EAC treaty recognizes English and Kiswahili as its working languages although a recent assessment by the European Union also recommended that the EAC should develop modalities of including the use of French especially when advertising for tenders within the region to provide for the Francophone Partner States. As stated by the Ambassador of France to Tanzania during the opening of a three-day seminar in 2016, "French is a language spoken in East Africa, a "neighbourhood" language, a language of business. To substantiate the latter, recently, Uganda has exported the first consignment of locally manufactured handsets including smartphones to Morocco and soon Uganda will open doors to Ivory Cost (francophone countries). It would also be prudent for the EAC to develop modalities to include Arabic when advertising for tenders within the region to provide for Arabic speaking partners.

In the same vein, the findings of a research undertaken by Olawari & Koplani (2019) indicated that the existence of a linguistic gap was a fact in West Africa, (the same is true about the EAC), however the development of multilingualism and cross-border languages have been instrumental to abating the language barriers in the sub-region. In her article entitled "languages across government", Wendy Ayres-Bennett, argues for the urgent need for a national languages policy and for a more holistic and coherent approach towards languages across Whitehall and the devolved administrations. In the case of EAC, the instrumental argument for embracing an inclusive language policy would include the need to acquire Languages of the region for promoting socio-economic development, for acquiring knowledge to operationalise epidemic mitigation mechanisms, for enabling conflict resolution, social cohesion and peace-building. In the meantime, Jordi Baltà Portolés (2015), in his article entitled "Cross-border cooperation and cultural communities in Europe", analyses how existing tools of cross-border cooperation, including Euroregions and European Groupings of Territorial Cooperation (EGTC) among others, could contribute to strengthening relations among people sharing a language or culture or identifying themselves as part of the same nation, but

which live in different EU Member States. This is true of the EAC members who live along the borders of the six member states and who engage in trans-border agriculture or commerce or cross-border jobs. A case in point of particular interest is of Women in the East African Community (EAC) region who have been at the forefront of cross – border trade both as a source of income and employment yet their experiences have not been adequately documented to advocate for improved trade conditions (Women-Informal-Cross-Border-Traders-Opportunities-and-Challenges-in-the-EAC-Action-research-2012). In addition, one of the key challenges facing the women informal cross border traders is lack of information on markets respectively (ibid) yet exchanging information across countries' customs authorities through different languages would lead to a successful cross-border trade. Finally, While examining how the language ideologies of cross-border workers might contribute to competing perspectives on societal multilingualism in Luxembourg, Julia De Bres (2014) underscored the fact that increasing presence of ``foreigners" is prompting substantial change to Luxembourg's traditionally triglossic language situation, where Luxembourgish, French and German have coexisted in public use. Similarly, in the EAC, the border languages are impacting significantly on trade transaction. Furthermore, Finex Ndhlovu (2008) argues that any discourse that overlooks the role and place of language would be incomplete because language occupies an important position in any meaningful dialogue on African development and on Africa's engagement with herself and with the wider international community. He claims that language (not only the official languages on the continent, but also and foremost, the local languages) is pivotal to our understanding of conceptions of economics, politics, democracy and human rights in Africa. Embracing a Language policy at regional level would increase the participation of the people of EAC in the affairs of the Community. As underscored by Metondji (ibid), it is difficult to conceive a "Community of people "without an appropriate strategy that will culturally integrate them and establish an effective system of communication between the elites and the majority of the people. Research has also demonstrated that multiplicity of languages are being used in cross-border exchanges despite the fact that these languages are not recognized by the EAC as official or formal working languages because the Community has not developed a viable language policy that

promotes multilingualism mainly based on the multiplicity of languages with adequate space for international languages. Multilingualism should therefore be considered to be an asset instead of being seen as a costly obstacle to development, regional building, regional unity, political integration and social cohesion.

Analysis of findings

Multilingualism and Sociolinguistics

Although all the earlier discussions and debates about languages point to the need for a deeper reflection on the sociolinguistic and socio-cultural differences between the rural and urban settings characterised by linguistic and ethnic gaps, the point to note here is that they are pivotal in providing a basis for a holistic regional integration process. As alluded to earlier, the adoption of a language policy that takes into account the lesser-known languages would facilitate the implementation of development programmes to improve the socio-economic livelihoods of partner states, to alleviate poverty and transform the society into a middle class. A typical example of the importance of Language policy is evidenced by the current global pandemic that has caused socio-economic challenges that have hit the entire world. In order to address the crisis, designing customized communication campaigns that focus on symptoms identification and providing simple hygiene and sanitation directives - while remaining particularly mindful of local language, culture and customs – have been key for trust and adoption. In the case of COVID-19, the language policy would, for example, have contributed to produce resources on COVID-19 in the numerous languages with the aim of closing the existing enormous information gap and hence saving lives of millions of people that are at stake. Ensuring that the public has access to the right information about COVID-19, a socio-economic scourge, is of critical importance to decision makers and taskforce committee members during the pandemic. Considering coronavirus and local languages, how would someone say “social distancing”,” wash your hands”, “don’t touch the soft parts of the face”,“ wear face masks”, in the lesser-known languages of the EAC yet all of us are at risk because the COVID-19 crisis doesn’t care what language people speak. According to a 2018 OECD report, wider internet access has exacerbated misinformation.

The report found that misinformation devalues expert information and can have a 'devastating' impact on public order as governments struggle to correct rumours. The control of the coronavirus, for instance, continues to be a high priority for health officials and the public in the six EAC partner states and elsewhere in the world but however, the public communications about the virus – including use of social media, the press and media and other informational materials have been majorly provided in English. This is a major concern when the six member states of the EAC are so diverse from a linguistic and a cultural perspective. It is only fair that governments of these partner states translate all public communications and information about the coronavirus into multiple languages that represent the people and communities of the EAC. It can therefore be argued that it is crucial for the indigenous communities of the EAC to receive clear information about the virus and control measures and this therefore is solely the responsibility of governments of member states to consider the diverse languages that make up the communities in the EAC. Language is the primary issue in times of crisis. What is more important than being able to communicate with its citizens in their language in order to inform them, give them instructions to follow, reassure them and remind them that all together we will overcome the pandemic? Therefore, taking into account the millions of people who speak the lesser-known languages within the EAC, the COVID-19 risk is compounded by the lack of health materials in a language they understand. In the same vein, people in the grassroots level, the vulnerable and marginalised are not well informed about the dangers of the pandemic. The argument here is that it isn't just enough to say "wash your hands" if this pandemic is to be combatted and wiped out successfully. It is therefore important for EAC to address the issue of an inclusive language policy for the interest of achieving a holistic regional integration. Multilingualism is a major asset to be promoted among the vulnerable youth and women.

Multilingualism and Socio-economics growth

The benefits that accrue from a regional integration process are multiple as listed in the earlier discussions above but lack of a language policy that considers both the working languages (in this case, English

and Kiswahili) together with the cross- border and lesser-known languages of the EAC can impact negatively on language usages for socio-economic and political growth within the region .This is most likely to affect the benefits of promoting common markets in the region and more so the informal cross border men and women traders. Yet research has shown that one of the important priorities of the EAC region is to improve women's engagement in regional cross border trade and improve on the infrastructure which would allow a much better interconnectedness between member states, partners and the neighbours. In order to achieve the latter, the EAC would have to seek for the expertise of private sector companies as well as ensure that cross-border trade activities flourish. The argument here is that the cross-border activities contribute to the stability and prosperity of the region. Apparently, there is an influx in cross-border cooperation which is gaining grounds in the EAC. The analysis of data from press and media (official and unofficial documents) indicates that in 2012 alone,300,000 cargo lorries left Mombasa Port in Kenya to other East African countries through Uganda. However, the question is how do States inthe EAC region benefit from the cooperation and what can EAC region learn from Economic Community of West African States (ECOWAS) ,Southern African Development Community (SADAC), Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) and Intergovernmental Authority on Development (IGAD)? How then, does the EAC hope to foster successful exchanges with its neighbours, partners such as COMESA,IGAD,SADC,ECOWAS,etc private investors/ companies with different linguistic background? Further still, how does EAC hope to foster relationships with International Organisations in the region and with the Francophone world and the Arab world at large if the current language policy identifies as working Languages English and Kiswahili? In a nutshell, the natural option for the EAC is to choose languages that would contribute to achieve multilingualism for a transregional and transnational and intra-regional communication and for responding to the needs of globalization. These languages would comprise English, Kiswahili, French and Arabic because they are Languages used by the member states and by some of the immediate neighbours and partners. Our hypothesis is that it would be desirable for every member state to speak at least the 4 unifying Languages to enable a productive and smooth interaction within the

region. There is need for the EAC to equally realize that a Community of states exists only thanks to a community of people (Metondji,2015) and hence the need to include the Language aspects among its pillar aims and objectives. This article therefore argues for the development of a language policy that enables the ability to share one or several regional languages and the ability to speak one of the continental languages during Cross-border activities. The argument here is that a language policy would enable members of the EAC to connect with trusted business and technology experts from around the region. Member states would access industry trends and insights to keep ahead of the market. For instance, the new Chips Factory in Kisoro -Uganda, would export chips to Rwanda, Burundi, DRCongo and Tanzania and this would create jobs for the population living near border points. Like the case in Luxembourg, the workers with different linguistic background would converge at the chips factory and work using English and Kiswahili but they would market the company products in local languages of the population living across the borders. Local languages would contribute to an exclusive Leverage of export of the products, offer of raw materials, job offers to EAC's youth and women and help the latter create solutions for their business today and for the future.

Conclusion

The members of the East African Community should adopt a quadruple Language formula in which the dominant official languages (English in Uganda, Kenya, Tanzania, Rwanda, French in Burundi, Arabic in Southern Sudan and Kiswahili) be taught in educational institutions (primary, Secondary Schools and Tertiary institutions). Such a policy is aimed at accommodating diverse imperatives, such as providing access to education to everyone regardless of their mother tongues, developing regional identity through competence in a common language, and tapping into transregional socio-economic and political resources through English, French, Kiswahili and Arabic.However, this well intentioned policy could easily generate other tensions. There are inadequate resources for teaching all the four languages in all the member states of the EAC and at all social levels. However, English language has been the dominant working Language

for decades thereby upsetting the multilingual balance. The EAC therefore needs to implement policies and practices that could promote multilingualism, mainly based on the plurality of languages with adequate space for international languages.

References bibliographiques

Ammon, U. 2006. Language conflicts in the European Union: On finding a politically acceptable and practicable solution for EU institutions that satisfies diverging interests. International Journal of Applied Linguistics, 16(3): 319–338.

Andersen, H. and Rasmussen, E.S. 2004. The role of language skills in corporate communication. Corporate Communications: An International Journal, 9(3): 231–242.

Batibo, H. (2005): Language decline and death in Africa: causes, consequences, and challenges. Books google.

Brock-Utne, B. and Holmarsdottir, H.B. 2004. Language policies and practices in Tanzania and South Africa: Problems and challenges. International Journal of Educational Development, 24: 67–83.

Chumbow,Bevan Sammy. 2009. " Linguistic Diversity, Pluralism and National Development in Africa.", African Development.(ed) Council for the Development of Social Science Research in Africa,34/1,20-45

Di Carlo ,P. Good, J, Diba R-O. 2019. Multilingualism in rural Africa , Oxford Research Encyclopaedia of linguistics, 2019

EAC: Protocol on the Establishment of the East African Community Common Market

EAC: East African Community Common Market: The Common Market Protocol Explained

EAC Priorities 2017 - 2021

EAC: Protocol on the Establishment of the East African Customs Union

EAC Statistics for 2019

Finex Ndhlovu. 2008. Language and African Development Nordic Journal of African Studies 17 (2), 15-15, 2008

Informal-Cross-Border-Traders-Opportunities-and-Challenges-in-the-EAC-Action-research- (2012): available at https://eassi.org/wp-content/uploads/2019/07/ consulted on 20/6/2020

Julia De Bred . 2014 : Competing language ideologies about societal Multilingualism among cross-boarder workers in Luxembourg. In International journal of the sociology of language (227),119-137,2014
Mwithiga P.M. 2015. The Challenges of Regional Integration in the East Africa Community. In: Elhiraika A.B., Mukungu A.C.K., **Nyoike W**. (eds) Regional Integration and Policy Challenges in Africa. Palgrave Macmillan, London
Overview of EAC .2019. available at https://www.eac.int/overview-of-eac/consulted on 20/6/2020
Ruben,J. Jernudd B. 2019: Can language be Planned? Sociolinguistic Theory for Developing Nations, University of Hawaii Press 2019
Sanogo Mamadou Lamine. 2008. ”Politique linguistique et Union Africaine”Langues, Cultures et Développement en Afrique.(de.) Henry Tourbeux.Paris Édition Karthala, 19-34
Tamanji Puis.”Globalization and African Languages : Regression in linguistic diversity.”, Exploration into language use in Africa (ed.) Augustin Honda.Frankfurt: Peter Lang GmbH.71-94
Whiteley,W .2017. Language use and social change : Problems of multilingualism with special reference to Eastern Africa, Routledge

L'ENSEIGNEMENT MAROCAIN : ENTRE LANGUES NATIONALES ET LANGUES ETRANGERES

Fatima Ezzahra
Université IBN Zohr, Maroc
hajjifatimaezz@hotmail.com

Résumé

La situation linguistique au Maroc est marquée par un brassage de langues nationales et de langues étrangères. Cette pluralité linguistique traduit l'hétérogénéité de sa communauté. Compte tenu de son plurilinguisme, le Maroc présente une richesse et une diversité linguistique et culturelle remarquable pour n'importe quel visiteur étranger. Une cohabitation de langues nationales et étrangères qui se manifeste au sein de plusieurs secteurs dont le secteur éducatif. Ce dernier a comme but d'offrir une qualité d'enseignement susceptible d'acquérir le développement de la société marocaine actuelle en s'ouvrant sur d'autres langues voire d'autres cultures qui ne peuvent qu'enrichir le savoir-être et le savoir-vivre des élèves marocains en contribuant, ainsi, à la fertilisation de leurs compétences linguistiques et communicationnelles.

Abstract

The linguistic situation in Morocco is marked by a brewing of not only national languages (dialects) but also foreign languages as well. This linguistic plurality translates its community's heterogeneity. Taking into consideration its plurilinguism, Morocco presents a remarkable linguistic and cultural diversity and richness to any foreign visitor. A cohabitation of national languages (dialects) and foreign ones that manifest within a lot of sector in the educational one. This latter, has one goal, which is to offer an actual Moroccan society quality by opening up to other languages and see other cultures that can only enrich the Moroccan students know how to be and know-how. Also, by contributing to the fertilization of other linguistic and communicational skills.

Notice biographique de l'auteure

Je m'appelle Fatima Ezzahra HAJJI, je suis doctorante au sein du laboratoire Langage et Société à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kénitra-Maroc et professeure vacataire. En 2018, j'ai publié un article intitulé « L'apprentissage de la langue française au Maroc à travers les médias. Cas de l'enseignement de la langue française au primaire » au sein de la revue Expériences Pédagogiques, une revue

éditée par l'ENS d'Oran. J'ai un autre article en cours de publication, dans la même revue, intitulé « De l'Université vers la vie active : comment s'effectue la transition des jeunes diplômés ?». Par ailleurs, je m'intéresse à la sociolinguistique et à l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Introduction

Le Maroc représente une richesse et une diversité linguistique et culturelle remarquable pour n'importe quel visiteur étranger. La situation linguistique au Maroc est marquée par un brassage de langues nationales et de langues étrangères. Une cohabitation linguistique qui se manifeste au sein de plusieurs secteurs dont le secteur éducatif. Se pose, de toutes ses constatations, une question primordiale : comment le système éducatif marocain appréhende-t-il l'aménagement linguistique instauré au niveau du secteur éducatif et comment l'alternance entre langues nationales et langues étrangères s'effectue-t-elle au sein des différents cours ? Afin de répondre à cette problématique, nous tenterons d'exposer (i) le paysage sociolinguistique au Maroc, (ii) la structure du système éducatif marocain, (iii) le plurilinguisme mis en œuvre au sein du secteur éducatif ainsi que l'alternance existante entre la langue officielle d'enseignement et/ou les langues enseignées et la langue quotidienne des marocain en l'occurrence l'arabe marocain et/ou l'amazighe et (iv) les apports de ce plurilinguistique, d'un point de vue éducatif, sur les compétences linguistiques et communicationnelles des élèves.

Les langues au Maroc : une cohabitation à travers deux statuts

Conformément à la répartition statutaire établie par Messaoudi (2013), le paysage linguistique marocain peut-être dépeint à travers deux statuts : les langues à statut de droit et les langues à statut de fait.

Les langues à statut de droit

Le statut de droit est un état procuré par la Constitution en vigueur qui stipule que « l'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à

la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. » (Constitution 2011, Article 5). En effet, le générique arabe réfère, communément, à trois types d'arabe qui dépendent du contexte, du domaine ou encore de l'identité du sujet parlant ; en l'occurrence l'arabe classique, l'arabe standard et l'arabe marocain.

L'adjectif classique attribue au nom arabe le caractère du sacré et du saint. Ces caractéristiques sont principalement reliées au Coran, à la littérature classique ainsi qu'aux discours et à l'enseignement religieux. D'après El Himer (2015, 125), l'appellation arabe classique remonte à la période préislamique et islamique à ses débuts. Une langue qui véhicule, chez les musulmans, une identité arabe et de l'Islam. Pour reprendre les termes de :

> […] il n'échappe pas à l'observateur de la scène arabophone en général, et marocaine/maghrébine en particulier, qu'il s'agit là d'une question où l'aspect idéologique (symbolique de « Unité arabe », sacralité de la langue du religieux et par glissement, credo de l'adéquation, voire la « supériorité » de cette langue classique pour l'expression de l'intellection et de la finesse de la pensée scientifique, etc.) a, jusqu'ici, primé sur toute autre considération. (Youssi 2013, 27-28)

Dotée d'un aspect classique figé, l'arabe classique est une sorte de Koinè à l'échelle du monde arabe (El Himer 2015, 125). Un figement, dédié strictement au cadre religieux ainsi qu'à la prose et de la poésie classiques, qui favorise le développement d'une autre variété standardisée dite l'Arabe Standard qu'El Himer (2015, 126) considère comme une sorte d'évolution de l'arabe classique. Un processus de l'École de Prague nommé l'intellectualisation. Selon Garvin (1983), l'intellectualisation :

> […] a trait à l'adaptation de la langue littéraire : elle doit permettre de s'exprimer de façon exacte, rigoureuse et abstraite. Cette tendance à une précision de plus en plus grande dans la formulation se reflète surtout dans la structure lexicale et grammaticale de la langue. Sur le plan lexical, l'intellectualisation se manifeste dans

> l'évolution des terminologies spécialisées; sur le plan grammatical, elle se manifeste dans la formation de mécanismes syntaxiques permettant de construire des phrases complexes et logiquement structurées. En conséquence, l'intellectualisation permet et assure le développement d'une nécessaire diversité de variétés et de styles fonctionnels, tant littéraires que scientifiques ou autres […]. En un mot, l'intellectualisation représente une tendance vers une expression plus systématique et explicite, correspondant à un contenu plus varié, ainsi que plus complexe, plus abstrait et plusperfectionné. (Garvin 1983).

Ainsi, l'arabe classique et l'arabe standard sont deux langues qui bénéficient, simultanément, du statut écrit et oral. La première langue est destinée au cadre religieux musulman et, autrefois, à la prose et à la poésie classiques. La seconde langue, quant à elle, est adoptée et adaptée dans plusieurs domaines de la société marocaine, tels que ; l'enseignement, les débats politiques dans les émissions télévisuelles et radiophoniques, à titre d'exemple. Une cohabitation qui distingue entre le pôle religieux et le pôle sociétal.

Tandis que l'arabe marocain (ou la darija) est la langue de communication par excellence au Maroc dans la mesure où, d'après le Haut-Commissariat au Plan, 90,9 % de la population (arabophones et amazighophones) du Maroc l'emploie quotidiennement, à l'oral comme à l'écrit. Avec toutes ses variétés phonétiques et lexicales, l'arabe marocain a suscité l'intérêt et la curiosité scientifiques des chercheurs se préoccupant de la situation linguistique marocaine tels que Youssi (1992), Caubet (1993), entre autres. Des travaux qui décrivent des phénomènes linguistiques tels que la négation, l'interrogation, la relative, l'emphase, etc. Ainsi, la reconnaissance du dialecte hassani ou le hassaniya, qui selon le portail du Sahara Marocain fait référence à un dialecte arabe parlé au Sahara marocain. Sur une aire géographique étendue, elle constitue la langue maternelle d'une population vivant à Oued Noun au Sud du Maroc au fleuve du Sénégal au Sud de la Mauritanie. Au niveau de la Constitution en vigueur, le hassaniya constitue un de ses apports notables : « L'État œuvre à la préservation du Hassani, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie, ainsi qu'à la protection des expressions culturelles et

des parlers pratiqués au Maroc. » (Constitution 2011, Article 5). Par ailleurs, il n'existe aucunement une unanimité, dite officielle, sur le caractère écrit que pourrait éventuellement avoir l'arabe marocain. Une anomalie qui ne semble pas perturber les sujets parlants la darija qui ne s'abstiennent pas de s'exprimer, par écrit, en cette langue. Ceci à travers les messages, les statuts sur les réseaux sociaux ou les publicités soit en utilisant l'alphabet arabe soit l'alphabet latin emprunté au français et adapté. En choisissant les caractères latins, les énoncés en darija se composent, d'une part, de lettres latines et d'autre part, de chiffres qui permettent de transcrire des sons qui ne figurent pas en français.

Constitutionalisée en 2011, la langue amazighe, quant à elle, a été reconnue langue officielle du Royaume marocain à côté de l'arabe sans adjectif. Sa reconnaissance est une renaissance considérable dans le paysage linguistique marocain. Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2014, le tarifit représente (4,0%), le tamazight (7,9%) et le tachelhit (14,1%) de la population au Maroc, des pourcentages qui varient selon les régions. Comme la darija, l'amazighe a bénéficié de travaux de chercheurs, Boukous (2009), Boukhris (2013), Ameur et al. (2006), Ennaji (2005), Boukhris et al. (2008), entre autres, basés essentiellement sur sa grammaire, sa syntaxe, sa phonétique, etc. Fondé par le dahir royal en 2001, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) est chargé de « […] sauvegarder, de promouvoir et de renforcer la place de notre culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national ainsi que dans la gestion des affaires locales et régionales »[7]. À l'encontre de la darija, l'amazighe a bénéficié en 2003, d'une standardisation de sa graphie à travers un alphabet nommé le tifinagh permettant ainsi, l'insertion de l'amazighe, au cours de la même année, dans l'enseignement du primaire. En 2010, le secteur de l'audiovisuel a connu la naissance d'une chaine publique marocaine nommée Tamazight TV. Juste une année plus tard, l'amazighe est reconnue en tant que langue officielle.

[7] Texte du Dahir portant création de l'Institut royal de la culture amazighe. En ligne : http://www.ircam.ma/?q=fr/node/4668 (consulté le 27/03/2019).

Les langues à statut de fait

Outre le statut de droit accordé aux langues mentionnées ci-dessus, le paysage linguistique marocain bénéficie d'un autre type de statut dit le statut de fait. Un statut que nous pouvons répertorier à travers la présence d'une langue donnée dans un domaine vital quelconque. Nous nous contentons de citer les langues en présence au Maroc en expliquant les situations dans lesquelles elles sont employées. Messaoudi (2013) a inventorié neuf domaines soumis à ce statut :

Tableau 1 : Les contextes d'utilisation des langues au Maroc

Les langues à statut de fait

Domaines	**Langues utilisées**
Domaine juridique	Arabe → les lois, les décrets et le bulletin officiel. Français → le bulletin officiel.
Domaine de l'enseignement	Préscolaire : Arabe → écoles coraniques Français → institutions privées Arabe-français → institutions privées Premier cycle du primaire : Arabe → langue d'enseignement Second cycle du primaire : Arabe → langue d'enseignement Français → une matière d'enseignement Secondaire : Arabe → langue d'enseignement

	Français → une matière d'enseignement
	Enseignement des sciences humaines et sociales
	Arabe → sociologie, histoire et géographie, psychologie, etc.
	Enseignement des sciences juridiques et économiques :
	Un enseignement généralement en arabe sauf pour quelques sections comme la section de l'économie.
	Enseignement supérieur :
	Français → sciences exactes et naturelles, enseignement agricole, de la médecine et de la pharmacie et dans l'enseignement professionnel et technique, écoles d'ingénieurs.
	Ministère de la justice :
	Arabe standard→ à l'écrit, plaidoiries
	Arabe marocain → les pratique orales, plaidoiries (si besoin est)
	Amazighe → plaidoiries (si besoin est)
Domaine administratif	Les ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Santé, de l'Agriculture, des Finances, des Affaires étrangères, etc. :
	Arabe standard → documents à l'écrit
	Français → domaines techniques et spécialisés
	Arabe marocain → le plus souvent dans les pratiques orales

Domaine économique	Arabe standard → publicité commerciale, affichage public, les enseignes, communication écrite du secteur public dans les domaines administratifs. Français → publicité commerciale, affichage public, les enseignes, les entreprises privées, communication écrite du secteur public dans les domaines techniques, communication orale dans le secteur public. Arabe marocain → publicité commerciale, les enseignes, communication orale dans le secteur public, Amazigh → les enseignes, les échanges oraux dans les services administratifs des régions amazighophones
Domaine des mass media	Arabe standard → journaux, les nouvelles à la radio et des émissions culturelles, transmission des matchs de foot, les nouvelles à la télévision et des émissions culturelles. Français → journaux, quelques émissions à la radio, des émissions culturelles à la radio, les nouvelles à la télévision pour quelques séances et des émissions culturelles. Arabe marocain → des émissions culturelles à la radio, transmission des matchs de foot, des émissions culturelles à la télévision et la transmission des matchs de foot. Amazighe → quelques émissions à la radio, des émissions culturelles à la radio, les nouvelles à la télévision pour quelques séances. Espagnol → quelques émissions à la radio, les nouvelles à la télévision pour quelques séances.

Domaine de l'édition	Anglais → quelques émissions à la radio. Arabe standard → les œuvres poétiques, les romans et les essais, les pièces de théâtre, les chansons. Français → les œuvres poétiques, les romans et les essais, les chansons. Arabe marocain → les œuvres poétiques, les romans et les essais (rarement), les pièces de théâtre, les chansons. Amazighe → les œuvres poétiques, les romans et les essais (rarement), les chansons.
Domaine des technolectes	Français → notices des médicaments, prospectus des machines. Français-arabe standard → notices des médicaments, prospectus des machines. Arabe dialectal → code de la route. Français-arabisé → code de la route.
Domaine de la vie communautaire	Arabe standard → sphère religieuse notamment les textes de la Charia, les discours officiels de la vie politique, les assemblées politiques et syndicales. Arabe marocain → sphère religieuse afin de donner des explications, les assemblées politiques et syndicales.
Domaine de la vie privée	Une variété linguistique dépendant de l'origine des sujets parlants.

En d'autres termes, le Maroc vit actuellement une situation diglossique où chaque langue assure une fonction bien précise au niveau de chaque domaine. Ferguson (1959) identifie le concept de diglossie par le biais de deux conditions (i) la génétique apparentée des langues et (ii) l'inégalité du statut entre les langues. Pour l'arabe, Youssi répertorie sept traits qui permettent de repérer la présence d'une diglossie au sein d'une communauté :

> […] 1. l'existence de deux variétés concomitantes d'une seule et même langue ;
> 2. la répartition stricte des fonctions communicatives oral =/= écrit en ce sens que les emplois de chaque variété ne sont pas interchangeables ;
> 3. l'absence de continuum au point d'incompréhension entre variétés diglossiques (arabe dialectale-arabe classique ou littéral) ;
> 4. l'affiliation historique remontant très loin dans le temps (cas de la diglossie arabe avec sa Koïné fuçha et les variétés dialectales anté-islamiques);
> 5. les connotations sacrées/profanes des langues et variétés en contact, d'où les mythes de surévaluation de la variété écrite et sous-évaluation ou carrément mépris des variétés ou langues maternelles orales ;
> 6. la codification grammaticale minutieuse à partir des corpus du Coran et de la poésie classique (depuis le VIIIe siècle), d'une part, opposée à des évolutions naturelles des parlers, d'autre part, ce qui allait entraîner une :
> 7. inertie formelle en ce sens que les règles de grammaire ou d'orthographe sont restées immuables au cours de près de quatorze siècles. (Youssi 2013, 32)

Des critères qui reflètent parfaitement la situation diglossique du Maroc notamment à travers le cas de l'arabe classique, l'arabe standard et l'arabe marocain (El Himer 2015). Cependant, l'extension du concept de diglossie permet toutefois de l'identifier en cas de contact de langues (Boukous, 1995). Plus concrètement le chevauchement des langues dans une multitude de domaines (voir le tableau ci-dessus) crée plusieurs types de diglossie que Boukous l'expose comme suit : « Au Maroc, on peut dire qu'il existe trois types majeurs de diglossies, la

diglossie arabe standard – arabe dialectal, la diglossie arabe dialectal – amazighe, la diglossie arabe standard-français » (Boukous 1995, 55). Cependant, la scène linguistique marocaine est beaucoup plus complexe, beaucoup plus riche et beaucoup moins évidente qu'en apparence. Une panoplie de langues maternelles et de langues étrangères qui sont mises en action à travers plusieurs domaines dont le domaine éducatif.

Le système éducatif marocain

Le système éducatif marocain s'intéresse de plus en plus à inculquer chez les élèves les principes de la pluralité linguistique et culturelle. Pour ce faire, le ministère de l'éducation nationale marocain propose un programme diversifié d'un point de vue linguistique du primaire jusqu'au secondaire qualifiant.

La structure du système éducatif marocain

L'organisation pédagogique en vigueur comporte un enseignement préscolaire, un enseignement primaire, un enseignement secondaire collégial, un enseignement secondaire qualifiant et un enseignement supérieur. Une fois la période du préscolaire accomplie, les élèves entament le niveau primaire qui s'étale sur deux cycles : le premier cycle est d'une durée de deux ans et où la langue arabe est la seule langue d'enseignement. Le second cycle (d'une durée de quatre ans), quant à lui, est caractérisé par l'intégration de la langue française dans le programme scolaire. Cette dernière deviendra, à court terme, une « langue obligatoire à tous les niveaux de ce cycle, en tant que langue enseignée » (la vision stratégique de la réforme 2015-2030). Une fois le certificat d'études primaires est obtenu, les élèves ébauchent sur la première année de l'Enseignement Secondaire Collégial (d'une durée de trois ans). La fin de ce cycle leur permet l'obtention du brevet d'enseignement collégial. Un diplôme qui donnera aux lauréats un accès à l'Enseignement Secondaire Qualifiant (d'une durée de trois ans) qui s'achève par l'obtention du baccalauréat à travers un parcours de deux cycles : le Tronc Commun (d'une durée d'une année) et le baccalauréat (d'une durée de deux ans). Issus du Tronc Commun, les élèves choisissent entre la filière de l'enseignement technologique et professionnel et la filière de l'enseignement général. De son côté,

l'enseignement supérieur dépend de la filière choisie par l'étudiant (scientifique, économie ou littéraire). Une structure éducative qui, selon la Charte Nationale d'Éducation et de Formation, assure : « […] à tousla maîtrise orale et écrite de la langue arabe, langue officielle du pays et, complémentairement, s'ouvre à l'utilisation des langues étrangères les plus largement utilisées dans le monde. L'éducation s'attache aussi à développer un esprit de dialogue ; elle apprend à accepter la différence et conduit à la pratique démocratique dans le cadre de l'État de Droit » (la vision stratégique de la réforme 2015-2030).

Officielles et étrangères, les langues sont indispensables au sein du cursus scolaire des élèves puisqu'elles contribuent activement à leur ouverture sur des cultures différentes permettant, ainsi, d'inculquer chez-eux l'esprit de la tolérance au niveau de plusieurs aspects de la vie.

L'enseignement au Maroc : un secteur plurilingue

La période postcoloniale (Le Maroc a été sous le protectorat français (1912-1956)) est marquée par une politique d'arabisation où l'État marocain a instauré l'arabe comme symbole d'indépendance et d'identité arabe dans différents secteurs y compris le secteur éducatif. Une vision qui avait comme but ultime d'éradiquer la langue française, langue du colonisateur, et d'attribuer au système un caractère arabisé pour toutes les matières notamment les matières scientifiques. Un processus qui a permis à l'arabe de s'instaurer jusqu'à présent en tant que langue enseignée et langue d'enseignement, dans le secteur d'enseignement public, des disciplines scientifiques uniquement du primaire jusqu'au secondaire car au niveau supérieur c'est toujours la langue française qui règne. Un paradoxe qui a créé, au fil des années, une fracture linguistique entre le secondaire et le supérieur (Messaoudi 2016) qui dans certains cas nuit partiellement au parcours d'études supérieures des étudiants. D'après la vision stratégique de la réforme 2015-2030 du système éducatif marocain, la langue française sera selon ce dernier une langue obligatoire en tant que langue enseignée et en tant que langue d'enseignement de quelques contenus ou modules à court terme. Une vision future qui contribuera à palier la rupture existante entre le cycle qualifiant et le niveau supérieur. Au gré du ministère de l'éducation national marocain, les élèves issus du système éducatif marocain doivent être a priori à même de parler l'arabe

standard (langue d'enseignement et enseignée), l'amazighe, le français et l'anglais (trois langues enseignées).
Langue enseignée et langue d'enseignement par excellence du primaire jusqu'au secondaire, l'arabe standard prédomine en tant que langue de communication et de transmission du savoir littéraires (Histoire, éducation islamique, géographie, philosophie, etc.) et scientifiques (maths, biologie, sciences de la vie et de la terre, etc.). Tandis que l'amazighe, l'anglais et le français sont jusqu'à présent des langues enseignées axées principalement sur la maitrise des compétences communicationnelles et linguistiques des élèves. Un système éducatif pluriel qui reflète, à première vue, un parcours hétérogène en langues officielles et étrangères et qui stipule, d'après la vision stratégique de la réforme 2015-2030, « La capacité de l'apprenant, à l'issue de l'enseignement secondaire qualifiant, de maîtriser la langue arabe, de communiquer en amazighe et de maîtriser deux langues étrangères au moins, dans le cadre d'une approche progressive qui passe du bilinguisme (arabe + une langue étrangère) au plurilinguisme (arabe + 2 langues étrangères ou plus) » (la vision stratégique de la réforme 2015-2030). En d'autres termes, un bachelier est une personne bilingue (qui maitrise l'arabe et le français) voire plurilingue (qui maitrise l'arabe, le français et l'anglais) capable de produire, de recevoir et de maintenir un discours en langues enseignées notamment en français.
Pour répondre à notre problématique, j'ai effectué une enquête semi-directive, qui « […] est constituée de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, lors d'un entretien, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue. » (Blanchet 2012, 51), avec une soixantaine d'informateurs sur la ville de Rabat. Pour mieux les aborder, nous avons élaboré une grille d'une dizaine de questions, qui se rapportent à l'identification des différents sujets : âge, niveau d'étude, cadre professionnel ainsi que l'attitude du sujet vis-à-vis la pluralité linguistique et culturelle ainsi que l'alternance linguistique dans le milieu éducatif. Suite à mon enquête, je peux dire que l'alternance entre les langues se fait de façon générale est indépendante entre les cours. Mais aussi au sein du même cours. Comme le signale les témoignages recueillis ci-dessous de deux enseignants du cycle secondaire qualifiant.
Pour Nada 25 ans, enseignante de la langue française « employer l'arabe marocain et/ou l'arabe standard au sein d'un cours dédié à la langue

française est je dirai quasiment obligatoire afin d'expliquer un mot difficile ou une expression figée qui existe en arabe marocain. Aussi des fois pour montrer aux élèves que la même expression existe mais autrement ». Nadia 40 ans, enseignante de la langue arabe rajoute : « oui, au sein de mon cours j'introduis des fois de l'arabe marocain ou du français afin de donner un rapprochement sémantique pour faciliter l'interprétation tout simplement ». Amin 35 ans, enseignant de la langue anglaise explique : « au sein de mon cours, j'essaie d'utiliser uniquement la langue anglaise mais il y'a toujours des expressions qu'il faut traduire en français ou en arabe pour transmettre le sens exacte au élèves. Oui, l'alternance figure au sein de mon cours et d'une manière continue ».
Ainsi, l'alternance entre deux ou plusieurs cours se fait majoritairement dans le but d'atteindre la compréhension des cours par les élèves.

De l'entre-deux dans l'enseignement marocain : entre langues nationales et langues étrangères et entre cultures nationales et cultures étrangères

Parler de l'intégration des langues dans l'enseignement marocain, c'est faire le parallèle entre les langues et cultures. Une idée que la Constitution (2011) met en exergue et la développe à travers la réhabilitation et l'ouverture sur des langues qui étaient liées, autrefois, à l'analphabétisme.

Langues et cultures dans l'enseignement : atouts et perspectives

Si la langue est considérée comme un outil de communication qui nous permet d'établir une relation avec autrui. La culture, elle, regroupe les coutumes, les habitudes, les mœurs, etc. propre à un pays, région ou communauté. De ce fait, pour enseigner une langue, l'enseignant doit prendre en considération la culture de la langue sujette à l'apprentissage afin que les apprenants aient une aisance et surtout de pouvoir communiquer selon les besoins et selon les situations de communication données. Autrement dit, la langue est intimement liée àla culture. En effet, les langues au Maroc sont porteuses de valeurs différentes. Des valeurs qui reflètent l'identité, la culture, la modernité, les études scientifiques et les diversités culturelles du sujet parlant. L'arabe marocain (avec ses variétés phonétiques et lexicales) et/ou l'amazighe (avec ses trois variétés le Tarifit, le Tamazight et le Tachelhit) sont les langues officielles et nationales de l'État marocain et

les langues de communication quotidienne des Marocains. Or, l'arabe standard et le français, quant à eux, sont des langues d'apprentissage et d'administration. Dès lors le système linguistique s'est orienté vers une voie de diversité, de plurilinguisme et notamment d'alternance entre plusieurs codes. L'interaction entre ces différentes langues donne lieu selon les usagers à des pratiques diverses, parmi lesquelles on distingue : le monolinguisme, le bilinguisme, le trilinguisme, etc., il s'agit d'une interaction linguistique riche, mais qui renvoie à une réalité plus complexe. Un constat réaliste que Messaoudi l'exprime ainsi :

> Les personnes visitant le Maroc pour la première fois sont frappées par la présence sur le territoire, dès les frontières et les points de passage, dans les aéroports, les ponts douaniers, etc. de la langue française, aux côtés de la langue officielle (l'arabe). D'entrée de jeu, le visiteur est accueilli par un bilinguisme environnant et souvent rassurant, aux dires des visiteurs non-arabophones, qui retrouvent ainsi, un repère à travers cette double graphie le caractère latin et la langue française alliés et mis en communication avec le caractère et la langue arabes. (Messaoudi 2010, 59)

Par ailleurs, le contexte linguistique marocain représente un environnement multiculturel et plurilingue riche et complexe. Une complexité linguistique qui émane principalement de la présence de langues nationales et de langues étrangères dans la même scène linguistique. Une situation qui incite l'élève à s'ouverture sur différentes langues nationales et d'accorder, sur le même pied d'égalité, une importance aux langues dites étrangères.

Jadis méprisée et associée à l'analphabétisme et/ou au sous-développement, la darija a pris un tournant considérable dans la mesure où elle est la langue de l'identité, de la communication quotidienne, de la création, de l'art et de l'expression susceptible d'acquérir la modernité (Caubet 2010). Sans un droit constitutionnel explicite, l'usage oral de la darija se manifeste ouvertement au niveau des émissions télévisées et radiophoniques, les publicités, les administrations, à titre d'exemple. Avec une combinaison de chiffres et de lettres, l'usage écrit de l'arabe marocain ne passe pas inaperçu notamment dans les Forums, les publicités, les titres dans la presse écrite en l'occurrence l'hebdomadaire

marocain Nichane[8], etc. Dans la même optique, l'année 2018 est marquée par une rentrée exceptionnelle notamment à travers l'intégration de la darija au sein des manuels scolaires du cycle primaire pour des fins pédagogiques comme l'explique le Ministère de l'Éducation Nationale. Une attitude qui pourrait être interprétée, d'un côté, comme étant une valorisation des langues vernaculaires dont la darija fait partie. D'un autre côté, comme un pas vers la voie de la standardisation graphique dans le dessein de bénéficier, formellement, d'une reconnaissance officielle telle que l'amazighe.

Ambigu et difficile à déterminer, le statut de la langue française est assez particulier au sein du secteur éducatif. D'un point de vue terminologique, la langue française est soumise à diverses appellations, en l'occurrence : Langue Seconde, Première Langue Étrangère ou encore le Français Langue Étrangère, entre autres.

> F.L.E : français langue d'enseignement ? Langue étrangère ? Difficile d'en décider. Les instructions officielles elles-mêmes hésitent à choisir entre langue de communication (fonction véhiculaire), langue d'ouverture sur l'Occident (vocation méditerranéenne du pays), français langue de culture, première langue étrangère, langue étrangère privilégiée, etc. (…). Ces différentes appellations du français contenues dans les instructions officielles (anciennes et nouvelles) trahissent la gêne et le malaise liés à l'ambigüité du statut (…). Les autorités compétentes, loin de lever l'ambigüité relative au statut et aux objectifs de cet enseignement, ne font que l'exacerber. (Chadli 1984, 33)

Un statut énigmatique qui remet en cause son omniprésence et son importance au sein du secteur éducatif. Afin de dissimuler l'intervalle existant entre son statut en tant que langue étrangère dans les textes officiels et sa présence systématique dans quasiment tous les secteurs vitaux de la société marocaine, le ministère de l'éducation national marocain fait recourt à l'expression langue étrangère privilégiée[9] (Baida

---

[8] Site officiel de l'hebdomadaire *Nichane* fondé en 2006 : https://nichan.ma/ (consulté le 25/03/2019).

[9] Commission spéciale d'éducation et de formation (COSEF), *Charte nationale d'éducation et de formation*, janvier 2000.

2006). Dans la même optique, Messaoudi ajoute que la langue française représente un statut complexe : « Langue étrangère dans le fondamental et le secondaire, la langue française occupe la fonction de LS dans le supérieur ; ce statut complexe de la langue française, qui reste malgré tout le médium exclusif de l'enseignement supérieur scientifique et technique, conduit les décideurs à parler d'un statut de langue étrangère privilégiée [...]. » (Messaoudi 2010)

Quoi qu'il en soit, l'apprentissage et surtout la maitrise de la langue française à l'écrit comme à l'oral est nécessaire afin que les élèves poursuivent aisément leur vie estudiantine et, par la suite, leur vie active. Issus de l'enseignement secondaire collégial, les élèves ont acquis un savoir et un savoir-faire qu'ils doivent les peaufiner dans le cadre de l'enseignement secondaire qualifiant. À ce stade,

> […] l'élève sera appelé à approfondir ces notions, à améliorer sa maîtrise de la langue et à acquérir une méthodologie du travail intellectuel. Ainsi, les compétences à développer chez les élèves ne sont jamais considérées comme définitivement acquises, d'où la nécessité de les reprendre dans des perspectives de plus en plus pointues à travers des supports et des situations diversifiés. (Orientations Pédagogiques 2007).

Nationales et étrangères, les langues sont indispensables au sein du cursus scolaire des élèves puisqu'elles contribuent activement à leur ouverture sur des cultures différentes permettant, ainsi, d'inculquer chez-eux l'esprit de la tolérance au niveau de plusieurs aspects de la vie.

Les apports pédagogiques de l'enseignement plurilingue marocain

L'école marocaine constitue un environnement propice à l'apprentissage de plusieurs langues et de développer subséquemment des capacités linguistiques, communicationnelles et de savoir-vivre. D'un point de vue éducatif, la multi-culturalité et le plurilinguisme développent chez les élèves

- l'aptitude de s'ouvrir sur d'autres langues (étrangères et nationales) en favorisant leur apprentissage,
- s'ouvrir sur sa propre culture arabe et amazighe,
- maitriser plusieurs systèmes phonétiques,

- suivre et réussir des études supérieures sans avoir un problème de langues,
- s'exprimer aisément, à l'oral comme à l'écrit, en plusieurs langues,
- favoriser le plaisir et désir d'apprendre les langues, etc.

Si l'élève est affronté dès son plus jeune âge à plusieurs langues et par conséquent à plusieurs cultures, inculque chez lui des règles de savoir-vivre avec autrui notamment

- s'ouvrir sur d'autres cultures,
- être tolérant vis-à-vis d'autres cultures,
- valoriser sa propre culture,
- s'adapter au sein d'un milieu hétérogène,
- accepter la diversité culturelle, linguistiques, religieuses, etc.

Mis à part les atouts pédagogiques et du savoir-vivre véhiculés par l'apprentissage des langues, le plurilinguisme constitue, professionnellement, un avantage au sein d'un curriculum vitae car il traduit certaines capacités linguistiques, communicationnelles et relationnelles chez un candidat donné.

Conclusion

Compte tenu de son plurilinguisme, le Maroc présente une richesse et une diversité linguistique et culturelle remarquable pour n'importe quel visiteur étranger. Une cohabitation de langues nationales et étrangères qui se manifeste au sein de plusieurs secteurs dont le secteur éducatif. Ce dernier a comme but d'offrir une qualité d'enseignement susceptible d'acquérir le développement de la société marocaine actuelle en s'ouvrant sur d'autres langues voire d'autres cultures qui ne peuvent qu'enrichir le savoir-être et le savoir-faire des élèves marocains en contribuant, ainsi, à la fertilisation de leurs compétences linguistiques et communicationnelles. Inculquer des valeurs fondamentales en l'occurrence le respect de sa culture et celle des autres.

Références bibliographiques

Baida, Abdellah. 2006. « Le retour de la littérature française dans les lycées marocains ». *Le français aujourd'hui* 154 : 93-100.

Blanchet, Philippe. 2012. *Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Boukous, Ahmed. 1995. « La francophonie au Maroc : situation sociolinguistique ». Dans *Le français dans l'espace francophone* . Sous la direction de Robillard Didier et de Beniamino, M. pp. 691- 703 Paris : Champion.
Caubet, Dominique. 2010. « La darija a vu son statut évoluer dans la société civile ». Interview publié par Amine Harmach.
Chadli, El Mostapha. 1984. « Maroc : Quel(s) F.L.E. ? ». *Le Français dans le monde* 189 : 29-32.
Dahir n° 1-11-91 du 27 chaabane 1432 (29 juillet 2011) portant promulgation du texte de la constitution *(Publié au Bulletin Officiel n° 5964bis du samedi 30 juillet 2011).*
El Himer, Mohammed. 2015. *Dynamique linguistique dans la ville marocaine. L'espace urbain de Salé.* Imprimerie : RABAT NET.
Garvin, Paul. 1983. « Le rôle des linguistes de l'École de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque ». Dans *La norme linguistique.* Sous la direction de Bédard Edith et Maurais Jacques, p.141-152. Québec : Gouvernement du Québec.
Messaoudi, Leila. 2003. *Études sociolinguistiques*. Rabat : Éditions OKAD.
Messaoudi, Leila. 2010. « *La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire? ».* Dans *Pratiques innovantes du plurilinguisme. Émergence et prise en compte en situations francophones*. Sous la direction de Philippe Blanchet et Pierre Martinez, Paris : Éditions des Archives contemporaines.
Messaoudi, Leila. 2013. « Contexte sociolinguistique du Maroc ». Dans *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies*. Sous la direction de Philippe Blanchet et Leila Messaoudi.p. 13-37 .Collection dirigée par Philippe Blanchet.
Orientations pédagogiques et programme d'enseignement de l'EPS dans le cycle secondaire qualifiant. Juillet 2007.
Youssi, Abderrahim. 2013. « Impératifs linguistiques, inerties socioculturelles». *Langage et société* 143 : 27-40.

STATUT ET FONCTIONS DE LA LANGUE WOLOF DANS L'ADMINISTRATION AU SENEGAL

OUMAR DIA
CRFPE, Saint-Louis -Sénégal
mafssadafd@yahoo.fr

Langue nationale wolof

DAYO AKI JAGLE KALLAAMA WOLOF YI CI KËRU LIGEEYUKAAYU NGUURU SENEGAAL

Tënk

Ci kër̈u ligéeyukaayi réew mi, tubaab mi nekk kàllaama gi nguur gi di jë̈fandikoo mi ngi laalanteek ci waxtu wu ne yeneen kàllaamay réew mi, wolof nekk bi ci ë̈pp doole binuy wax boolekaak tubaab wayla ňàkk boole. Ci kër̈u ligéeyukaay yi, jë̈fandikoo kàllaama wolof am na yokkute gu am solo bay bë̈gg tooge palaas ba làkk tubaab amoon di kàllaama gi nguur gi di jë̈fandikoo ci jokkalante nitňi. Dë̈kkë̈ndoo gii mujj na jur kujjé digë̈nte kàllaamayi. Ci wàllu nguur gi, tubaab am na dayo ju kawe, wolof mi gë̈në̈ yaatu am dayo gu suufé. Wuute gii firndel na një̈riňë̈l kàllaama wolof ci waxtaanu doomi réew mi. Lii warna tax kàllaamayi ňu caambar leen bu baaxa baax rawatina ci ňiy ligéey ci nguur gi. Gë̈stu gii mi ngi teere ci jë̈mmë̈l làkku wolof mu nekk kàllaama gi nguur gi di jë̈fandikoo ci wetu làmmiňu tubaab.

Baat- caabi: *jagle, tubaab, kàllaama nguur gi, dayo, wolof*

English

STATUTE AND FUNCTIONS OF THE WOLOF LANGUAGE IN THE ADMINISTRATION IN SENEGAL

Abstract

In the administration in Senegal, french, the official language, is in constant contact with other local languages, the most dominant of which is Wolof, often used with or without french. In these administrative services, the use of wolof experienced a dazzling development to the point of monopolizing the place formerly reserved for french as the official language of communication. This coexistence thus

generated competition, even rivalry between these precious communication tools. In the area of officiality, french has a high status, knows all the high functions. Wolof, on the other hand, has a large corpus and a weak status. This difference reveals the importance of wolof in the communication field of the Senegalese. Consequently, the functions as well as the linguistic practices of these two languages deserve to be studied with particular attention by the agents of the administration in Senegal. This research thus led to the experimentation of wolof in the official national language alongside french.

***Key words**: functions, french, official language, status, wolof*

Biography

The author

Doctor Oumar DIA is an Inspector of Elementary Education, on duty at the Regional Center for the Training of Education Personnel (CRFPE) in Saint-Louis (Senegal). He is a permanent member of the Sociolinguistic and Didactic Research Laboratory (LRSD) at Gaston Berger University (UGB) in Saint-Louis, Senegal. He holds a master 2 in modern grammar and a 3rd cycle doctorate in Language Sciences, sociolinguistic option at the same university.

His areas of competence / interest are: discourse analysis, Functions and uses of language in society, Linguistic planning and standardization, Study of language in a socio-cultural context, Survey techniques and data collection, Action Research in Education, Research-action in sociolinguistics, Semantics, Evaluation in Education, School administration (Management of a school establishment), conception, training, management of the Senegalese education system.

Introduction

Chaque langue a son statut propre, tributaire d'une politique linguistique active ou passive. La politique linguistique du Sénégal a conduit à la configuration sociolinguistique actuelle qui présente la langue étrangère officielle, le français, une vingtaine de langues nationales ethniques, c'est-à-dire toutes les langues locales codifiées.

Elle insiste enfin sur les langues ethniques non encore nationales, c'est- à-dire toutes les langues autochtones non codifiées.
Il est important de noter que le français au Sénégal, malgré le fait qu'il constitue la langue officielle, c'est-à-dire utilisé partout au niveau national, est en contact permanent avec d'autres langues locales. Par conséquent, son usage devient une nécessité pour les besoins de la communication quotidienne, tout comme les langues nationales[10] utilisées parfois avec ou sans le français. En dépit de son statut particulier, le français est aujourd'hui en perte de vitesse face aux langues nationales et du wolof en particulier. Partout dans l'administration les populations ont tendance à s'exprimer dans les langues dites nationales au détriment du français, la langue officielle. Dans cette perspective, les langues nationales ne méritent-elles pas d'être érigées en langues de développement, au même titre que le français ? Je pars alors de l'hypothèse que les pratiques linguistiques des langues nationales, comme le wolof sont beaucoup plus importantes que celles du français.
Ainsi, cette étude va s'articuler autour de trois axes principaux. Je vais présenter dans une première partie les cadres conceptuel, théorique et méthodologique, et mettre l'accent en deuxième partie sur la présentation des résultats. Je terminerai par l'analyse des données recueillies.

Cadre theorique, conceptuel et methodologique

Cadre théorique

Les options choisies dans notre recherche sont en effet l'alternative entre méthodes empirico-inductives et méthodes hypothético-déductives. Ces dernières consistent à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèses, une réponse à une question, et àvalider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées (travail de terrain). Les données viennent de la sorte confirmer ou infirmer une construction rationnelle. Alors que les méthodes empirico-inductives consistent à s'interroger sur le fonctionnement et

[10] Toute langue autochtone codifiée est considérée comme une langue nationale. C'est en effet par la codification que les langues non encore nationales accèdent à ce statut.

sur la signification de phénomènes humains qui soulèvent des questionnements sociaux et scientifiques, à rechercher des réponses dans les données. Celles-ci incluent les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'émergence du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font (enquêteurs comme enquêtés, l'observateur étant également observé). Il s'agit d'expliciter c'est-à- dire de rendre compréhensibles les significations d'évènements spécifiques et non d'expliquer, c'est-à-dire d'établir des lois universelles de causalité logique.

Avant d'en arriver à la méthodologie, nous avons jugé nécessaire de clarifier certains concepts de base.

Cadre conceptuel

-Administration

L'administration peut être définie comme l'activité par laquelle les autorités publiques pourvoient à la satisfaction des besoins, des intérêts publics en utilisant le cas échéant des prérogatives de puissances publiques. Dans le champ de l'étude, elle désigne les services techniques relevant des ministères de l'administration centrale (tribunaux, centresde santé, urbanisme et habitat, éducation nationale, etc.), mais également ceux de l'administration locale et décentralisée (Mairie, Conseil régional, Conseil rural).

-Langue officielle et langue nationale

Au Sénégal, la langue officielle est une langue qui est spécifiquement désignée comme telle dans la Constitution. Il n'y en a qu'une seule langue officielle, c'est le français. Elle est la seule langue devant être utilisée par l'administration, les tribunaux, les services publics, l'armée, l'éducation nationale et les autres institutions officielles. En revanche, la langue nationale peut être définie comme une langue à forte connotation identitaire d'un groupe ethnique du Sénégal, écrite avec un alphabet unifié officiellement accepté. Ainsi, selon Mbaya, « Les langues nationales ou véhiculaires sont des langues de grande diffusion utilisées dans la communication interethnique ». (Mbaya 2005, 57).

-Statut

Le statut d'une langue peut être défini comme la « position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions » (De Robillard 1997, 269).

Méthodologie

J'ai choisi de limiter cette étude aux régions de Saint-Louis, Fatick, Ziguinchor, Tambacounda[11] parmi les quatorze (14) que compte le Sénégal. Chaque région s'identifie au moins à deux langues, voire trois langues nationales parmi les six codifiées et citées dans la Constitution de janvier 2001.

Dans ces régions, ma recherche cible les agents administratifs des services techniques relevant des ministères de l'administration centrale (tribunaux, centres de santé, éducation nationale, etc.), mais également et surtout les agents de l'administration locale et décentralisée : mairie, conseil régional (actuellement conseil départemental), maison du Conseil rural aujourd'hui mairie à part entière sous l'acte 3 de la décentralisation. Sous ce rapport, les services choisis sont au nombre de quarante (40), les agents ciblés sont chiffrés à 680 pour deux-cents quatorze (214) interrogés.

Par rapport à l'échantillonnage, j'ai choisi un procédé qui met en valeur l'échantillon par rapport aux objectifs de recherche. Ainsi, j'analyse le statut et les fonctions de la langue wolof dans l'administration au

---

[11]Ansd/Srsd (2012). « Situation Économique et Sociale de la région de Saint-Louis-SRSD (2012) ARD Saint-Louis ». Repéré à http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES_Saint_Louis_2012.pdf

Ansd/Srsd (2013). « Fatick : Situation Économique et Sociale-SRSD ». Repéré à http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Fatick-2013.pdf

Ansd/Srsd (2013). « Situation Économique et Sociale Ziguinchor-SRSD ». Repéré à http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Ziguinchor-2013.pdf

Ansd/Srsd (2012). « Situation Économique et Sociale de la région de Tambacounda-SRSD ». Repéré à http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Tamba-2012.pdf

Sénégal. Je considérerai que la définition des statuts et fonctions permettra de valoriser en érigeant les langues nationales, le wolof notamment au rang de langue de développement. Cet acte permettra également de faciliter la communication et le dialogue entre administrateurs et administrés par une meilleure expression de leurs sentiments. En un mot, un moyen d'asseoir une bonne gouvernance. Sous ce rapport, je choisis les individus de l'échantillon de façon à ce que celui-ci reproduise les caractéristiques de la population totale (ensemble des agents administratifs du Sénégal).

Il est tout aussi important de répartir la population totale. Il s'agira à ce niveau de voir comment les agents sont répartis à travers les quatre régions. Le nombre d'agents ciblés (Saint-Louis : 164, Fatick : 171, Ziguinchor : 174, Tambacounda : 171) est articulé au nombre d'agents interrogés (Saint-Louis : 53, Fatick : 56, Ziguinchor : 49, Tambacounda : 56).

Dans cette recherche, j'utilise à la fois, la recherche quantitative et qualitative, en laissant les deux se compléter dans les points forts de l'une ou de l'autre. Toutefois, un accent particulier est mis sur les données quantitatives.

J'ai aussi travaillé sur un instrument d'investigation le questionnaire (présenté en annexe). L'intérêt majeur porté au questionnaire en est évidemment le recueil d'informations attendues, estimées nécessaires à la compréhension du cas étudié, selon un cadre plus ou moins précis qui permet l'addition et le traitement quantitatif et qualitatif des données recueillies auprès de différents et parfois nombreux informateurs. Il permet également de recueillir du discours, du matériau linguistique plus autonome sinon plus spontané que lors de réponses fermées (en tenant compte de la situation d'entretien).

Pour remplir l'outil, j'ai débuté l'enquête entre novembre 2013 et septembre 2014 avec les services de trois enquêteurs recrutés à Ziguinchor et quatre à Tambacounda.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Tableau 1 : statut et place du français

Questions	**LOCALITÉS**			
	Saint-Louis (53 agents)	**Fatick (56 agents)**	**Ziguinchor (49 agents**	**Tambacounda (56 agents)**
Dans ce service, quel statut les gens confèrent-ils au français ?	**Statut élevé:** 22, soit 41,50 % **Statut faible :** 31, soit 58,49%	**Statut élevé :** 19, soit 33,92% **Statut faible :** 37, soit 66, 07%	**Statut élevé :** 35, soit 71,42% **Statut faible :** 14, soit 28, 57%.	**Statut élevé :** 43 76,78% **Statut faible :** 13, soit 23, 21%
Quelle place l'Etat doit-il accorder au français ? -encourager son usage ; -renforcer son enseignement ; -rehausser son statut ; -lui accorder peu d'importance ; **autre** :…… ……	-renforcement de son enseignement **: 09** -renforcement de son statut**: 04** -encourager son usage **: 08** -lui accorder	- renforcement de son enseignement **: 08** - renforcement de son statut **: 10** -encourager	renforcement de son enseignement : **11** -renforcement de son statut **: 38 77,55%**	renforcement de son enseignement **: 07** -renforcement de son statut : **45-80,35%** -encourager son usage **: 04**

	peu d'importance**: 19** -remplacer **: 13, soit 60,37%**	son usage **: 00** lui accorder peu d'importance**: 34** -le reléguer au second rang **: 04, soit 67,85%**		

Ce tableau met en évidence le statut et la place à accorder au français par les agents des régions de Saint-Louis, Fatick, Ziguinchor et Tambacounda.

Tableau 2 : langue de communication quotidienne

Questions	**LOCALITES**			
	Saint-Louis (53 agents)	**Fatick (56 agents)**	**Ziguinchor (49 agents**	**Tambacounda (56 agents)**
2. Comment mesurez-vous l'usage des langues nationales dans ce service ? -**Très fréquent/Fréquent/**	Très fréquent : **40** Fréquent **: 11** **96,22%**	Très fréquent **: 41** Fréquent **: 15**	Très fréquent **: 20** Fréquent **: 15** **71,42%**	Très fréquent **: 13** Fréquent **: 18** **55,35%** Peu fréquent **: 25**

Peu fréquent	Peu fréquent **: 02**	**100%** Peu fréquent **: 00**	Peu fréquent **: 14**	
Quelle est la langue qui rythme la communication quotidienne dans le service**?**	-wolof **: 48, soit 90, 56%** -poular **: 03** -français **: 02**	-wolof **: 45, soit 80,35%** -sérère **: 07** -français **04**	-wolof **: 24, soit 48,97%** -diola **: 15** -français **: 05** -malinké **: 03** -poular **: 02**	**-wolof : 23, soit 41,07%** -soninké **: 17, soit 30,35%** -français **: 11** -poular **: 04** -malinké **: 01**

Le tableau 2 présente les fréquences de communication en langues nationales et met l'accent sur la langue la plus utilisée par les agents dans les différents services visités.

Tableau 3 : fonctions assignées à la langue wolof

Questions	**LOCALITES**			
	Saint-Louis (53 agents)	**Fatick (56 agents)**	**Ziguinchor (49 agents**	**Tambacounda (56 agents)**

Quelle est la langue qui faciliterait la communication et le dialogue ?	-wolof **: 50, soit 94,33%** -français **: 00** -poular **: 03**	-wolof **: 51, soit 91,07%** français **: 00** -sérère **: 05**	-wolof : **26** Diola **: 07** français **: 13** -malinké **: 01** **Po 02**	-wolof **: 23** français **: 15** -soninké **: 14** -poular **: 04**

Ce tableau présente les données recueillies favorables à la langue wolof qui facilite la communication et le dialogue.

Tableau 4 : valorisation des langues nationales

Questions	**LOCALITES**			
	Saint-Louis (53 agents)	**Fatick (56 agents)**	**Ziguinchor (49 agents**	**Tambacounda (56 agents)**
L'État doit-il ériger les langues nationales en langues de développement ?	Oui **: 52, soit 98,11%** Non **: 01**	Oui **: 54, soit 96,42%** Non **: 02**	Oui **: 41, soit 93,67%** Non **: 08**	Oui **: 40, soit 71, 42%** Non **: 16**

Si oui, Pourquoi ? (cocher la réponse qui vous semble la plus pertinente) -1 préserver les aspects culturels communautaires et nationaux ; -2 favoriser une utilisation optimale dans toutes les sphères de la vie publique ; -3 se conformer au respect du droit fondamental de tout enfant d'être éduqué dans sa langue de socialisation ; -4 créer les conditions idoines pour l'émergence d'une vraie démocratie et une mise en œuvre efficace de	-préserver les aspects culturels communautaires et nationaux : **04** -créer les conditions idoines pour l'émergence d'une vraie démocratie et une mise en œuvre efficace de notre politique de décentralisation : **34** -permettre aux populations de participer activement aux problèmes de développement : **15**	-préserver les aspects culturels communautaires et nationaux : **13** favoriser une utilisation optimale dans toutes les sphères de la vie publique **: 01** -se conformer au respect du droit fondamental de tout enfant d'être éduqué dans sa langue de socialisation : **17** -créer les conditions idoines pour l'émergence	-se conformer au respect du droit fondamental de tout enfant d'être éduqué dans sa langue de socialisation : **01** -créer les conditions idoines pour l'émergence d'une vraie démocratie et une mise en œuvre efficace de notre politique de décentralisation : **18** -permettre aux populations de	-préserver les aspects culturels communautaires et nationaux : **04** -favoriser une utilisation optimale dans toutes les sphères de la vie publique : **05** -se conformer au respect du droit fondamental de tout enfant d'être éduqué dans sa langue de socialisation : **01** -créer les conditions idoines pour l'émergence d'une vraie démocratie et une mise en œuvre efficace de notre

notre politique de décentralisation ; -5permettre aux populations de participer activement aux problèmes de développement ; -6 comprendre et contribuer au fonctionnement des différents secteurs de l'État ; -7autre réponse :……		d'une vraie démocratie et une mise en œuvre efficace de notre politique de décentralisation : **15** permettre aux populations de participer activement aux problèmes de développement : **10**	participer activement aux problèmes de développement : **21** - comprendre et contribuer au fonctionnement des différents secteurs de l'Etat **: 09**	politique de décentralisation : **20** -permettre aux populations de participer activement aux problèmes de développement : **13** -comprendre et contribuer au fonctionnement des différents secteurs de l'État : **11** - **Autre** : l'autonomie retrouvée et l'écriture dans nos langues : **02**
Dans le cadre d'une bonne expérimentation, quelle sera la langue	-wolof **: 50, soit 94,33%** -poular **: 03**	-wolof **: 51, soit 91,07%** -sérère **: 05**	-wolof **: 34, soit 69,38%** -diola **: 13**	-wolof **: 31, soit 55,35%** -soninké **: 20**

nationale à choisir en premier rang ?			-poular **: 02**	-poular : **05**

Au niveau du tableau 4, les agents sont favorables à l'érection des langues nationales en langues de développement avec l'expérimentation de la langue wolof.

Analyse

Tableau 1 : statut et place du français

Le Sénégal a plusieurs ethnies. Les langues de six de ces ethnies sont reconnues comme des langues nationales (*le diola, le malinké, le poular, le sérère, le soninké, le wolof*)[12]. Mais, parmi ces langues, le wolof a un statut spécial non-officiel. Il sert comme la *lingua franca*[13] du Sénégal, ce qui a des influences importantes sur le développement du statut du français surtout à Saint-Louis et à Fatick où le français n'est pas une langue capable au plus haut degré d'exprimer ce que ressentent ces agents. Le français peut servir comme langue véhiculaire dans les interactions entre différentes ethnies, mais il est largement plus courant d'utiliser le wolof. C'est ce que semble dire Daff :

> La langue véhiculaire la plus courante est souvent utilisée dans les communautés hétérogènes linguistiquement. Dans les régions de Dakar, de Kaolack, de Fatick, de Thiès, de Louga et dans une bonne partie de la région de Saint Louis, on peut s'attendre à trouver le wolof comme véhiculaire commun . (Daff 1998, en ligne).

On assiste à une nouvelle revendication de l'identité qui passe nécessairement par l'usage des langues nationales. Alors disparaît le complexe que ces travailleurs de l'administration nourrissaient pour la langue de Molière. Ils ont compris que le développement passe nécessairement par l'appropriation de leurs propres langues et cultures pour éviter le déracinement, l'assimilation. En outre, cette forte tendance à l'usage des langues nationales facilite plus rapidement la communication et le dialogue en tant que langues des masses, langues de grande diffusion. Il s'y ajoute que plus de la moitié de la population est analphabète, ne comprenant pas le français.

---

[12] Confère article 1 paragraphe 2 de la Constitution du Sénégal adoptée par référendum le 7 janvier et promulguée le 22 janvier 2001

[13] C'est-à-dire une langue de grande diffusion comme le bambara en République Malienne, l'haoussa au Nigéria, le lingala en République Démocratique du Congo, etc.

Par contre, dans les régions respectives de Ziguinchor et Tambacounda, le français bénéficie d'un statut élevé (71, 42% et 76, 78%). Au vu deces résultats, on pourrait tenter de dire que le français garde son statutde langue officielle, de langue de l'administration surtout à Ziguinchoret à Tambacounda. Ces locuteurs sont toujours mus par la volonté de se conformer à l'administration. Dans ces régions, la plupart des agents sont composés essentiellement de locuteurs diola, malinké, poular, soninké. Ce sont des non *wolofones* qui privilégient le français envisagé comme instrument capable d'inverser les rapports de force entre les langues nationales avec la forte poussée de la langue wolof. L'usage du français apparaît à la fois comme un refuge et un moyen d'émancipation, de promotion sociale parmi les siens. L'usage du français relève plutôt de ce qu'il est convenu d'appeler « l'appropriation diffuse » dans une situation d'urbanisation linguistique en contexte africain francophone, où il existe toujours, et pour chacun, des situations où la prise de parole en français est attendue, ou du moins acceptée, quel que soit par ailleurs le degré d'approximation du français qui s'y réalise. Cette langue s'y manifestant « souvent tout simplement pour ce qui se donne pour du français dans le cadre du discours où son choix produit un sens, ou encore par des segments français d'un parler mixte » (Wald 1994, 119).
Le français reste donc la langue de l´élite, c´est une langue privilégiée dans tous les secteurs formels de l´État, un symbole de réussite. On trouve donc au Sénégal une situation de « plurilinguisme à langue dominante minoritaire » (Calvet 1999, 55). Les agents accordent beaucoup d'importance à la langue de Molière.

Tableau 2 : langue de communication quotidienne

La langue française s'est d'abord implantée en territoire wolof, lequel est devenu rapidement, surtout en ses points principaux, le centre d'attraction où convergèrent toutes les composantes ethniques du pays qui durent adopter le wolof comme langue de communication dans ce nouveau contexte. Par ailleurs, les Wolof, très entreprenants dans le domaine du commerce, et très mobiles dans leurs activités, ont vite fait d'investir des territoires assez éloignés du leur où ils s'installèrent en petites communautés solidaires, avec leurs us et coutumes et leur

langue, tout en vivant en bonne intelligence avec les populations locales. Il s'y ajoute que «les Wolof furent les premiers à s'intégrer dans l'appareil administratif colonial qui, par la suite, reposa en grande partie sur eux» (Hesseling 1985, 76). Du coup, on peut alors prétendre que l'administration coloniale a aidé à mieux asseoir la prédominance de la langue wolof. Autrement dit, elle a joué un rôle non négligeable dans l'instauration de la suprématie de la langue de cette langue dans le milieu administratif et commercial. Les *Wolof* vont constituer les premiers à être scolarisés. Dès lors, l'administration coloniale va s'appuyer sur ces premiers scolarisés qui pouvaient jouer les interprètes auprès de la population autochtone. C'est de cette manière que s'est opéré le développement du wolof.

Ce phénomène de *wolofisation*, qui serait un processus expansionniste liant langue et pouvoir depuis les origines, a progressivement mis le wolof dans une position vedette de langue véhiculaire nationale face au français, devenu langue officielle à l'accession du pays à l'indépendance, dans les centres urbains sur l'ensemble du territoire. Son expansion est si irréversible qu'il supplante le français dans les domaines qui lui étaient jusqu'ici réservés. «Le wolof est une des langues africaines dont l'expansion culturelle est indéniable : elle [la langue] est et devient chaque jour davantage la langue de communication entre Sénégalais d'ethnies différentes. » (Malherbe 1983, 222).

L'influence est aussi le fait du développement de la culture arachidière avec les déplacements des populations. Ainsi, l'arachide a favorisé des migrations qui ont permis à la langue et à la culture wolof de se répandre, surtout avec la mise en place de moyens de communication comme les routes et le chemin de fer. La culture arachidière a permis de migrations de populations non *wolofones* vers les zones de production, avec les *nawetaan*, ou *suurga* (travailleurs saisonniers), venus de la Casamance, de la Guinée, du Mali, et de la Haute Volta. Ces individus apprennent le wolof et contribuent à sa diffusion, une fois rentrés chez eux.

À Ziguinchor, les migrants wolof ont aussi contribué à l'implantation de la langue wolof. L'arrivée des Français va davantage conforter le statut de Ziguinchor comme ville-carrefour. La vente des produits venant de Carabane et de l'arrière-pays va lui donner un rôle de cité

d'éclatement et de redistribution des marchandises. L'activité portuaire, de plus en plus importante, attire de la main d'œuvre. En venant à Ziguinchor, les Français ont amené avec eux leurs employés wolofs. Autrement dit, l'implantation wolof en Casamance est très ancienne. La prédominance du wolof est aussi liée au dynamisme des commerçants « Baol-Baol »[14], et de la situation ambiante générale qui impose souvent l'utilisation presque spontanée du wolof.

Il s'y ajoute que la conversion à la religion musulmane par les Sérère ou Diola animistes s'accompagne de l'adoption de la langue wolof. L'hégémonie du wolof à Fatick et Ziguinchor s'accélère et se généralise sous le règne des confréries tidiane et mouride dont les guides véhiculent leur message dans la langue wolof. La région de Diourbel, fief des mourides et frontalière avec la région de Fatick, attira beaucoup de fidèles sérère du fait de la religion, mais aussi avec le phénomène d'exploitation des terres agricoles.

Dans ce registre, les unions interethniques renforcent également le recours à la langue wolof. Le premier contact linguistique entre le mari et son épouse s'est fait le plus souvent à travers le wolof. Déjà le couple s'installe dans une situation linguistique qui impose le wolof. Dès lors, un enfant né de cette union trouve la langue de Ndiadiane Ndiaye[15] qui s'est déjà imposée, alors que de l'autre côté il y a deux autres langues qui l'entourent. Face au dilemme entre deux parlers (ceux de la maman et du père), l'enfant, témoin de la communication familiale, choisit involontairement la langue véhiculaire qui est ici le wolof.

Il y a aussi lieu d'évoquer la forte influence subie par les populations non *wolofones* (sérère et diola,…) au niveau de la culture. Les Wolof s'approprient les éléments positifs des cultures sénégalaises. Ainsi reviennent souvent des expressions comme *yëre wolof* pour désigner

[14] Commerçants habitant la région de Diourbel, au centre du Sénégal près de la ville sainte de Touba.

[15] Selon la tradition orale wolof, Ndiadiane Ndiaye est l'ancêtre du peuple wolof. Il a été le premier roi du Djolof à partir de 1360. S'il y a un personnage historique sénégalais autour duquel subsiste beaucoup de mystères et de mythes, c'est bien Ndiadiane Ndiaye considéré par la tradition wolof comme l'ancêtre du peuple wolof et fondateur de l'Empire du Djolof qui, au 16ème siècle, s'est disloqué avec les dissidences du Cayor, du Baol, du Walo, du Sine et du Saloum.

l'habillement traditionnel, *weeru wolof* ou le calendrier musulmanet *garabu wolof* ou la médecine traditionnelle. Cette domination se manifeste aussi à travers l'art culinaire sénégalais. De ce fait, le plat national sénégalais, le *ceebu jeen* n'est-il pas associé aux Wolof et même érigé en plat dominant au début du XXème siècle.

Tableau 3 : fonctions assignées à la langue wolof

Cette position de la langue wolof traduirait le cloisonnement de la communauté soninké, le conservatisme des *halpoulareen* (terme qui renvoie aux locuteurs de la langue poular), mais aussi l'éloignement de Tambacounda et l'enclavement de la région de Ziguinchor. Les locuteurs soninké sont connus pour leur fierté et leur conservatisme face à la phagocytose des autres langues et à l'hégémonie du wolof. Ils manifestent toujours des signes de résistance et cherchent à se démarquer de l'influence et de la domination des autres langues pour s'exprimer dans leurs propres langues. En tout état de cause, il faut remarquer chez les agents la grande expansion du wolof et au-delà l'usage réel des langues nationales dans les services administratifs, pourtant châsse gardée de la langue française. Ce fort penchant aux langues nationales traduirait l'expression intime de sentiments personnels qui ne pourraient être véhiculés dans une langue étrangère. L'usage signifie aussi l'incompréhension du français par plus de la moitié de la population sénégalaise : « Que dire alors quand on réalise que 80% à 90% des jeunes Sénégalais ne maîtrisent pas le français ? » (Cissé 2011, en ligne). De la même manière, le score enregistré par lalangue wolof surtout dans les régions de Saint-Louis, Fatick et Ziguinchor sont dus à plusieurs facteurs : poids de l'histoire, impact dela culture arachidière, mouvement des migrations, conversion à l'Islam de certaines ethnies, complexe d'infériorité, unions interethniques, grande pression exercée par le wolof sur les autres langues nationales.En assurant une meilleure communication et une meilleure intégration des autres langues nationales, le wolof constitue un moyen d'identification entre les membres de la communauté sénégalaise, mais aussi un outil de cohésion et de solidarité nationale. En effet, la communication en langue wolof n'est en définitive que le reflet d'unevision particulière du monde, une manière particulière d'appréhender le

réel ainsi que toutes les relations existant entre les différentes réalités. Elle est donc le reflet d'une déstructuration particulière de l'esprit, due à la culture qui anime le peuple, fonde son identité nationale, nourrit sa créativité et définit ses chances de survie dans le concert des nations. La communication en langue wolof facilite la compréhension et l'assimilation des connaissances, leur intégration dans l'acquis culturel du peuple, la participation active des deux catégories (agents et populations) dans tous les actes de création, et surtout leur intégrité psychique. Ainsi, la communication en langue wolof, potentielle ou effective, de tous ceux qui vivent dans le pays apparaît comme une condition de la créativité collective et du développement, composante de la citoyenneté démocratique à travers la tolérance linguistique et, donc, comme valeur fondatrice de leur action dans le domaine des langues et de leurs usages. Ainsi, « Quand la langue du gouvernement et de la loi diffère de celle des masses populaires, les plans de développement économique, agricole et industriel sont difficiles à élaborer et encore plus difficiles à mettre en œuvre parce que la recherche de base se trouve handicapée par la barrière langue ». (Kedrebeogo 2001, 1l).

Tableau 4 : valorisation des langues nationales

De l'avis des agents, un meilleur traitement des langues nationales s'avère indispensable sans nul doute pour une administration efficace et performante, une participation active des populations à leurs problèmes de développement à la base. Il y aurait aussi le défi de la réussite de la décentralisation, la libre administration des collectivités locales par les populations en majorité analphabète, la proximité avec les populations pour la satisfaction en toute efficacité de leurs besoins. Etpourtant : « Il est plus efficace de développer une langue nationale quede cultiver artificiellement une langue étrangère : un enseignement quiserait donné dans une langue maternelle permettrait d'éviter des années de retard dans l'acquisition de la connaissance » (Diop 1979, 415). Lesagents sont aussi conscients que la majorité des populations s'expriment en langues nationales, ce qui faciliterait la communication et le dialogue avec elles. Ce cachet particulier participerait également à la formation decitoyens imbus de leurs valeurs culturelles, mais aussi conscients de

leurs devoirs et droits socioéconomiques en vue de les exercer pleinement. En outre, ce meilleur traitement leur permettrait d'être alphabétisés dans leurs langues nationales et de pouvoir échanger plus facilement et plus efficacement avec les populations. En effet, la démocratie veut que tout soit fait pour l'intérêt de la majorité. Pour les agents, la valorisation des langues nationales donnerait à nos populations les moyens de se prendre elles-mêmes en charge, non pas en leur imposant une langue étrangère, mais en leur valorisant les tiennes par l'écriture des textes officiels.

D'une manière générale, on constate au Sénégal qu'il y a une langue commune qui est parlée et sert de langue de communication courante dans la quasi-totalité des centres urbains, semi urbains et même ruraux aux côtés des langues du milieu. C'est le cas du wolof qui est présent presque dans toutes les régions. Mais la sagesse politique impose de considérer toutes les langues nationales comme officielles. À ce propos, il convient en premier lieu d'expérimenter le wolof comme langue officielle à l'échelle nationale, vu sa grande influence et sa poussée fulgurante. Son usage est lié à la construction d'identités sénégalaises. L'hégémonie de la langue wolof est aussi relative aux comportements d'une population jeune. L'urbanisation rapide des centres urbains joue un rôle important dans l'expansion de cette langue. L'usage croissant de ce wolof urbain dans l'économie, les médias, et la publicité reflète et renforce l'émergence d'une nouvelle légitimité de ce langage. Le wolof, langue la plus largement utilisée pour communiquer, et ce même dans des situations familières ou familiales parmi des personnes de langues maternelles différentes, est une suite de son utilisation dans les services urbains. Par ailleurs, le wolof est une langue facile à apprendre pour les locuteurs non natifs grâce à la simplicité de sa morphologie, sa structure syntaxique et à sa capacité d'intégrer des mots et expressions provenant d'autres langues.

Enfin, le wolof bénéficie d'une abondante littérature écrite. Il comporte plusieurs études scientifiques sur la prononciation et sur la grammaire et des œuvres littéraires. En témoignent les travaux effectués, tant sous l'angle du lexique avec la création de dictionnaires sous l'époque coloniale (Jean Dard 1825) que sous l'angle de la grammaire (Jean Dard 1826 et l'Abbé David Boilat en 1858).

Conclusion

Nous remarquons que la domination du français sur le plan officiel, l'émergence des langues nationales et la *wolofisation* demeurent les trois traits saillants de la situation sociolinguistique dans les services administratifs au niveau de ces quatre régions. La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit, est une clé à l'ascension sociale, mais l'usage des langues nationales ne cesse de s'étendre. Sous ce rapport, il s'avère opportun d'utiliser les langues nationales comme langues de travail, ou langues officielles, le wolof en premier. L'officialisation de la langue wolof organisée et utilisée, à côté du français, est d'autant plus importante qu'elle donnera à celle-ci un statut favorisant son utilisation optimale dans toutes les sphères de la vie publique.

La promotion des langues nationales, et au-delà du wolof ne relève pas du nationalisme. Elle répond plutôt à la mission d'éducation et d'amélioration des conditions de vie et d'existence des Sénégalais. Il ne faut pas comprendre la promotion des langues nationales comme un rejet (le français dans le cadre du Sénégal). Le lien historique est déjà établi. C'est ce que semble soutenir Mbaya :

> Nous n'avons pas dit qu'il faut supprimer le français qui compte déjà beaucoup d'acquis et a un grand rôle international à jouer dans ce pays. Il faut lui laisser ses attributions mais renforcer celles du wolof notamment sur le plan local ; c'est-à-dire accorder aussi à ce dernier un statut officiel. Introduire et renforcer l'enseignement du wolof ; ne pas le limiter uniquement au niveau des centres d'alphabétisation, mais l'étendre au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. (Mbaya 2005, 208).

Le français ne saurait à lui seul assurer et pérenniser le développement social et économique du pays. Ce serait bien au contraire lui assigner davantage le rôle de langue d'exclusion, de non-intégration socio-économique et politique. Par contre, il s'avère indispensable d'intégrer le wolof, langue commune parlée et servant de langue de communication courante dans la quasi-totalité des centres urbains,

semi urbains et même ruraux à côté du français et des autres langues du pays.

Références bibliographiques

Ansd/Srsd. 2012. « Situation Économique et Sociale de la région de Saint-Louis-SRSD (2012) ARD Saint-Louis ». Repéré à http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES_Saint_Louis_2012.pdf

Ansd/Srsd. 2013. « Fatick : Situation Économique et Sociale-SRSD ». Consultable sur http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Fatick-2013.pdf

Ansd/Srsd. 2013. « Situation Économique et Sociale Ziguinchor-SRSD ». Consultable sur http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Ziguinchor-2013.pdf

Ansd/Srsd. 2012. « Situation Économique et Sociale de la région de Tambacounda-SRSD ». Consultable sur http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Tamba-2012.pdf

Boilat, Abbé David.1858. *Grammaire de la langue woloffe.* Paris : Imprimerie impériale.

Calvet, Jean-Louis.1999. *Pour une écologie des langues du monde.* Paris : Plon.

Cissé, Mamadou.2011. « Langues et Glottopolique au Sénégal ». *Éthiopiques, Revue négro-africaine de Littérature et de philosophie* 87 : 206-219. En ligne http ://éthiopiques .refer.sn./spip.php? article1793 .

Code général des collectivités locales 2013.

Daff, Moussa.1998. « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal ». *DiversCité Langues.* Vol. III : 137-155. En ligne : http://www.uquebec.ca/diverscite.

Dard, Jean.1825 et 1826. *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof-français*. Paris : Imprimerie royale.

Grammaire Wolofe *: ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloumé, de Baolé, en Sénégambie.* Paris : Imprimerie royale.

De Robillard, Didier.1997. *Peut-on intégrer les apports de la sociolinguistique à la linguistique descriptive ?* Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Hesseling, Gerti.1985. *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société*. Paris : Karthala
Kédrébéogo, G. 2001. « Langue et développement national », communication aux grandes conférences du Ministère des Arts et de la Culture.
Malherbe, Michel.1983. *Les langues de l'humanité*. Paris : Seghers.
Mbaya, Mawéja.2005. *Pratiques et Attitudes Linguistiques dans l'Afrique d'Aujourd'hui : le cas du Sénégal*. München: Lincom Europa.
Encyclopédie juridique de l'Afrique. *Tome premier : l'État et le droit*.1982. Abidjan, Dakar, Lomé : NEA.
Wald, Pierre.1994. « L'appropriation du français en Afrique noire, une dynamique discursive ». *Langue française* (104) : 115-124.

ANNEXES

Questionnaire d'enquête administré aux agents

Identification localité et service

Région……Département…… ……..

Commune .....Communauté rurale……

Service……Prénom…… …..Nom…….

Catégorie : Agents de l'Administration

NB : Ce questionnaire est destiné à la recherche. Je vous prie de bien vouloir répondre à toutes les questions le plus complètement possible et vous assure un traitement des données recueillies dans l'anonymat. Je vous remercie !

QUESTIONS

Dans ce service, quel statut les gens confèrent-ils au français? (entourer la bonne réponse)

-statut élevé statut faible
-autre réponse

Comment mesurez-vous l'usage des langues nationales dans ce service ? (cocher la bonne réponse)

-Très fréquent

-Fréquent

-Peu fréquent

3. Quelle est la langue qui rythme la communication quotidienne dans le service ? (cocher la bonne réponse)

wolof	diola
français	malinké
sérère	soninké
poular	autres

4. Quelle est la langue qui faciliterait la communication et le dialogue ((cocher la bonne réponse)

-français

-langues nationales **(préciser la langue nationale)** :……..

5. Quelle place l'État doit-il accorder au français ?

-encourager son usage ;

-renforcer son enseignement ;

-rehausser son statut ;

-lui accorder peu d'importance ;

-autre :….

6. L'État doit-il ériger les langues nationales en langues de développement ? (entourer la bonne réponse)

OUI
NON

7. Si oui, Pourquoi ? (cocher la réponse qui vous semble la plus pertinente)

-préserver les aspects culturels communautaires et nationaux ;

- favoriser une utilisation optimale dans toutes les sphères de la vie publique ;

-se conformer au respect du droit fondamental de tout enfant d'être éduqué dans sa langue de socialisation ;

- créer les conditions idoines pour l'émergence d'une vraie démocratie et une mise en œuvre efficace de notre politique de décentralisation ;

-permettre aux populations de participer activement aux problèmes de développement ;

- comprendre et contribuer au fonctionnement des différents secteurs de l'État ;

-autre réponse :……
…….

8. Dans le cadre d'une bonne expérimentation, quelle sera la langue nationale à choisir en premier rang ? (cocher la bonne réponse)

wolof	diola
sérère	malinké
poular	soninké
autres	

LE BILINGUISME FRANÇAIS-ARABE AU TCHAD : UN VERITABLE « SERPENT DE MER » INSTITUTIONNEL

AZIBER ADOUM AZIBER
Université Adam Barka d'Abéché, (Tchad),
aziberadoumaziber@gmail.com/aziwaa@yahoo.fr

Résumé

Les premières initiatives visant un bilinguisme français/arabe au Tchad remontent à la première législature. Deux raisons ont en effet motivé ce choix politique ; d'une part, l'unité de la nation et d'autre part, les atouts linguistiques et extralinguistiques. Des volontés politiques en faveur de la promotion d'un bilinguisme incluant de façon égalitaire le français et l'arabe restent de plus en plus un sujet d'actualité. Paradoxalement, plus d'un demi-siècle après, les résultats tardent à se montrer probants. On assiste à une situation linguistique nettement dominée par le français. En dépit de l'accent mis sur la promotion de l'arabe, le français est réconforté par une visibilité impressionnante dans toutes les formes de communication officielles et son influence va grandissante. Au regard du bilan de la politique linguistique relative au sujet, il devient à ce jour impérieux d'explorer de nouvelles pistes susceptibles de conduire vers l'atteinte des objectifs. Ainsi, cette recherche, au moyen d'une enquête de terrain et une étude documentaire, se propose de jeter un regard rétrospectif sur le bilinguisme au Tchad, puis faire une description des réalités sociolinguistiques, analyser les rendements des efforts jusque-là entrepris et formuler en fin des suggestions en vue de contribuer à la correction des manquements aujourd'hui déplorés.

Mots clés *: langues, prédominance, politique linguistique, bilan, suggestions.*

Abstract

The first initiatives aimed at French/Arabic bilingualism in Chad date back to the first legislature. Indeed, there were two reasons for this political choice: on the one hand, the unity of the nation, and on the other hand, linguistic and extralinguistic assets. Political will in favor of promoting bilingualism that includes French and Arabic in equal measure remains an increasingly topical issue. Moreover, the political regimes that have succeeded one another at the head of the country all seem to attach considerable importance to the issue. Paradoxically, more than half a century later, the results are slow to show themselves convincing. We are witnessing a linguistic situation clearly dominated by French. Despite the emphasis on promoting Arabic, French is comforted by its impressive visibility in all forms of official communication and its influence is growing. With regard to the results of the language policy on the subject, it is now imperative to explore new avenues that could lead to the achievement of the objectives. Thus, this research, through a field survey and a documentary study, proposes to take a retrospective look at bilingualism in Chad, then to describe the sociolinguistic realities, analyze the

returns on the efforts undertaken so far and finally make suggestions in order to contribute to the correction of the short comings deplored nowadays.

***Keywords**: languages, predominance, language policy, assessment, suggestions.*

Notice biographique de l'auteur

AZIBER ADOUM AZIBER est assistant, enseignant chercheur â l'université Adam Barka d'Abeché par ailleurs enseignant vacataire à l'école normale supérieure d'Abeché. Sociolinguiste de formation, il prépare une thèse de doctorat Ph.D en prévention et gestion des conflits linguistiques à l'université de Yaoundé I. Celui-ci est en auteur et co-auteur d'un ensemble de trois articles et attend la publication d'un ouvrage intitulé :" le bilinguisme au Tchad: pratiques individuelles et interactions sociales". AZIBER ADOUM AZIBER est également secrétaire à la communication du Cercle des Sociolinguistes d'Afrique Centrale (CSAC).

Introduction

À son indépendance, le Tchad opte pour un bilinguisme français arabe pour à la fois favoriser l'unité nationale et promouvoir l'usage de ces deux langues. Le français fut pour cela reconnu par les textes de la République dès le 11 août 1960, l'arabe pour sa part a suivi un long processus qui a abouti à son officialisation des années plus tard. Le bilinguisme français-arabe se présente alors explicitement comme l'un des maillons essentiels du projet de société du Tchad nouveau**.** Hélas,plus d'un demi-siècle après, les résultats espérés sont loin d'être satisfaisants. « […] aujourd'hui encore, le bilinguisme institutionnel et ses impacts en matière d'unité nationale sont loin d'être atteint », **(**Diop, 2013 : 151).

Les raisons qui ont motivé une telle politique linguistique suscitent encore aujourd'hui des interrogations tant le rendement semblent un mirage. Qu'il s'agisse de la consolidation de l'unité de la nation ou du partenariat entre le français et l'arabe, le bilan à ce jour est loin d'être réjouissant. On assiste à une reconnaissance officielle de deux langues à statut égale dans le secteur formel, mais sans que les agents ne soient

toujours en mesure de se servir des deux langues de façon simultanée. Le français affirme sa prédominance sur l'arabe dans divers situations de communication d'une part, « et le bilinguisme tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui au Tchad […] est facteur de division des jeunes Tchadiens en arabophones et francophones » (Al-Habo, 2004) d'autre part. D'où la nécessité d'approfondir les réflexions afin de réévaluer les actions jusque-là entreprises, sinon, explorer des nouvelles pistes susceptibles de produire un effet palpable. Le succès de la politique linguistique qui favorise un partenariat effectif entre le français et l'arabe au Tchad passe indiscutablement par une étude scientifique approfondie qui prend en compte toute les potentialités sociales, culturels, économiques, politiques, diplomatiques, etc. À cet effet, le présent travail propose d'explorer toutes les voies qui participeraient à la mise en œuvre d'un bilinguisme intégral dans tout le secteur officiel. Construit dans une approche macrosociolinguistique, celui-ci entend partir d'un état des lieux vers une perspective afin de formuler des suggestions. Au moyen d'une enquête de terrain soutenue par une étude documentaire, cette recherche donne un aperçu sur l'évolution du bilinguisme au Tchad en vue de déterminer les péripéties qui marquent son histoire, fait une présentation du paysage sociolinguistique officiel et procède à une analyse du rendement d'une politique linguistique vieille de plus d'un demi-siècle. Elle aboutit à des suggestions dont l'ultime objet est de contribuer modestement à l'application d'un bilinguisme à la fois promotion du français et de l'arabe comme langues d'État, utilisées dans les publications du Journal officiel, l'administration, les affaires, l'éducation, les médias, la diplomatie et vecteur d'intégration nationale, de préservation de la paix sociale, du respect des droits constitutionnels, du développement socioéconomique et culturel du Tchad.

Le cadre méthodologique

Une investigation sur le site constitué de : service de deux ministères, d'un hôpital, de deux banques, d'un parquet de justice, de deux cabinets privés de service public, de deux établissement scolaires et de trois organes de médias, tous situés dans la ville de N'Djamena nous a permis de soumettre un échantillon de 52 informateurs à une enquête

de terrain. Ainsi, notre échantillon se départage en deux catégories dont 12 élèves et 40 travailleurs de différents secteurs. Avec les élèves, les échanges ont en effet porté sur leur compétence et performance dans les deux langues à travers un simple dialogue impliquant une lecture et une traduction ; tandis qu'avec les personnes en activité, les interactions ont porté entre autres sur la qualité de leurs pratiques linguistiques dans les deux langues, leurs expériences, leurs difficultés, leurs avis en rapport avec la question ici en étude.

En raison de la sensibilité du sujet abordé, nous avons jugé opportun de taire le nom des lieux visités car celui-ci suscite méfiance vu qu'au Tchad la question linguistique est chargée à la fois de sous-entendus politiques, culturels et religieux. Cette activité a été rendu possible grâce à deux instruments notamment l'interview interactive et l'observation des pratiques linguistiques et a par ailleurs fournis des données orales recueillis par enregistrement en vue de la constitution d'un corpus. Les consignes d'usage ont été scrupuleusement respectées lors de cette enquête sociolinguistique. À cet effet, nos enquêtés ont tous été informés sur l'objet de l'interaction ce, pour s'assurer de la fiabilité des donnés fournis de même ils ont été assurées de la confidentialité de leur intervention. Les données orales ont par la suite été transcrites à travers le logiciel keymane desktop 8.0, puis sélectionné en fonction de leur pertinence et intégrés dans le texte pour analyse. Les principes de l'analyse quantitative et de l'analyse qualitative ont à la fois été mis à contribution en raison de la diversité de la nature des données à examiner. L'observation a pour sa part permis des prises de notes et a été une opportunité pour faire des constats relatifs aux pratiques linguistiques de notre population cible. Pour ce faire nous nous sommes montrés discret pour éviter d'avoir une influence quelconque sur nos sujets.

L'enquête de terrain a été soutenue par une enquête documentaire ; laquelle a permis d'explorer un ensemble de texte traitant du sujet ici étudié. Ce qui a permis de faire un état de la question et de nous souscrire sur l'angle du rendement de la politique linguistique relative au bilinguisme au Tchad. Les documents consultés ont été d'un apport capital car ils ont permis de découvrir le sujet dans sa dimension

plurielle et ont en outre mis en évidence des opinions et des témoignages des personnes ressources.

Aperçu historique

Le Tchad est un melting-pot linguistique où l'on récence plus de 240 langues issues de trois des quatre phylas présents en Afrique. Vestiges de son histoire précoloniale et coloniale, l'arabe et le français sont les deux langues officielles du pays, et le bilinguisme officiel est une politique linguistique consacrée par la constitution. Après le 11 août 1960, date qui marque l'indépendance du Tchad, ce pays opte d'abord pour le français comme langue officielle. Le choix de l'arabe pour les mêmes objectifs se fera de manière progressive et surtout sous des contraintes à la fois politiques et militaires. Il apparait en ce sens comme une des principales exigences politiques de l'élite nordiste, à l'aube de l'indépendance. *« Les élites musulmanes restaient inquiètes et commencèrent à former un groupe d'opposition : l'autorité de leur chefferie traditionnelle n'était plus considérée par la République, et surtout, la langue arabe à laquelle elles étaient attachées semblait être éliminée par le français »* (De Pommerol 1997, 70). Plus tard une constitution consacrant une place àl'arabe dans l'enseignement fut votée le 16 avril 1962. Plusieurs actes à la fois présidentiels et ministériels ayant pour ultime objectif d'instaurer le bilinguisme suivront. C'est le cas du décret n° 117/|PR/|EN du 1er juin 1962 portant organisation et réglementation de l'enseignement dela langue arabe sous sa forme laïque dans les structures administrativeset pédagogiques dans le 1er et 2ème degré. Ce décret entend en effet encourager les parents réticents à envoyer leurs enfants dans les écoles francophones et proclame en outre en ces articles 1 et 2 que cet enseignement reste facultatif. Pour sa part, l'Arrêté n°1558/PR/MEN/62 du 19 juin 1962 restructurant le collège du Ouaddaï en Lycée franco-arabe d'Abéché vient renforcer les actions en faveur de l'institution du bilinguisme au Tchad. Bien plus, la Charte Fondamentale de 1978 fait mention de l'arabe comme deuxièmelangue officielle du pays et étend son champ d'intervention à différent secteur d'activité notamment politique, administratif, médiatique, économique, diplomatique etc. En 1989, l'adoption d'une nouvelle constitution vient davantage renforcer cette volonté politique en faveur

des deux langues en stipulant que « le français et l'arabe sont les deux langues officielles ».

L'exécutif se montre de mieux en mieux favorable au bilinguisme qu'il utilise d'ailleurs comme moyen de consolidation de l'unité nationale et de cohésion sociale. L'arabe notamment, en raison de ses multiples enjeux (historiques, politiques, sociolinguistiques), les différents régimes qui se sont succédé à la tête de ce pays lui ont accordé une attention particulière en lui assurant un développement et une promotion au niveau national.

> sous le régime Habré, entre autres, deux évolutions majeures doivent être retenues : d'une part la reconnaissance officielle de la place de l'arabe dans la société tchadienne consacrée par la Charte Fondamentale d'abord et ensuite par la constitution de la IIIe République, comme langue officielle au même titre que le français, d'autre part, l'organisation sur place à N'Djamena du Baccalauréat, alors qu'auparavant les étudiants étaient obligés d'aller dans les pays arabes, notamment au Soudan et en Égypte, pour y passer. (Ramadane 2010, En ligne).

Le bilinguisme officiel fédère ainsi autour de lui élite intellectuel et décideur politique. À travers les différentes politiques de société, la question linguistique trouve une place avec pour souci d'établir un équilibre entre le français et l'arabe. L'arabe connait en ce sens un dynamisme croissant. Pendant la Conférence Nationale Souveraine de 1993, « des voix se sont levées pour réclamer plus d'égalité entre les langues officielles, notamment dans la pratique administrative. D'autres plus excités par la ferveur de l'événement ont demandé simplement de placer l'arabe au rang de première langue officielle en raison de son caractère ancien », (Aziber 2013, 35). Fidèle aux recommandations de la Conférence Nationale Souveraine, le Premier Ministre de transition a intimé l'ordre, par note circulaire no 729 du 14 juin 1994, à tous les ministres de traduire dans toutes les langues officielles, les enseignes fixées devant leurs bureaux et les services relevant de leurs compétences respectives. Puis intervient au cours de la même année, l'Arrêté no276/PR/MEN/DG/94 du 13 décembre 1994 instituant dans le

système éducatif public tchadien le bilinguisme français/arabe. S'en suit le décret n°071/PR/MEN/95 du 09 février 1995 portant institution de l'enseignement bilingue dans le système éducatif tchadien. Ce décret proclame que : *le français et l'arabe sont deux langues d'enseignement en République du Tchad*.

Suite au référendum constitutionnel du 31 mars 1996 le bilinguisme français /arabe est solennellement institué. En 2003, par décret n°14/PR/MEN/2003 du 16 février 2003 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale une direction de l'enseignement bilingue fut créée. En 2006, la Loi 16 n°/PR2006 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien et fixant le cadre juridique et organisationnel général ainsi que les orientations fondamentales du système éducatif fut promulguée. Cet instrument législatif mentionne dans son article 5 que : *l'enseignement et la formation sont dispensés dans les deux langues officielles que sont le français et l'arabe*. En 2007, le décret 414/PR/PM/MEN/2007 du 17 mai 2007 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale transforme la Direction de l'Enseignement Bilingue en Direction de la Promotion duBilinguisme. L'Arrêté n° 2748/PM/DAC/07 du 25 octobre 2007 créant un Mécanisme Interministériel de mise en œuvre et de suivi duProgramme de Développement de l'Enseignement Bilingue au Tchad et l'Arrêté n°090/PR/PM/MEN/SECA/SG/DGEF/DPB/08 du 10 avril 2008, portant création d'un Secrétariat Permanent du comité Technique de la mise en œuvre et de suivi du Programme de Développement de l'Enseignement Bilingue au Tchad renforcent les intentions de la politique linguistique nationale en faveur du bilinguisme. À l'ère de la renaissance, une philosophie nouvelle fait exigence d'usage du français et de l'arabe dans la conception de tous les documents et correspondances officiels. En 2018, un forum national aboutissant à la naissance de la quatrième République affirme ànouveau l'égalité entre le français et l'arabe au Tchad.

À l'enseignement supérieur, l'on note déjà en 1987, la présence d'une section de l'enseignement arabe à l'Université du Tchad. S'en suit la création des départements d'arabe dans d'autres filières de l'Université de N'Djamena et celle d'Abéché de même que l'ouverture des départements qui proposent des enseignements dans les deux langues

officielles au Tchad ainsi que des instituts supérieurs, écoles normales supérieure qui forment dans les deux langues. À cela s'ajoute la création de deux université exclusivement arabophones toute deux basées dans la capitale.
Progressivement, le bilinguisme officiel du Tchad se met en place, du moins d'un point de vue textuel. Dans les institutions publiques notamment, celui-ci devient peu à peu visible. De même, dans le milieu scolaire, des structures francophones, arabophones et bilingues font chaque jour un peu plus leur apparition. Certes une étape importante est franchie dans l'application du bilinguisme, mais beaucoup reste à faire car le français et l'arabe sont à ce jour loin de donner la preuve d'un bilinguisme comme pratique individuelle et interaction sociale.

Le paysage sociolinguistique

En vertu de la Constitution qui stipule à son Article 9 que : *Les langues officielles sont le Français et l'Arabe,* au Tchad, le secteur officiel reste sous l'emprise de ces deux langues. Conséquence de la politique du bilinguisme, celles-ci s'emploi pour les communications officielles, les décisions d'intérêt national, les grandes concertations publiques, les jugements des délits et les prononciations des sentences. En ce sens, elles sont admises comme des langues à la fois du judiciaire, du législatif, de l'exécutif, celles des milieux : médiatique, éducatif, politique, des affaires, de la gestion quotidienne de la nation.
En dépit de l'égalité assurée par les textes de la République, le français et l'arabe au Tchad vivent une inégalité d'un point de vue de l'usage qu'en font les locuteurs. Dans le milieu administratif, scolaire voire médiatique, le français affirme sa prédominance sur l'arabe. Ainsi, notre descente sur le terrain nous a permis de nous rendre compte de l'emprise du français sur le paysage sociolinguistique formel. Dans les services des ministères, d'hôpital, de banques, de parquet de justice, de cabinets privés de service public que nous avons pu visiter, la rédaction des documents, le partage d'information, l'échange des données, la prestation de service, bref la communication à caractère formel se passe pour l'essentiel en français. L'arabe apparait avec une fréquence très relative ; c'est le cas dans les services des ministères, d'hôpital, de parquet de justice, mais dans les services des banques, de cabinets

privés de service public dans lesquels nous nous sommes rendus, c'est le français qui fait office de langue de communication sans la moindre exception. À la question quelle(s) langues(s) parlée(s) vous dans l'exercice de votre fonction, l'écrasante majorité penche pour le français.

Répartition des travailleurs et travailleuses tchadien-ne-s par langue(s) parlée(s) au service

Langues parlées	**Nombre de locuteurs**	**Pourcentage**
Français	32	80%
Français et arabe	6	15%
Arabe	2	5%
Total	**40**	**100%**

Il apparait de cette représentation que le français s'emploie de manière privilégier. À hauteur de 95% (80% +15%), il permet une interaction dans l'exécution des tâches et des offres de services. En raison de l'effectif de ses locuteurs, le français se montre prédominant. Il a nettement pris le dessus sur l'arabe avec lequel il partage officiellement le même statut. À cet effet, les formulaires, les enseignes voire les services de réception et d'orientation sont presque toujours disponibles qu'en français. Pour diverses situations de communication : rédaction des textes formels, échange entre employés d'un même service, interaction entre demandeur et prestataire de service, etc. la langue française passe pour véritable instrument de cohabitation sociale entre des personnes venu d'horizon multiples et variés.

L'arabe pour sa part acquière une faible visibilité comme en témoignent nos investigations. Il n'apparait à cet effet qu'à hauteur de 5% de façon exclusive et au côté du français à 15%. Cette langue se trouve ainsi dominée par le français en dépit de son statut officiel. Sa situation

s'empire par l'attitude des locuteurs initialement arabophones mais qui se servent exclusivement du français après l'avoir appris. En effet, *ils sont nombreux ces collègues connus arabophones de formation mais après avoir suivi une initiation en français, ils produisent leur délibéré, mènent leur audition, rendent leur jugement en langue française,* souligne Ahmad magistrat lors de notre entretien**.** En outre, renchérit Ousmane, enseignant-chercheur:

> durant mon séjour d'étude à Yaoundé au Cameroun de 2009 à 2014, j'ai accueillis dans ma chambre plus de dix compatriotes arabophones venus avec une licence en Chimie, en Physique, en Science Biomédicale ou en Mathématiques et qui ont suivi une formation en langue française, ensuite se sont inscrits dans une des universités du pays pour continuer en Master dans leur domaine de formation. De retour au pays, la quasi totalité se sert du français comme langue de travail, ce de manière exclusive.

Le français s'empare de la communication officielle réduisant la langue arabe à une *major language* (Calvet 1996). L'arabe ne transparait ainsi qu'à travers quelques locuteurs rarement visibles sur le marché de l'emploi et dont les secteurs d'activité sont généralement connus : éducation, santé, justice entre autres. En dépit de la promotion du bilinguisme qui entend vulgariser les deux langues officielles, sa situation reste de loin enviable. Ce qui fait dire à Yassine, par ailleurs médecin qu' « au Tchad lorsqu'on vous parle de promotion du bilinguisme, en réalité c'est de la vulgarisation du français au profit des arabophones qu'il s'agit. Rarement, sinon jamais l'apprentissage de l'arabe au profit des francophones n'est évoqué dans le projet. » Le quotidien de l'administration publique et privée demeure encore aujourd'hui géré pour l'essentiel en français alors que l'arabe se réserve pour les traductions souvent spontané et qui souffre d'un manque de professionnalisme. Dans les communications écrites ou verbales, la présence de la langue arabe reste timide malgré l'amélioration progressive de la situation.

Dans le domaine scolaire, c'est toujours le français qui se montre prédominant. Il se présente comme la langue privilégiée de formation.

Ainsi, à l'enseignement primaire par exemple les données du ministère de tutelle indiquent pour l'année académique 2014-2015, 88,7% d'écoles francophones contre 5,6% d'écoles arabophones et 5,7% d'écoles bilingues. À l'enseignement moyen, les statistiques présentent 85% d'enseignants francophones, 6% d'arabophones et 9% d'enseignants bilingues. Il convient de mentionner que la situation de la langue arabe dans le secteur scolaire connait une relative évolution au fil du temps. Aussi, faut-il le souligner qu'au Tchad, le français est considéré comme deuxième langue vivante pour les établissements arabophones de même que l'arabe l'est autant dans ceux dit francophones. Dans ce sillage Amina Diop (2013, 163) évoquant Nomaye et Alio indique :

> […] Dans les écoles françaises, 6 heures de langue arabe par semaine sont requises au niveau primaire et 4 heures par semaine au niveau secondaire ; le même nombre d'heures est attribué au français dans les écoles arabes. Mais cela ne s'applique pas toujours dans toutes les écoles. (Nomaye, 1998 : 39). Alio (2007) souligne même que le bilinguisme éducatif […] ne commence officiellement et pratiquement qu'à partir du secondaire, soit à partir de la sixième, si l'élève choisit l'arabe comme première langue vivante ou en seconde si l'arabe est choisi comme deuxième langue vivante. L'arabe est enseigné à ce niveau comme matière. Il n'y a à proprement parler pas d'expérience bilingue de l'enseignement. (Amina Diop 2013, 163)

L'enseignement supérieur reste pour sa part à dominance francophone. À l'exception des deux université : Université Roi Fayçal et Université Sabha qui sont d'obédience arabophones et dont les sièges se situent à N'Djamena, l'ensemble de l'enseignement supérieur est à dominance francophone. Ainsi, dans les établissements publics, parapublics ou privées la principale langue de formation est le français. Dans les institutions académiques, professionnelles ou techniques le français jouit d'une réputation exceptionnelle et réduit l'arabe à une langue

seconde apprise dans le cadre de la formation complémentaire. Toutefois l'on s'aperçoit çà et là de la présence des offres de formation en arabe. Mais la tendance générale penche pour la prédominance du français. Dans les établissements publics en particulier, les enseignements sont quelquefois dispensés dans les deux langues. L'on dénombre dans ce contexte des départements bilingues dans lesquels l'on trouve à la fois une section francophone et une section arabophones. Ce bilinguisme soutient que le programme de formation et le même et disponible dans les deux langues, mais chaque section évolue de façon indépendante. Dans le privé, la formation reste quasiment francophone.

Le paysage médiatique reste pour sa part partagé entre le français et l'arabe. Toutefois, le français affiche sans conteste sa prééminence. Dans la presse écrite en particulier, l'usage de la langue française est de mise. De la presse d'opinion à la presse d'informations générales en passant par la presse institutionnelle et associative, l'ensemble de publication n'est quasiment accessible qu'en français. C'est notamment le cas des mensuelle comme : *Tchad et Culture, Da'Kouna, Courrier des Jeune, 100% jeunes, Sarh Tribune, la Cloche*, des hebdomadaires tel que : Le *Temps, L'Observateur, Notre Temps, La Voix, L'Union, La Nation* ou même les bihebdomadaires à l'exemple de : *N'Djamena Bi-Hebdo*, ou le quotidien : *le Progrès*. Des journaux connus pour leur ton satirique : *Le Miroir, le tri-mensuel Abba Garde, Le Potentiel, Éclairages, Le Haut-parleur* sont aussi reconnus francophones. Pour leur part, les journaux comme *N'Djamena Al Djadida, Al Batha, Arrai, Al Adawa, Al Akhbar, Tchad Al Ayoum, Al Istiqlal* et *Al Ayam* sont d'expression arabe. Mais des journaux comme *L'Info*, *Al Chahid, Horizon Nouveau* quant à eux sont bilingues et paraissent comme tels en français et en arabe. L'univers télévisuel tchadien connait en ce qui le concerne une relative égalité dans l'usage des langues officielles. Ainsi, à la *télé Tchad*, à *AlNassrTV* et à *ÉlectronTV* l'on se sert des deux langues officielles *avec une* nette préférence pour la langue française. À cet effet, les documentaires, la publicité, les séries, les chroniques culturelles et sportives, les magazines, les émissions interactives, les débats sont largement diffusés en français. De même les informations, la formation, l'éducation, la sensibilisation, l'actualité ou les diverses actions de développement, les

télévisions sont à dominance francophone. Le paysage radiophonique se montre l'espace médiatique le mieux indiqué pour l'égalité entre le français et l'arabe. On y observe une meilleure répartition de temps entre le français et l'arabe. Qu'il s'agisse du temps accordé au service de la rédaction ou à celui des programmes, la pratique du bilinguisme est encourageante. L'arabe trouve une considération qui tend à faire de lui une véritable langue officielle au même titre que le français. Toutefois, il convient de souligner que la langue arabe en usage dans les radions aux Tchad est davantage l'arabe dans sa variété dialectale que dans sa forme littéraire. L'arabe littéraire n'apparait souvent que dans de contextes spécifiques et plus pour les informations que pour les programmes radiodiffusés.

Ce paysage sociolinguistique officiel à forte dominance francophone explique à bien des égards la nécessité d'interroger la politique linguistique nationale. Il traduit à cet effet l'urgence d'évaluer le rendement d'énorme effort consentit au sujet du bilinguisme et dont les résultats tardent encore à se montrer convaincants.

Analyse des rendements de la politique linguistique nationale

À la faveur de la description du paysage sociolinguistique ci-haut effectuée, il apparait que l'application du bilinguisme souffre d'énorme manquement. Le français affirme sans modestie sa prééminence réduisant l'arabe à une langue de second ordre en dépit de son statut officiel. Cet état de fait trouve bien une explication et est sans conteste d'un effet pernicieux. Plusieurs raisons probantes à la fois historiques, politiques, idéologiques entre autres permettent de saisir les mobiles d'une telle situation, de même celles-ci impactent profondément à tous les niveaux politiques, économiques, culturelles, sociaux

« L'histoire a fait que le Tchad a hérité de deux langues internationales : d'abord l'arabe et ensuite le français. Au lieu que cet héritage soit transformé en atout, malheureusement il est devenu une pomme de discorde, un sujet de conflit » (Alhabo 1998, 74). Il est d'autant devenu une pomme de discorde qu'il impacte sur le rendement de la politique linguistique nationale. L'administration publique héritée de la colonisation reste à dominance francophone. En effet, les rapports

étroits à la fois historiques, géostratégiques, géopolitiques, diplomatiques, économiques, culturels, entre autres que le Tchad continue d'entretenir avec l'ancienne puissance coloniale participent à donner de la voix à la langue française au détriment de la langue arabe. Ainsi, le français est devenu dans le contexte postcolonial (dans la plupart des pays anciennement colonisés par la France) un ascendant Son usage semble offrir des privilèges que nulle autre langue ne parvient à le faire.

Par leur enjeu politique, les langues officielles deviennent des instruments de leadership qui propulsent au sommet des instances de prise de décisions. Ainsi, l'usage du français offre des opportunités alléchantes que l'arabe ne réussit pas à le faire. Dans les secteurs publics et encore plus dans le secteur privé, les formulaires, les services de réception, les documents de travail ne sont disponibles qu'en français. C'est également le cas des appels d'offres, les entretiens d'embauche, la gestion des affaires courantes. À cet effet, les banques, les cabinets d'expert en tous genres, les agences de voyage, les industries, entre autres sont des institutions exclusivement francophones. Pour ces raisons, le français accroit sa visibilité et s'identifie de mieux en mieux comme une langue d'intégration professionnel. L'élite politique pour sa part s'en sert comme langue de prestige. Elle participe à travers les attitudes et les représentations qu'elle manifeste à l'égard de cette langue à faire d'elle une langue du pouvoir. Le français devient ainsi une langue qui symbolise le pouvoir, qui donne au pouvoir exercé sur le peuple une légitimité venue d'en haut.

En outre, des considérations idéologiques participent à donner à la langue française plus de visibilité au détriment de l'arabe. Les travaux en sociolinguistiques portant sur les stéréotypes et les préjugés ont à ce jour suffisamment démontré que les jugements sur les langues sontdes jugements sur les hommes et par conséquence produisent des situations sociales. Ainsi, l'on assiste à une forte francophonisation des travailleurs arabophones de formation mais qui après une initiation en français, opte pour l'usage de la langue française comme langue d'activité professionnelles, ce, de manière exclusive. Sous le poids des attitudes et des représentations, les langues officielles subissent des jugements tendant à réduire leur expansion. L'arabe dans le cas de

figure se trouve influencer en dépit de son statut officiel. Il fait en effet face à des imaginaires linguistiques qui impactent sur sa présence dans le paysage sociolinguistique. Les constructions mentales auxquelles se heurte celui-ci constituent par ailleurs un handicap social pour son plein épanouissement. Le français quant à lui sort bénéficiaire d'une telle situation car le nombre de ses locuteurs ne cesse de s'accroitre.

Au regard des causes ci-haut relevées, les conséquences de la prédominance du français sur l'arabe sont sérieuses et mérites d'être considérées selon leur gravité. Celles-ci sont d'un impact pluriel notamment politique et social. Au plan politique en effet, l'administration publique, le secteur privé voire le secteur scolaire reste l'apanage de la langue française en dépit d'une politique linguistique qui prône un bilinguisme français/arabe. Divers moyens ont été engagé pour la causes sans pour autant que les résultats ne suivent. À ce titre, Zang Zang constate que « sur le plan professionnel, on confond encore maîtrise du français et niveau d'instruction ou connaissances professionnelles. Au lieu de recruter un mécanicien chevronné, on préfère un francophone accompli qui connaît des bribes du métier : c'est la francisation ! » (Zang Zang 2001, 178-179*)*. Ainsi, d'impressionnantes énergies sont à ce jour mobilisées mais le bilinguisme demeure encore au Tchad assez théorique et l'égalité entre les langues officielles reste illusoire. Une telle situation donne à s'interroger sur le rendement de la politique linguistique si elle ne met pas en évidence son inefficacité. Celle-ci participe à la création d'une réalité diglossique en ce sens que se manifeste une répartition fonctionnelle des usages linguistiques. Le français couvre les fonctions officielles, c'est-à-dire l'administration publique, les cours de justice, les hôpitaux, les banques, les médias, etc. Alors que l'arabe se trouve avec un champ fonctionnel bien réduit. En outre, la prééminence du français sur l'arabe conduit à des discriminations sur le marché de l'emploi. À cet effet, les structures privées ne proposent en général des prestations qu'en français et les appels à recrutement ne s'adressent qu'aux locuteurs francophones. C'est le cas pour l'immense majorité des projets de développements, des organisations non-gouvernementales, des industries, des cabinets d'affaire entre autres dont la langue de travail est exclusivement le français. Les appels d'offre et les

opportunités d'affaires se passent dans ces institutions pour la plupart des cas en français. Francophones et arabophones ne bénéficient pas en ce sens des mêmes chances d'insertion professionnelle. Fort de ce constat, nous soutenons qu'il y a inégalité de chance causée par la langue. L'arabe, du fait de son manque de visibilité dans le monde du travail, a considérablement réduit la chance de ses locuteurs. Le français devient alors la langue de prestige professionnel. Dans ce sillage, Zang Zang, (2001, 78) souligne que « Le français devint très vite un principe de classification et de discrimination. Ce qui, au départ, n'était qu'un critère de sélection des élites devint, par la suite, une « fonction principale, fonction […] de distinction et de reproduction des inégalités » (Zang Zang 2001, 178). Cette langue devient la condition essentielle qui donne accès aux privilèges de l'administration. Langue des élites, son emploi indique un avantage certain.

Au plan social, la prééminence du français sur l'arabe favorise diverses tensions. On y voit émerger à cet effet des revendications, des soulèvements populaires, des nerfs qui chauffent et dont le mobile profond est l'emprise du français sur l'arabe. La langue, il convient de le reconnaitre porte en elle des considérations sociales et psychologiques qui conduisent les locuteurs à des excès. Considérée partial, la mise en œuvre de la politique linguistique nationale est décriée et conduit à des expressions populaires, des marches pacifiques, des festivals, des caravanes, des conférences dont le but est de dénoncer la part active du pouvoir publique dans la prédominance du français sur l'arabe. Des revendications multiformes qui galvanisent toute une communauté linguistique réussissent à crisper l'atmosphère sociale. Celles-ci conduisent à des démonstrations de force qui se soldent par des agitations de toutes sortes. Ainsi, des groupes de défense d'une langue brandissent à travers des slogans, des messages percutants qui font ressortir leur capacité d'action. Le bilinguisme voire l'égalité entre les deux langues officielles devient un plier solide sur lequel prennent appui des associations, cercles, rassemblements etc. qui se constituent par ailleurs en véritable tribune de dénonciation de la politique linguistique nationale. Ces organisations parviennent à faire monter la fièvre sociale et par leur actions militantes et passionnées captent l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale. Elles égrènent des chapelets

de doléances faisant valoir leur poids social. Diverses et variés, ces organisations rivalisent d'ingéniosités, ne tarissent pas de créativité cherchant chacune à faire songer à la recherche valoir son leadership. Après analyse du rendement de la politique linguistique nationale, il apparait urgent de de solution d'un bilinguisme effectif et dans la durée. Cette solution devrait aboutir à la promotion du français et de l'arabe comme langues d'État et vecteur d'unité nationale et de cohésion sociale.

Contribution pour un bilinguisme intégral

Afin de contenir les effets funestes relevés de la prééminence du français sur l'arabe, il nous parait judicieux de formuler quelques modestes suggestions. Celles-ci se déclinent à trois niveaux à savoir : le niveau scientifique, politique et social.

En vue de parvenir à l'application du bilinguisme à la fois promotion du français et de l'arabe comme langues de travail, en usage dans les publications du Journal officiel, la rédaction des documents administratifs, dans les milieux des affaires, l'éducation et la formation, la presse, la communication internationale d'une part, et vecteur d'intégration nationale, de promotion de la paix, de la cohésion sociale, du respect des dispositions institutionnelles et du développement multiforme du Tchad d'autre part, l'apport des Hommes de Science est capital. Nos observations font état d'une timide réaction sur la question des langues officielles pendant que la politique linguistique nationale tarde à montrer son efficacité après plus d'un demi-siècle de mise en œuvre. Les chercheurs et autres Hommes de Science semble garder une relative distance du sujet en dépit de son caractères préoccupant. Eu égard au rôle combien important du chercheur dans la recherche des solutions qui minent la société, un véritable engouement sur la question du bilinguisme devrait être à ce jour perçu. C'est pourquoi c'est article se veut un appel pour plus de réactivité scientifique. Certes, quelques chercheurs se sont prononcés sur le sujet, mais face à la gravité de la situation, il devient urgent de faire mieux afin de parvenir à renverser la donne. Notre engagement œuvre comme tel pour plus d'ouvrages, articles, mémoires, thèses et autres à la fois en qualité et en quantité et incite à l'organisation des colloques, séminaires, ateliers qui rivalisent de

finesse, de perspicacité et de subtilité et ayant pour préoccupation la recherche des voies et moyens devant conduire à l'application d'un bilinguisme effectif au Tchad. Ainsi, les universités, les écoles d'enseignement supérieurs, les instituts et centre de recherche, meilleurs cadres de débats, d'analyse, de commentaires se devraient d'être des laboratoires de réflexion où se pose le problème de la mise en œuvre d'une politique linguistique réussie. Cette question mérite bien une place dans les publications en ligne autant que dans les annales, les revues, les cahiers périodiques dans lesquels se prononcent les chercheurs tchadiens de l'intérieur comme ceux de la diaspora. Par la qualité de sa plume et la pertinence de son analyse édifiante l'élite intellectuelle est attendue pour son éclairage sur le sujet et se doit d'œuvrer pour la recherche des solutions durables, efficaces et pragmatiques.

À la fois sur le plan didactique, historique, anthropologique, linguistique, chacun peut allez de son coté en fonction de sa sensibilité scientifique afin d'exposer des alternatives. La prééminence du français sur l'arabe est en soit un sujet pertinent et riche d'intérêt social, politique, culturel, économique, etc. qu'il servirait pour les encadrements techniques et académiques. « Paradoxalement, parler de la cohabitation des deux langues est considéré comme un tabou ; le sujet fait peur, tant la question linguistique est chargée de sous-entendus politiques, culturels, religieux » (Al-Mouna 1998, 15). Celui-ci devrait s'imposer dans les rayons des bibliothèques, les librairies et autres centres de documentation et les pages des sites en ligne. Hélas, il suscite encore une réserve de la part de nos chercheurs. Considéré comme le conseiller des leaders d'opinion et des décideurs politique, l'Homme de science est tenu d'exprimer son point de vue donc les conclusions de son analyse sur le sujet afin de jouer pleinement son rôle de guide éclairé sur qui repose la recherche des solutions qui mine la société ; car « toute analyse de la langue faite dans une perspective politique mais sans tenir compte des enseignements de la linguistique risque de demeurer superficielle et de passer à côté des vraies questions » (Bouthillier et Meynaud 1972, 79).

Au plan politique, nos suggestions se situent sur deux ordres : d'une part le court terme, d'autre part le moyen et le long terme. D'emblée, il

importe de concéder que « l'instauration du bilinguisme […] doit procéder d'abord d'une volonté politique qui doit se traduire par des actes importants » (Alhabo 1998, 76). Pour le court terme, nos propositions visent le secteur administratif. Ainsi, la réussite d'un bilinguisme effectif à la fois pratiques individuelles et interaction sociale nécessitent des sessions régulières de renforcement des capacités linguistiques des agents des services publics. À cet effet, un programme conçu pour la circonstance assorti dans des modules de formation adaptés aux besoins de l'agent participerait à améliorer ses compétences dans sa seconde langue de travail. Dans le secteur de la justice, l'armée, la santé, les médias, entre autres mettre en place des services d'interprétariat et de traduction afin de permettre un accès en français et en arabe des prestations offertes. À travers des méthodes variées, il serait bénéfique d'œuvrer pour la rupture avec l'unilinguisme et contraindre les travailleurs à se conformer à la pratique du bilinguisme afin de faire de celui-ci un usage simultané de deux langues tant à l'écrit qu'à l'oral et consistant en une interaction sociale aboutissant à un enrichissement linguistique et culturel des locuteurs. Des telles initiatives pourraient être effectives dans le court terme et nécessiteront des moyens qui peuvent être accessibles à moindre frais. En outre, favoriser une politique de promotion des centres privés d'apprentissage des langues par des subventions et créer des structures publiques qui offrent une formation linguistique accessibles à la classe moyenne. Dans les grandes métropoles comme dans les zones rurales, prendre appui sur lesdits centres pour vulgariser le bilinguisme à la fois pratique individuelle et interaction sociale.

Pour le moyen et le long terme, nos propositions visent l'organisation d'un enseignement véritablement bilingue. Ainsi, une évaluation des besoins que nécessite la mise en œuvre d'un système scolaire bilingue dans la durée est impérative. Pour un Tchad a proprement bilingue dans dix, vingt, ou cinquante ans, des études permettant de quantifier et de déterminer les possibilités et les moyens qu'exige une telle initiative semblent nécessaires. Celles-ci ont pour avantage de situer sur le nombre nécessaire d'enseignants à avoir dans les deux langues, sur la qualité des structures scolaires à mettre en place, bref des ressources matérielles et humaines sur lesquelles on pourrait compter pour un

bilinguisme effectif. Tant à l'enseignement de base comme à l'enseignement secondaire, technique, professionnel, normal ou supérieur les objectifs d'un bilinguisme scolaire devraient clairement être assortis à travers le volume horaire alloué à la deuxième langue où dans la qualité de l'enseignement fourni. L'investissement dans le secteur éducatif est un moyen sûr et efficace pour parvenir à une nation effectivement bilingue dans le futur.

Au plan social, c'est à un appel à la retenue que consistent nos suggestions. D'ailleurs dès son instauration le bilinguisme au Tchad vise en plus de l'usage du français et de l'arabe dans tous les domaines de la vie publique, la promotion de l'unité nationale. C'est pourquoi nos sociétés se devraient de développer une volonté d'œuvrer ensemble vers un même but, celui de bâtir une nation tolérante, ouverte et riche de sa diversité ce, dans un esprit de complémentarité. Elles se doivent de faire de nos différences linguistiques des facteurs d'enrichissement et des motifs de fierté. Quelle chance pour ce pays de compter parmi sa population des groupes de sensibilités différentes mais qui sont complémentaires, utiles réciproquement et solidaires parce qu'ils partagent un même destin. Aussi, la pluralité linguistique n'est–elle pas un levier de construction d'une cohabitation pacifique, du vivre ensemble où les différences sont acceptées et respectées pour la réalisation d'objectifs d'ensemble et au bonheur de tous. « La langue ne doit pas être une source de division mais plutôt une richesse pour développer notre pays » DÉBY (2010, en ligne). Certes elle porte en elle des considérations sociales et psychologiques mais celles-ci sont davantage fruits des attitudes, des représentations et jugements des locuteurs portées sur elles. Le Tchad peut s'estimer heureux d'avoir pour langues officielles le français et l'arabe puisqu'il développe une coopération tant avec le monde francophone qu'avec le monde arabophone, une coopération qui se solde par des précieux investissements. À cet effet, ce pays siège en qualité de membre aussi bien à l'Organisation Internationale de la Francophonie qu'à la Ligue Arabe et est une plaque tournante entre l'Afrique noir d'expression française et l'Afrique blanche d'expression arabe. Il jouit donc d'un impressionnant avantage à la fois économique, diplomatique, géopolitique, scientifique, social, culturel entre autres.

Conclusion

Le bilinguisme français/arabe au Tchad est institué par une politique linguistique aujourd'hui vieille de plus d'un demi-siècle. En dépit de l'égalité du statut que leur assurent les textes institutionnels, le français s'empare de la communication officielle réduisant l'arabe à une langue de faible visibilité. Il s'impose dans toute la sphère administrative, scolaire, universitaire et médiatique. Les multiples relations diplomatiques, géopolitiques voire stratégiques que le Tchad entretient avec la France ancienne puissance coloniale lui sont d'un avantage sans égal. Sa maîtrise offre au locuteur d'impressionnante opportunité professionnelle dans le secteur public et encore plus dans le privé. Le français est pour ainsi dire la langue du pouvoir, celle qui permet d'avoir accès aux instances de prises de décision. Par ce caractère, il séduit la communauté arabophone qui trouve en lui la langue de la promotion dans le service car nombreux sont ces arabophones de formation mais qui font délibérément usage du français exclusivement dans le cadre professionnel une fois l'avoir appris. Cette situation diglossique donne à s'interroger sur le rendement de la politique linguistique. Même si au plan officiel il y a égalité, dans la pratique l'arabe n'offre véritablement pas de chance d'insertion dans la vie active. Voilà bientôt plus de soixante ans que la politique linguistique nationale indique que le français et l'arabe sont des langues officielles au Tchad, mais l'arabe cherche encore désespérément à se faire une place dans le secteur public, et pire dans le privé. Il y a donc inégalité de chance causée par la langue au Tchad. Ce qui conduit à des tensions sociales. Pour ce faire, divers regroupements se mettent en place afin de dénoncer l'emprise du français sur l'arabe et les conséquences qu'elle engendre. Ils s'en prennent à la mise en œuvre du bilinguisme qui est défavorable à l'arabe. Le sujet apparait toujours d'actualité mais la situation reste stagnante. Tous les régimes politiques qui se sont succédé à la tête du pays ont affiché leur volonté de faire du bilinguisme une réalité, mais celui-ci est à ce jour théorique. Eu égard à cette situation, nous avons formulé quelques suggestions. Aux chercheurs et autres intellectuels tchadiens, inscrire la problématique du bilinguisme dans les divers cadres de réflexion dans lesquels ils débattent, examinent et discutent. Dans les productions scientifiques, accorder

une place au sujet pour les publications multiformes. Dans le domaine administratif, assurer aux agents une formation continue dans les deux langues officielles, les inciter à s'approprier la politique du bilinguisme et mettre en place un mécanisme de traduction et d'interprétariat. Aussi faut-il miser sur le secteur éducatif pour un bilinguisme réussi dans la durée et au plan social, faire de la pluralité linguistique un atout de développement individuel et collectif.

Bibliographie

ALHABO, Mahamat Ahmad, 1998. « Conflit linguistique au Tchad : le dualisme arabe-français ». Dans *Tchad* : *contentieux linguistique Arabe – français.* Sous la Centee Al Mouna. p 73-77. N'Ndjamena : centre Al Mouna.

ALHABO, Mahamat Ahmad. 2004. « Bilinguisme, où en sommes- nous ? ». *Carrefour* 27 : 28-30.

AZIBER ADOUM, 2013, *La cohabitation du français et de l'arabe à N'Djaména*. Mémoire de master, Université de Yaoundé I.

BOUTHILLIER, Guy et MEYNAUD, Jean. 1972. *Le choc des langues au Québec 1760-1970.* Montréal : Les Presses de l'Université de Québec.

CALVET, Luis-Jean. 1996. *Les politiques linguistiques.* Paris : P.U.F.

DE POMMEROL, Jullien. 1997. *L'arabe tchadien émergence d'une langue véhiculaire*. Paris : Karthala.

DIOP, Aminata. 2013. « les langues d'enseignement dans le système éducatif du Tchad ». *Revue de sociolinguistique en ligne,* 22 : 151-166.

RAMADANE, Youssouf. 2010. « Tchad : Deby décrète le bilinguisme intégral (français-arabe) ». En ligne sur *www tchadactuel.com.*

ZANG ZANG, Paul. 2001. « L'aventure d'une langue hors de son territoire d'origine : le français langue africaine », *Écriture VIII* : 176-188.

LE QUINTILINGUISME COMME POLITIQUE D'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE AU NORD CAMEROUN : LE CAS DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

BEBEY Théodore
Université de Maroua, Cameroun
bebeylawane@yahoo.fr

Résumé

Cet article examine les pratiques des langues au Nord-Cameroun et propose le quintilinguisme comme politique d'aménagement linguistique. Il part des travaux antérieurs et propositions faites par de nombreuses littératures à l'instar du trilinguisme de Tadadjeu (1979 et 1984), du projet PROPELCA entre 1980 et 2000, du quadrilinguisme de Jean Tabi Manga (1999 et 2000) et du quadrilinguisme étendu de Jules Assoumou (2010) sans oublier les différents textes officiels de l'Etat du Cameroun (1961, 1972 et 1996) pour entrevoir une politique de gestion des langues appropriée qui promeut autant bien les langues majoritaires que les langues minoritaires en définissant clairement le statut des unes et des autres. Il présente le fulfuldé comme une alternative à l'usage irrégulier des langues officielles étrangères ; une irrégularité qui cause un déficit de communication et de nombreuses incompréhensions obligeant certains locuteurs à trouver refuge dans le repli sur soi.

Mots clés : *Quintilinguisme, fulfuldé, langues africaines, politique linguistique, Extrême-Nord Cameroun.*

Abstract

The present article is a survey of linguistic practices in Northern Cameroon where it proposes the quintilingualism as the adequate language management. It departs from previous works and numerous literatures such as the trilingualism by Tadadjeu ((1979 and 1984), the PROPELCA project between 1980 and 2000, the quadrilingualism by Jean Tabi Manga (1999 and 2000) and the extended quadrilingualism by Jules Assoumou (2010). The official texts of the Republic of Cameroon (1961, 1972 and 1996) also deal with the question and foresee an appropriate language policy that promotes vehicular and vernacular languages as well. The article suggests that Fulfulde would be an alternative to the irregular usage of official non Cameroonian languages; an irregularity that induces to the deficiency of communication and the incomprehension that frustrates a number of speakers.

Key words: *quintilingualism, Fulfulde, African languages, linguistic policy, Far-North Cameroon.*

Notice biographique de l'auteur

BEBEY Théodore est titulaire de doctorat PhD en linguistique générale et appliquée obtenu en 2015 à l'Université de Yaoundé 1. Ancien élèvede l'ENS Yde, il a enseigné la langue et littérature française et l'anglais.De 2015 à 2018 il donne des cours de linguistique française, de syntaxeet de didactique des langues africaines à l'Université de Douala. Il est enseignant missionnaire à l'ENS Bertoua depuis février 2018. Bebey Théodore est enseignant à la FALSH de l'Université de Maroua depuis janvier 2020. Il auteurs de six articles en syntaxe, phonologie et aménagement linguistique. BEBEY Théodore est Consultant à Terraling et Afranaph en tant que spécialiste des langues tchadiques.

Introduction

Les Monts Madara sont longtemps connus comme un melting point linguistique et culturel. Trois des quatre familles de langues parlées en Afrique y sont représentées : on peut citer le fuldfuldé (langue ouest-atlantique) et les langues Adamaoua qui représentent le phylum Nigéro-congolais, les langues afro-asiatiques (plus nombreuses) et les langues nilo sahariennes. Selon des recherches en ethnographie et en histoire (Scott, 2012), ils font partie des zones les plus connues en ce qui concerne le foisonnement des cultures en Afrique centrale. Ehret (2006) note d'ailleurs que les interactions culturelles entre les langues de ce basin étaient tellement intenses. Fruit des migrations multiformes et d'un héritage socioculturel et linguistique pluriel, le niveau de polyglossie y demeure remarquablement poussé. Ce potentiel for énorme en termes d'unités langues et cultures (plus d'une cinquantaine selon ALCAM et Ethnologue (2019), mérite un regard particulier.

Dans ce contexte, toutes les langues méritent d'être valorisées, puis préservées grâce à une politique linguistique équitable qui prend en compte leurs statuts et leurs fonctions. L'importance de cette diversité sera relevée par Ahmadou Ahidjo qui déclare devant l'Assemblée nationale le 11 août 1961 que « Le génie d'une nation est plus de diversités qu'il convient de respecter, que de son uniformité et nous

sommes persuadés que la confrontation des cultures et de pratiques (linguistiques) différentes sera éminemment profitable au Cameroun de demain. » Il considère la langue comme « un principal vecteur de l'identité et de la culture du Cameroun. » Ainsi, seule une politique linguistique soutenue, objective et encadrée par la législation peut permettre d'atteindre un tel objectif. C'est pour cela que la Constitution de janvier 1996 révisant celle de 1972 va marquer un point d'honneur en ce qui concerne les langues et cultures nationales. On peut y lire par exemple que « La République du Cameroun œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales. » Afin que cette diversité prospère et qu'elle soit pérenne, Tadadjeu et al. (2000) pensent qu'il faut maintenir un équilibre fonctionnel entre les langues dans le respect de véritable statut.

En ce qui concerne leurs fonctions, des linguistes comme Elizabeth Gfeller (1996) distinguent les langues vernaculaires des langues véhiculaires. Elle considère les langues vernaculaires comme celles « employées dans le domaine familial, informel et pour la communication au niveau des communautés linguistiques. » Elle continue en relevant que « L'emploi restreint des langues locales suppose l'existence des langues de communication élargies pour l'interaction au-delà de la communauté linguistique. Cette fonction est assumée par les langues officielles et véhiculaires. » Pour cet auteur, étant donné leur fonction, ces langues jouissent d'un statut privilégié

Si de nombreuses littératures ont attribué au fulfuldé (Tadadjeu 1980 et 1984, Tourneux et al. 2010, Bebey (2020)) et aux deux langues officielles (le français et l'anglais), le statut de lingua franca, l'observation sur le terrain révèle qu'une dizaine des langues dites vernaculaires (Gfeller, 1996) pourraient s'attribuer certaines de leurs fonctions. Ce rôle reconnu à ces dernières suppose une révision de la politique linguistique en vigueur dans cette région. L'usage d'une langue véhiculaire supplémentaire dont le champ d'action s'avère limité en comparaison aux langues camerounaises de grande diffusion est une indication que le bilinguisme d'Etat (Ahmadou Ahidjo 1961 et 1972 et Paul Biya 1996), le trilinguisme étendu de Tadadjeu (1980 et 1984), le quadrilinguisme de Jean Tabi Manga (1999 et 2000) et le

quadrilinguisme étendu de Jules Assoumou (2007 et 2010) devraient être revus afin de considérer le statut et les fonctions de ce type de langues.

En effet, il faut noter que les pratiques linguistiques au 21ème siècle sont fonctions des dynamismes sociaux et économiques des locuteurs. Dans les sociétés exolingues comme l'Extrême-Nord Cameroun, elles témoignent de l'acceptation et d'une mise en commun des visions capables de soutenir l'éclosion et la promotion socioculturelles et linguistiques de différentes communautés. Loin de verser dans un discours alarmiste qui peint le contact des langues comme une occasion d'extinction des langues minoritaires, ce travail de recherche montre que le quintilinguisme réduit les distances et amenuise les différences entre les locuteurs des multiples unités linguistiques de l'Extrême-Nord Cameroun, il donne une place de choix aux pratiques des langues africaines non seulement comme outils de communication mais aussi comme instrument de production et d'appropriation des savoirs, de paix, de justice et du développement social et économique.

Un travail de recherche comme celui-ci suppose un rappel de politiques linguistiques existantes sur le territoire camerounais et, de manière particulière à l'Extrême-Nord Cameroun, une analyse des données collectées sur le terrain avant de faire des propositions appropriées.

Objectif

Ce travail de recherche a pour objectif de proposer une politique linguistique à même de prendre en compte les différents statuts et fonctions de toutes les langues pratiquées à l'Extrême-Nord Cameroun. Il vise à identifier les langues camerounaises de grande diffusion qui sont en concurrence avec les langues indoeuropéennes consacrées comme langues officielles par le législateur.

Le cadre théorique et méthodologique

Pour parvenir à la rédaction du présent travail de recherche, nous avons passé en revue les travaux antérieurs sur les pratiques linguistiques du Cameroun en général et de l'Extrême-Nord en particulier. Une lecture

croisée de différentes propositions et de l'observation des attitudes des locuteurs nous ont poussés à nous rendre sur le terrain pour passer l'entretien et observer profondément les pratiques langagières des populations cibles.

Le contact des langues et leurs usages suggèrent une perspective sociolinguistique. Il s'agit notamment de l'Approche de l'Identité Collective Dynamique (APICODY) proposée par Bebey (2020) qui stipule qu'il y a une sorte d'hiérarchie établie qui indique le fonctionnement et la survie de toutes les langues en présence dans une société multilingue et multiculturelle. Ainsi, l'on devrait :

- Identifier chaque unité linguistique qui existe sur le territoire d'étude,
- Identifier et évaluer les éventuels liens génétiques et historiques qui existeraient entre les différentes langues,
- Apprécier la pratique de chaque langue sous le prisme des attitudes sociales et linguistiques des locuteurs et autres contextes et circonstances qui pourraient avoir un impact sur l'acquisition de ladite langue et ses relations avec les autres langues,
- Identifier les traits linguistiques, sociaux et culturels qui correspondent aux attitudes des locuteurs de différentes langues.

Ce qui importe dans cet article est la pratique des langues, leurs statuts et leurs fonctions dans une société for hétérogène et complexe où il serait difficile d'en pratiquer une seule. Le dynamisme social aidant, la variation des langues selon le contexte et les besoins donne lieu à une polyglossie considérable. Les locuteurs, citadins ou campagnards, doivent défendre leur culture, explorer leur environnement le plus proche, interagir avec des locuteurs de la même région, s'ouvrir au monde au niveau national et international. Tous ces besoins supposent un investissement dans la pratique de plusieurs langues.

Problématique et hypothèse de recherche

Les pratiques régulières de plusieurs langues dites véhiculaires par les locuteurs des langues à vocation clanique soulèvent le problème de connaitre les langues les plus utilisées et les raisons pour lesquelles elles le sont dans cette région multilingue. Aussi, l'on voudrait connaitre le statut dévolu à chacune d'elles dans les attitudes des populations, c'est-à-dire, quelle place les locuteurs donnent-ils à chacune des langues parlées sur ce territoire ?

Une problématique comme celle formulée dans le paragraphe qui précède nous permet d'émettre les hypothèses selon lesquelles les différentes langues pratiquées à l'Extrême-Nord Cameroun assument des fonctions différentes qui leur confèrent des statuts spécifiques. L'observation faite sur le terrain révèle que selon leurs fonctions, il y aurait cinq statuts différents de langues dans cette partie du Bassin du Lac Tchad.

Les politiques linguistiques existantes au Cameroun et l'Extrême-Nord Cameroun

Trois politiques linguistiques majeures sont connues au Cameroun. Il s'agit du bilinguisme officiel, du trilinguisme extensif proposé par Tadadjeu depuis 1979, le quadrilinguisme de Jean Tabi Manga (1999 et 2000) et le quadrilinguisme étendu de Jules Assoumou (2007 et 2010).

Le bilinguisme officiel

Le bilinguisme d'Etat a été adopté à la suite de la fédération des deux Camerouns en 1961 (Echu 1999). Pour le premier président du Cameroun Ahmadou Ahidjo cité par Munang Ayafor (2005), le bilinguisme officiel doit être considéré comme une manifestation objective et un cadre de politique linguistique officielle sur l'ensemble du territoire national. Pour indiquer son importance, Folon (1969 : 20) souligne que la politique du bilinguisme symbolise la promotion de l'unité et de l'intégration nationale. Son observation devrait permettre à tout camerounais de se sentir chez lui partout où il se trouve.

Consacré par la Constitution de 1972 et celle de 1996, le bilinguisme d'Etat fait la fierté du Cameroun. A l'international, il lui a ouvert les portes du Commonwealth et de la Francophonie, deux organisations internationales de grande envergure. Plus qu'une richesse, il semble être une opportunité qui contribue beaucoup au rayonnement du pays.

Le trilinguisme extensif

Selon Tadadjeu (1984) :

Le camerounais type des temps futurs sera celui qui aura la capacité de communiquer en trois langues au moins dont l'une devra être une langue camerounaise (de préférence sa langue maternelle), l'autre sa première langue officielle (le français pour les Francophones et l'anglais pour les Anglophones). La troisième langue devrait être, pour certains, une langue véhiculaire camerounaise et pour d'autres la deuxième langue officielle.

L'on peut comprendre après lecture de l'assertion ci-dessus que Tadadjeu part des fonctions qu'elles assument pour distinguer trois statuts de langues. Il s'agit plus précisément de :

- Une langue locale dédiée à la communication locale. C'est la langue maternelle dont l'usage exprime l'identité du locuteur ; c'est la langue de l'enracinement ;
- Une langue officielle, la première qui permet au locuteur de s'ouvrir au monde ;
- Une autre langue véhiculaire qui serait d'après l'auteur la deuxième langue officielle. Le rôle de cette langue est qu'elle permet au locuteur d'avoir une flexibilité géographique.

Ainsi, chaque camerounais parlerait au moins sa langue maternelle et les deux langues indoeuropéennes (le français et l'anglais) héritées de la colonisation.

Le quadrilinguisme de Jean Tabi Manga et de Jules Assoumou

Les tenants du quadrilinguisme reprochent au trilinguisme extensif la non-prise en compte des fonctions et statuts des langues africaines.

Jean Tabi Manga (1999 et 2000) puis Assoumou (2007 et 2010) relèvent que toutes les langues du monde et celles d'Afrique en particulier ne jouent pas le même rôle. Ils proposent de faire une différence entre les langues africaines de grande communication et celles qui assurent une fonction de communication au niveau du clan ou de la famille. Ainsi, l'on apprendra d'abord les langues maternelles africaines (LMA) en famille, les langues véhiculaires africaines (LVA) pour l'intégration régionale et les deux langues officielles (LO1 et LO2) pour l'intégration nationale, la recherche et l'ouverture au monde.

Analyse des données et discussion

Le dépouillement de données collectées sur le terrain nous a permis de décrire la pratique des langues africaines, la pratique des langues africaines véhiculaires et la pratique des langues officielles à l'Extrême-Nord Cameroun.

La pratique des langues africaines

En tant que l'une des zones les plus hétérogènes d'Afrique centrale en terme de cultures donc de langues (Scott, 2012), l'Extrême-Nord Cameroun regorge plus de 50 unités linguistiques telles que l'on peut observer dans le tableau ci-dessous ;

N°	Langue	Département
01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13	Fulfulde Dugwor ou mekere Guidar Guiziga-Nord Guiziga Mazagway-hidi Mbuko Merey Mofu-Nord ou Douvangar-Wazang Mofu-Gudur Kanuri Zumaya (langue éteinte) Arabe choa	Diamaré
01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11	Afade Arabe choa Buduma Fulfulde Jina Lagwan Majera Malgbe Maslam Mpade Mser	Logone and Chari
01 02 03 04 05 06	Arabe choa Fulfulde Kera Masana Musey Musgu(m)	Mayo -Danay

07 08	Tupuri Kanuri	
01 02 03 04 05	Fulfulde Guiziga Mundang Tupuri Kanuri	Mayo-Kani
01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14	Arabe choa Fulfulde Hausa Mada Matal Mbuko Moloko Muyang Podoko Vame ou Pelata Wandala ou Mandara Wuzlam ou Ouldeme Kanuri Zulgo-Gemzek	Mayo-Sava
01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14	Buwal Cuvok Daba Dugwor or Mekere Fulfulde Glavda Gavar Gude Gvoko Hausa Hdi Hya Jimjimen Mafa	Mayo-Tsanaga

15	Mazagway-Hidi	
16	Mbudum	
17	Mefele	
18	Mina	
19	Mofu-Gudar	
20	Psikiye or Kapsiki	
21	Sharwa	
22	Tsuvan	
23	Vemgo-Mabas	
24	Wandala or Mandara	
25	Zizilivakan	
26	Zulgo-Mineo	

Liste des langues parlées à l'Extrême-Nord Cameroun (adaptée d'ethnologue, 2019)

La lecture du tableau ci-dessus est très révélatrice. L'on remarque que la cohabitation des langues dans cette région, avec plus de 57 unités linguistiques dont une éteinte dans le département du Diamaré, est très importante. De nombreuses langues sont en développement.Beaucoup ne sont ni décrites ni écrites. Excepté les syllabaires produitspar les missionnaires à de fins d'évangélisation (enseignement et traduction de la Bible), plus de 30 langues citées ci-dessus sontpratiquement en danger de mort. Et même, quand ces langues arriventà être pratiquées dans le cercle familial, elles sont régulièrement truffées des vocabulaires voire des expressions entières empruntés aux languesvéhiculaires.

Aussi, son exploitation nous permet de noter qu'il y a trois niveaux de langues selon leurs fonctions:

Les langues africaines à vocation ethnique

Ce sont les langues utilisées entre les individus d'une même communauté qui est, pour la plupart des cas, l'ethnie[16]. On les parle

[16] Beaucoup de langues pratiquées dans le basin du Lac Tchad n'ont pas des dialectes.

entre frères. Dans les centres urbains, l'on a noté que les usages des langues maternelles à vocation ethnique sont uniques tels que nous a confié un locuteur du douvangar ou mofu résidant à Maroua :

> Je parle le patois avec ma femme, ou bien quand je reçois mes frères à la maison. Quand même, ils ne le parlent pas très bien, c'est en patois (douvangar) que je m'adresse à mes enfants quand j'ai un secret à leur dire devant des étrangers. Quand nous sommes en réunion, on utilise le douvangar.

Lorsqu'on jette un regard sur le tableau des langues en présence dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun, l'on s'aperçoit qu'environ 50 langues appartiennent à cette catégorie dont certaines ont moins de30 000 locuteurs natifs qui sont en majorité des jeunes en proie à l'exode rural, donc à l'aliénation culturelle et linguistique. Leur désintérêt et la rareté des pratiques des langues maternelles à vocation ethnique prouvent que le champ d'influence de celles-ci estsérieusement réduit.

La déclaration de locuteur du douvangar ci-dessus interpelle à moult égards : premièrement, les langues maternelles à vocation ethnique sont irrégulièrement utilisées en ville, deuxièmement, la nouvelle génération s'y intéressent difficilement ; ce que suppose leur dévitalisation certaine.

Les langues africaines véhiculaires locales ou communautaires

Une deuxième catégorie de langues constituée du mandara, du kanuri et de l'arabe choa sont utilisées par plusieurs locuteurs d'autres langues africaines pendant les échanges commerciaux ; mais leur usage intensif dépasse rarement le niveau du département d'origine de chaque langue. Les marchés de Mémé, Mayo-Plata et Mora dans le Mayo-Sava, le marché de Kolofata et le marché de Kousséri sont respectivement les domaines du mandara, kanuri et arabe shoa.

Ces trois langues, qui ont profité de l'Islam pour asseoir leur domination (Socpa, 1999), n'assument le rôle de médium de communication entre les locuteurs de langues à vocation ethnique qu'au niveau local, voire communautaire. Leur incapacité à se déployer

géographiquement les expose à la concurrence des langues plus dominantes.

Les langues africaines véhiculaires nationales et transnationales

Certaines langues remplissent plusieurs fonctions et attirent de nombreux locuteurs d'autres langues et cultures. C'est le cas du fulfuldé populaire présent dans tous les départements selon le tableau ci-dessus. Cette langue nigéro-congolaise de la branche ouest-atlantique est pratiquée dans les lieux du commerce, dans les lieux de cultes par les chrétiens et musulmans. Elle fut la langue des guerriers peuls. De nombreux artistes non peuls recourent à la langue fulfuldé pour exprimer leur talent. Au niveau politique et administratif, il n'est pas difficile de rencontrer des officiels utiliser cette langue. Des opérateurs de téléphonie mobile, des entreprises publiques et privées s'emploient, tant bien que mal, à utiliser le fulfuldé comme outil de communication dans cette région. C'est la langue la plus écrite ayant une grammaire et un lexique stable.

Selon Henry Tourneux, Boukary Abdoulaye et Hadjidja Kouai (2010), le fulfuldé devrait être qualifié de langue véhiculaire au côté du français dans les régions septentrionales du Cameroun donc l'Extrême-Nord, avant d'ajouter que la variété véhiculaire du fulfuldé est privilégiée pour servir de lien entre les différentes populations hétéroglottes. Ces chercheurs pensent que c'est une langue « destinée à la communication pour le développement. »

Interrogé sur la place du fulfuldé dans leur vécu quotidien, un exploitant de mototaxi opérant dans la ville de Moulvoudaye nous répond :

> Le fulfuldé est pour nous ce que le français est aux sudistes à Yaoundé et à Douala[17]. Nul ne peut mener une activité comme la nôtre sans utiliser le fulfuldé comme médium de

[17] Yaoundé et Douala sont respectivement les capitales politique et économique du Cameroun. Ce sont deux villes cosmopolites considérées comme les plus émancipées où le français est utilisé comme langue véhiculaire.

> communication. Je fais les lignes de Kaélé, Maroua, Yagoua, Maga, Guirvidik, Pouss et les petits villages du coin. Je suis tupuri, comment pourrai-je échanger avec mes clients qui sont musgum, massa, srata (kanuri), peul, mundang, guiziga, etc. ? En tupuri ? Non. C'est en fulfuldé bien sûr. Mêmes les gendarmes et les policiers qui font les contrôles de routine nous parlent en fulfuldé. Je parle tupuri dedans (en famille) et fulfuldé dehors (avec les locuteurs des autres langues). C'est la langue qu'on utilise pour gagner sa vie. Ce n'est plus le monde d'avant, tout jeune doit pouvoir parler fulfuldé de nos jours.

Le témoignage saisissant du taximan ci-dessus nous renseigne à suffire sur la fonction du fulfuldé : c'est un gagne-pain, un « passeport », un trait d'union entre les locuteurs de différentes unités linguistiques, c'est une langue d'ouverture dans cet univers régional. Son usage est plus unificateur tel que démontré par Bebey (2020)[18]. Bien plus, le fulfuldé confère un air du modernisme et d'émancipation à son utilisateur, c'est la langue d'avenir.

Parlé dans de nombreux pays africains dont le Tchad, le Nigéria, le Cameroun (Akombo, 2000) et dans plus de 5 régions du pays comme première et deuxième langue, le statut du fulfuldé parait largement au-dessus des langues africaines véhiculaires locales.

Les langues officielles

La Constitution de l'Etat du Cameroun de janvier 1996 révisant et complétant celle de 1972 reconnait deux langues non africaines héritées de la colonisation comme langues officielles. Il s'agit du français et de l'anglais. Si les linguistes font une différence entre la première langue officielle (LO1) et la deuxième langue officielle (LO2) chez les locuteurs (Tadadjeu 1984, Echu 1999, Tabi Manga 2000 et Assoumou 2010), le législateur leur accorde une valeur égale sur l'ensemble du territoire national.

[18] Nous avons démontré dans un article précédent que le fulfuldé participe à la construction d'une identité collective des peuples vivant au Sud du Lac Tchad.

Revenant sur leur rôle, Gfeller (1996) relève que « les langues officielles sont employées dans toutes les situations d'interaction» au Cameroun. Cet état de choses suppose que le camerounais a l'obligation d'être bilingue : francophone et anglophone ; une politique linguistique renforcée par la création de nombreux lycées bilingues, de nombreux centres linguistiques pilotes bilingues et, tout récemment, une Commission Nationale du bilinguisme et du multiculturalisme.

Les recommandations des Etats Généraux de l'Education tenus à Yaoundé du 22 au 27 mai 1995 selon lesquelles « l'école doit assurer la formation des citoyens respectueux du bien commun, instruits, enracinés dans leurs cultures et ouverts au monde extérieur. » semblent avoir très peu de chances de prospérer étant donné que le volet « multiculturalisme » de certains organes nationaux s'active encore à promouvoir les cultures anglo-saxonne et francophone. L'introduction des langues et cultures nationales se bute aux problèmes d'ordre technique et matériel.

De ce que précède, l'on comprend que les langues officielles pratiquées dans toutes les institutions et par les différents officiels de la République du Cameroun ont bien un statut privilégié. Elles assument les fonctions de la mobilité, d'ouverture, d'enseignement, de l'emploi,de communication administrative et politique, etc. Reconnues par la loi Constitutionnelle, elles ne sauraient être logées dans la même enseigne que les langues véhiculaires africaines.

Si la pratique des langues officielles s'effectue sans problème dans les centres administratifs, ce n'est pas le cas du camerounais de la rue à l'Extrême-Nord Cameroun où seul le français est souvent usité comme langue de communication interethnique (Bebey, 2018). Et même, dans la communication officielle (centres de santé, préfecture, tribunaux, brigades de gendarmerie, commissariats de polices, etc.), l'on doit souvent composer avec les langues véhiculaires, notamment le fulfuldé, pour avoir des informations fiables et complètes. C'est for de ce constat que Touneux et al. (2010) déclarent qu'une communication exclusivement en français ou exclusivement en fulfuldé laisserait de côté un bon nombre de personnes qui vivent dans cette région. Il (le

fulfuldé) est utilisé au côté du français comme langue véhiculaire. Et qu'en est-il de l'anglais ?

A croire les analyses du paragraphe ci-dessus, l'on constate que le fulfuldé a ravi la vedette à l'anglais au rang des langues véhiculaires au Nord Cameroun. Selon Bebey (2020), ce dernier reste l'apanage de quelques officiels, journalistes et enseignants d'anglais qui ne l'utilisent qu'au lieu du travail afin de respecter les textes constitutionnels. Son usage en tant outil de communication de masse est très rare ; mêmes les rares fonctionnaires anglophones, à défaut de leurs langues maternelles africaines, lui préfèrent le pidgin à la maison.

Pour corroborer cette observation, lisons le témoignage de ce personnel de santé de Banki-Amchidé : « Il nous arrive souvent de pratiquer le fulfuldé à longueur de journée. Le français, oui, quelques personnes le comprennent, mais pas l'anglais, peut-être le haussa ou le mandara ».

L'usage d'une multitude des langues dans les différentes situations d'interaction suggère à la suite de Bebey (2020) une politique linguistique plus à même de promouvoir les langues africaines et permettre aux citoyens d'accéder au village planétaire, une politique linguistique plus audacieuse et plus fédératrice, une politique linguistique basée sur le multilinguisme officiel soutenu par une loi.

Le quintilisme: politique linguistique appropriée à l'Extrême-Nord Cameroun

Cette section relève les limites des approches existantes et propose le quintilinguisme comme politique linguistique à mettre en application dans la Région de l'Extrême-Nord Cameroun.

Critiques et limites des politiques linguistiques en vigueur au Cameroun

Avec plus de 250 langues africaines (ALCAM), il faut dénoncer que le bilinguisme officiel comme politique linguistique ne promeut que les cultures et langues étrangères laissant sur le carreau le précieux trésor culturel du terroir. Pour Nguh Fon (2019), le bilinguisme tant vanté a entamé une érosion ces dernières années à cause de nombreux facteurs

parmi lesquels les besoins de survie et le prestige d'enseigner, de penser et d'écrire les langues africaines (Okombo 2000 et Bebey 2020).

Il est certain que le trilinguisme de Tadadjeu (1984) permet la préservation de toutes les langues nationales contrairement au bilinguisme d'Etat ; il n'offre pas assez de chances aux langues africaines de grande diffusion d'imposer leur expansion et, par ricochet, empêche les relations interafricaines. Etant trop nombreuses, leur développement individuel ne saurait permettre un essor de langues et cultures africaines fortes, conquérantes et vendables.

Quant au quadrilinguisme (Jean Tabi Manga 2000 et Assoumou 2010), s'il reconnait les fonctions et statuts de différentes langues, il ne demeure pas moins qu'il confond le rôle des langues africaines de grande diffusion. Quoiqu'elles semblent être pareilles, l'étendu du champ d'influence de certaines langues véhiculaires suppose qu'il faut reconnaitre à chaque catégorie sa fonction réelle. Une telle observation est une indication qu'une politique linguistique différente du quadrilinguisme doit être proposée afin de définir clairement la place de chaque langue.

Le quintilinguisme

Dans un article précédent, une analyse des représentations de langues autour du Lac Tchad nous a conduit à la proposition de cette politique linguistique dont la caractéristique majeure est la limite qui existe entre les langues africaines véhiculaires locales souvent réduites à un département et les langues africaines véhiculaires à vocation régionale, nationale voire internationale qui dominent les locales ou communautaires (Bebey, 2020).

Partant des expériences des locuteurs des villes et campagnes dont les attitudes trahissent clairement la compréhension, sinon la pratique effective de trois langues africaines dans cette région, l'on est parvenu à conclure qu'un ressortissant de l'Extrême-Nord devrait pratiquer cinq langues : trois langues africaines de son terroir et les deux langues officielles non africaines rendues obligatoires par la loi Constitutionnelle. Il s'agit plus précisément de :

- Une Langue Maternelle Africaine (LMA) utilisée entre les membres d'une même ethnie ou clan. Quoique leurs usagers se comptent au bout de doigts, cette catégorie des langues est la plus nombreuse. Elles doivent leur survie à la concentration de leurs locuteurs natifs sur un territoire géographique bien délimité ; ce territoire est connu comme le foyer originel de chacune de ces unités linguistiques où l'on observe une sorte de purisme et d'acquis. Les plus petites de langues maternelles africaines à vocation ethnique portent généralement le nom du peuple et du territoire sur lequel elles sont pratiquées. Le moloko, par exemple, est parlée par les moloko dans le village Moloko.
- Une Langue Véhiculaire Locale (LVL) dont l'usage est limité dans l'espace, son champ d'action le plus étendu est le département. On en dénombre trois dans la Région de l'Extrême-Nord : le kanuri, le mandara ou wandala et l'arabe choa. Ces langues servent de courroie entre les individus des groupes linguistiques distincts au sein de leur grande communauté. Leurs utilisateurs sont obligés d'apprendre une langue africaine de grande diffusion pour leur intégration régionale.
- Une Langue Véhiculaire Régionale (LVR). C'est la langue de grande communication usitée à tous les niveaux d'interaction par les individus de différentes langues et cultures pour diverses raisons. Cette fonction est dévolue au fulfuldé populaire dont l'expansion est de plus en plus grande. Le fulfuldé s'impose aussi bien aux locuteurs de langues maternelles africaines qu'à ceux des langues véhiculaires locales.

Les deux langues officielles, l'anglais et le français, qui sont les langues de l'administration et servent d'ouverture au monde extérieur. Ces sont les langues d'intégration et de l'unité nationale comme affirme Folon (1969).

En gros, un ressortissant de la Région de l'Extrême-Nord Cameroun devrait effectivement pratiquer cinq langues pour son enracinement culturel, son intégration communautaire, son attachement national et son ouverture au monde. Cette politique linguistique qui parait trop entreprenante trouve son succès dans le cosmopolitisme,

l'hétéroglottisme et le dynamisme socioéconomique de différents peuples qui partagent cet espace.

Conclusion

Ce travail de recherche sur les usages linguistiques à l'Extrême-Nord Cameroun a passé en revue les différents modèles de gestion des langues pratiquées dans le pays. Après avoir présenté le tableau de nombreuses unités langues et cultures en présence dans cette région, il a montré les limites du bilinguisme officiel, du trilinguisme extensif et du quadrilinguisme. Il relève une différence substantielle entre les statuts des langues africaines dites véhiculaires et montre qu'il existe cinq niveaux de langues à l'Extrême-Nord Cameroun : les langues africaines minoritaires à vocation clanique ou ethnique, les langues africaines véhiculaires à vocation départementale ou locale, les langues africaines véhiculaires à vocation transrégionale ou transnationale, les deux langues indoeuropéennes reconnues comme langues officielles. Cet article a démontré que pour un enracinement culturel et une intégration régionale et nationale, un bon locuteur de cette région doit être un parfait quintilingue. Enfin, ce travail de recherche à montré que le fulfuldé, langue africaine transnationale pratiquée par tous les locuteurs de différentes langues minoritaires, doit avoir le statut de langue officielle afin de permettre aux couches sociales vulnérables de s'épanouir.

Bibliographie indicative

Adama, O. et Glanz, C., (2010). *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues et l'enseignement multilingue ?* Hambourg : Feldbrunnentrabe.

Assoumou, Jules, (2007a). « Pour une intégration réussie des langues nationales dans l'éducation scolaire au Cameroun ». In *African Journal of Applied Linguistics*. Yaounde : CLA, 5-31.

Assoumou, Jules, 2010. *Enseignement oral des langues et cultures africaines*. Yaoundé : Clé.

Assoumou, Jules et al. 2010. «Politiques linguistiques éducatives en milieux francophones plurilingues : du ready made aux situations éducatives ». In Mba, G. et al. (éd.). *Langues, littératures et identités culturelles*. Paris : Harmattan.

Bebey, Théodore, 2018. «Pratique des langues maternelles dans les foyers exogamiques des Monts Mandara : le cas du Mayo-Sava». Dans Bessala, G. and Bissiya (éd.) *Langues maternelles et couples exolingues*. Senegal: NEMA.

Bebey, Théodore, 2020. "Linguistic Representations and the Construction of a Collective Identity: the Case of Multilingual Communities of the Southern Regions of Lake Chad". In Baimada Gigla, F. and Ndzotom Mbakop, A., W. *(Re) negotiating Togetherness, Approaches in Languages, Literature and Social Sciences*. Yaounde: D§L.

Breton, R. and Fohtung, R. 1991. *Atlas Administrative des Langues Nationales du Cameroun*, CREA, CERDOTOLA, Yaoundé.

Chumbow, B. S. 1980. "Language and Language Policy in Cameroon". In Ndira, T. (Ed). *An African Experiment in Nation Building: The Bilingual Cameroon Republic since Unification*. Boulder, Colorado, Westview Press.

Cinzia and al., 2015. "Identity, Multilingualism and Multiculturalism" in *Essay*." TFIEY, N° 5.

Echu, G. (1999). *Official Bilingualism and Linguistic Communication in Cameroon*. New York: Peter Lang.

Echu, G. 2000. *Multilingualism as a Resource*: *The Lexical Appropriation of Cameroon Indigenous Languages by English and French.*

Echu, G., 2003. "Coping with Multilingualism: Trends in Evolution of Language Policy in Cameroon". Philology. In *Netz-phi N.* (25, 31-46p).

Engin, Sari, 2010. *The Construction of Cultural Boundaries and Identities in Intercultural Communication: the Case of Mardin as a Multicultural City.* Ankara University.

Kari, Bratland, 2016. "Visual Representation of Multilingualism in Early Childhood Classrooms in Cape Town, South Africa". In *Journal of the European Teacher Education Network"*. Vol.11, pp: 142-149.

Hassana et al, 2006. *Optimiser l'apprentissage et l'éducation en Afrique, le facteur langue : étude/bilan sur l'enseignement en langue maternelle et étude bilingue en Afrique subsaharienne*. Hambourg : Feldbrunnentrabe.

Lehman, D., 1993. *Objectifs spécifiques en langues étrangères*. Paris : Hachette.

Loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

Loi N°98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun, in *Cameroon Tribune* N° 2869 du 17 avril 1998.

MacEachern, Scott, 2012. "The Prehistory and Early history of the Northern Mandara Mountains and Surroundings Plains". In Nicolas David (éd.), *Metals in Mandara Mountains Society and Culture*. Trenton: Africa World Press.

Munang Ayafor, I., (2005). "Official Bilingualism in Cameroon: Instrumental or Integrative Policy ?" in Coben, James and al. (ed.), *4th International Symposium on Bilingualism*. Germany: University of Freiburg.

Nguh, Fon, (2019). "Official Bilingualism in Cameroon: An Endangered Policy" in *African Studies Quaterly 18(2)*: 55-66.

Seignobos, Christian et Iyébi-Mandjeck, Olivier (2000). *Atlas de la Province de l'Extrême-Nord Cameroun.* Paris : IRD.

Socpa, Antoine (1999). « L'hégémonie ethnique cyclique au Nord-Cameroun». In *Afrique et développement, vol. XXIV, N° 1 et 2.* Leiden University Holland: Research School CNWS.

Sow, A., I., 1977. *Langues et politiques des langues en Afriques noire*. Paris : Nubia, UNESCO.

Tabi Manga, Jean, 1999. « Proposition pour un aménagement du plurilinguisme en Afrique francophone.» In Gervais Mendo Ze (éd.) *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Yaoundé : PubliSud. p: 31-44.

Tabi Manga, Jean, 2000. *Les politiques linguistiques du Cameroun*. Paris: Karthala

Tadadjeu, Maurice, 1980. *A Model for Functional Trilingual Education Planning in Africa*. Paris: UNESCO.

Tadadjeu, Maurice, 1984. « Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise: le trilinguisme extensif ». In *Quelle identité culturelle pour le Cameroun et l'Afrique de demain ?* Yaoundé : APEC.

Tadadjeu, Maurice, 1989. *Voie africaine*. Yaoundé : Club OUA.

UNESCO, 1953. *The Use of Vernacular Languages in Education, Monographs on Fundamendal Education 8*. Paris: UNESCO

Tourneux, Henri and al. 2010. "Un niveau de fulfuldé véhiculaire destiné à la communication pour le développement". In CNRS-INALCO, *Langage, langues et cultures d'Afrique noire*.

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET EDUCATIVE EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI : UN RAPPORT AMBIVALENT AUX LANGUES MATERNELLES

Samatar Abdallah Doualeh,
CRIPEN, Djibouti/DIPRALANG, Université de Montpellier 3.
Samatar. abdallah-doualeh@etu.univ-montp3.fr

Résumé en français

Ancienne colonie française, la République de Djibouti, indépendante depuis 1977, a adopté une politique linguistique bilingue, instituant le français et l'arabe standard comme seules langues officielles. Un bilinguisme officiel de façade et problématique à plus d'un égard : d'abord, parce qu'il minore les langues maternelles (l'arabe dialectal, l'afar et le somali) en les excluant de facto d'un certain nombre de situations formelles (champ professionnel, école, médias écrits, etc.). D'autre part, parce qu'il s'agit d'un bilinguisme inégalitaire dans lequel le français occupe toutes les fonctions prestigieuses et où l'arabe standard n'a qu'une fonction identitaire, et donc symbolique, dans la mesure où le pays, très majoritairement musulman, est membre de la ligue arabe. Ajoutons à cela, la montée en puissance de l'anglais suite à l'installation de la plus grande base militaire américaine, depuis près de deux décennies dans le cadre de la lutte antiterroriste, et l'irruption toute récente du chinois dans le paysage sociolinguistique djiboutien, avec notamment la présence de plus en plus affirmée de la Chine dans cette région du monde. Nous nous proposons dans cet article une analyse de la gestion politique des langues nationales à Djibouti, en mettant l'accent sur le hiatus entre un discours politique officiel qui se veut promoteur des idiomes locaux et des pratiques, en termes d'éducation et d'accès au travail surtout, qui maintiennent voire confortent un statut quo linguistique postcolonial péjorant les vernaculaires du pays, et ce au profit des langues extranationales. Nous réfléchirons, en dernier lieu, aux possibles conditions d'une politique linguistique plus équitable.

Mots-clés *: Politique linguistique, polyglossie, minoration linguistique, langues nationales*

Résumé en somali

Jamhuuriyadda Jabuuti, tan iyo guumeysigii, waxay qaadatay siyaasad luqadeed oo laba-luqadood oo rasmi ah ku dhisan, iyadoo oo la aasaasey Faransiis iyo Carabi heerkeedu yahay luuqadaha rasmiga ah oo keliya. Labada luqadood ee rasmiga ahi waa mid rasmi ah oo dhibaato badan dhinacyo badan: marka hore, maxaa yeelay waxay wiiqaysaa afafka hooyo (af carabiga, af canfariga af-soomaaliga) iyada oo laga joojinayo dhawr xaaladood oo rasmi ah muhiimna ah (goobta xirfadeed, iskuulka, warbaahinta qoran, iwm.). Dhanka kale, maxaa yeelay waa laba luuqadood oo aan sinnayn oo luquadda Faransiiska loogu talagalay dhamaan beelaha sharafta leh iyo Carabiga caadiga ah waxay leeyihiin kaliya shaqo aqoonsi, sidaa darteedna waxaa astaan u ah, dalka gudeheeda, oo ay Muslimiintu aad ugu badan yihiin, wuxaana xubin ka yahay Carab Horyaal. Aynu ku biirinno

korodhka awoodda Ingiriisiga ka dib markii la rakibay saldhiga millatari ee ugu weyn ee Mareykanku lahaa muddo ku dhow labaatan sano xaaladda macangagnimada iyo la dagaallanka argagixisada, iyo shiinaha oo dhawaanahanba cilaaqaadka bulsheed ee jabuuti soo dagay, gaar ahaanna sii kordhinta kalsoonida Shiinaha ee gobolkan adduunka. Qodobkaani wuxuu falanqeynayaa maareynta siyaasadeed ee luqadaha wadanka Jabuuti, isagoo diiradda saaraya farqiga udhaxeeya hadalada siyaasadeed ee rasmiga ah ee raadinaya inuu kor u qaado fikradaha maxalliga ah iyo dhaqammada, gaar ahaan xagga waxbarashada iyo helitaanka shaqada, sii xajinaya ama xitaa xoojinaya luqadda laga dhexlay guumeysigii. Xaaladda hadda jirta oo wax u dhimaysa habeynnada waddanka, faa'iido u leh luqadaha aan waddaniga ahayn. Ugu dambeyntiina, waxaan ka fikiri doonnaa xaaladaha suurtagalka ah ee loogu talagalay siyaasad luqadeed oo caddaalad badan.

Mots-clés en somali : *Siyaasadda luqaddeed, yareynta luqadaha, luqadaha qaran*

Notice biographique de l'auteur

Après une carrière de professeur de français au collège et au lycée, Samatar Abdallah Doualeh travaille, depuis 2010, au Centre de Recherche, de l'Information et de Production de l'Education Nationale (CRIPEN), à Djibouti, en qualité de concepteur des programmes et manuels scolaires de français pour l'enseignement moyen (collège) et secondaire (lycée). Il est également conseiller pédagogique au sein de l'inspection de français et prépare actuellement une thèse de doctorat, au sein du laboratoire DIPRALANG EA739 (ED 58) de l'Université Paul-Valéry Montpellier.

Introduction

Si la question des langues maternelles sur le continent africain est aujourd'hui loin d'être définitivement réglée (Halaoui 2005 ; Maurer 2007 et 2010), elle a été, par contre, pour un nombre considérable de pays subsahariens francophones, explicitement posée au lendemain des indépendances. Souvent élevées au rang de « langues nationales », elles sont généralement mentionnées dans les constitutions qui garantissent, au moins dans les déclarations d'intention, leur promotion (Calvet 2010, 175-183) au côté du français, promu langue officielle. Leur introduction à l'école est néanmoins restée extrêmement timide quand,

en raison parfois de politiques éducatives hâtives, elle n'a pas donné lieu à des tentatives malheureuses (que l'on pense, par exemple, à la malgachisation à Madagascar ou à la courte expérience entreprise en Guinée sous la présidence de Sékou Touré). Depuis les états généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne (Gabon 2003), les institutions de la Francophonie s'efforcent de donner un nouveau souffle à l'enseignement des langues africaines en l'articulant à celui du français, dans le cadre des approches dites bi-plurilingues (Maurer 2016), en expérimentation dans huit pays[19]. La promotion des langues africaines, selon les pays et à des degrés divers, s'est aussi faite par leur introduction dans les médias locaux, par des projets d'alphabétisation des adultes non scolarisés au lendemain même des décolonisations, par la mise en valeur des littératures africaines, etc. À Djibouti, la question émerge tardivement puisqu'il faut attendre les années 2000 pour voir un discours politique en faveur des langues maternelles, avec notamment la promulgation de quelques lois à portée linguistique dont l'application reste, à ce jour, à peu près nulle. Nous allons nous livrer, dans cette contribution, à l'analyse des ambiguïtés et des insuffisances de cette gestion des langues à Djibouti après une brève présentation du contexte historique et sociolinguistique de l'étude. Nous entamerons en dernier lieu quelques réflexions quant aux conditions possibles d'une politique en faveur des langues maternelles djiboutiennes.

Contexte historique et sociolinguistique

Éléments d'histoire d'un îlot francophone

Entouré de pays anglophones et arabophones, Djibouti est en effet le seul état francophone de la corne de l'Afrique. Avec ses 23 000 km² de superficie et une population de moins d'un million d'habitant-e-s, le pays reste, de par sa situation géographique en partie, très peu connu non seulement dans le monde mais, parfois, au sein même des institutions francophones. Historiquement, avec plusieurs régions voisines, il constitue ce qui s'appelait depuis l'Égypte ancienne, le « pays de Pount ». Pays depuis lequel les égyptien-ne-s de l'Antiquité

[19] http://www.elan-afrique.org/

importent divers produits de commerce, notamment de l'or, de l'encens, de la myrrhe, etc. (Hugot et Oberlé 1985).
Il faut cependant attendre la seconde partie du 19ème pour voir la France, deuxième puissance coloniale de l'époque, porter un intérêt grandissant à cette région du monde : d'abord pour contrecarrer l'expansionnisme des anglais-es, installé-es dans le golfe d'Aden depuis 1839 (Joint-Daguenet 1992). D'autre part, en signant deux importants traités de paix avec les ethnies locales du pays (les Afars et les Issas), pour des raisons économiques et commerciales dans le cadre de l'expansion coloniale en cours. L'émergence de Djibouti vers les années 1880 repose grandement sur l'intérêt géostratégique et économique que ce pays représente pour la France. Devenue ville portière très tôt, la construction du chemin de fer djibouto-éthiopien, achevée en 1917 et déterminante dans la tracée des frontières de cette nouvelle colonie (Imbert-Vier 2011) ainsi que l'exploitation des Salines (Dubois 2003), entre autres, permettent à la France de s'implanter durablement dans la corne de l'Afrique. La croissance économique de la ville attire à l'époque les principales ethnies qui la composent aujourd'hui : à savoir des Somalis, des Afars et des Arabes du Yémen. La mise en place d'un enseignement privé (les Sœurs franciscaines de Calais, l'alliance française, etc.) laisse place à partir de 1922 à un enseignement public qui, malgré le peu de succès qu'il rencontre en termes d'effectif et de résultat notamment (Pénel 2017), parviendra à se maintenir jusqu'à l'indépendance.
À la fin de la Seconde guerre mondiale, Djibouti devient un territoire français d'outre-mer. Un statut qui n'empêchera pas toutefois l'élan indépendantiste des populations locales qui, pour s'émanciper de la tutelle coloniale, vote par référendum en 1977 : les voix en faveur de l'indépendance sont majoritaires. L'indépendance proclamée la même année donne naissance à l'actuelle République de Djibouti, l'un des derniers pays à être décolonisé par la France.

Paysage sociolinguistique

Du point de vue des langues en présence, le statu quo sociolinguistique à Djibouti est tributaire de l'histoire du pays et de sa géographie (Martinez 2005). À la diversité ethnique du pays correspond un multilinguisme notable à l'échelle nationale :

> Du point de vue des langues en contact, la République de Djibouti présente l'avantage d'offrir à l'étude une situation multilingue relativement simple. Quatre langues principales ont cours dans le pays, le français et trois langues nationales : l'afar, l'arabe et le somali. Nous sommes bien loin de la situation vertigineuse qui prévaut dans la plupart des pays africains. L'afar et le somali sont les langues vernaculaires des groupes ethniques du même nom dont les aires d'habitat d'origine sont situées au Nord [du pays] pour les premiers, dans le reste du pays et notamment dans la capitale pour les seconds. […] La langue arabe est à l'origine une langue étrangère, au même titre que le français. […] Elle n'est pas parlée, contrairement à ce qui se passe pour les deux autres langues, dans une région déterminée mais est présente dans les lieux où se sont installés les Yéménites. Ceux-ci arrivèrent à Djibouti dès la fondation de la ville, attirés par les Français qui leur confièrent la responsabilité des fonctions commerciales. (Dumont et Maurer 1995, 84).

Aux langues locales s'ajoutent des langues extranationales aux statuts politiques et au prestige, comme nous le verrons plus bas, inégaux : les langues éthiopiennes (l'amharique et l'oromo surtout) sont les idiomes de la région dont la présence est la plus notable en raison d'une forte immigration clandestine que connaît le pays depuis son indépendance et grâce aux nombreux accords bilatéraux avec l'Éthiopie dont l'essentiel des importations passe par le port de Djibouti. Viennent compléter cette panoplie trois langues dites internationales : d'abord le français pour des raisons à la fois historique et politique (voir infra). Puis l'anglais dont la fulgurance et le succès ne se démentent pas depuis deux décennies (installation de la seule base militaire américaine en Afrique dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la piraterie,

multiplication des entreprises privées exigeant des compétences en anglais, succès grandissant des instituts privés anglophones d'enseignement, etc.). Enfin, les accords économiques et commerciaux signés avec la Chine, dont la présence militaire à Djibouti est grandissante (avec l'ouverture récente d'une base pour dix mille militaires chinois), garantissent à la langue chinoise une certaine existence dans quelques milieux professionnels.
L'absence de données démolinguistiques empêche malheureusement d'avoir une idée précise des compétences linguistiques des locuteurs et des locutrices djiboutien-ne-s. Par ailleurs, les recherches menées, très peu en effet, sur les langues à Djibouti sont généralement de nature strictement descriptive (Simone-Senelle 2017) dans la droite lignée de la linguistique saussurienne et intègrent peu ou prou de données sociolinguistiques exploitables dans ce sens.

Politique linguistique postcoloniale

Mise au point conceptuelle et éléments de méthodologie

Dans le cadre de cette contribution, nous faisons la distinction, somme toute courante, entre d'un côté ce que nous nommons politique linguistique et qui correspond à « l'ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale » (Calvet 2005, 110) et la planification linguistique, c'est-à-dire « la mise en pratique concrète d'une politique » (Ibid.).
Nous nous limiterons ainsi, dans les analyses suivantes, à la présentation de l'ensemble des initiatives des différentes instances djiboutiennes (politiques comme associatives) quant à la forme et/ou aux fonctions des langues maternelles du pays. Nous mentionnerons aussi les mesures et les moyens, quand cela existe, mis en œuvre en faveur de ces langues. Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont issues de divers domaines : à savoir les champs politique et administratif (articles de la constitution, lois organiques, décrets et circulaires ministériels, etc.), éducatif (curricula, programmes scolaires) et médiatique (presse écrite et données de la RTD, la Radio et de la

Télévision de Djibouti)[20]. Étant donné l'objectif poursuivi dans cet article (c'est-à-dire l'analyse de la politique linguistique-éducative djiboutienne à l'endroit des langues maternelles), il va sans dire que nous adoptons une approche qualitative dans l'étude des phénomènes observés.

Cette étude est également limitée dans le temps puisqu'elle ne porte que sur l'époque qui a suivi l'indépendance du pays. D'où l'adjectif « postcolonial » qui nous permet parallèlement de soutenir combien la politique linguistique à Djibouti, comme dans nombre de pays francophones, est une continuation plus ou moins importante de ce qui existait déjà sous domination coloniale française, malgré une dynamique sociolinguistique évolutive.

La consécration politique du français

La gestion politique des langues à Djibouti est de type diglossique en ce sens qu'elle repartit de manière très inégale les fonctions sociales dévolues à celles-ci. Officiellement, l'état djiboutien est bilingue tel que le stipule la constitution :

Article 1 : […] Ses langues officielles sont : l'arabe et le français.

Cependant, dans les faits, il s'agit en réalité d'un « bilinguisme déséquilibré » et inégalitaire

> Du fait de l'adhésion de la République à la Ligue des pays Arabes, il fut décidé que Djibouti marcherait vers un bilinguisme et que dans un premier temps tous les documents officiels auraient un caractère bilingue français-arabe. De fait, les en-têtes des lettres officielles et de toute la correspondance sont bilingues ; sur les plaques minéralogiques des véhicules djiboutiens figurent côte à côte les deux systèmes de numération. Mais c'est à peu près tout. (Dumont et Maurer 1995, 85).

[20] Il est possible de citer en exemple d'autres champs, tel que le domaine juridique par exemple (voir Houssein Djama, 2014, 114-117), mais ceux déjà mentionnés suffiront à étayer notre propos.

Contrairement à l'arabe littéraire qui, généralement, « n'a qu'une existence théorique » (Dumont et Maurer 1995, 85), le français jouit d'un prestige certain. La langue française est d'abord une langue d'État (les lois sont rédigées en français[21], ainsi que les formulaires et autres documents administratifs). Rédigées en français dans un premier temps, elles sont souvent traduites en arabe. Le Journal officiel[22] qui enregistre toutes les lois promulguées est quant à lui uniquement disponible en français sur internet. Enfin, pour être éligible à l'assemblée nationale, la Loi organique 1/AN/92 relative aux élections exige des compétences linguistiques en français ou en arabe : « Article 11 : Est éligible à l'Assemblée Nationale, tout Djiboutien âgé de 23 ans révolus, ayant la qualité d'électeur et sachant lire, écrire et parler couramment le français ou l'arabe ». Il faut pourtant signaler qu'à l'assemblée nationale, les débats sont exclusivement en français qui sert de véhiculaire entre représentants aux langues premières différentes.

Dans l'administration djiboutienne, le français est langue du travail. Les documents administratifs (note de service, organigramme, compte rendu de travail, règlements intérieurs, communiqué, etc.) sont toujours rédigés en français. On peut d'ailleurs observer une sorte de répartition fonctionnelle des langues dans le domaine administratif : le passage d'une langue à l'autre est une pratique courante selon qu'il s'agit d'une communication écrite ou orale. À l'écrit, les échanges sont monolingues : l'État s'adresse en français[23], langue officielle, à ses citoyens qui sont généralement dans l'obligation, à leur tour, de recourir au français à la fonction publique (demande d'emploi, dépôt de plainte, lettre de motivation, lettre de réclamation, etc.) afin de bénéficier des services

[21] Si par exemple, un texte comme la constitution a été tardivement traduit en arabe standard, toutefois c'est le texte français qui fait foi : « La présente Constitution sera soumise à un référendum. Elle sera enregistrée et publiée en français et en arabe au journal officiel de la République de Djibouti, le texte en français faisant foi » (article 89 de la constitution).

[22] https://www.presidence.dj/recherchetexte.php

[23] A titre d'exemple, sur internet, les sites de la présidence et de l'ensemble du gouvernement ne sont accessibles qu'en français : http://www.egouv.dj/Administrationcentrale/MinisterePages/

publics. En revanche, dans des situations de communication orale, il est tout à fait possible de s'adresser à tous les services de l'État dans sa propre langue.

Le français est aussi la langue des médias. En ce qui concerne la presse écrite, il n'existe à Djibouti qu'un seul journal qui paraît en français (La Nation[24]) et en arabe (Al Qarn[25], ce dernier n'étant souvent que la version arabophone des contenus disponibles en français). Le choix de la publication dans les deux langues officielles du pays s'explique, en grande partie, par le fait que les locuteurs et les locutrices djiboutien-e-s capables de lire en langues maternelles sont peu nombreux (leur scolarisation ne se faisant qu'en français). Sur le plan audiovisuel, la RTD est constituée de 7 chaînes qui diffusent en langues nationales (excepté l'arabe dialectal) et en langues officielles. Dans ce secteur, à la différence notable de la presse écrite, l'afar et le somali sont dominants et disposent chacun d'une chaîne qui diffuse informations et émissions culturelles. Le français est quant à lui réduit à la portion congrue : hormis le journal télévisé en français, de moins d'une demi-heure et diffusé par les trois premières chaînes, deux fois par jour, et les chaînes 5 et 6 qui diffusent continuellement des films et des dessins animés francophones (ou doublés en français), la production en langue française de la RTD semble dérisoire en comparaison avec ce qui se fait en somali et en afar.

Enfin, dans le champ éducatif, abstraction faite des langues étrangères enseignées comme matières à part entière, l'enseignement général et technique à Djibouti est unilingue. Le français est, à l'école, à la fois une matière enseignée et l'unique médium d'enseignement. Les curricula de l'enseignement fondamental (2012,16) et de l'enseignement secondaire (2015, 15-16) soulignent respectivement :

> Le français répond à une double finalité. Langue enseignée et langue d'enseignement à la fois, sa maîtrise conditionne la réussite des apprentissages. Par conséquent, l'enseignement

[24] https://lanation.dj/

[25] http://www.alqarn.dj/

du français doit permettre très tôt une communication naturelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

En tant que langue d'enseignement, le français est à la fois matière à enseigner et vecteur de tous les apprentissages. Ainsi, il revêt une dimension transdisciplinaire et participe par là-même au développement psychologique et cognitif de l'élève. La maîtrise du français conditionne donc sa réussite scolaire et sociale.

Cela a un impact non négligeable sur le volume horaire alloué à cette discipline, de l'école primaire au lycée. Ci-dessous, nous reproduisons, en partie et à titre d'exemple, le volume horaire hebdomadaire de l'enseignement primaire (Curriculum 2012, 6) :

	Cycle 1		**Cycle 2**		
	1e année	**2e année**	**3e année**	**4e année**	**5e année**
Français	14h	12h30	10h30	8h30	8h30
Mathématiques	4h	4h30	4h30	4h30	4h30
Histoire-Géographie	0	1h40	1h40	1h40	1h40
Sciences expérimentales	0	1h	1h	1h	1h
Éducation Manuelle et Technique	2h	1h	40mn	40mn	40mn

Éducation Physique et Sportive	2h20	1h40	1h	1h	1h
Arabe	0	0	4h	6h	6h
Éducation Islamique	2h	2h	1h30	1h30	1h30

Le nombre considérable d'heures, comparé au reste des matières, traduit aussi la volonté des acteurs du système éducatif de faire acquérir, le plus tôt possible, les compétences de base nécessaires en français, à la poursuite des apprentissages dans les autres disciplines. On note le même usage exclusif, la même domination du français à l'université de Djibouti[26] où, à l'exception des filières en langues étrangères, l'ensemble des enseignements académiques se font en langue française.

La domination du français dans des domaines formels à caractère professionnel, administratif, éducatif, etc. fait de cette langue un levier incontournable pour la réussite et l'insertion sociales des citoyens : « son usage est socialement indéniable » (Cuq 1991, 133). Aussi, en contexte djiboutien, peut-on parler, sur le plan statutaire, de français langue seconde « qui en fait, si l'on veut être rigoureux avec l'emploi des termes, est plus une langue « privilégiée » qu'une langue « seconde » » (Maurer 1997, 15) .

Si la consécration de la langue française dans ce pays peut, au regard de l'histoire coloniale récente, se comprendre ; il s'explique tout aussi par la volonté politique de se démarquer, à l'extérieur, des États-nations voisins non francophones, et, à l'intérieur, de garantir de manière fort emblématique l'unité nationale (Dumont 1990, 81-82) :

> Ilôt francophone perdu dans un océan arabophone, Djibouti a résolument choisi la langue française comme moyen d'expression

[26] http://www.univ.edu.dj/

> de son identité nationale et de sa souveraineté politique vis-à-vis de ses voisins. Il ne s'agit pas seulement, comme on l'entend dire trop souvent dans d'autres régions francophone de l'Afrique, de conserver le français au titre des relations internationales que cette langue dite de grande communication peut sans doute permettre mais il s'agit réellement et en toute décomplexation, de se poser en s'opposant (ou tout au moins en se différenciant) dans une aire linguistiquement favorable aux deux grandes langues de communication que sont l'arabe et l'anglais. Ce choix délibéré se justifie aussi, aux yeux des autorités djiboutiennes, par des considérations d'ordre interne au pays lui-même puisque le français y est ressenti par tous les responsables politiques comme instrument très puissant de l'unité nationale, le véritable ciment de la nation djiboutienne. (Dumont 1990, 81-82)

Quid des langues maternelles ?

En institutionnalisant la domination du français (promue langue de l'école, du travail, des médias, de la justice, etc.) et en accentuant par la même occasion la minoration des langues nationales, la constitution a de fait crée une diglossie langue officielle-langues nationales (ou maternelles). Ainsi existe-t-il d'un côté les langues premières, non officielles, reléguées à la sphère privée et par conséquent dominées. De l'autre, les langues officielles celles qui, en haut de l'échelle sociolinguistique, accaparent toutes les fonctions prestigieuses (le français et l'arabe standard, bien qu'il s'agisse en réalité d'un bilinguisme de façade). Dans les faits, c'est la langue française qui est la langue de tous les usages valorisés, ceux de l'accès à l'éducation moderne et au travail notamment.

Cependant, il faut souligner que toutes les langues minorées ne sont pas égales à Djibouti. Selon les domaines, plusieurs hiérarchies entre langues dominées se dégagent. En termes de taux de véhicularité, par exemple, le Somali tient le haut du pavé :

> Dans ce domaine, le somali occupe la position dominante, sans doute même avant le français. Une sorte d'impérialisme de cette langue prend même naissance dans la capitale peuplée très

> majoritairement de Somalis. Un des fonctionnements polyglossiques de cette domination est l'émergence du lexème le djiboutien qui désigne la variété régionale de somali parlée à Djibouti. Le caractère unique de la langue ainsi désignée évacue de la réalité linguistique les autres langues minorées. Un autre de ces fonctionnements polyglossiques est le rejet affirmé de la langue de l'Autre, aussi bien chez les Afars que chez les Somalis. Dans ces conditions, les membres des deux communautés préfèrent s'adresser à l'Autre soit dans sa langue maternelle soit en français. (Dumont et Maurer 1995, 88)

Maurer (1993) propose ainsi, à la suite de Calvet[27], le concept de polyglossie c'est-à-dire une situation complexe constituée de juxtaposition d'enchâssements diglossiques[28] qui caractérise souvent les réalités sociolinguistiques de beaucoup de pays d'Afrique où le conflit linguistique implique plus de deux langues.

L'arabe standard, symboliquement langue officielle et dominé par le français dans les usages administratif, médiatique et scolaire, est en même temps une langue dominante face à l'arabe djiboutien qui, dans ses deux variantes (Souqi et Haqmi), souffre de la diglossie entre les deux variétés, standard et dialectale. En effet, l'arabe dit officiel est enseigné comme matière uniquement (à l'inverse du français, unique langue d'enseignement[29]) à l'école, du primaire au secondaire ainsi qu'à l'Université de Djibouti. Langue des textes classiques arabes (et intimement associé dans l'imaginaire collectif à la civilisation arabo-musulmane), il bénéficie d'une longue tradition écrite que ne possède pas l'arabe djiboutien, cantonné aux seuls usages quotidiens. D'ailleurs, c'est parce qu'il est en contact permanent avec les langues en présence,

---

[27] CALVET L.-J. (1987), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.

[28] « […] dans beaucoup de situations africaines, la diglossie est dite *enchâssée* quand la situation linguistique est caractérisée par un « emboîtement » de deux diglossies : français/véhiculaire(s) africain(s) (wolof, swahili, par ex.) d'une part, véhiculaire(s)/vernaculaire(s) africain(s) d'autre part. Dans cette situation, la discontinuité entre les productions langagières en français et les autres conduit au maintien d'un français normé et à l'apparition de chevauchements fonctionnels découlant de l'apprentissage scolaire. », (Beniamino, 1997 : 129).

[29] L'expérimentation d'une école bilingue est en cours depuis quelques années dans un seul et unique établissement du pays. Expérience aux résultats pour l'instant inconnus et dont la généralisation reste incertaine et lointaine en raison de multiples problèmes structurels.

dans les quartiers et les marchés de la ville, que l'arabe djiboutien est davantage soumis au phénomène de l'emprunt, par exemple au français ou au somali. À l'inverse, l'arabe littéraire, figé parce que principalement écrit et quasi sacralisé en raison du poids des traditions (islamique notamment), est moins enclin aux phénomènes de mélanges linguistiques.

Ajoutons à cela que le conflit linguistique à Djibouti, comme ailleurs en Afrique, parce qu'il découle d'un fonctionnement polyglossique, ne peut aboutir à la substitution des langues dominées comme le veut la modélisation de la diglossie en domaine catalan et

> Le français, dans des pays fortement plurilingues et pluriethniques, est facteur d'unité nationale et langue d'accès aux savoirs modernes, élaborés dans les pays développés. De leur côté, les langues nationales continuent à être majoritairement employées par la population pour la fonction grégaire, ne serait-ce qu'en raison des limites de la scolarisation dans ces pays à forte natalité et à faible P.N.B. Il n'est de ce fait pas raisonnable dépenser que l'un des deux agents du conflit soit totalement évacué, du moins tant que les facteurs extra-linguistiques ci-dessus énoncés ne disparaîtront pas : les facteurs d'évolution des conflits diglossiques sont plus souvent d'ordre social ou politique que purement linguistiques. De ce fait, nous pensons que tant que chacune de ces langues assumera une fonction dans le dispositif global de la communication, la situation conflictuelle durera. (Dumont et Maurer 1995, 89).

En raison de facteurs extralinguistiques de pluriethnisme, la situation polyglossique crée paradoxalement une série d'équilibres complexes entre langues dominées et langues dominantes qui, par le partage complémentaire de fonctions sociales différentes, font perdurer le conflit linguistique.

L'ambivalence des instances gouvernementales à l'endroit des langues maternelles procède en effet d'une contradiction fondamentale entre une politique diglossique des langues, comme nous venons de le voir, et un discours politique qui prétend promouvoir celles-ci sans que dans les

faits le statu quo linguistique n'évolue en leur faveur. Citons-en quelques exemples.

Dans le domaine éducatif, dès 1991, l'article 1er de l'Arrêté n°91-896/PR/MEN[30] stipulait :

Il est institué auprès du ministre de l'Éducation nationale un Comité intersectoriel dont le rôle est de :

- mobiliser les ressources et l'appui nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations de la Conférence "Éducation pour tous" de Jomtien, notamment dans le domaine de l'alphabétisation des adultes;
- coordonner les activités d'éducation de base qui visent à réduire le taux d'analphabétisme en organisant un système de partenariat entrele Ministère de l'Éducation Nationale responsable du programme d'alphabétisation, les autres départements ministériels concernés, ainsi que les organisations internationales qui œuvrent pour la promotion de l'éducation de base. (C'est nous qui soulignons)

Pourtant, près de deux décennies plus tard, une enquête[31] diligentée par le Ministère de la Promotion de la femme et réalisée en collaboration avec l'Unesco constatait en 2010 :

> La République de Djibouti fait partie des pays les moins alphabétisés du continent africain, en effet d'après les dernières statistiques le taux d'analphabétisme est estimé à 78% pour les femmes et 67 % pour les hommes ; cette situation place la république de Djibouti parmi les pays les moins alphabétisés du continent.

En 2002 et en 2003, deux symposiums sont organisés à Djibouti sur les langues nationales (le somali et l'afar) : « afin de faciliter les communications entre les personnes émettrices par la voie des médias et les personnes réceptrices, il parut nécessaire de standardiser les mots et les expressions les plus utilisés par les médias. » (Leclerc, 2015 : en ligne). Pour chaque langue, 3000 mots et expressions couramment utilisés dans l'univers des médias ont été standardisés et répertoriés

[30] Les différents arrêtés et décrets que nous citerons dans ce texte sont tous consultables sur le site du ministère djiboutien de l'éducation nationale : http://www.education.gov.dj/

[31] Disponible en ligne : http://uil.unesco.org/fileadmin/keydocuments/Literacy/LIFE/Mid-termPackage/2_africa_regional_and_country_reports_fr/Rapport%20DJIBOUTI.pdf

provisoirement dans de petits livrets à destination des journalistes somalophones et afarophones de la région et du monde. Il n'y a pas eu, à ce jour, de retour du terrain comme l'espéraient les organisateur-rice-s de ces deux rencontres afin de constituer un lexique commun définitif (Youssouf 2002, 57). Il n'a été procédé à aucune évaluation qui aurait permis non seulement de mieux mesurer l'impact réel d'une telle entreprise mais aussi de mieux orienter les décisions et actions des décideur-euse-s politiques en matière de langues.
Les États généraux de l'éducation nationale de 1999 sont aussi une occasion manquée de promouvoir les langues djiboutiennes. La Loi n° 96/AN/00/4e L du 10 juillet 2000 portant orientation du système éducatif djiboutien et promulguée à la suite de ces États généraux stipulait entre autres (2000 :1) :

Article 5

1) L'éducation et la formation sont dispensées dans les langues officielles et dans les langues nationales.

2) Un décret pris en Conseil des ministres fixe les modalités de l'enseignement en français, en arabe, en afar et en somali. (C'est nous qui soulignons)

Pour ce faire, le Centre de Recherche, de l'Information et de la production de l'Éducation Nationale (CRIPEN[32]) entreprend dès le début des années 2000 la conception de plusieurs manuels bilingues (Somali-Afar) à destination des élèves du Primaire :

[32] Voir le site du centre : http://www.cripen.dj/

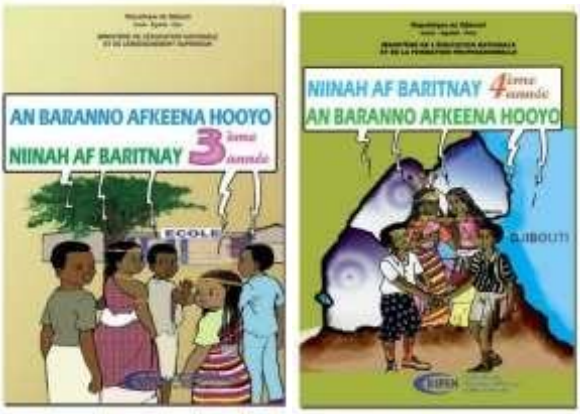

Couvertures de deux manuels bilingues du primaire, 2008. Source : CRIPEN.

Mais le projet est brutalement abandonné sans que ces contenus n'aient été sur le terrain et sans qu'aucune explication officielle ne soit fournie à cet effet. La promotion des langues nationale n'a, aujourd'hui, d'existence que dans quelques lois, décrets et arrêtés de plusieurs ministères et pendant la journée de la langue maternelle, le 21 février de chaque an, durant laquelle, lors de festivités culturelles, l'on rappelle la nécessité de défendre les langues djiboutiennes.
Signalons, avant d'aller plus loin, l'existence de quelques associations telles que le Somali Speaking Pen et l'Afar Speaking Pen, affilié au PEN International[33], et dont l'objectif principal est d'appuyer les projets de production littéraire en langue maternelle. Leur impact reste toutefois très restreint sans une politique linguistique volontariste qui les soutient dans leurs efforts.

Promouvoir les langues maternelles

La nécessité d'une planification sérieuse

En politique linguistique (comme en d'autres domaines), il n'existe pas de recette magique. Les quelques réflexions que nous nous apprêtons à

[33] Voir le site : https://pen-international.org/

faire tiennent des nombreuses expériences africaines en matière de promotion des langues. Nous tenterons juste de les articuler, autant que faire se peut, à la réalité djiboutienne.

À regarder de près le discours politique officiel à l'égard des langues djiboutiennes, tout porte à croire, mais ce n'est qu'une hypothèse de notre part, que les quelques concessions faites à celles-ci sont de nature à satisfaire (en apparence, du moins) les organisations internationales auprès desquelles l'État a pris des engagements dans ce sens. Car, dans les faits, rien n'explique un tel immobilisme qui contraste avec le discours du politique. Contrairement à bien des pays africains, un certain nombre de facteurs, qui agissent parfois comme des obstacles (ou considérés comme tels) à la réelle promotion sociale de toutes les langues d'un même pays, n'existent pas à Djibouti : comme langues maternelles, les djiboutien-ne-s ne parlent que trois langues. Ce qui en soi constitue une aubaine, d'un point de vue purement économique. Mais c'est sans compter que dans un contexte de pauvreté extrême et de corruption politique endémique, maintenir le statu quo linguistique relève du choix délibéré de la facilité pour beaucoup quand cela ne traduit pas une sorte de résignation collective.

Une politique linguistique véritablement en faveur des langues djiboutiennes, après leur désignation dans la constitution comme langues officielles au même titre que le français et l'arabe standard, gagnerait à clarifier ses objectifs. Or, les quelques lois à portée linguistique promulguées jusque-là manquent de clarté (Souad 2010 : en ligne) :

> On ignore encore si l'objectif est politique, didactique ou éthique. Aucun texte ne précise si le but est de promouvoir la culture djiboutienne ou d'améliorer l'enseignement/apprentissage des différentes disciplines scolaires. Jusqu'à aujourd'hui donc, on ignore si par l'introduction de ces langues on vise à faciliter à l'apprenant djiboutien l'acquisition du français, notamment par un transfert des compétences qu'il aurait acquis lors de l'apprentissage de la L1 ou s'il s'agit d'"étaler les difficultés" (Zachari Tchagbale 1995, 39-42) ou encore d'en faire un "médium" d'enseignement.

Une politique linguistique efficiente repose sur deux axes d'intervention : « l'aménagement /la planification du status, qui porte sur le statut social de la langue, et l'aménagement/la planification du corpus, qui porte sur l'idiosyncrasie de la langue, prise, comme dirait Saussure, « en elle-même et pour elle-même » » (Moussirou-Mouyama, Maïga et Mallam Garba 2014, 108). L'intervention sur les fonctions des langues nationales représente un défi colossal à Djibouti. Elle suppose, qu'au-delà de leur reconnaissance emblématique comme langues de la Nation, la création d'espace social d'existence (école, médias, littérature, travail, etc.) qui accroitrait en même temps leur capital sympathie auprès de leurs propres locuteur-rice-s. Assertion somme toute triviale, certes, mais dans un contexte où ces langues sont exclues de l'école, où la presse écrite paraît uniquement en langue non maternelle, où aucune politique d'édition en la matière n'existe, où la littératie dans le champ social est presque exclusivement réservée à une langue héritée de la colonisation, elle implique une révolution copernicienne si elle venait à être appliquée à la lettre.

Un autre gros défi pour le gouvernement djiboutien est l'intervention sur les formes des langues. Si les deux symposiums sur les langues nationales organisés en 2002 et 2003 concernaient uniquement le domaine des médias, il convient de réitérer l'expérience en l'élargissant cette fois à tous les domaines incontournables à leur essor. Les premières descriptions du somali, de l'afar et de l'arabe djiboutien ont été entamées par des universitaires et des passionné-e-s de langues qui travaillent généralement de façon très isolées mais l'on gagnerait énormément à mutualiser tous ces travaux afin qu'un ensemble de données plurilingues exploitables à des fins d'enseignement soient disponibles le plus tôt possible. La question de la norme se pose de même car l'afar, l'arabe dialectal et le somali sont des langues parlées aussi dans les pays voisins (à savoir l'Érythrée, l'Éthiopie, la Somalie et le Yémen) : il faut cependant se garder de tomber dans l'écueil de la norme unique qui va à l'encontre de la diversité linguistique vécue au quotidien par les djiboutien-ne-s. Une standardisation raisonnable à notre sens opterait pour la recherche d'un équilibre entre variétés locales et variétés régionales, mieux à même de contribuer à la fois au

maintien de la cohésion nationale du pays et son intégration à l'échelle régionale.

Enseigner les langues premières

Précisons d'emblée que comme le stipule la Déclaration universelle des droits linguistiques (1996, Section II, Enseignement), l'enseignement apprentissage de la langue maternelle est un droit linguistique inaliénable. D'autre part, les organismes internationaux insistent, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sur les multiples bénéfices de l'apprentissage de la langue maternelle en éducation (Ouane et Glantz 2010 : 4) :

> Dans une publication capitale de 1953, l'UNESCO a souligné l'importance d'éduquer les enfants dans leur langue maternelle (UNESCO 1953). La langue et la communication sont sans aucun doute deux des facteurs les plus importants du processus d'apprentissage. Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de 2005 (UNESCO 2004) a souligné le fait que le choix de la langue d'enseignement et de la politique linguistique dans les écoles joue un rôle essentiel dans l'efficacité de l'éducation. Dans une étude décisive sur la qualité de l'éducation en Afrique, menée par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA 2004), le facteur linguistique s'avère l'un des facteurs de qualité les plus déterminants.

La promotion des langues maternelles passe également par leur introduction à l'école. En contexte djiboutien, les défis ne manquent pas sur ce plan : il s'agit d'abord, pour les décideur-euse-s politiques, de se montrer cohérent avec les principes énoncés dans la constitution du pays. En effet, un attentif examen des quelques lois linguistiques et du discours politique, en général, montre que par langues nationales, on ne vise que le somali et l'afar. Il n'a été à aucun moment question d'enseigner l'arabe djiboutien, confondu souvent avec l'arabe standard. Or, ceci est en contradiction flagrante avec les valeurs de la république,

censée reconnaître tous les djiboutien-ne-s égaux en langue[34]. Une véritable politique éducative relative aux questions de langue ne peut être qu'inclusive d'autant plus, faut-il le rappeler, que nous sommes dans un environnement multilingue plutôt simple (à gérer) comparé à d'autres pays du continent.

Un autre problème de la politique linguistique et éducative du pays est qu'elle est généralement court-termiste, à rebours de ce qu'implique la prise en compte efficiente des langues maternelles dans la sphère éducative. Plusieurs points essentiels et nécessitant une vision à long terme n'ont ni été discutés jusque-là ni même explicités dans les textes de loi :

- En effet, quelles formes doit prendre, par exemple, l'introduction des langues djiboutiennes ? Objet d'enseignement uniquement ? Médium d'enseignement ? Les deux ? Seront-elles articulées à l'enseignement de langues non maternelles telles que le français et l'arabe standard ?, etc. Ce qu'il est désormais convenu d'appeler la didactique du bi-plurilinguisme[35] a à ce jour apporté quelques réponses à ces questions. Il nous semble pourtant qu'il est très insuffisant de se limiter, comme actuellement expérimenté en Afrique (dans le cadre du projet Elan-Afrique), à un enseignement des langues africaines dont la raison d'être ne serait que le rendement didactique du français. Pour des raisons d'équité évidentes, il est important (et à nos yeux indiscutables) de trouver un certain équilibre pour qu'advienne un plurilinguisme scolaire équitable qui permettent aux langues locales de perdurer, du primaire à l'Université, comme médium d'apprentissage aussi. C'est à ce prix que l'on peut espérer les voir devenir des langues de

[34] Article 3 de la constitution : « La république de Djibouti est composée de l'ensemble des personnes qu'elle reconnaît comme membres et qui en acceptent les devoirs sans distinctions de langue, de race, de sexe ou de religion ». (Nous soulignons)

[35] « La didactique du bi-plurilinguisme renvoie à des systèmes éducatifs qui peuvent en eux-mêmes être analysés comme étant bi-plurilingues. Dans le terme bi-plurilingue, le préfixe bi- renvoie au point de vue de l'apprenant, qui va être exposé à deux langues au cours de sa scolarité ; le préfixe pluri- fait lui référence à un point de vue social et à l'ensemble du système éducatif, qui peut avoir à gérer plus de deux langues. Pour le formuler d'une autre manière, pour l'élève, le système est bilingue : chaque élève sera exposé, successivement et/ou simultanément, à deux langues, sa langue 1 et la langue française. » (Maurer 2014 , 130)

développement économique (voir par exemple, pour le cas du Cameroun, les propositions de Sol Amougou 2018, 201-224).

- La constitution ainsi que la formation d'un corps de professionnel-le-s (linguistes, inspecteur-rice-s, conseiller-ère-s pédagogiques, formateur-rice-s, enseignant-e-s, etc.) dédié spécifiquement à cette tâche. Cela car nous ne croyons pas à la possibilité d'une reconversion de fonctionnaires francophones du ministère de l'éducation compte tenu des conditions difficiles qui sont les leurs[36]. Attribuer des structures et un personnel spécifiques à l'enseignement des langues maternelles, au même titre que le reste des disciplines scolaires, aussi coûteuse soit elle, présente une charge symbolique non négligeable et constitue un gage d'équité. Aux besoins généraux de ces acteurs (les enseignants en premier) en termes de formation doivent être prises en compte quelques questions spécifiques aux pratiques d'un enseignement bi-plurilingue : « règles de transcription de la langue nationale susceptible d'être enseignée, éléments de fonctionnement de cette langue, principes d'une didactique intégrée langues nationales-français. Tout un programme… et une série d'outils de formation à prévoir, de type fiches pédagogiques […] » (Maurer 2007, 195)
- En dernier lieu, le maintien, depuis bientôt un demi-siècle, des langues djiboutiennes dans des fonctions sociales subalternes a lourdement influé sur les représentations qu'en ont leurs propres locuteur-rice-s. il est primordial, comme plusieurs études l'ont déjà démontré (Maurer 2010, 86-90), de se doter de dispositif de communication afin de sensibiliser enseignant-e-s, parents, élèves, chef-fe-s d'établissement, etc. Tâche d'autant plus ardue que les langues nationales sont perçues uniquement comme des éléments du folklore local, de simples marqueurs d'identité et non des supports de savoirs modernes, un moyen de s'accomplir pleinement en tant que citoyen à part entière.

[36] Ils sont généralement en sous-effectif.

Conclusion

Il s'est agi dans cet article de présenter de manière générale un contexte sociolinguistique, celui de Djibouti, et une politique linguistique pour la moins problématique dans la mesure où elle reste profondément marquée par l'héritage colonial, plus de quatre décennies après l'indépendance. La « polyglossie djiboutienne »[37], comme on a pu le voir, est le fruit d'une politique de relégation des langues djiboutiennes, cantonnées aux échanges quotidiens et exclues de beaucoup sphères de la société. Une minoration linguistique qui n'est sans poser de problème démocratique, par exemple, puisque écartant de facto la majorité (non alphabétisée) des citoyens de la vie politique : la langue française apparaît dans une telle conjoncture pour ce qu'elle est réellement, c'est- à-dire un instrument de domination d'une minorité de nantis préservant jalousement tous les privilèges que rend possibles pareil statu quo linguistique.

Partant de là, nous avons tenté de mettre en exergue le hiatus entre d'un côté un discours politique favorable, en principe, aux langues maternelles des citoyens et de l'autre, des mesures politiques hésitantes, relevant parfois de l'amateurisme le plus primaire et peu enclines à leur mise en valeur effective. L'échec des rares tentatives dans ce sens procède par ailleurs du manque d'une vision d'ensemble de la question et d'une incapacité à planifier à long terme une stratégie politique en termes de gestion des langues qui soit payante.

Enfin, les propositions, très générales (et forcément incomplètes dans le cadre restreint de cette contribution), que nous avons faites quant aux conditions nécessaires à l'avènement d'une dynamique glottopolitique en faveur du multilinguisme djiboutien, mettent en exergue combien les nombreuses impasses qui condamnent les langues nationales à la stagnation sont d'ordre politique, et uniquement politique.

[37] L'expression est de Dumont et Maurer (1995 :84).

Bibliographie

Beniamino, Michel. 1997. « Diglossie enchâssée/diglossie juxtaposée ». Dans *Sociolinguistique : concepts de base.* Sous la direction de Moreau Marie-Louise, p.129-130. Bruxelles : Mardaga.

Calvet, Louis-Jean. 1996. *Les politiques linguistiques*. Paris : PUF.

Calvet, Louis-Jean. 2010. *Histoire du français en Afrique : une langue en copropriété ?*. Paris : Écriture.

Cuq, Jean-Pierre. 1991. *Le français langue seconde: origines d'une notion et implications didactiques*. Paris : Hachette.

Dubois, Colette. 2003. *L'or blanc de Djibouti. Salines et sauniers (xix-xxe siècle)*. Paris : Karthala.

Dumont, Pierre. 1990. *Le français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.

Dumont, Pierre et Maurer, Bruno. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Vanves : EDICEF.

Élan-Afrique. 2014. *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*. Paris : Editions des Archives Contemporaines.

Halaoui, Nizam. 2005. *Langues et systèmes éducatifs dans les États francophones d'Afrique subsaharienne*. Paris : Autrement.

Houssein Djama, Abdourahman. 2016. *Langues nationales et langues de l'école à Djibouti*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.

Imbert-Vier, Simon. 2011. *Frontières et limites à Djibouti durant la période coloniale (1884-1977).* Thèse de doctorat. Marseille : Aix-Marseille 1.

Joint-Daguenet, Roger. 1992. *Aux origines de l'implantation française en Mer Rouge*. Paris : L'Harmattan.

Leclerc, Jacques. 2015. « Djibouti ». *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec : CEFAN Université de Laval. http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/djibouti.htm

Martinez, Pierre. 2005. « Contacts de langues et de cultures dans la Corne de l'Afrique ». Dans *Contacts des Langues et des Espaces. Frontières et Plurilinguisme.* Sous la direction de Galligani Stéphanie. Spaëth Valérie. et Yaiche, Francis. Synergies France, n°4. En ligne : https://gerflint.fr/Base/France4/pierre.pdf

Maurer, Bruno .1993. *Le français et les langues nationales à Djibouti : aspects linguistiques et sociolinguistiques*. Thèse de doctorat. Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Maurer, Bruno. 1997. « FLS : la variété des situations ». *Diagonales* 43 :14-16.

Maurer, Bruno. 2007. *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée des langues : français-langues africaines*. Paris : L'Harmattan.

Maurer Bruno. 2010. *Langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action*. AFD-AUF-Paris : Edition des archives contemporaines.

Maurer Bruno. 2014. « Bi-plurilinguisme », Dans *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*. Sous la direction d'Élan-Afrique, p. 129-132. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

Maurer, Bruno. 2016. *L'enseignement et l'apprentissage des langues dans les approches bi-plurilingues en Afrique*. Paris : Éditions des archives contemporaines.

Moussirou-Mouyama, Auguste. Maiga, Amidou et Mallam Garba, Maman. 2014. « Les politiques linguistique et l'école en Afrique ». Dans *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*. Sous la direction d'Elan-Afrique, p. 105-113. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

Oberlé, Philippe et Hugo, Pierre. 1985. *Histoire de Djibouti : des origines à la République*. Paris : Présence africaine.

Ouane, Adama, Glantz, Christine. 2010. *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue*. Hambourg : UNESCO.

Pénel, Jean-Dominique. 2017. *L'école à Djibouti : 1884-1922*. Volume 1. Paris : L'Harmattan.

Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2017. Linguistic research in the Horn of Africa: Djibouti. En ligne : HAL Archives ouvertes. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01672933/document

Sol Amougou, Marie Désirée. 2018. *Minoration linguistique : Causes, conséquences et thérapies*. Paris : L'Harmattan.

Souad, Kassim Mohamed. 2010. « Pour une meilleure introduction des langues maternelles dans les écolesdjiboutiennes ». *Revue universitaire de Djibouti* (6). Djibouti : Université de Djibouti.
https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/pour-une-meilleure-introduction-des-langues-maternelles-dans-les-ecoles-djiboutiennes

Youssouf, Idriss. 2002. « Symposium pour les langues nationales ». *Sciences et environnement* (16). Djibouti : CERD.

LA QUESTION LINGUISTIQUE ET L'OPTIMISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES AU BENIN

VODOUNNON TOTIN K. Marius
Université d'Abomey-Calavi, Bénin
kmariuso@yahoo.fr

Résumé

Avec la décentralisation, la territorialisation de l'action publique devient une préoccupation à approche horizontale traduisant ainsi une mobilisation de tous les acteurs à la construction des idéaux communautaires. Mais comment peut-on rationaliser l'action publique locale dans un contexte de pluralité linguistique où au moins quatre groupes sociolinguistiques cohabitent sur un même territoire de développement ? Il s'agit, à travers cet article, d'analyser les effets de la fragmentation linguistique sur le développement local au sein des communes du Bénin. A cet effet, l'approche méthodologique empruntée part d'une cartographie linguistique de vingt-trois (23) communes du Bénin pour cerner la problématique de la diversité linguistique sur le développement territorial. Par ailleurs, des entretiens ont été réalisés auprès de 230 acteurs afin de saisir la portée implicative d'une langue véhiculaire dans la mise en œuvre et la réussite d'une initiative communautaire. Au terme des considérations analytiques, il ressort fondamentalement que la langue constitue l'élément essentiel de rassemblement des acteurs locaux et la force inductive de leurs implications aux actions et initiatives de développement local. Toutefois, la fragmentation linguistique observée au niveau des communes ne permet pas une convergence des visions autour des projets communautaires, faute de sentiment d'appartenance fort.

Mots-clés : *Politiques publiques locales – fragmentation linguistique – sentiment d'appartenance – territoire de développement – Bénin.*

Abstract

With decentralization, the territorialization of public action becomes a concern with a horizontal approach, thus calling a mobilization of all the actors in the construction of community ideals. But how can we rationalize local public action in a context of plurality linguistic where at least four sociolinguistic groups coexist on the same territory? The aim of this paper is to analyze the effects of linguistic fragmentation on local development within the municipalities of Benin. To this end, the methodological approach taken starts from a linguistic mapping of twenty-three (23) municipalities in Benin to identify the problem of linguistic diversity on territorial development. In addition, interviews were conducted with 230 actors in order to understand the implicative scope of a lingua franca in the implementation and success of a community initiative. At the end of the analytical considerations, it appears fundamentally that language constitutes the essential element for bringing together local actors and the inductive force of their implications for local development actions and initiatives. However, the

linguistic fragmentation observed at the commune level does not allow a convergence of visions around community projects, for lack of a strong sense of belonging.

Keywords: *Local public policies - linguistic fragmentation - sense of belonging - territorial development - Benin.*

Notice biographique de l'auteur

VODOUNNIN TOTIN K. Marius est sociologue du Developpement, Enseignant chercheur et Chef de Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FALSH-Adjarra) de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. Il assure un ensemble d'enseignements dont notamment la sociologie de l'action publique, la sociologie des collectivités locales, la prospective territoriale, etc. Membre de plusieurs associations de chercheurs et laboratoires de recherche, il a contribué à d'importants travaux scientifiques dans la sous-région. Les questions liées à la decentralisation et aux politiques publiques locales constituent les centres d'intérêts de ses contributions.

Introduction

La décentralisation, transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales, vise essentiellement deux enjeux majeurs : la démocratie à la base et le développement local. Si la démocratie donne le pouvoir au peuple à la base, le développement local est la vraie finalité de la décentralisation. La décentralisation à travers la démocratie locale devrait donc conduire au développement à la base.

Ainsi, entant que mode de renforcement de la performance des services publics pour mieux faire face aux besoins de plus en plus croissants et changeants des populations, la décentralisation a pour but de responsabiliser les communautés locales dans la gestion de leur propre développement. Dans cette vision, la participation communautaire devient le principe premier de base de formatage des politiques publiques locales, en même temps qu'un instrument de réduction de la pauvreté des communautés.

Dans la nouvelle orthodoxie de développement local, le postulat de base qui sous-tend l'approche participative est «qu'une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent.» (Guèye 1999, 1).Cette implication de la population, condition indispensable à l'optimisation des politiques publiques locales ouvre à des questions d'interaction sociale; lesquelles renvoient explicitement à la problématique de communication, donc de la langue.

S'il est vrai que le développement local est un processus de construction qui requiert l'apport de tous (participation et responsabilisation), il est aussi évident que cette synergie d'action nécessite la communication entre les acteurs sociaux à la base. C'est à ce niveau que se pose la question des langues locales. En effet, les langues locales sont mieux comprises et plus utilisées par les populations rurales (Lonkila et al. 2008, 12).

A cet effet, la communication qui permet aux membres d'une communauté d'exprimer leurs propres idées, connaissances et culture dans leurs propres langues, reste un élément essentiel pour l'intégration des populations dans le processus de développement les concernant. Elle permet de rationaliser les actions publiques locales, pensées et conçues comme un véhicule de valeurs communes et des aspirations collectives. Elles impulsent la participation communautaire qui, selon Fournier (1995), crée une conscientisation et un renforcement du jeu démocratique puis favorise l'appropriation par les populations des enjeux du développement. Le succès d'une telle mission collective, exige un compromis entre les avantages de la langue locale et l'objectif d'intégration des groupes ethniques ou régionaux dans le courant de la vie politique et économique nationale qui ne pourrait se faire sans les langues nationales (UNESCO, 1985).

Par ailleurs, la diversité des acteurs impliqués (institutionnels ou non, société civile – population locale) dans le processus de promotion des territoires suppose une diversification des dispositifs communicationnels et informationnels et même un « management du territoire » (Slymen, 2016, 1**).**

Mais comment manager le territoire dans un contexte de plurilinguisme ?

A l'issue d'une étude sur la participation communautaire dans le programme d'éducation bilingue au Burkina Faso, il est ressorti que certains facteurs, dont l'utilisation de la langue locale, favorisent la participation communautaire.
Au Bénin où cohabitent plusieurs langues locales, le constat reste identique. Il est noté une pluralité de groupes sociolinguistiques par commune traduisant ainsi des entités territoriales linguistiquement hétérogènes.
Or, la rationalisation des projets territoriaux exige le déploiement à l'échelon local d'une intelligence collective. Cette dernière est soutenue par une langue identitaire pensée comme indicateur du sentiment d'appartenance. Mais une appréciation de la cartographie linguistique des communes du Bénin permet de constater qu'au lieu d'être un facteur d'enrichissement des rapports humains et un élément de dynamique territoriale, le multilinguisme semble devenir un handicap à l'érection d'actions locales et de surcroit, un facteur d'inertie du développement local. Une multitude de groupe sociolinguistique sur un même territoire de développement.
Dans cette perspective, comment la fragmentation linguistique constitue-t-elle pas un facteur d'échec des initiatives communautaires de développement ? L'objectif de ce travail consiste à apprécier le lien de causalité entre le sentiment d'appartenance et la valorisation territoriale au Bénin. Pour cerner le réel et saisir le sens de la problématique, l'hypothèse contextuelle stipule que les bilans mitigés des actions publiques locales au sein des collectivités territoriales sont fonction de la fragmentation linguistique (qui ne facilite pas la participation communautaire) ».

Méthodes, matériels et modèles d'analyse

Méthodes et matériels

Pour construire l'objet de recherche dans le présent travail, l'approche empruntée s'est basée sur une revue analytique relative aux conditions d'optimisation des politiques publiques locales. A partir de l'hypothèse principale de base, la question linguistique est identifiée comme variable influente et l'indice de rationalisation des projets communautaires ; en

ce sens qu'elle réunit les groupes et cimente leur appartenance commune. La déficience de consensus autour de la recherche de solutions au problème public et les jeux d'antagonisme entre groupes sociolinguistiques ont conduit à sélectionner au hasard et dans tous toutes les préfectures du Bénin vingt-trois communes afin d'apprécier le plurilinguisme. Dans chaque commune prise en compte par la recherche, les gestionnaires municipaux, certains porteurs de projets, les acteurs des groupes linguistiques, et les ONG sont interviewés. Dix acteurs sont retenus par communes. Leurs opinions sur les faits vécus et surtout sur la question du sentiment d'appartenance ont été croisées.

Le tableau ci-dessous donne un récapitulatif des groupes sociolinguistiques par commune et leur relative dominance.

Tableau 1 : récapitulatif de la répartition des groupes sociolinguistiques dans 23 communes du Bénin (Enquête de terrain, Avril, 2019)

N°	**COMMUNES**	**CARACTERISTIQUES**		
01	**ALLADA**	Groupes sociolinguistiques	**Proportion en pourcentage**	**Typologie**
		Aïzo	**83%**	**Dominant**
		Fon	**10%**	**Dominé**
		Autres (Bariba, Dendi, Yoruba)	**07%**	**Dominé**
02	**APLAHOUE**	**Adja**	**93%**	**Dominant**
		Fon	**05%**	
		Autres	**02%**	
03	**ATHIEME**	**Kotafon**	**60%**	**Dominant**
		Adja Talla	**30%**	
		Autres (Ouatchi etc.)	**10%**	
04	**AVRANKOU**	**Goun**	**95,3%**	**Dominant**

		Yoruba	3,5%	
		Adja	0,5%	
		Autres	0,7%	
05	BASSILA	Nago	51%	Dominant
		Anii	31%	
		Kotokoli et Koura	10%	
		Autres	08%	
06	COTONOU	Fon et apparentés	56,7%	Dominant
		Adja et apparentés	18,3%	
		Yoruba et apparentés	11,5%	
		Autres	13,5%	
07	DASSA-ZOUME	Fon et apparentés	48,1%	Dominant
		Yoruba et apparenté	41,1%	
		Autres (06)	10,8	Minoritaire
		Autres		Minoritaire
08	DJOUGOU	Yom-Lokpa	51,5%	Dominant
		Deendi	16,8%	
		Peulhs	10,3%	
		Autres	12,2%	
09	GOGOUNOU	Baatonou	53,8%	Dominant
		Peulhs	41,6%	
		Autres	04,4%	
10	KETOU	Nago	48,9%	Dominant
		Hollydjè	26,2%	
		Fon	16,7%	
		Mahi et autres	09,2%	
11	LOKOSSA	Kotafon	70%	Dominant
		Adja	26%	

		Yoruba	**1,3%**	
		Autres	**03,7%**	
12	**NATITINGOU**	**Bètamaribè**		**Dominant**
		Waama		
13	**PARAKOU**	**BATONOU**	**29,4%**	**Dominant**
		FON	**18,7%**	
		DENDI	**15,4%**	
		AUTRES (07)	**36,5**	
14	**POBE**	**NAGO ET HOLLY**	**84,3%**	**Dominant**
		FON ET APPARENTES	**12,9%**	
		ADJA	**01,7%**	
		AUTRES	**01,1%**	
15	**PORTO-NOVO**	**GOUN**	**66%**	**Dominant**
		YORUBA	**25%**	
		ADJA, MINA, TOFFIN	**04%**	
		AUTRES	**05%**	
16	**SAVALOU**	**FON ET MAHI**	**58%**	**Dominant**
		YORUBA ET APPARENTES	**32%**	
		OTAMARI	**02,5%**	
		AUTRES	**07,5**	
17	**SEGBANA**	**BOO**	**75%**	
		PEULHS	**17%**	
		BAATOMBU	**3,7%**	
		AUTRES	**04,3%**	
18	**SEME-KPODJI**	**XWLA, GOUN, TORI, YORUBA, FON**		**Dominant**
		ADJA, MINA, ETC.		**Minoritaire**

19	**TANGUIETA**	**OTAMARI ET APPARENTES**	**84,4**	**Dominant**
		PEULHS	**3,6%**	
		DEBDI, BARIBA, YAM-LOKPA	**03,1%**	
		AUTRES (05)	**9,9**	
20	**TCHAOUROU**	**BARIBA**	**34,2%**	**Dominant**
		PEULHS	**18,9**	
		NAGO	**15,8%**	
		AUTRES (04)	**26,1%**	
21	**TOVIKLIN**	**ADJA**	**97%**	**Dominant**
		FON	**0,6%**	
		YORUBA	**0,1%**	
		AUTRES	**02,3**	
22	**ZAGNANADO**	**MAHI**	**90,5%**	**Dominant**
		YORUBA ET APPARENTES	**08,1**	
		AUTRES	**01,4**	
23	**ZE**	**AÏZO ET OUEMENOU**	**97,4**	**Dominant**
		YORUBA ET ADJA	**0,8**	
		AUTRES	**0,8**	

Modèle d'analyse

L'analyse de la question linguistique et l'optimisation des politiques publiques locales au Bénin fait appel à l'analyse et à l'interprétation d'un corpus de données relatives aux effets de la diversité linguistique sur un même territoire de développement ; puis au sentiment d'appartenance et de son impact sur le développement local. À cet effet, deux paradigmes ont permis de saisir la problématique dans son entièreté. Il s'agit de l'action collective de Patrice Mann, définie comme «action commune ayant pour but d'atteindre des fins partagées». Etant donné

qu'il ne suffit pas d'avoir des intérêts communs pour agir, « l'action collective suppose un minimum de concertation, de coopération et de coordination entre les individus » (Colin 1991, 160). Cela ne peut se faire que par une bonne communication basée sur une même langue véhiculaire qui permet le regroupement communautaire tout en cimentant les liens et rapports sociaux. C'est pourquoi pour cette problématique, le second paradigme qui a été d'une utilité dispensable est celui de Ferdinand de Saussure. Ce dernier trouve en la langue, *un système de signes conventionnels et doublement articulé qui sert de moyen de communication et d'échange* ; c'est le ciment de toute société. L'utilisation combiné de ces paradigme ont permis d'aboutir aux résultats qui peuvent se présenter selon le figure 1.

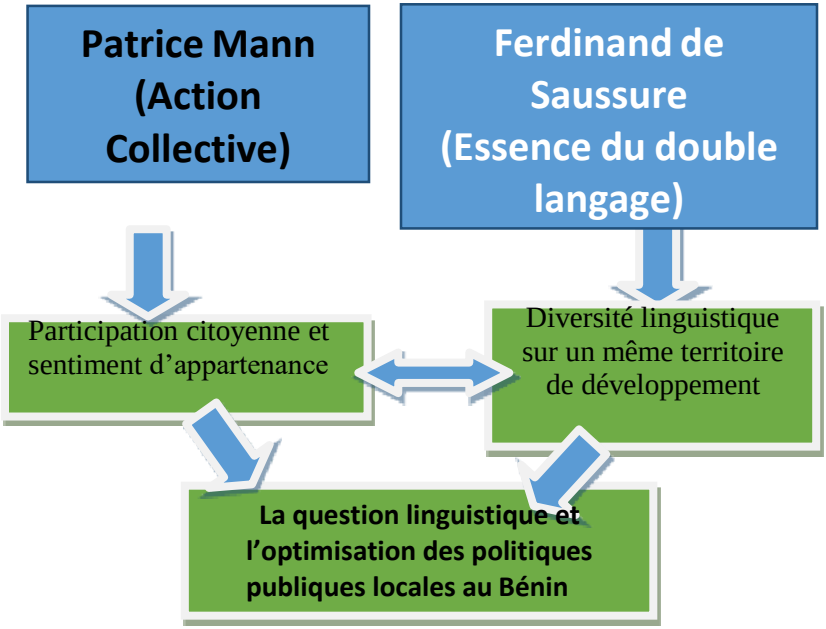

Figure 1: Schéma de mise en cohérence du rapport entre langue et action publique locale (enquête de terrain, Avril, 2019)

Sources : nous-même

Résultats

Décentralisation et politiques publiques locales: définition et exigences de mise en œuvre

Le couple décentralisation -politiques publiques locales peut susciter un débat sur la relation local et national si l'on se réfère aux prérogatives des acteurs qui conduisent l'une et l'autre. De toute évidence, les compétences locales renvoient directement à la décentralisation que l'on peut qualifier de territoriale ; lesquelles sont dévolues aux collectivités locales. Loin de rouvrir la problématique de l'effectivité de transfert de compétences, il semble plutôt important de questionner les modes d'articulation des actions publiques locales en lien avec les besoins prioritaires des communautés. Il s'agit en effet de resituer le principe de la participation communautaire comme défi de rationalisation des projets publics locaux. Ce qui conduit à investiguer les questions linguistiques en ce sens que ce sont elles qui favorisent la communication (l'un des facteurs clés dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques publiques) entre les différents acteurs au moyen de la langue locale.

Les politiques publiques locales dans le contexte de la décentralisation au Bénin

Au Bénin comme un peu partout d'ailleurs, la décentralisation apparaît comme une nouvelle faculté et une responsabilité institutionnelle des collectivités locales pour amorcer le développement économique et social au plan local. Elle a donc pour défi de permettre que la relation gouvernants-gouvernés soit plus large, directe et fluide. Ainsi, les politiques publiques constituent des actions, des stratégies et des moyens planifiés pour atteindre cet objectif.

Dans le contexte béninois, et en référence aux nombreux problèmes de pauvreté qui accablent les populations, l'action publique locale est devenue une réalité à partir des années 90 où le pays entrait dans une nouvelle ère de gouvernance publique avec plusieurs réformes dont celle de l'administration territoriale. Elle s'imposait pour objectif

> « *il est difficile d'opérer une démarcation entre la gestion des affaires publiques au plan local dans le contexte de la décentralisation et celle d'avant les réformes de l'administration territoriale. On a toujours l'impression que la gestion est faite sans les populations. D'abord on remarque que les projets de développement ne sont pas harmonisés avec l'aspiration des bénéficiaires. Ensuite, peu de citoyens y participent car ces initiatives de développement sont déjà toutes faites* » (K. P., 47ans, Parakou).

« l'amélioration de la gouvernance locale, le rapprochement de l'administration de l'administré, la transparence de la gestion locale, le développement des communes et l'apprentissage de la démocratie de proximité » (PEPP 2012, 21). Les autorités nationales comme locales s'attèlent donc à mettre en œuvre des actions accompagnées de moyens dans le but d'améliorer les conditions de vie dans plusieurs domaines d'activités humaines. Cependant, ces politiques publiques locales bien qu'elles apportent des effets positifs à la résolution des problèmes de développement local, ne participent pas à contribuer au renforcement d'une culture d'implication des citoyens dans leur élaboration et dans leur mise en œuvre. Selon l'OCS (2010, 13), « la relation entre le conseil communal et les citoyens souffre de beaucoup de carences par rapport à la participation populaire, à la bonne gouvernance, au renforcement du capital social et de la citoyenneté active ». Cette position rejoint celle de nombreux acteurs du développement local. Selon un informateur,

Ces propos invitent à interroger la place qu'occupe le principe de la participation communautaire dans l'élaboration et dans la mise en œuvre des politiques publiques locale au Bénin. En réalité, si l'on soulève la problématique de l'implication des populations dans les rouages des politiques publiques locales, c'est que l'optimisation de ces dernières y est corrélée. La question de la participation communautaire qu'on le veuille ou non reste le principe fondamental qui légitime les politiques publiques locales en ce sens que leur reconnaissance sociale y dépend.

Les politiques publiques locales au Bénin, si elles veulent être optimales et efficaces, doivent répondre à une exigence : celle de toucher et d'impacter positivement toutes composantes sociales en mettant au premier plan la participation communautaire. Pour ce fait, elles doivent privilégier les questions linguistiques pour favoriser la communication de développement entre les différents acteurs. Ainsi, les langues locales deviennent le noyau de pilotage des initiatives communautaires.

La langue commune: une exigence de formatage et de pilotage des initiatives communautaires

On s'accorde que la prise en compte de la culture dans le développement en général et celui local en particulier participe implicitement ou explicitement à l'atteinte des objectifs de développement. Cette approche se révèle vraie en ce que, considérer la culture comme premier élément dans le développement, revient à promouvoir « le respect de l'histoire, le sens du lieu, le patrimoine sous toutes ses formes et les pratiques des habitants » (Leclerc 2017,72). Cela déclenche la mobilisation et la participation des acteurs locaux autour des initiatives de développement puisque ceux-ci se voient directement considérés et concernés.

Quand on évoque la question de la culture au cœur du développement local, on débouche sur la langue, l'élément fondamental et prioritaire de toute culture. La langue communique la culture ; elle est la culture même, sinon, la vitrine de la société. Pour F. Saussure, *la langue est un tout autonome et un principe de classification : elle est sociale.* Cette assertion fonde la problématique de la relation langues locales- actions publiques locales. La langue, qu'elle soit commune ou non est avant tout un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une communauté et un élément de rassemblement. S'il en est ainsi, il urge de ressortir le rôle de la langue commune dans le pilotage des initiatives communautaire de développement.

En effet, si la langue est un outil de communication, cette dernière aussi reste un outil efficace de travail qui facilite la participation communautaire au développement. Opinant sur la question de la langue

commune dans le processus de développement, (G. N., 46 ans, Dassa-Zoumè) laisse entendre :

> « *Nous sommes un peuple, nous avons une histoire et une identité culturelle. Mais nos autorités ne comprennent pas encore cela. C'est vrai qu'elles font beaucoup d'actions pour la population mais pour toucher réellement les problèmes de notre localité, elles doivent échanger avec nous. Voilà que beaucoup d'entre elles n'aiment plus parler nos langues locales. La langue française domine quand on les rencontre ; et aussi, elles n'arrivent pas à s'exprimer correctement en langue locale. Si les autorités parlent correctement nos langues locales avec nous, beaucoup de citoyens vont aimer leurs actions et s'y impliquer* ».

L'analyse des propos de cet informateur rend compte que communiquer en langue locale avec les populations est un moyen qui favorise leur mobilisation et leur participation. Par la langue commune, le projet devient une affaire socioculturelle, une affaire de la communauté linguistique. Pour aborder la problématique dans le même sens, un acteur du développement local souligne que :

« *la langue permet de connaître toutes les potentialités des populations en matière d'initiatives communautaires. Elle permet également d'identifier et de pénétrer les ressources spécifiques à chaque territoire qui sont des facteurs indispensables au développement* » (T. M. 52 ans, Klouékanmè).

Cette perception de la relation langue, territoire et développement local renvoie en quelque sorte à la notion de territoire à partir de trois dimensions à savoir : l'identitaire, le matériel et l'organisationnel. Ilnous plait de faire cas de la dimension identitaire car elle est révélatricede la substance du rapport qu'entretiennent les acteurs avec leur milieu. Selon ces auteurs, « le territoire correspond à une identité spatiale dotée d'une identité propre. L'identité du territoire est caractérisée par son nom, ses limites, son histoire et son patrimoine, mais aussi par la manière dont les groupes sociaux qui l'habitent se le représentent, se

l'approprient et le font exister au regard des autres » (Laganier et al., 2002, 2). Ainsi, les décideurs des politiques publiques locales doivent se greffer à la langue commune pour saisir ces éléments qui caractérisent les territoires aux fins de s'assurer de la compatibilité des projets de développement aux réalités des acteurs sociaux. L'auteur précise que l'espace pluridimensionnel qu'est le territoire apparaît comme un cadre idéal pour penser le développement durable.

Ces éléments de conceptualisation et d'appréciation des rapports entre langue et territoire illustre par déduction, l'importance de la langue et de la communication dans la construction identitaire d'un territoire. La réussite des actions de développement dépend donc en grande partie de l'unité linguistique, véritable indicateur de collaboration et d'initiation à l'action collective.

Mais dans un contexte de diversité linguistique, que révèle la problématique de participation des communautés à l'action territoriale collective ?

Communes et fragmentation linguistique au Bénin, le problème du sentiment d'appartenance

Pour cerner les effets de la diversité linguistique sur un même territoire de développement l'approche méthodologique empruntée part d'une cartographie linguistique de neuf communes du Bénin.

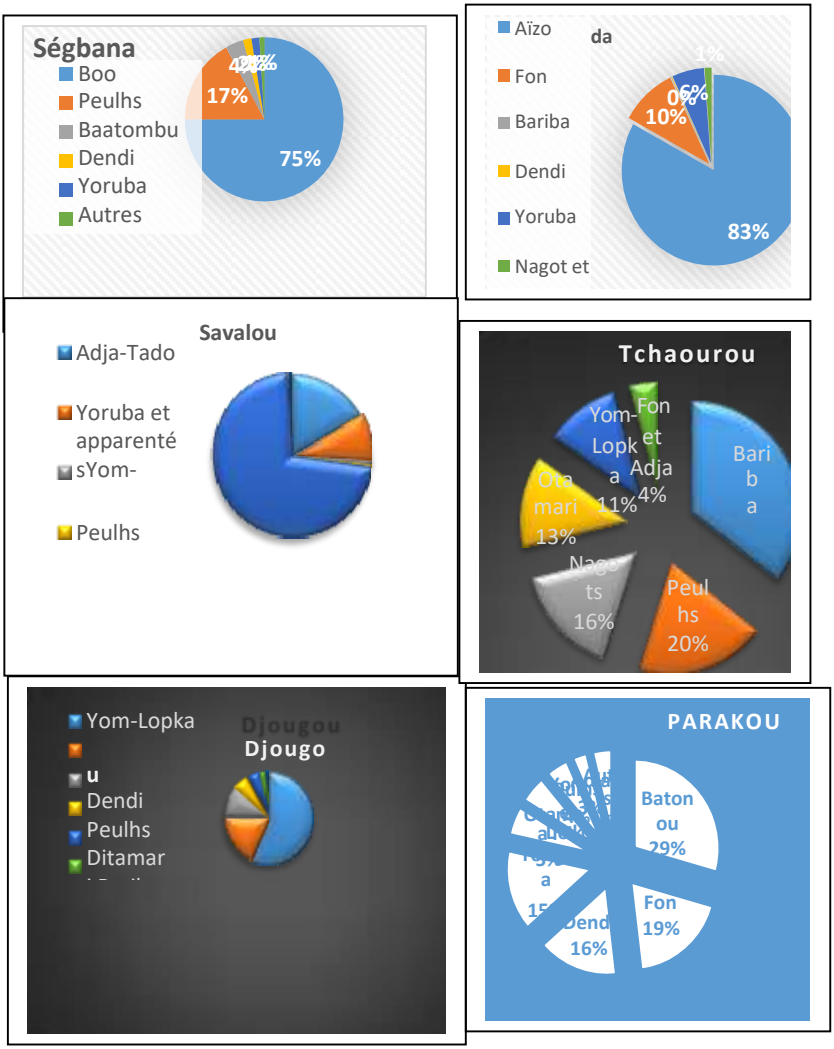

À la lecture de cette cartographie linguistique communale, on constate l'existence sur un même territoire d'au moins quatre langues diverses avec des pourcentages différents. Certaines communes vont jusqu'à

plus de six langues. C'est le cas de Djougou, Parakou, Lokossa et Savalou. La langue n'étant pas qu'un outil de communication mais aussi une matérialisation d'une identité culturelle, elle crée un sentiment d'appartenance à tel ou tel autre groupe sociolinguistique. Autant, les groupes sociolinguistiques sont nombreux sur un même territoire de développement, autant le sentiment d'appartenance des acteurs locaux à l'un ou l'autre est multiple.

L'analyse des informations recueillies montre que cet état de choses n'est pas sans incidence sur le processus communicationnel au sein des projets de développement et en conséquence sur l'optimisation des politiques publiques locales au Bénin ; la langue étant au cœur des interactions.

Sur certains territoires, des groupes sociolinguistiques sont plus représentés que d'autres. Il s'agit par exemple des Boo (75%) à Ségbanan, des Aïzo (83%) à Allada, des Youm-Lopka (57%) à Djougou, des fons à Cotonou (57%), des Goun et fons (66%) à Porto-Novo. Il en est de même pour les communes de Dassa-Zounmè, Lokossa, Zè, Kétou et Avrankou où respectivement, les fon et Yoruba représentent 89,2%, les Kotafon 70%, les Aïzo et Ouémènou 97,4%, les Nago 48,9% et les Goun 97,3%. Ces groupes représentent plus de la moitié de leur localité et occupent cependant une position dominante. Ainsi, ils développement un attachement significatif pour le développement de leur territoire. Cet attachement est très peu développé chez les groupes sociolinguistiques sous-représentés. Si l'histoire de ces groupes est l'origine de ce phénomène, il faut aussi noter que la barrière linguistique est un facteur considérable. D'une part ces groupes dominés préfèrent investir dans leur territoire d'origine. D'autre part, même s'ils manifestent la volonté de contribuer efficacement au développement de leur localité, ils sont confrontés à trois problèmes. Premièrement, les idées de politiques ne sont pas traduites dans leurs langues. Deuxièmement, ils sont sous-estimés par la population dominante et ces derniers exercent sur eux une influence. Ainsi, des décisions sont quelques fois prises sans leurs accords. Troisièmement, lors des rencontres entre population à la base, les échanges sont difficiles suite à la diversité linguistique ; ce qui crée une barrière. Il en est de même lors des échanges entre autorités locales et

populations à la base. Cette situation crée, non plus une sphère sociale de confiance mais plutôt de méfiance et d'évitement. Dans ce sens, le local vu souvent comme une arène où actions et idéologies s'affrontent, devient un champ froid, sans émergence de jeu des acteurs et dépourvu de dynamique. Ce qui compromet et hypothèque les objectifs clés du développement local dans le processus de la décentralisation.

Par ailleurs, selon Claveau (2009, 12) « l'engouement de certaines collectivités pour le développement local n'est pas le fruit du hasard. Il est nécessairement provoqué par une motivation profonde qu'ont les acteurs du milieu à vouloir se tenir ensemble et à travailler dans la même direction afin de faire profiter à tous et chacun des retombées économiques », Une des raisons de cette motivation proviendrait de l' attachement profond qu'ont ces acteurs envers leur milieu. Dans cette perspective, les concepts d'identité et de sentiment d'appartenance sont souvent utilisés pour qualifier cet attachement profond envers « le territoire et la communauté qui l'habite » (Simard, 1999), cité par Claveau, 2009.

Perron (2009, 21), en se référant à Moquay (1997) définit ainsi le sentiment d'appartenance en référence à trois caractéristiques spécifiques. La première caractéristique vise le fait qu'il y ait relation consciente, voire seulement éprouvée. La deuxième explique que sans la présence d'émotion ou d'affection (ce qui est en corrélation avec la langue), il ne peut y avoir relation. La troisième caractéristique justifie la relation par le lien de familiarité entre l'individu et la collectivité ; ce qui est cimenté par la langue locale.

De plus, le sentiment d'appartenance repose sur des éléments de géographie linguistique ainsi que sur des variables culturelles liées à des traditions, des manières de penser ou de faire de toute la communauté en question. S'il n'y a pas de sentiment d'appartenance fort, il sera difficile de mener un projet de territoire ou en tout cas, dans un premier temps, de le structurer. Même si le projet repose sur une volonté de développer un territoire, ce dernier doit au préalable être reconnu « de l'intérieur », par ses habitants.

Ce sentiment d'appartenance est construit et renvoie à l'histoire des collectivités territoriales et à l'action des hommes. Il est important de noter qu'au-delà de l'histoire et de l'action de tous les acteurs

sociaux, chacun est porté à définir son propre territoire, selon son parcours personnel, ses activités professionnelles, ses pratiques sociales et culturelles, etc.

Il ressort donc que l'appartenance à une communauté est un sentiment fort, difficilement quantifiable et mesurable, mais qui procure fierté et aussi responsabilité chez l'individu. C'est un sentiment d'appartenance qui est à la source de tous ces mouvements et organismes bénévoles qui viennent combler de nombreux besoins à caractère social, culturel et récréatif dans les municipalités. Cette appartenance contribue à générer, chez les personnes, une certaine fierté à l'égard de leur communauté locale. On est de telle ville ou de tel village, on s'associe à l'image que projette sa municipalité, à ses attributs, aux activités qui la distinguent. Appartenance et identité locale sont à la base de l'implication citoyenne de la personne dans sa communauté (Coutu 2001 : 20).

Le sentiment d'appartenance est très important car il sert de moteur au développement d'une communauté fondée sur l'ancrage territorial. Il fait référence à une culture (Gagné et Tremblay 199 : 8).

Cette culture étant ici celle linguistique, une nouvelle approche pour le développement territorial favorise l'atteinte de ces objectifs en s'inscrivant dans le cadre d'un projet communicationnel. Ce projet, comme l'explique Gramaccia (2009 : 267), « a pour objectif de transformer l'information en savoir au service de l'action publique». En réalité, il s'agit de la communication pour le développement et le changement social. Selon Boulc'h, il s'agit d'un « processus de dialogue privé ou public par lequel la population définit ce qu'elle est, ce qu'elle veut et comment l'obtenir » (2005 : 1). La mise en œuvre des technologies de communication facilite la transformation de l'information en connaissance et son appropriation par les citoyens vers le déploiement d'actions en faveur du territoire. Servir une action publique au niveau du territoire suscite la mobilisation de différents acteurs, dont le citoyen, pour favoriser la transformation de l'information en connaissances utiles et utilisables pour un développement durable.

À travers toutes les communes de l'enquête, les langues nationales constituent le moyen de communication par excellence entre les élus

locaux et les communautés en vue de l'appropriation des enjeux des politiques publiques locales pour une participation communautaire effective. Ainsi, la majorité des informateurs ont déclaré qu'ils communiquent avec les élus locaux dans ces langues.

Discussions

La langue, un outil d'identité et de ciment communautaire

La langue selon F. Saussure (1972), cité par Wald « est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union de sens et de l'image acoustique » (2012, 3). Cette définition qui, peut-être de façon implicite, lie la langue à la société qui l'a construite et l'utilise à de diverses fins, révèle la dimension sociologique des faits linguistiques. Ce serait d'ailleurs pour cette raison que Saussure définit autrement la langue comme « un fait social ». La langue vue de ce point de vue, n'est plus seulement un instrument d'action sociale mais la société elle-même ; en ce sens que sa structure à elle seule suffit pour mieux appréhender le fonctionnement de la société dans sa totalité. Pour Tshonda et al, « La langue reflète la société qui l'a produite et le problème de langue affecte la totalité sociale, au point de vue économique, juridico-politique et idéologique » (Tshonda et al, 1984, 8). De cette appréhension opérationnelle, la langue devient la porte d'entrée de toute société et sa sous-estimation occulte et entrave toute « intervention développementiste » à l'égard de cette dernière. Selon un informateur, « plusieurs initiatives de développement ont échoué dans plusieurs localités à cause de la sous-estimation de la langue locale pour la simple raison que les autorités et les populations n'arrivent pas à communiquer sur ces initiatives ».

En s'aventurant à analyser le rapport entre langue et développement local, il s'agit de construire la réflexion autour de deux aspects fondamentaux à savoir : la langue comme outil et fondement de développement local et la fragmentation linguistique sur un territoire donné comme source de non rationalisation des politiques publiques locales.

Dans le rapport de la banque mondiale sur le développement en 2004, Tourneux (2008, 12) évoquait que la réussite ou l'échec des projets et programmes se voient explicitement corrélés au degré d'implication des populations pauvres concernées dans le processus de prise de décision relatif à leur mise en œuvre. Cette implication des communautés locales n'est effective si et seulement si leurs dimensions socioculturelles sont perçues comme facteur indispensable à la reconnaissance sociale des projets de développement et favorisant la confiance entre acteurs du développement local. À l'évidence, l'élément culturel le plus en vue dans la participation communautaire est la langue puis qu'elle reste la vitrine et le ciment de la société, capable de véhiculer ses valeurs et de favoriser la communication entre différents acteurs impliqués dans la conception des politiques publiques du moins dans leur mise en œuvre. Il s'agit là de la création d'une communauté linguistique aux idéaux communs et porteuse de vision commune. Comme le souligne R. Chaudenson (1991) cité par Samba (2006, 32) « le développement est d'abord un problème de communication, qu'il s'agit d'éducation, de formation, d'information, de santé, de vulgarisation ou de quelque domaine que ce soit. » Or, la langue apparait non seulement comme l'outil incontournable et incontestable mais également la substance de la communication. Elle apparaît dès lors comme le pivot autour duquel s'organise toute action de développement local. La trilogie développement, communication et langue s'érige donc en une problématique centrale dans la conception, l'implémentation et l'optimisation des politiques publiques locales. « Les problèmes de communication sont donc au cœur de toute tentative sérieuse de développement car, faute de les poser d'abord, de les résoudre ensuite, tous les investissements, souvent considérables dans l'éducation, la formation et la vulgarisation sont réalisés en pure perte » (Chaudenson R., op.cit). Comment donc envisager l'optimisation des politiques publiques locales dans un contexte de fragmentation linguistique, une réalité dans les communes du Bénin ? La portée de cette interrogation renvoie au fait qu'une multitude de langues sur un territoire constitue un obstacle majeur à la participation communautaire donc à l'optimisation des politiques publiques locales.

Le multilinguisme communautaire, un élément d'appréciation de l'appropriation des initiatives communautaires

La communication participative pour le développement est au cœur de ce défi de facilitation d'une participation véritable. Elle consiste à amener les membres des communautés et leurs partenaires à collaborer aux initiatives de développement ou à la recherche participative pour le développement à la base. Dans la communication participative pour le développement, la communauté locale est engagée dans chacune des étapes suivantes : identifier le problème de développement à régler (ou objectif à atteindre), comprendre ses multiples dimensions, déterminer les solutions potentielles (ou concevoir une série d'actions) et décider d'un plan d'actions concret à mettre en œuvre ou à expérimenter. Ces étapes ne sont plus du seul ressort des agents de développement et des organismes concernés, mais celui de toute la population, pour autant qu'elle se sente impliquée.

Avec la décentralisation, la territorialisation est devenue une approche des politiques publiques mettant l'accent sur l'horizontalité de l'action publique et la valorisation du territoire et de ses composantes (acteurs, ressources, …). Elle exige une dynamique constructive et un appel à la mobilisation des toutes les entités sociales pensées par P. Mann comme étant des minorités actives. Les minorités ici concernent les divers groupes sociolinguistiques constitués sur un territoire désigné. En référence à la carte linguistique produite, il ressort pour le compte du Bénin, et comme un peu partout, qu'il a une diversité de groupes socioculturels donc de langues sur un même territoire de développement ; avec comme des éléments de différenciation, des groupes à dominance et d'autres minoritaires se considérant souvent comme marginalisés. L. Wirth, dans sa conception sociologique d'une minorité met l'accent non pas sur un critère numérique, mais sur l'expérience de la discrimination comme dénominateur commun d'un groupe social. Pour lui, une minorité est : un groupe de personnes qui, en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles, sont distinguées des autres dans la société dans laquelle elles vivent, par un traitement différentiel et inégal, et qui par conséquent se considèrent comme objets d'une discrimination collective (Wirth, 1945 :347). Cet

auto-regard de groupes linguistiques désignés et leur nombre sur le territoire ne facilite pas la convergence d'idées autour des enjeux communautaires de développement. Un enquêté reconnaît que les populations dont la langue n'émerge pas dans une localité sont souvent victimes de plusieurs marginalisations. Il estime qu'en matière de politique, les citoyens parlant la langue émergeante dans leur commune sortent la tête haute. Elles occupent des fonctions nobles pendant que les peuples dont la langue n'est plus parlée végètent dans la pauvreté.

En effet, selon Leclerc (2014, en ligne) « la présence du multilinguisme sur un territoire provoque facilement des conflits en raison du rapport de force entre les langues». Cette assertion révèle deux postulats au sujet de la dynamique des langues :

- les langues sont instruments de communication de la culture des peuples ;
- les langues sont symboles du pouvoir politique, économique et sociale au sein des peuples pour les peuples.

Dans la perspective d'appréhender la relation de causalité entre le multilinguisme dans les communes du Bénin et l'optimisation des politiques publiques locales, le deuxième postulat semble propice pour élucider les questions linguistiques au cœur du développement local. Ces questions renvoient en quelque sorte à un phénomène de domination d'une langue sur une autre, laquelle traduit des situations conflictuelles ou de refus de participation au processus de développement local.

La langue, composante culturelle et outil de communication, se place en effet au centre des interactions et se révèle indispensable à la participation communautaire. Le processus de décentralisation prévoit la participation communautaire dans la planification et la gestion du développement local. Cela suppose que la langue utilisée permette aux acteurs locaux d'exprimer leurs préoccupations. Inversement, l'usage d'une langue non accessible à la majorité aura pour conséquence de marginaliser et d'exclure une bonne frange des populations rurales de la gestion des affaires locales.

En somme, dans le contexte béninois où les territoires de développement sont marqués par une diversité linguistique assez expressive, l'implication de langues véhiculaires dans la mise en œuvre d'initiatives communautaires serait un compromis pour l'optimisation des politiques publiques locales. Parfois de nature communautaire, la langue véhiculaire est la langue vernaculaire d'un petit territoire mais adopté pour les communications et les échanges socioéconomiques de toute une région géographique (et donc parlée par la majorité des populations de ces régions au moins pour l'essentiel).

Conclusion

De l'appréciation des contextes significatifs de mise en œuvre de l'action publique locale, il s'ensuit que l'élément moteur de mobilisation des masses demeure la langue véhiculaire. Dans l'actuel processus de développement local impulsé par la décentralisation, les communautés ne se sentent réellement concernées et impliquées dans les initiatives de base que si elles se sentent véritablement interpeller. Le territoire, dans sa conception sociologique et géographique fait de la langue, tant un indicateur d'unification qu'un indice de reconnaissance identitaire. Les leçons apprises des expériences des projets de développement local indiquent à quel point la diversité linguistique mieux, la dispersion des groupes sociolinguistiques, disproportionnellement répartis, constitue un handicap majeur d'optimisation de l'action publique locale. Dans cette perspective, l'intermédiation territoriale et le renforcement du sentiment d'appartenance territoriale constitueraient des gages pour une rationalisation positive de l'action publique locale.

Références Bibliographiques

Abolou, Roger. 2008. « La bouche qui mange parle » in *L'anthropologue africain*, Vol 15, Nos. 1&2, pp. 21-38

ASSOGBA, Yao. 2017. *L'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique*,

BEPP. 2012. *Evaluation de la politique nationale de décentralisation et de déconcentration*, Cotonou,

Boulc'h, Stéphane. 2005. La communication pour le développement et le changement social, Akofena, Abidjian

Burckhardt, Till. 2007. « *Information Asymmetry and Language Diversity : A European Perspective*» Mémoire réalisé dans le cadre du master-recherche Gouvernance économique, Sciences Po Paris CAPGEMINI (2008) World Wealth Report 2008.

Chaudenson, Robert. 1991. « Plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone : problème de la communication », in Jacques Charmes (ed). Plurilinguisme et Developpement, *Cahier des Sciences Humaines*, 27, (3-4), pp 305-313.

Claveau, Pascal. 2009. *Le rôle du sentiment d'appartenance dans la relève entrepreneuriale à Saguenay*. Université de Québec

Coutu, Jean-Charles. 2001. Rapport sur la réorganisation municipale dans la municipalité régionale du comité de Rouyn-Noranda

Fournier, Pierre. 1995. « Participation communautaire et programmede santé: les fondements du dogme », *sciences sociales et santé*, 132 (2), 39- 59,

Gagné, Mona et Temblay, pierre-André. Sentiment d'appartenance et développement local : une étude de cas à Chibougamau, Université de Québec.

Ginsburgh, Victor et Weber, Sholmo. 2005. « Language Disenfranchisement in the European Union » *Journal of Common Market Studies* 43: pp. 273-268

Gramaccia, Gino. « Elizabeth Gardère et Jean-Philippe Gardère Démocratie participative et communication territoriale. Vers la micro-représentativité », *Communication et organisation*, n° 35. Presse universitaire de Bordeaux, p. 267

Guèye, Bara. 1999. *Où va la participation? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone*, p.1-2

Jakobson, Roman. 1963. « Aspects linguistiques de la traduction », in *Essais de linguistique générale*, pp.82-84, cité par Marina Yaguello, 2006, Les langues imaginaires, Editions Seuil, pp.218-219.

Laganier, Richard Wilalba, Bruno et Zuindeau, Bertrand. 2002. « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire ». in *Développement durable et territoires*, Dossier 1 : approche territoriale du développement durable, non paginé, en ligne.

Leclerc, Jacques. 2014. « Danemark » dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, CEFAN, Université Laval.
Leclerc, Yvon. 2017. « le développement local par la culture : cinq propositions pour les villes culturelles », in *revue gouvernance*, n°2, p.89
Les « linguasphères » dans la gouvernance mondiale de la diversité, Colloque OPALE Fribourg (Suisse), 12 et 13 novembre 2018 Programme
Lonkila, Moussa Zan et al. 2008. *Langues, décentralisation et participation communautaire au développement local : quels enjeux pour les communes rurales du Burkina Faso?* p.12
Napon, Abou. 2006. « Le rôle des langues nationales dans la promotion de la culture Burkinabè » in *Revue du CAMES - Nouvelle Série B*, Vol. 007 N°1 (1" Semestre), pp. 205-213
OCS, 2010, *Evaluation de l'impact de la décentralisation sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Bénin*.
Perron,Brigitte. 2009. *Sentiment d'appartenance et transmission intergénérationnelle : étude de cas de la communauté de Gentilly*, Université de Québec.
Slymen, Ben Syrine et Meyer, Vincent. 2014. **«** Sentiment d'appartenance, communication et développement territorial en Tunisie**»** in *Synergies Monde Méditerranéen* n⁰4, p. 39-53
Thoenig, Jean-Claude. 2014. *Dictionnaire des politiques publiques*, 4e édition, Presses de Sciences Po.
Tourneux, Henri. 2008. *langues, cultures et développement en Afrique*, Karthala pp. 309
Tshonda, Jean et Sikuhimbire, Paluku. 1984. « L'Afrique et ses problèmes de langues », in *Africa rivista Trimestrale di studi e documentazione Dell'Istituto italiano*, vol, 39, n⁰1, pp 104-117.
Wald, Paul. 2012. « La langue est un fait social ». Rapport entre la linguistique et la sociologie avant Saussure, *langage et société*, n⁰ 142, pp 103-118
Young, Eoin et Quinn, Lisa. 2002. *Rédiger des documents pertinents de politique publique* , Open Society Institute, Budapest, Hongrie

COMMUNICATION EN AFRIQUE PAR LE CINEMA EN LANGUE « FULFULDE » : CAS DU CAMEROUN

Elvis DOBA DJONGWE,
Université de Yaoundé 1, Cameroun
elvisdjongwe@gmail.com

Résumé

Le « fulfuldé » est une des langues nationales aujourd'hui qu'on retrouve pratiquement dans les dix régions du Cameroun et parlée dans plusieurs autres pays d'Afrique. Traduire en « fulfuldé » certaines productions cinématographiques pour valoriser, marquer l'identité et réécrire la force linguistique de cette langue parlée dans plusieurs pays d'Afrique est un atout. Le problème c'est l'absence, l'insuffisance d'exploitation de la langue « fulfuldé » dans l'univers de traductions, de doublages des films. Pourquoi les films produits au Cameroun en langues officielles ne sont pas traduits en « fulfuldé » pour optimiser l'exploitation de ce champ linguistique africain dans des productions cinématographiques occidentales ? Une conception de méthodes multiples au moyen des théories de, la linguistique appliquée, la sémiologie de l'image, l'esthétique, la réception, l'intertextualité, l'analyse du film, l'étude de la langue. Un sondage par une enquête comportant des questionnaires, soumis à un public échantillon par catégories socio-professionnels, recueilli des données au moyen d'une analyse quantitative et qualitative. Les langues dominantes ne sont pas valorisées au doublage; il y a une fierté à véhiculer des messages des productions cinématographiques en langue « fulfuldé » ; Le récit d'un film produit en langue officielle traduit en langue locale africaine, consommer au Cameroun et en Afrique en langue « fulfuldé » ; Création de l'emploi en traductions en langue « fulfuldé » ; Communication à l'échelle régionale entre nations africaines parlant la même langue ; Optimisation de la traduction en langue « fulfuldé » des productions locales des films camerounais.

Mots clés *: Communication, Afrique, Cinéma, Langue, Fulfuldé.*

Abstract

The « Fulfuldé » is one of the national languages to day that we practically find in the ten regions of Cameroon and spoken in several ; others african countries. Translate in fulfuldé. some cinematographics productions to valorise, show identities and rewrite the linguistic force of this spoken language in several african countreis is an asset . The problem it is the insufficient of the exploitation of the « fulfuldé » language in the univers traductions the duals films. Why the films produice in Cameroon in the official languages are not translated in « fulfudé ». To optimise exploitation african linguistic domain in the occidental cinematographic production ? a various conception method theories may apply, image semiology esthetic, the reception, intertextuality, film analysis, the study of language. A poll comprising

the investigation questionaries, submitted to a public sampling by the professional social categories, getting the knowledge at quantitative and qualitative means analyse. The dominant languages are not valorised at the dual, there is a pride to spread the cinematographic production message in « fulfuldé » language. The story of product film in official language translate in african local language , used in Cameroon and in Africa. In « fulfudé » language, creation an employment in « fulfuldé » language traduction ; communication at the regional level between african nations speaking the same language ; optimisation the « fulfuldé » language traduction, the locals Cameroonians films production.

***Key words** : communication, Africa, Cinema, Language, Fulfuldé.*

Notice biographique de l'auteur

Elvis DOBA DJONGWE, Licencié en Relations Publiques/ Communication des Organisations (ESSTIC) et Doctorant, spécialité : Critique Théâtrale et Cinématographie, à l'université de Yaoundé 1 (Cameroun). Enseignant vacataire à l'Université de Maroua (Cameroun) au Département des Sciences du Langage et de la Communication et au Département des Arts du Spectacle et Beaux-Arts (2018-2020). A participé aux différents colloques : 5ème Journée Scientifiques de la FALSH Université de Maroua (2019) ; aux Écrans Noirs (2019) ; chef d'équipe à l'élaboration des plans communaux (PNDP 2013-2017). Actif dans la société civile en Communication pour le Changement de Comportement (VIH/Sida et Paludisme) ; participation à la rédaction des financements du paludisme au Cameroun (2014).

Introduction

La langue a toujours été d'une importance capitale depuis longtemps dans la société. En Afrique on dénombre les langues locales en milliers et l'africain parle en plus d'une langue en dehors de sa langue maternelle. Les frontières tribales ont beaucoup favorisé le développement multilinguisme parfois en faveur de l'unilinguisme par rapport aux différents centres d'intérêts. Ceci a souvent entraîné le développement local ou alors dans un domaine précis par la force d'une langue véhiculaire. Parmi ces langues, le fulfuldé en est une. « Cet organe, considéré en tant qu'organe de la parole chez l'homme » selon

la version électronique du Grand Robert de la langue française version 2.0, Le Robert/Sejer, (2005), www.lerobert.com. « Une langue est la forme linguistique idéale qui s'impose à tous les individus d'un même groupe social. » J. VENDRYES, le Langage, p. 285, selon la version électronique du Grand Robert de la langue française version 2.0, Le Robert/Sejer, (2005), www.lerobert.com. Cinéma, est l'art de produire des œuvres en images animées enregistrées. C'est aussi une salle destinée à la projection des films. Il est très peu utilisé en communication mais c'est un média très intéressant du point de vue publicitaire : il bénéficie d'une excellente mémorisation (70%) grâce à saforce de persuasion. Le cinéma est utilisé à la fois pour promouvoir desproduits que d'expliquer des gestes, faire prendre des habitudes ou lever des obstacles. Le spectateur qui s'est déplacé a payé sa place est captif etenregistre tout message qui lui est délivré. N'ayant pas de théorie spécifique, le cinéma est une discipline complète. Tout dépend des genres de films réalisés ou mieux même encore, des différents thèmesabordés dans la réalisation. Le fulfuldé est une des langues nationales aujourd'hui qu'on retrouve pratiquement dans les dix régions duCameroun. Cette langue est aussi parlée dans plusieurs autres pays d'Afrique. Il y a intérêt à traduire en fulfuldé certaines productions cinématographiques, véhiculant des messages forts artistiquement parlant afin de valoriser une des langues africaines parlée dans plusieurs pays d'Afrique. Le problème c'est l'absence ou l'insuffisance d'exploitation de la langue « fulfuldé » dans l'univers de traductions ou de doublages des films. Afin de marquer aussi leur identité et de réécrire la force linguistique africaine dans le temps et dans l'espace, pourquoi n'optimise-t-on pas à exploiter les champs linguistiques parlés dans plusieurs pays africains dans les productions cinématographiques en langues occidentales ? Pourquoi les films produits au Cameroun en langues officielles ne sont pas traduits en « fulfuldé » ? Une conception de méthodes multiples au moyen des théories de la linguistique appliquée, de la sémiologie de l'image, de l'esthétique, de la réception, de l'intertextualité, d'analyse du film, de l'étude de la langue. Un sondage par une enquête comportant des questionnaires, soumis à un public échantillon par catégories sociaux-professionnels, et recueilli des données au moyen d'une analyse quantitative et qualitatives. Expression

de notre vision du monde en une langue propre à l'Afrique ; la représentation d'une identité ethnique, sociale ou nationale ; la diversité linguistique développement avec l'unicité dont certains peuples de différents pays d'Afrique ; les perspectives avec l'effet de la mondialisation ; le rehaussement de la valeur de la langue africaine leur compétitivité ; la vitalisation linguistique des langues ; la communication à l'échelle régionale inter-nations africaine ; l'exploitation de ses films par des chaines locales.

Communication du cinéma et quelques traductions des œuvres cinématographiques en langue

Particularité et spécificité du cinéma

L'art de réaliser des films ; un spectacle que constitue la projection d'un film appelé cinéma. Le cinéma est donc selon la version électronique du Grand Robert de la langue française version 2.0, Le Robert/Sejer, (2005), www.lerobert.com. Cet « Art de composer et de réaliser des films cinématographiques ». Ce procédé d'enregistrement et de projection de vues photographiques animées entrainant la discipline de la cinématographie qui étant « ensemble des procédés mis en œuvre pour la reproduction des mouvements. »
Le cinéma est un outil et technique de la communication très efficace. Prenant parfaitement le dessus sur son public par ses caractéristiques des techniques audiovisuelles, le cinéma nous fait planer dans l'univers du beau, de médiation, ou même de mémoire. Par cette discipline qui regorge de plusieurs domaines, prenant l'axe de la production des films, le cinéma est un très grand vecteur de transmission de message mémorable.

Particularité et spécificité de la communication

L'action de communiquer, de transmettre ou de recevoir des informations est « ensemble des processus d'échanges signifiant entre un sujet qui produit un énoncé et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite », pour Larousse, dictionnaire de la langue française. C'est un concept, une pratique ou un ensemble de pratique qui font corps avec les organisations quelques

soient leur statut, leur forme (configuration) et la nature de leurs produits et services. Ces organisations n'existent que grâce à la communication qui regroupe l'ensemble des voies et moyens par lesquels, elle est en interaction ou la manière dont elle gère ces relations avec eux. Néanmoins pour exister, cette communication doit procéder par un certain nombre de canaux, de support, de moyens et de technique qui sont autant d'outils de communication par lesquels l'organisation entre en contact avec ses publics, tant externes qu'internes. Ces outils jouent un rôle essentiel dans les organisations car l'efficacité d'une action de communication dépend en partie du choix judicieux des outils qui permettront de mieux atteindre les publics visés.

La communication est cette discipline universelle qui existant sur tout l'univers. Elle intervient dans toutes les disciplines et se sert de toutes les disciplines pour transmettre un message. Alors d'un point de vu linguistique, c'est instrument majeur. Dans le domaine de la cinématographie, le cinéma est un outil majeur de transmission de message au monde entier. Peu importe dans quel pays le film a été réalisé, il peut intéresser un au pays. Malheureusement tous les pays ne parlent pas la même langue par contre a parfois besoin d'être touché par le message du film. Alors la traduction intervient à ce moment-là pour résoudre le problème par le canal du doublage ou du sous-titrage. Tout ceci pour que le message passe.

Traductions des œuvres cinématographiques en langue

Dans l'univers de l'édition, la traduction est un socle d'accessibilité d'une œuvre écrite. C'est pareil en cinéma par le moyen de doublage. Justement, le doublage s'avère être moins dispendieux que les versions multiples. De plus, les évolutions qu'a subi la pratique au fil des années n'ont eu de cesse de comprimer encore plus les dépenses.

C'est 1929 que la technique du doublage a été connue, à l'ère du cinéma parlant. Le doublage était antinomique par rapport aux attentes du public. Il fallait cependant essayer de mettre l'accent sur cette technique pour le perfectionnement des résultats liés aux mimiques des lèvres des acteurs à correspondre aux prononciations des mots ou des phrases en la langue entendue.

L'inconvénient évident est que cette démarche empêche toute correction de dernière minute, sur le plateau, pour bonifier encore la traduction, ou la performance de l'acteur ou du doubleur.
Il y en a tellement des films traduits au cinéma. La plupart des chaines étrangères (Novelas, Canal+ etc) ne diffusent que des films étrangers. Et même des chaines de télévisions nationales (tel que la CRTV au Cameroun par exemple ou la RTI en Côte-d'Ivoire…) ou même les chaines de télévision locales etc. Mais de nos jours, le public semble être moins exigent. Pourvu que le film soit en une langue lui permettant d'entendre ou de comprendre le discours. Tant pis, si les mimiques des lèvres des acteurs ne correspondent aux différentes prononciations des mots ou des phrases en cette langue en question.

Traductions des œuvres cinématographiques en langue fulfuldé

L'utilisation des langues nationales en vue de changer les comportements des populations pour parvenir au développement, alors on recourt à la traduction en raison d'un modèle de modernisation à l'occidentale où l'information joue un rôle important, en particulier, au niveau du traitement de l'information par les médias dans l'audiovisuel, Louis GILLET (2019), L'invisibilité à l'image : le cas de la traduction audiovisuelle,

« La traduction cinématographique, donc, a été profondément chamboulée par cette révolution. Alors que les intertitres en carton auxquels pouvaient s'adjoindre un bonimenteur chargé de lire les intertitres aux personnes illettrées de la salle, ou de traduire en direct les cartons dans le cas où ces derniers auraient été en version originale, étaient suffisants à l'ère du muet, le public ne peut plus s'en contenter à partir de l'arrivée du son. ».

Et la plupart des émissions ont lieu aux heures de service public. En général, les plages horaires consenties aux langues et aux cultures nationales ne sont pas des heures de grande écoute ou alors est presque inexistante sur la chaine nationale et les grandes chaines privées. Le droit d'être informé dans sa propre langue n'est pas respecté dans un contexte de mondialisation où l'information constitue un élément important dans le développement socio-économique et culturel ….

Relayé par les médias dans le domaine de l'information et de la communication, Or, « la traduction constitue un moyen non seulement d'enrichir la langue et la littérature de la culture réceptrice, mais également de renforcer l'identité culturelle » pour reprendre Louis GILLET (2019). En temps normal, le cinéma constitue un moyen d'expression authentique de la culture africaine du fait de son oralité. Le film est l'un des rares canaux privilégiés de traduction littéraire en langues coloniales et nationales. La traduction dans la production audiovisuelle – en particulier, le cinéma camerounais semble moins représentatif du plurilinguisme et du multiculturalisme du pays. En effet, la majorité des cinéastes tournent leurs films dans les langues officielles qu'en langues nationales. Pourtant c'est également dans l'art cinématographique que la traduction joue son rôle de médiateur ou de pont entre deux cultures.

La langue fulfuldé en Afrique

Fulfuldé : ou foulfouldé, foulbé, peuls, langue nigéro-congolaise du groupe ouest-atlantique parlée du Sahel au Cameroun. appelé aussi **fulfulde** ou **pular** (pulaar), le **peul** (parfois orthographié peulh), « est la langue maternelle des ethnies peules et aussi une langue seconde employée en Afrique de l'Ouest notamment comme langue véhiculaire par d'autres ethnies africaines. » Dictionnaire Universel. C'est probablement au Sahara préhistorique qu'il faudra chercher ses origines. La langue de ce peuple nomade est parlée dans une vingtaine d'États aujourd'hui :

> en Afrique de l'Ouest (dont le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, la Gambie, la Guinée, le Cameroun, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, le Nigeria, le Ghana, la Sierra Leone et le Soudan) des rives du Sénégal à celles du Nil, en Afrique centrale et dans une petite partie de l'Afrique du Nord. Il est ainsi la langue maternelle des Toucouleurs de la vallée du fleuve Sénégal et des Peuls du delta intérieur du Niger au Mali (le Macina) (Dictionnaire Universel).

Des études ont été menées pour la répartition de cette population estimée à environ « 40 millions de personnes. Les Peuls ne forment jamais un groupe majoritaire, bien que le Mali, le Nigeria, la Guinée-

Bissau, la Guinée-Conakry, le Sénégal, le Cameroun, le Niger, le Ghana, la Mauritanie, etc., en comptent d'importantes communautés. » www.axl.cefan.ulaval.ca(Répartition des Peuls d'Afrique).

Parlant de ce peuple nomade,

« L'origine du peuple peul a soulevé de nombreuses controverses. Pour certains, ce peuple est les descendants des sémites venus civiliser l'Afrique ou encore des Gaulois. Pour d'autres, les Peuls seraient des judéo-syriens. La thèse la plus probante est celle qui attribue aux Peuls une origine égyptienne. En effet, selon les Peuls eux-mêmes, OUKBA serait leur ancêtre. Ce dernier est un arabe venu l'Est d'Afrique. A la suite de la dislocation de la société égyptienne ancienne (disparition de la souveraineté) ils ont dû émigrer assez tardivement avec leurs troupeaux de bœufs. Par la force des circonstances, ils seraient ainsi passés de la vie sédentaire à la vie nomade. (MOHAMMADOU, E. :1976) » Universalis.fr.

Tableau n° 1, La langue peule (famille nigéro-congolaise) est fragmentée en au moins six grandes aires dialectales

Aires	Dialectes
1. nord1. nord-ouest du Sénégal	1. le peul du Fuuta Toro
2. sud du Sénégal	2. le peul du Fouladou
3. centre et nord-ouest de la Guinée	3. le peul du Fuuta Jaloo
4. Mali	4. le peul du Macina
5. nord du Nigeria et centre du Niger	5. le peul de Sokoto
6. zone frontalière entre le Nigeria et le Cameroun)	6. le peul de l'Adamawa

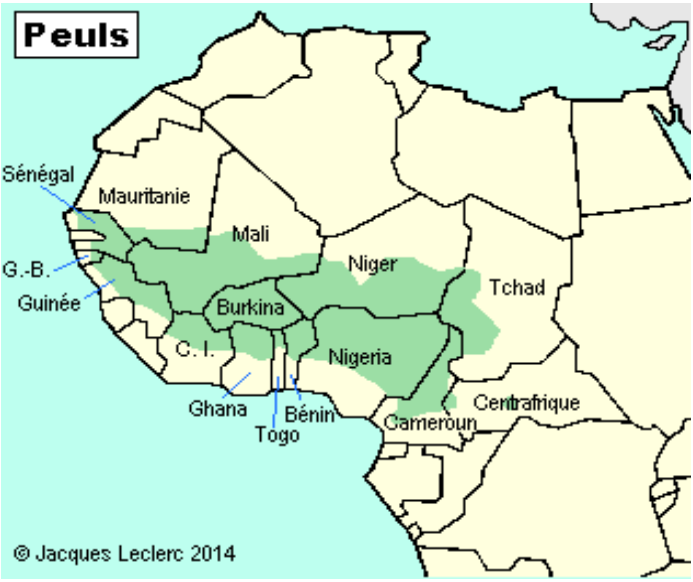

www.axl.cefan.ulaval.ca
Vue panoramique de la carte de l'ère parlant le Fulfuldé en Afrique.
Image n° 1, Cartographie des pays d'Afrique parlant le Fulfuldé

La langue fulfuldé au Cameroun

Depuis sa rencontre avec la civilisation, le Cameroun a l'honneur de se faire appeler « l'Afrique en miniature » par son climat, ses reliefs, son histoire, sa population de culture et langue diverses lui dotant justement une des rares richesses au monde telle que sa diversité culturelle. Alors au Cameroun, dénombre près de 300 langues Cette variété fait également du Cameroun l'un des pays au monde possédant la plus grande diversité linguistique par rapport à la taille de sa population. Dont le Makas, le Bulu, le Ntumu, l'Ewondo, l'Eton, le Yabassi, le Douala, le Mbang, le Bassa, le Dibom, le Bakoko, le Bakweri, le Banen, le Bankon, le Bamoun, les langues Bamiléké composées de plusieurs sous-ensembles le Nguienban (à Mbouda), le Ghomala' (à Bafoussam, Baham, Bandjoun, Batié, Bansoa, Bandenkop, ...), le Feefe ou Nufi (à Bafang), le Yemba (à Dschang), le Ngombassa (à Bamesso), le

Medumba (à Bangangté),etc. dans le grand-Nord, Baya, Dourou, Haoussa, Takar, Mboum, Falli, Namdji, Mambaye, Guidar, Guiziga, Mafa, Kapsiky, Mada, Mandara, Kirdi, Kanouri, l'arabe Choa, Kotoko, Mousgoum, Massa, Moundang, Toupouri, le peul ou Foufouldé, et bien d'autres. À l'inverse à la majorité des pays africains, en termes de langue régionale dominante ou commune, le Cameroun n'a donc pas. Parcontre connait exceptionnellement le Pijing qui est en duo avec la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, puis le Fulfuldé qui associe principalement les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord mais qui se parle déjà aussi dans les autres régions du Cameroun avec le phénomène de l'exode rural. Dans les régions de l'Est, de l'Ouest et au Nord-Ouest, on y retrouve les locuteurs de cette langue. Sans parler de la région du Centre qui est la capitale nationale politique et surtout la région du Littorale qui est celle économique. Transfrontalière, débordant les territoires nationaux, la langue fulfuldé se veut son aire naturelle d'extension inter-nations africaines de l'Afrique centrale à l'Afrique de l'Ouest.

Les variations dialectales du fulfulde

Le fulfulde appartient à la famille des langues Ouest Atlantique, seule représentation de sa famille au Cameroun. Il compte 4 variantes au Cameroun :

- Fuunaangere : "peul de l'Est", ou peul de Maroua parlé dans le Diamaré ;
- Hiirnaangere : "Peul de l'Ouest » parlé dans le département de la Bénoué ;
- Hooseere : "Peul de la montagne", parlé surtout dans les plateaux de l'Adamaoua ;
- Mbororo : parlé par les peuls nomades qui se sont sédentarisés qu'on retrouve dans les régions du l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Cette forme est caractérisée par les emprunts lexicaux plus fréquents un système d'accord moins rigoureux. (Horizon.documentation.ird.fr).

Communication en langue Fulfuldé

Ici il n'est plus question de peuple mais de langue parlée, comme canal de communication. La population qui parle la langue fulfuldé est plus nombreuse. Une des langues véhiculaires qui prend de plus en plus de marge. Plusieurs travaux scientifiques sur la langue fulfuldé sont mener, des dictionnaires et la bible en langue fulfuldé existent sans compter des émissions diffusées sur la chaine nationale ou des radios communautaires dans le Grand-Nord Cameroun. Plusieurs activités sont entreprises pour ménager la langue fulfuldé. Aujourd'hui, beaucoup de tribu au Cameroun principalement la nouvelle génération grandissante dans les zones urbaines du septentrion ne parle que ça, oubliant même leur langue maternelle. Ceci est parfois appuyé de façon inconsciente par ls parents qui eux aussi se trouvent dans le bain.

Yves Gambier écrit, ainsi en 2002 : « La TAV (cinéma, télévision, vidéo d'entreprise et domestique, radio) est un domaine de réflexions, de recherche assez récente, notamment à partir du centième anniversaire du cinéma (1995). » Le domaine est depuis lors en pleine expansion et contribue actuellement à une modification des pratiques traductives, mais il n'est, réellement étudié, même à l'étranger, que depuis une trentaine d'années »

Communication en Afrique par le cinéma en langue « Fulfuldé » au Cameroun

Le préambule de la Constitution du Cameroun de 1996 reconnaît le français et l'anglais comme la « langues officielles ». Quant aux langues locales, environ 300 langues sont des « langues nationales » dont le système éducatif fixe les modalités de promotion. Le Beti-fang, (Centre, Sud, et l'Est) ; le Duala (Littoral, et le Sud-Ouest) ; Basaa (aires Bakoko, Littoral, Tunen, Centre) ; Pidgin-English (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Littoral) ; le Fulfuldé (L'Extreme-Nord, Nord et l'Adamaoua), sont des langues spécialisées en recherches universitaire à savoir le Douala, l'arabe, l'Ewondo, **……** et le Fulfuldé. Mais pour diverses raisons – politiques, économiques, sociolinguistiques ou psychologiques.

Nous savons pertinent que le monde est dominé par les politiques. En science, ici il n'est pas question de bannir toutes ces langues d'anciennes puissances coloniales européennes qui font offices des langues officielles dans la plupart des pays d'Afrique. Il est indispensable pour l'Afrique d'avoir une identité autonome sinon de revenir se réapproprier, et de nouer avec ses langues. Ceci bien avec l'appui de nos intellectuels. L'Afrique peut le faire en cette époque du troisième millénaire. L'Afrique produit ses propres œuvres pour la promotion de ses valeurs socioculturelles.

Impact social

Dans l'univers du 7eme art, les œuvres traduites peuvent avoir une valeur originale comme à l'origine de sa création. Leurs exploitations donnent une sensation d'appartenance avec son public et l'impression de renouer avec ce, dans quoi on se reconnait même s'il s'agit des œuvres étrangères parfois. Il y a revalorisation impérative avec soi, et ceci permet que même la culture de l'autre soit assimilée, ne serait-ce que par une langue identitaire. Contrairement à un livre déjà qui perd son lectorat avec la conjoncture actuelle (pour cause : trop de hobbies de distraction), le cinéma aussi a vu son public baisser surtout celui du cinéma africain en salle. Mais les films sont plus vus en fichiers téléchargeables numériques ou diffusés sur les chaines de télévisions. Alors, comme son original, chaque œuvre traduite (doublage) destinée à être vue par un public qui à son tour, se construit et perpétue la langue par l'usage. Le doublage en langue fulfuldé trouvera son public en Afrique sub-saharienne et en Afrique centrale. Où il existe des mécanismes de distribution, de consommation et de valorisation de l'œuvre tant originale que traduite. Karine RIAHI, Anne-Judith LÉVY, Caroline IFRAH, Nathan KLEIN, Les contrats audiovisuels et cinématographiques, Guide pratique à l'usage des professionnels Africains,

« Le droit moral confère à l'auteur les prérogatives suivantes :
• le droit au respect du nom (ou droit à la paternité) : le droit pour l'auteur de voir son œuvre divulguée sous son nom. Cela signifie

concrètement que chaque fois que l'on portera une œuvre à la connaissance du public, il faudra indiquer le nom de son auteur.
• Le droit au respect de son œuvre : l'auteur, qui a accepté que son œuvre soit portée à la connaissance du public sous une certaine forme, ne peut voir cette œuvre modifiée sans son accord.
Par modification, il peut s'agir de l'amputation de quelques minutes du film, d'un remontage, d'ajouts, etc.
• Le droit de divulgation, qui signifie que l'auteur est le seul à pouvoir décider de mettre son œuvre en contact avec le public de la manière et dans les conditions qu'il souhaite. »

Impact linguistique

Une politique de production ficelée par les réalisateurs et producteurs locaux, ne manquera pas de se répercuter sur le marché du film traduit, et partant, sur l'originalité et la vulgarisation des langues africaines. « Pour les linguistes, les scénarios des films deviennent au cours du temps une source précieuse de « conservation » de la langue parlée d'une époque concrète, même s.il ne s'agit pas du langage tout à fait spontané. » GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique (2008). Il y a cette curiosité de comparaison qui naitra dans la tête du public de la Mauritanie par exemple face au fulfuldé parlé du Cameroun,

Tableau n°2 : exemple des mots en langue

Peul (pulaar)	**Toupouri**	**Ngiemboon**	**Français**
Ndiyam	Bi	Ntse	Eau
Jaarama	Soussé	Ndă	Merci
Laawol	Fague	Nlang	Route
Néné	Maabé	Má	Mère
Nyaamde	Régué	Mpfé	Manger

Impact économique

L'axe économique permet d'ouvrir une brèche, une fonction de traducteur qui « est un professionnel du langage qui retranscrit textes ou conversations d'une langue étrangère (langue source) vers sa langue maternelle (langue cible) avec un double objectif d'exactitude et de fluidité. Le traducteur transpose un texte d'une langue dans une autre et l'interprète adapte un discours oral. ». Le traducteur (la traductrice) du secteur audiovisuel est spécialisé dans le sous-titrage et le doublage de films pour le cinéma ou la télévision, mais aussi pour la préparation d'émissions de radio. Il existe environ 800 millions de locuteurs de cette langue dans le monde et plus de 15000 locuteurs au Cameroun, selon le site Horizon.documentation.ird.fr. Du même site, « Le fulfulde est une langue véhiculaire : toutes les populations du Nord Cameroun locuteurs natifs ou non natifs le parlent. Les locuteurs natifs le parlent aussi bien dans la sphère familiale que commerciale alors que les locuteurs non natifs l'utilisent pour les besoins de communication. ». Tous ces différents pays partageants la même langue, seront des potentiels consommateurs de ces œuvres-là. Le développement de très bonnes stratégies de distributions afin que le produit soit à la disposition du public visé est recommandable.

Résultats

La traduction des œuvres en langue locale parler sur toute l'étendue du territoire de l'Afrique subsaharienne a des entrées. Pour des raisons historiques et politiques, les langues des anciennes puissances coloniales sont des langues du pouvoir. Sans leurs maîtrises, il est pratiquement impossible d'accéder à un emploi dans l'administration ou dans les autres secteurs modernes de l'économie. Parler le français procure un certain prestige et des avantages que les langues nationales n'offrent pas. Mais le domaine de l'audiovisuel où la traduction entre langues nationales et langues européennes constitue l'une des caractéristiques pratiquement inexistantes du cinéma camerounais. Aucun film camerounais fait en langue européenne n'a été traduit en langues nationales, alors qu'on gagnerait à l'inverse pratiquement pour une revalorisation et une fierté linguistique locale.

La traduction audiovisuelle ne contribue ni à la promotion des langues nationales ni à la préservation de la diversité culturelle. De nos jours au Cameroun, c'est beaucoup plus dans le septentrion qu'il existe quelques productions de film en langue locale, principalement en langue fulfuldé. Dans le reste du pays, il n'en existe presque pas de production actuelle en langue locale sinon que quelques rares réalisateurs qui s'aventurient en ce sens-là.
Bon nombre d'individus ayant répondus au questionnaire, ont perçu que

- Au Cameroun, les langues dominantes ne sont pas valorisées au doublage. Au cinéma, le doublage est un domaine à part ;
- La fierté de véhiculer des messages de nos productions cinématographiques en langue « fulfuldé » ;
- Le récit d'un film produit en langue officielle traduit en langue locale africaine ;
- Une production cinématographique consommée au Cameroun et en Afrique en langue « fulfuldé » ;
- La Création de l'emploi en traductions en langue « fulfuldé » peut être un facteur d'insertion socio-professionnelle ;
- La Communication à l'échelle régionale entre nations africaines parlant la même langue ;
- Optimisation de la traduction en langue « fulfuldé » des productions locales des films camerounais.
- Le fulfuldé pour près de 20 pays d'Afrique et parmi lesquels, est une langue véhiculaire, donc est une grande richesse au développement unilinguistique.

Conclusion

L'art cinématographique se caractérise par le spectacle proposé au public sous la forme d'un film, d'un récit fictionnel ou documentaire… Le Cameroun fait aussi dans cet art populaire, de divertissement, en pratique artistique. De son incroyable diversité géographique, culturelle et surtout linguistique. De l'Afrique sub-saharienne à l'Afrique centrale, la langue fulfuldé est un lien très indispensable entre plusieurs pays à se reconnaitre comme un, d'un point de vu linguistique. Et c'est déjà une

force pour l'Afrique d'exploiter ce champ pour ses diverses transactions et communications ou même une marque africaine en termes de patrimoine. On a du potentielle à promouvoir des langues venues hors du continent autant mieux promouvoir une langue propre à nous. Dans un contexte plurilinguistique, la traduction est souvent perçue non seulement comme un moyen d'information et de communication. Aussi avec le cinéma comme étant un bon moyen de communication, le doublage des films permet également au public de se reconnaitre ou simple d'être fier d'entendre une langue qui l'identifie. Plusieurs actions sont menées pour l'enrichissement et la conservation de la diversité culturelle. Ayant l'avantage unilinguistique que le fulfuldé soit parlé dans environ 20 pays d'Afrique, la traduction des productions cinématographiques est un atout par le canal du doublage. Puisque ces pays n'ont pas la même langue officielle, et même l'Afrique connait encore le problème d'alphabétisation, alors c'est un très bon public de consommation en langue fulfuldé mais vecteur du développement économique et socio-culturel pour surmonter la barrière linguistique. Alors une politique de la traduction au cinéma camerounais surtout en langue locale dominante ici et ailleurs est indispensable. C'est un héritage local africain ce patrimoine linguistique qu'est la langue fulfuldé, on pérennise la langue, on promeut cette langue par le canal du cinéma.

Bibliographie

BILOA, Edmond. (2010) « Le franfulfude ou l'émergence d'un nouveau parler hybride au Cameroun » *dans Pratiques innovantes du plurilinguisme*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie, coll. « Actualité scientifique ».

BITJAA KODY, Z. Denis. (2001), *Émergence et survie des langues nationales au Cameroun, Yaoundé*, décembre 2001, no 11/2001, [http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm].BUREAU, René. (1987), « Problèmes ethniques et linguistiques : l'exemple du Cameroun » dans *Langues et conflits*, Nanterre, Institut de Politique internationale et européenne, 1987, p. 33-43.COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES. (1995), Troisièmes *rapports périodiques que les*

États Parties devaient présenter en 1995 : Cameroon, Genève, 1/12/97, CCPR/C/102/Add.2. (State Party Report).Dictionnaire Universel, EDICEF 58, rue Jean-Bleuzen, F 92178 VANEVES Cedex.ENCYCLOPÉDIE ENCARTA 2007, art. « Congo, République démocratique », pour la partie historique.Frédérique BRISSET, CINÉMA D'AUTEUR ET DOUBLAGE : LE PARADOXE WOODY ALLEN, Soutenue le 27 novembre 2012GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne, n° 12 . mai 2008, *Pratiques langagières dans le cinéma francophone,* Numéro dirigé par Michaël Abecassis.

Karine RIAHI, Anne-Judith LÉVY, Caroline IFRAH, Nathan KLEIN, Les contrats audiovisuels et cinématographiques, Guide pratique à l'usage des professionnels Africains, www.diplomatie.gouv.fr, www.euromedaudiovisuel.net

KÖSTER, Dietrich. (2014), *Le Cameroun pendant la Colonisation allemande et les Administrations de Tutelle française et britannique* (1884-1961), Bonn, 2014, [http://www.colonialvoyage.com/fr/le-cameroun-pendant-la-colonisation-allemande-et-les-administrations-de-tutelle-francaise-et-britannique-1884-1961].

KÖSTER, Dietrich.(2014*), Kamerun während der deutschen Kolonisierung und der französischen und britischen Völkerbunds-Mandats- und VN-Treuhandschaftsverwaltung (1884-1961),* Bonn, 2014, [http://www.colonialvoyage.com/de/kamerun-waehrend-der-deutschen-kolonisierung-und-der-franzoesischen-und-britischen-1884-1961].

Lalbila Aristide Yoda, TRADUCTION ET PLURILINGUISME, AU BURKINA FASO, *Université de Ouagadougou*, Burkina Faso, HERMÈS 56, 2010

Langues nationales et formation des maîtres en Afrique, Guide méthodologique no 3, Dossiers pour la formation pratique des agents de la réforme linguistique par Joseph Poth, ISBN 92-3-202484-5, Publié en 1987 par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy - 75700 Pans, France, Composé dans les ateliers de l'Unesco, Imprimé, @ Unesco 1987, *Printed in France*.

LECLERC, Jacques. 1992, Langue et société, Laval, Mondia Éditeur, coll. "Synthèse », 708 p.

Louis GILLET, 2019, L'invisibilité à l'image : le cas de la traduction audiovisuelle, AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ, Département d'Étude du Monde Anglophone (DEMA), Mémoire présenté en vue de la validation de la deuxième année de Master Études Culturelles, Monde Anglophone, LERMA EA 853, Session septembre 2019.

MANASSE, Aboya Endong. « Menaces sécessionnistes sur l'État camerounais », Paris, *Le Monde diplomatique*, décembre 2002, p. 12-13.

MENTHONG, Hélène-Laure. *La construction des enjeux locaux dans le débat constitutionnel au Cameroun*, Limoges (France), sans date, Université de Limoges et Groupe de recherches administratives et politiques (Cameroun), [http://www.cean.u-bordeaux.fr/polis/vol2n2/arti3.html].

NGA MINKALA, Alice. « Le difficile équilibre du bilinguisme au Cameroun », dans La Presse, Montréal, 8 septembre 1984.

POMMEROLLE, Marie-Emmanuelle. « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime post-autoritaire et militantisme extraverti » dans *Critique internationale*, n° 40, août 2008, Paris, p. 73-94.

Rémi Carayol, *Les Peuls, rencontre avec un peuple sans frontières*, 18 mars 2013 à 11h56, en ligne.

TANI-MANGA, Jean. 1994, « Statut, usage et rôle du français au Cameroun » dans Une francophonie différentielle, Paris, L'Harmattan, p. 237-251.

TABI-MANGA, Jean. 2001., Les politiques linguistiques du Cameroun, Paris, Éditions Karthala, 2000, 237 p. Cahiers d'études africaines, 163-164 |

TANANG Patrice, MIMCHE Honoré, EFON Hervé, 2012, *Dynamique des langues nationales et officielles au Cameroun de 1987 à 2005*, 2014, Actes du XVIIe colloque international de l'AIDELF sur *Démographie et politiques sociales*, Ouagadougou, novembre 2012, 23 p. ISBN : 978-2-9521220-4-7

TANANG Patrice, MIMCHE Honoré, EFON Hervé, 2012, *Dynamique des langues nationales et officielles au* Cameroun de 1987 à 2005.

Version électronique du Grand Robert de la langue française version 2.0, Le Robert/Sejer, (2005), www.lerobert.com.

Wébiographie

www.jeuneafrique.com,(20 novembre 2018) Les peuls, rencontre avec un peuple sans frontières-Jeune Afrique

www.universalis.fr

www.axl.cefan.ulaval.ca (Répartition des Peuls d'Afrique)

www.horizon.documentation.ird.fr

www.lerobert.com

PRATIQUES ET REPRESENTATIONS DES LANGUES DANS LES RADIOS A VOCATION JEUNE AU MAROC : QUELLE(S) LANGUE(S) POUR QUEL-LE-S AUDITEURS, AUDITRICES?

Hassan TAKROUR
Université Ibn Tofail,Maroc
hassantak82@gamail.com

Résumé

Au Maroc, la radio est un média englué dans des rôles normatifs de positionnement et de repositionnement des langues nationales et internationales. Il s'agit d'un puissant moyen de changement, d'orientation de l'opinion publique et de la formation des modes et de relations sociétales. Les usages des langues y semblent sous le signe du reflux d'usages trop formels calqués sur l'usage écrit monolingue d'arabe standard ou du français. Ainsi, aucune des radios n'est monolingue, mais chacune essaie d'avoir sa spécificité et aucune n'a exactement le même profil linguistique. De ce fait, la réflexion que je suis en train de mener dans ce propos se propose de mettre en exergue les paramètres sociolinguistiques et discursifs, ainsi que les dimensions pragmatiques et épilinguistiques qui régissent les choix des langues à la radio de manière à répondre la question suivante : quels sont les liens qui existent entre le choix de la langue d'écoute à la radio et les profils sociolinguistique et pragmatiques des auditeurs qui les choisissent? Pour ce faire, j'ai mené une enquête de terrain par le biais du questionnaire auprès d'un échantillon composé de 150 jeunes informateurs et informatrices. L'analyse des données collectées s'appuie sur la méthode d'échelonnage multidimensionnelle.

ملخص : في المغرب, يعتبر الراديو وسيلة االعالم التي تضطلع بأدوار ريادية في رسم خارطة تموضع و اعادة تموضع اللغات الوطنية و االجنبية داخل المشهد االعالمي المحلي. في الواقع هو وسيلة قوية للتغيير وتوجيه الرأي العام وتشكيل أنماط التفكير و العقليات والعالقات المجتمعية. على أمواج الراديو, تستخدم اللغات بشكل ينأى عن أنماطاالستخدام الرسمية للغاية التي تقوم على االستخدام المكتوب أحادي اللغة عربيا فصيحا كان أم فرنسيا. وبالتالي, يمكن الجزم أنه في المغرب تكاد ال توجد تقريبا أية اذاعة أحادية اللغة , ولكن كل واحدة تحاول أن يكون لها خصوصيتها وال يوجد لدى أية واحدة نفس نمط االستخدام اللغوي. من هذا المنطلق, فالدراسة الميدانية التي أجريتها و التي أتحدث عنها في هذا المقال تهدف إلى تسليط الضوء على الضوابط اللغوية, االجتماعية والخطابية, وكذلك االبعاد العملية واللغوية التي تحكم اختيار اللغات في الراديو مستهدفا بذلك االجابة على االشكالية المحورية التالية: ما هي الروابط التي يمكن أن تكون بين اختيار لغة االستماع

الإذاعي والمالمح اللغوية االجتماعية والبراغماتية للمستمعين الذين يختارونها؟ للقيام بذلك, قمت بإجراء بحث ميداني باستخدام االستمارة المكتوبة موجهة لعينة مكونة من 150 شابا و شابة من التالميذ و الطالب في مختلف أألسالك. هذا وقد اعتمدت في تحليل البيانات التي جمعتها ميدانيا على طريقة القياس متعدد أألبعاد.

Notice biographique de l'auteur

Hassan TAKROUR, docteur en sciences du langage et professeur de langue française. Intéressé par la recherche en linguistique, sociolinguistique et communication. Membre du Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56 de l'Université Ibn Tofail à Kénitra (Maroc). Ses domaines de recherche sont le contact de langues, la communication et la didactique des langues.

نبذة عن حياة المؤلف : حسن تكرور, دكتور في علوم اللغة وأستاذ اللغة و أألدب الفرنسيين. مهتم بالبحث في اللسانيات التطبيقية وعلم االجتماع اللغوي والتواصل. عضو للغة والمجتمع بجامعة ابن طفيل بالقنيطرة)المغرب(. CNRST-URAC 56مختبر مجاالت بحثه هي تالقي اللغات وتقنيات التواصل وديداكتيك اللغات.

Introduction

Aujourd'hui, les médias radiophoniques sont devenus de puissants moyens d'information dynamiques par leur massivité. Leur aspect de médiativité les rend d'imposants outils de dissémination des savoirs. Grâce à de nombreux facteurs internes et externes, entre autres, l'urbanisation croissante, la déterritorialisation et vulgarisation des langues, ainsi que l'augmentation significative des infrastructures de télécommunication et des équipements audiovisuels que les médias audio ont connu une évolution considérable au début du troisième millénaire.

Au Maroc, la radio est un média englué dans des rôles normatifs de positionnement et de repositionnement des langues nationales et internationales. Il s'agit d'un puissant moyen de changement, d'orientation de l'opinion publique et de la formation des modes et de

relations sociétales. En fait, la radiolité remplacerait l'oralité, car elle est le média le plus populaire et le plus marocanisé où viennent se mélanger les langues locales et étrangères dans une diffusion non contrôlée, plus proche du produit standard et l'improvisation que du professionnalisme et du pluralisme.
Par ailleurs, au-delà de son rôle majeur de véhiculeur des informations, la radio permet de dé- couvrir quelques particularismes de la vie en communauté. Elle est devenue aujourd'hui une sorte de paradigme de commerce linguistique, une caractéristique des représentations sociolinguistiques diverses, mais aussi; « un cadre au sein duquel s'identifie les groupes sociaux dont les membres se retrouvent autour d'un certain nombre de valeurs sociolinguistiques perceptibles à travers l'usage d'une variété structurée et emblématique d'une identité » (GADET 1992, 7).
Pendant les deux dernières décennies, les usages des langues dans les médias radiophoniques au Maroc semblent sous le signe du reflux d'usages trop formels calqués sur l'usage écrit monolingue d'arabe standard ou du français. Ceci est pour le but de s'ouvrir sur de « nouvelles pratiques linguistiques basées sur le rapprochement avec un usage oral plus proche des pratiques quotidiennes » (MILLER 2011, 10). En fait, ce rapprochement avec l'usage oral se traduit par le recours de plus en plus fréquent aux alternances de codes. L'exploitation de ces nouvelles pratiques langagières comme genre discursif n'implique pas que les acteurs médiatiques (les animateurs des émissions) se veulent décideurs linguistiques mais plutôt, obéissent à des choix purement pragmatiques.

L'observateur du champ médiatique marocain constatera qu'aucune des radios n'est monolingue, mais chaque radio essaie d'avoir sa spécificité et aucune n'a exactement le même profil linguistique. La combinaisonse fait généralement à degré variable entre les variétés de l'arabe standard et marocain ou entre l'arabe marocain et le français, encore plus, le choix entre une de ces langues ou même les mélanger dans unmême énoncé en fonction du type de l'émission, de thème abordé et dela cible visée, mais jamais, de façon systématique.

De ce fait, l'étude de terrain que je mène dans le présent article se propose d'examiner l'apport pragmatique et épilinguistique des langues utilisées dans le discours médiatique des radios marocaines à vocation jeune. Il s'agit plus spécifiquement d'expliciter les paramètres sociolinguistiques et discursifs, ainsi que les dimensions pragmatiques et épilinguistiques qui régissent les choix des langues à la radio par les jeunes auditeurs.

Pour ce faire, j'ai mené une enquête de terrain par le biais du questionnaire auprès d'un échantillon composé de 150 jeunes informateurs et informatrices, élève et étudiants. Le questionnaire qui comprend neuf questions a été distribué dans des espaces sociogéographiques hétérogènes. Même si les données collectées sont livrées par un échantillon restreint, je tiens à noter que les mesures sur la base desquelles celui-ci a été constitué leur confèrent une significativité pertinente.

Du point de vue méthodologique, deux types d'analyse quantitative seront adoptés dans l'examen des données collectées; l'une est dite "l'analyse de consistance interne", alors que la seconde est dite "l'analyse d'échelonnage multidimensionnel". À noter également que notre approche s'inspire de diverses approches de la sociolinguistique, entre autres, la sociolinguistique variationniste de William LABOV (1976–1978), ainsi que la sociolinguistique interactionnelle inspirée de John GUMPERZ (1989).

Considérations méthodologiques

Délimitation de l'objet de recherche

Dans ce propos, il m'importera d'étudier quantitativement les usages pragmatiques des langues et les nouvelles pratiques langagières dans les médias radiophoniques à vocation jeune au Maroc. En fait, il est avéré que le choix de la langue ou de la pratique langagière dans laquelle un tel auditeur, une telle auditrice préfère écouter son émission préférée à la radio ne pourrait pas être arbitraire. Plutôt, cela traduit tout un ensemble de liens étroits qui pourraient exister d'un côté entre le profil sociolinguistique de l'auditeur et la langue pour laquelle il opte à la

radio. Et de l'autre, entre la langue ou la pratique langagière d'écoute et le système de représentations qu'il se fait de cette dernière.

Les chaines radio se concurrencent de plus en plus les unes avec les autres pour inciter plus de jeunes auditeurs à suivre leurs diffusions quotidiennes. Pour ce faire, elles tentent de se populariser au moyen de registres plus savants implique la prépondérance de plus en plus marquée de dis- cours mixtes mêlant plusieurs langues ou niveaux de langues et brouillant un peu plus les fron- tières linguistiques. Cette étude de terrain se propose de mettre en exergue les liens qui s'instaurent entre les représentations que les auditeurs, auditrices se font des langues du répertoire et le choix de celles-ci à la radio. En fait, la situation pourrait se résumer dans deux principales questions : quelle langue ou pratique langagière pour quel auditeur? Ou encore, quel auditeur opte-t-il pour quelle langue ou pratique langagière?

À cette fin, la réflexion que je suis en train de mener dans cet article s'appuie essentiellement sur ce que révèle le terrain au moyen du questionnaire en vue de pouvoir appréhender et expliciter l'utilité pragmatique des langues et des pratiques langagières quand il s'agit de les exploiter comme stratégie discursive dans les radios à vocation jeune.

Problématique de la recherche

Cet article se propose d'étudier quantitativement les facteurs susceptibles de pousser les auditeurs à opter pour telle ou telle langue ou pratique langagière de leur répertoire linguistique à la radio. En fait, choisir la langue d'écoute à la radio pourrait être dû à des corrélations bien concrètes qui existent entre d'un côté les langues du répertoire et la biographie sociolinguistique de l'auditeur, l'auditrice; et de l'autre le système de représentations que l'auditeur, l'auditrice se fait des langues de son répertoire et l'usage pragmatique de la langue ou/et des langues par la radio. Pour ce faire, la question majeure à laquelle ma recherche tente de répondre est la suivante : quels sont les liens qui existent entre le choix de la langue d'écoute à la radio et les profils sociolinguistique et pragmatiques des auditeurs qui les choisissent?

De cette interrogation principale décèlent d'autres interrogations secondaires; entre autres comment l'auditeur sélectionne parmi les langues de son répertoire celle dans laquelle il préfère son émission préférée à la radio? Quels sont les facteurs qui motivent certain-e-s auditeurs à opter pour les pratiques langagières innovantes telles que le mélange de langues AM-FR pour suivre les émissions radio? Ou encore, l'exploitation d'alternance codique à base d'arabe marocain et de français comme stratégie discursive à la radio pourrait-elle inciter plus les jeunes à suivre les chaines radio?

Echantillonnage

Sur un total de 160 sujets ayant complété les neuf questions du questionnaire, seulement 155 ont été retenus pour constituer mon échantillon final. Cependant, pour éviter de fausser l'analyse statistique des résultats, cinq sujets ont été éliminés lors du dépouillement du questionnaire. En fait, pour les exemplaires éliminés[38], il y a lieu de noter qu'ils présentent deux principales lacunes : soit qu'ils n'apportent pas des éléments de réponse, soit qu'ils manifestent une certaine déconsidération de la part des enquêtés de la tâche qui leur a été confiée comme le fait de cocher toutes les cases réservées à la réponse aux questions posées. Mon échantillon final se compose donc de 150 jeunes, élèves et étudiants, âgés entre 17 et 28 ans et issus de milieux sociaux différents, citadins et ruraux.

Significativité représentative des données recueillies

Toutes les données que j'ai pues collecter au moyen du questionnement écrit revêtent une fonction significative. Certes, la présente étude a impliqué un échantillon restreint, mais il y a lieu de noter que les sujets étaient répartis de façon égale entre l'âge, le sexe et le niveau d'instruction, ce qui pourrait accorder aux données collectées un caractère de significativité. Grâce à ce dernier, les résultats obtenus

[38] Les questionnaires sont rédigés en français, alors vu que quelques étudiants ont du mal à maîtriser la langue française, soit ils ne comprennent pas les questions et comme ça ils ne répondent pas, soit qu'ils comprennent les questions mais ils ont du mal à répondre à cause des difficultés dont ils souffrent en français.

pourraient ainsi être généralisés, selon les cas, aux sujets dont l'âge, le sexe et le niveau d'étude sont pareils. Ou encore, à ceux dont les milieux sociaux desquels sont issus et/ ou le type des enseignements qu'ils ont reçu sont identiques à ceux des sujets interrogés.

Éléments de contextualisation

Présentation du terrain de l'enquête

Une fois posé, l'intérêt d'étudier l'utilité pragmatique des langues dans les médias radiophoniques à vocation jeune au Maroc, plus précisément, les paramètres sociolinguistiques commandant le choix des langues d'écoute à la radio pour les jeunes : à quels jeunes s'intéresser? Dans quel terrain? Comment les approcher? Pour ce faire, j'ai choisi de distribuer les questionnaires aux élèves bacheliers et aux étudiants universitaires de différentes filières. Ceci est pour deux raisons : tout d'abord, pour viser les jeunes de différents niveaux d'étude et différents milieux sociaux, ce qui garantira l'hétérogénéité de l'échantillon. Deuxièmement, pour éviter les difficultés qui pourraient s'imposer quant à la maîtrise de la langue française, vu que le questionnaire est rédigé en cette langue. Par conséquent, toute difficulté au niveau de la maitrise de la langue du questionnaire pourrait altérer la qualité des données recueillies.

Si l'échantillon de l'enquête par questionnaire a été constitué suivant trois critères déterminants à savoir, l'âge, le sexe et le niveau d'étude, la délimitation du terrain de l'enquête obéit à certains nombre de critères entre autres, le critère d'hétérogénéité sociogéographique. Ainsi, tous les sujets placés au centre de l'enquête ont été recrutés dans des espaces considérés comme socialement et géographiquement hétérogènes.

En fait, le choix de l'université n'est pas anarchique, plutôt, parce que celle-ci constitue un espace sociogéographique hétérogène. Autrement dit, il s'agit d'un établissement fréquenté par les jeunes issus de milieux sociaux hétérogènes, citadins et ruraux, locaux et régionaux. On parle, donc, de zones qui sont différentes tant sur le plan social que sur le plan géographique, en ce sens qu'on y trouve des milieux urbains, ainsi que d'autres campagnards. Les sujets visés par les questionnaires font, donc,

partie de l'un et de l'autre, ce qui permet de répondre à une condition déterminante, à savoir celle de la diversité au niveau de l'échantillon. Une telle diversité pourrait engendrer la variation au niveau des réactions des enquêtés quant aux langues de répertoire, quant aux représentations que les sujets se font de celles-ci, ainsi que, ainsi que les motivations que ceux-ci manifestent envers chacune des langues du répertoire. C'est pourquoi, on les a appelés des "espaces hétérogènes".

Profils sociolinguistiques des sujets

Configuration sociolinguistique d'échantillon

En guise d'introduction à l'étude, l'identification de la configuration linguistique multidimensionnelle[39] des sujets objet de l'enquête s'annonce cruciale. Pour ce faire, les deux premières questions du questionnaire visent à reconnaître les profils sociolinguistiques des enquêté-e-s entre autres, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction ainsi que les langues dont se composent les répertoires linguistiques de ces derniers. La mise en commun de la première et de la deuxième question permet de se faire une idée claire du répertoire global des langues en présence dans le quotidien des enquêtés, et ce, à travers l'examen des usages linguistiques dans de différents domaines où ces enquêté-e-s s'activent. Les données recueillies devraient permettre, par ailleurs, de préciser les diverses situations qui résultent de l'interaction des langues en présence.

Age :..... Sexe : M ❐ F❐ Niveau d'instruction : .....

Question 1 : Vous êtes : Bilingue ❐ Trilingue ❐ Plurilingue ❐

Ainsi, l'identification des profils sociolinguistique des informateurs et informatrices a fait ressortir les résultats suivants :

[39] Je me réfèrerai dans ce sens aux travaux de Gumperz (1972), Lüdi et Py (2003), Fishman (1989) et Hamers et Blanc (1983).

Variable d'âge

Pour ce qui est de la variable d'âge, on note ce qui suit : 61 sujets (soit 40,66%) font partie de la catégorie d'âge 17–20 ans, 72 sujets (soit 48%) appartiennent à la catégorie d'âge 21–24, et 17 autres (soit 11,33%) sont âgés entre 25 et 28 ans.

Variable de sexe

La présente étude vise un échantillon composé principalement de 65 informatrices (soit un taux de 43,33%) et 85 informateurs, l'équivalent de 56,70% de l'ensemble de l'échantillon visé par l'enquête.

Variable de niveau d'instruction

Certes, l'échantillon de l'étude ne revêt pas une véritable significativité quant au niveau d'instruction des sujets vu qu'il ne couvre pas toutes les spécialités, cependant, je me suis appuyé sur deux principales périodes d'apprentissage qui ont une grande part dans la constitution du niveau d'instruction des jeunes : le cycle lycéen et le cycle universitaire.

Lors de l'analyse des données recueillies, j'ai focalisé mon attention sur les tendances idéologiques qui marquent les réactions des jeunes lors des deux périodes. Ainsi, j'ai considéré ces tendances idéologiques comme étant régnantes chez la majorité des jeunes appartenant aux deux périodes d'apprentissage. Par conséquent, les résultats qui ressortiront de l'analyse relative à la variable du niveau d'instruction seront significatifs, dans la mesure où ils me renseigneront sur l'influence des tendances idéologiques sur les choix et les usages linguistiques, ainsi que les impressions et les tendances que les lycéens et les universitaires se font des langues de leur répertoire linguistique.

Variable de répertoires et statuts linguistiques

Bilingue				Trilingue				Plurilingue			
x		%		x		%		x		%	
Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
74	76	100	100	33	40	45	40	13	17	18	22
150				73				30			

Tableau 1 : Statuts linguistiques des sujets (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Il appert du tableau (1) que le statut linguistique dominant est manifestement celui du “Bilingue” dans la mesure où il a été signalé 150 fois (soit 100%), suivi de “Trilingue”, 76%, soit un nombre de 114 étudiants. Finalement, il y a le statut de “Plurilingue” qui a été retenu avec un taux de 14%.

De façon générale, on remarque que sur l’ensemble de 285 choix faits pour cette variable, il y a 150 sujets (soit 52,63%) déclarant être bilingues, contre 114 trilingues (soit 40%). Alors que, le plurilinguisme n’a été retenu qu’avec un pourcentage de 7,36%, soit un nombre de 30 fois.

Répertoires et statuts linguistiques en fonction du critère “sexe”

Bilingue				Trilingue				Plurilingue			
x		%		x		%		x		%	
Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
85	65	100	100	33	40	33,8	61,5	13	17	15,2	26,1
150				73				30			

Tableau 2 : Statuts et répertoire linguistiques des sujets en fonction de la variable “sexe” (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

La répartition des statuts linguistiques des enquêté-e-s compte tenu de critère “sexe” suggère que les deux sexes disposent à 100% de statut bilingue. Ceci remplit une condition requise pour l’étude de l’usage des pratiques linguistiques issues du contact de langues dans les radios. Il

s'agit en fait du bilinguisme positif qui constitue une condition prioritaire pour que l'étude sociolinguistique du phénomène en question soit significative. Autrement dit, le fait de travailler sur un échantillon de sujets bilingues permet de supposer que ces derniers possèdent une bonne compétence dans les deux langues l'arabe marocain (L_1) et le français (L_2).

Pour le statut de trilinguisme[40], il ressort des résultats que les sujets de sexe féminin semblent majoritaires au sujet de la maîtrise de trois langues (61,5%). Il n'en va pas de même pour les sujets de sexe masculin dont seulement 33,8% déclarent maîtriser trois langues.

Concernant le plurilinguisme, il appert des résultats que le taux des sujets de sexe féminin s'estimant être compétents dans plus de trois langues est supérieur de celui des sujets de sexe masculin. En effet, 26,1 % des filles se sont évaluées compétentes en plus de trois langues, contre 15,2 % pour les garçons.

Il serait important de souligner ici que même si l'arabe marocain et le français sont les langues les plus utilisées, il n'en demeure pas moins que celles-ci ne sont pas uniques quant à l'usage des langues au Maroc. Certes, le français y occupe une place importante dans les programmes de l'enseignement, cependant, avec les bouleversements que connaît l'Europe, les jeunes Marocains tendent à diversifier leurs compétences linguistiques avec l'élargissement de l'Europe. Ils apprennent de plus en plus d'autres langues comme l'anglais, l'espagnol et l'allemand. D'ailleurs, les pays dans lesquels ces langues sont parlées sont des anciennes démocraties, symbole de la liberté et de la promotion sociale.

L'épanouissement des compétences linguistiques en d'autres langues étrangères chez les jeunes pourrait être dû à l'élargissement des sources médiatiques au Maroc entre autres, les chaînes radios s'exprimant en diverses langues étrangères, les cites électroniques, ainsi que les satellites

[40] Le trilinguisme tel que je l'ai déduit à partir des réponses faites par mes informateurs se subdivise en trois paramètres de constitution : soit [AM- FR- BER], soit [AM-FR-ANG], ou encore [AM-FR-ESP].

qui ont atteint une grande apogée dans les dernières années, et où les chaînes télévisées de plusieurs pays sont accessibles.

Répertoire et statut linguistiques en fonction d'âge

Catégories d'âges	Bilingue	Trilingue	Plurilingue
17 à 20 ans	150 (100%)	28 (18,6%)	5 (3,3%)
21 à 24 ans	150 (100%)	30 (20%)	12 (8%)
25 à 28 ans	150 (100%)	15 (10%)	13 (8,6%)
Total	**150**	**73** (48,6%)	**30** (20%)

Tableau 3 : Statuts et répertoires linguistiques des sujets en fonction d'âge (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

La répartition des répertoires et statuts linguistiques des enquêté-e-s selon la variable "âge" fait ressortir les remarques suivantes :

De prime abord, la variable « bilingue » a été signalée 150 fois, (soit 100%), ce qui implique que tous les enquêté-e-s sont bilingues. Par conséquent, ils possèdent une bonne compétence linguistique au moins dans deux langues de leurs répertoires linguistiques. Je suppose qu'il s'agit ici du bilinguisme fonctionnel impliquant l'arabe marocain et le français, sinon de la situation diglossique impliquant les deux langues maternelles des Marocains; l'arabe marocain et le berbère.

De second abord, la variable « trilingue » a été retenue par une majorité insignifiante des sujets dont la catégorie d'âge est entre 21 et 24 ans (soit 20%). Alors que, pour les catégories d'âge 17–20 ans et 25–28 ans les taux enregistrés sont respectivement 18,6% – 10% de l'ensemble de l'échantillon.

À noter finalement que les taux du plurilinguisme sont relativement faibles particulièrement pour les catégories d'âge 17–20 et 21–24 ans où ils tendent vers la baisse. Effectivement, la variable "plurilingue" n'a été retenue qu'avec un pourcentage de 3,3 %, soit un nombre de 5 sujets parmi 61. Par contre, le nombre remonte à 13 pour la catégorie d'âge 25–28 ans.

Synthèse et interprétation

Somme toute, les résultats de l'identification des répertoires et statuts linguistiques de mes informateurs et informatrices suggèrent qu'il y a une prépondérance du statut "bilingue" par rapport aux statuts "trilingue" et "plurilingue". En effet, tous les jeunes enquêté-e-s déclarent avoir une bonne compétence linguistique dans, au moins, deux langues. Cette situation de disparité s'explique par trois niveaux :

En premier lieu, la situation de la diglossie BER-AM (YOUSSI 2013) serait éventuellement impliquée dans l'explication de ces résultats. Il s'agit d'un facteur qui s'impose fortement vu la situation de compétition qu'elle implique entre l'arabe marocain et le berbère. Il serait important de signaler que les deux idiomes concernés par cette situation de diglossie se partagent les mêmes propriétés sociolinguistiques. D'ailleurs, même si « leurs usages sociaux semblent similaires et faisant partie concrètement de l'intimité et de la quotidienneté » (BENZAKOUR & al. 2000, 82), les deux langues maternelles des Marocains diffèrent par leur catégorisation sociologique, du fait que le berbère est une langue vernaculaire alors que l'arabe marocain demeure une langue véhiculaire.

En second lieu, le bilinguisme arabe standard-français peut servir de repère à ce cas. Apprises toutes les deux à l'école, les deux langues sont considérées comme des langues de prestige bien qu'ils aient deux statuts différents. L'arabe standard a un statut officiel reconnu, alors que « le français a un statut de fait puisqu'il véhicule l'officialité bien qu'il ne soit pas officiel » (MESSAOUDI 2001, 31).

En troisième lieu, le bilinguisme fonctionnel AM-FR s'impose comme un autre repère qui pourrait expliciter la prépondérance du statut bilingue. En fait, on a affaire ici à un bilinguisme très particulier qui résulte de la synthèse entre deux langues : d'un côté, « l'AM, langue véhiculaire qui sert de moyen de communication et présent presque dans toutes les conversations et dans tous les contextes sociaux » (DE RUITER 2006, 56). Et de l'autre, le français, langue étrangère à proprement parler et fortement utilisée dans l'enseignement par ses cycles secondaire et supérieur, dans la formation professionnelle et

académique, ainsi que dans la plupart des activités de travail et de recherche (MESSAOUDI 2001).

Usages des langues du répertoire

En vue d'évaluer la compétence linguistique minimale des enquêté-e-s dans les langues du répertoire linguistique ainsi que les usages de celles-ci, j'ai proposé à mes informateurs et informatrices une échelle de quatre échelons graduels de type de LIKERT[41] (1932) incluant d'un côté (dans la deuxième question) les termes : «quotidiennement», « la plupart du temps», « parfois » et « rarement » pour l'examen des usages linguistiques. Et de l'autre (dans la troisième question) les termes : «excellent», «bien », « moyen » et « faible » pour examiner la compétence linguistique. Les sujets sont invités à indiquer les échelons qui conviennent aux usages de langues ainsi qu'à la compétence linguistique dont ils se disposent dans celles-ci.

Question 2 : prière de cocher la case qui convient :

Usages de langues / Langues du répertoire	Quelle(s) langue(s) parlez-vous et quand ?							
	Quotidiennement		La plupart du temps		Parfois		Rarement	
	x	%	x	%	x	%	x	%
Arabe marocain	150	100	00	00	00	00	00	00
Français	18	12	29	19,3	97	64,4	06	04
Anglais	02	1,3	03	2	00	00	138	92
Berbère	00	00	11	7,3	01	0,6	00	00

Tels qu'ils sont affichés dans le tableau ci-dessus, les résultats relatifs aux usages des langues du répertoire par les enquêté-e-s suggèrent de façon générale, que l'AM et le FR sont les langues les plus utilisées. Ainsi, celles-ci ont été indiquées 150 fois (soit 100%) du fait que l'AM, en tant que langue véhiculaire, est déclaré être utilisé quotidiennement par l'ensemble de l'échantillon. Cependant, il est étonnant de constater qu'en dépit de « sa position valorisée de langue étrangère à proprement

[41] À noter ici que j'ai utilisé l'échelle de LIKERT (1932) non seulement parce qu'elle est considérée comme l'une des échelles les plus utilisées pour mesurer les fréquences, mais aussi, grâce à la facilité avec laquelle elle permet de développer les énoncés devant faire partie du questionnaire.

parler » (BENZAKOUR & al. 2000, 70), seulement 12% des sujets déclarent employer le FR « quotidiennement » (soit 18 sujets). À noter que les usages enregistrés aux échelons « la plupart du temps » (soit 19,3%) et « parfois » (soit 64,4%) s'expliquent éventuellement par l'importance que revêt le français comme langue fonctionnelle et transactionnelle dans la mesure où il est assez souvent utilisé dans les espaces du travail tels que les établissements administratifs, dans les secteurs des services et de l'économie moderne, dans l'enseignement secondaire et universitaire, en sens que l'assimilation des cours par les élèves et les étudiants est étroitement liée au niveau dont se disposent ceux-ci en français.

Il est cependant étonnant de constater qu'en dépit de sa position de langue de communication universelle et de la haute technologie, mes enquêté-e-s ne semblent plus intéressés par le capital substantiel et crédible de la langue anglaise. En effet, les résultats indiquent que 92% des enquêté-e-s déclarent utiliser l'anglais rarement. Ce taux d'usage est dû à la position forte du capital fonctionnel et symbolique de la francophonie sur l'échiquier linguistique du Maroc, ce qui éclipse le capital d'anglophonie même s'il est plus substantiel sur le plan international.

Parmi l'ensemble de l'échantillon, 14 sujets déclarent être amazighophones (berbérophones) (soit 9,3%). Au Maroc, le berbère est la langue maternelle des Berbérophones et fonctionne au même titre que l'arabe marocain comme "véhiculaire" au sein des communautés amazighophones rurales. De même, il a une fonction "vernaculaire" dans les communautés urbaines (BOUKOUS 1995, 30). Cependant, les résultats de l'examen des usages indiquent que personne des amazighophones n'utilise le berbère quotidiennement. Par contre, 78,5% des berbérophones (soit 11 sujets) utilisent leur langue maternelle « la plupart du temps » et 7,1% l'utilisent « parfois ».

En fait, en dépit de son statut de deuxième langue officielle de l'Etat, le berbère n'a réellement qu'une faible valeur capitalistique sur le marché linguistique au Maroc. N'étant pas standardisé, ni le vecteur d'une culture savante ou officielle, le berbère semble fonctionner

fondamentalement en tant que vecteur et support de l'identité culturelle amazighe. Dans les communautés rurales, il constitue une valeur centrale alors que dans les communautés urbaines il revêt plutôt une valeur refuge. Par ailleurs, ses usages sociaux sont ceux de l'intime, du cercle familial et amical, c'est-à-dire les champs où domine l'expression des affects. De même, l'attitude généralement négative que les berbérophones ont à l'égard de leur langue maternelle diminue l'usage quotidien de celle-ci.

Compétences linguistiques dans les langues du répertoire

Question 3 : prière de cocher la case qui convient :

Compétence linguistique / Langues du répertoire	Quelle(s) langue(s) parlez-vous et comment ?			
	Excellent	Bien	Moyen	Faible
Arabe marocain				
Français				
Anglais				
Autres (berbère)				
Autres (espagnol)				
Autres (allemand)				

Les tableaux[42] (4) et (5) indiquent les niveaux de maîtrise de la compétence linguistique minimale dans les langues du répertoire les plus utilisées par mes informateurs et informatrices à savoir; l'AM et le FR.

[42] Dans le but d'alléger le texte, seules les compétences linguistiques relatives aux langues l'AM et le FR seront traitées dans ce point. Tout d'abord, parce qu'elles sont les plus utilisées tant au quotidien qu'aux médias radiophoniques. De second abord, elles constituent toutes les deux le bilinguisme fonctionnel, voire, elles sont massivement alternées quand il s'agit d'aborder l'alternance codique au Maroc.

Excellent		Bien		Moyen		Faible	
x	%	x	%	x	%	x	%
150	100	00	00	00	00	00	00

Tableau 4 : Compétence linguistique minimale dans l'arabe marocain (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Les informateurs et informatrices sélectionnés n'ont pas tous la même langue maternelle car sur l'ensemble de 150 informateurs et informatrices dont est constitué l'échantillon, il y a seulement 14 sujets déclarant être berbérophones. Néanmoins, même s'ils le sont, ils affirment utiliser l'arabe marocain quotidiennement. Cette réalité devient plus claire du fait que le berbère fonctionne de facto comme un langage natif, véhiculaire au sein des communautés amazighophones rurales plus ou moins limitées. Alors que, parmi les communautés urbaines, ces berbérophones sont obligés à communiquer en AM. En fait, celui-ci s'impose comme, à la fois, « vernaculaire (la langue des arabophones) et véhiculaire[43] » (MESSAOUDI 2003, 111-112).

Excellent		Bien		Moyen		Faible	
x	%	x	%	x	%	x	%
36	24	41	27,3	71	47,3	02	1,3

Tableau 5 : Compétence linguistique minimale dans le français (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Le tableau (5) indique que tous les enquêté-e-s se disposent d'un certain niveau en français. Même si ce n'est ni une langue officielle ni une langue étrangère à proprement parler, le FR bénéficie d'un statut privilégié pour une grande part des Marocains. Il reste ainsi apprécié, sublimé, idéalisé,

[43] Par référence à la citation qui a été publiée sur l'hebdomadaire marocain TELQUEL dans son numéro 34 juin 2002 « *c'est la langue qui nous unit* » puisqu'elle permet la communication entre arabophones et berbérophones, voire, entre différents groupes berbérophones qui ne se comprennent pas.

voire, considéré comme « la langue la plus utile pour la formation et la carrière, c'est la plus importante puisqu'elle assure la réussite sociale » (ZIAMARI 2009, 177). Les résultats de l'enquête par questionnaire confirment cette donnée, en ce sens que 100% des enquêté-e-s s'estiment capables de parler, lire et écrire par 100% le français. Ainsi, parmi les 150 enquêté-e-s, 36 déclarent avoir une excellente compétence linguistique en français (soit 24%), 41 autres s'estiment possédant un bon niveau (soit 27,3%). De même, 71 sujets évaluent leur compétence en français comme moyenne (soit 47,3%), tandis que seulement 2 sujets déclarent avoir une faible compétence (soit 1,3%).

Synthèse et interprétation

En somme, il s'avère que malgré les niveaux de maîtrise de la compétence linguistique en français, les taux de fréquence liés aux usages quotidiens des langues du répertoire affichent une prédominance de l'arabe marocain par rapport au français. En effet, le premier est déclaré être utilisé quotidiennement à 100%, contre seulement 12% pour le second. Ceci semble bien consistant, vu les statuts des langues impliquées, dans la mesure où l'AM est maternelle véhiculaire, tandis que le FR est non-maternelle mais véhiculaire du point de fonctionnel.

D'un point de vue plus profond, la situation de disparité quant aux usages quotidiens de l'AM et du FR pourrait s'expliquer éventuellement par l'état de divergence qui caractérise la maîtrise des compétences linguistiques dans ces deux langues par les enquêté-e-s. En effet, l'AM est langue maternelle, véhiculaire est suffisamment maîtrisée par l'ensemble de l'échantillon, par opposition au FR dont la compétence linguistique n'est pas suffisamment maîtrisée et se caractérise généralement par des nuances sur le plan de la maîtrise. De même, cet état de disparité se reflète sur les taux d'usages relatifs aux deux langues en question, dans la mesure où l'AM est utilisé quotidiennement par 100% de l'échantillon visé par le questionnaire. Par contre, le taux d'usage quotidien du FR qui ne concorde pas avec l'image valorisée dont bénéficie cette langue auprès des jeunes Marocains.

Par ailleurs, je note dans le même sens que les taux marqués par les échelons « la plupart du temps » et « parfois» résultent de l'usage

fonctionnel du français comme langue administrative et académique. C'est-à-dire que le contact plus ou moins fréquent de nos sujets avec le FR, en tant que fonctionnaire, élèves et étudiants, demeure relativement dépendant des heures de travail et des cours, contrairement à l'AM qui s'attache au vécu quotidien.

Les résultats qui ressortent de cette enquête concordent avec ceux obtenus par MANÇO et CRUTZEN (2003), suite à l'enquête qu'ils avaient effectuée auprès des Marocains vivant à Bruxelles. Leurs recherches visaient, entre autres, à déterminer la perception du niveau de compétence linguistique dans la langue maternelle et dans la langue seconde par les enquêté-e-s ainsi que le comportement langagier de ces ceux-ci. Les participants à l'enquête ont évalué leur propre niveau de maîtrise en différentes langues : arabe, français et néerlandais selon une échelle de quatre niveaux.

Usages des langues au quotidien et à la radio

Langue(s) d'écoute à la radio

Dans ce point, il m'importe de mettre en évidence les corrélations qui peuvent avoir lieu entre les compétences linguistiques dans les langues du répertoire des enquêté-e-s et les langues dans lesquelles ceux-ci préfèrent écouter les émissions radiophoniques. J'insisterai donc sur le fait de vérifier si les informateurs et informatrices ont de plus en plus tendance à écouter des émissions radiophoniques en langues qu'ils maitrisent, ou bien ils préfèrent utiliser d'autres langues tout en dépassant, ainsi, leurs compétences linguistiques. En fait, l'intérêt ici est d'étudier les liens existant entre d'un côté, les variables du caractère véhiculaire et d'usage quotidien des langues du répertoire, et de l'autre, le choix de celles comme langues dans lesquelles les enquêté-e-s préfèrent écouter les émissions radio.

Question 4 : prière de cocher la case qui convient :

	Dans quelle(s) langue(s) préférez-vous écouter les émissions radio?		Pourquoi?		
	X	%	Intime/ sponta-né/claire	Fonction-nel/prestigieux	Pra-tique/moderne
Arabe marocain	86 →	57,3%	79⇒91,%	7 ⇒ 8,2%	00 ⇒ 00%
Français	99 →	66%	08 ⇒ 8%	84 ⇒ 84,8 %	07 ⇒ 7%
Anglais	41 →	27,3%	02⇒ 4,8%	13 ⇒ 31,7%	26 ⇒ 63,4%
Berbère	9 →	6%	7 ⇒77,7%	00 ⇒ 00%	00 ⇒ 00%
Espagnol	00 →	00%	00 ⇒ 00%	00 ⇒ 00%	00 ⇒ 00%

Il ressort des résultats de l'enquête que le FR et l'AM sont les langues les plus demandées pour l'écoute des émissions radio. Effectivement, le FR a été signalé par 66% des enquêté-e-s préfèrent écouter les émissions radio en langue française (soit 99 sujets), même si le taux d'usage quotidien de cette langue, tel qu'il est indiqué dans les résultats de la deuxième question, ne dépasse pas la moyenne de 12%. En deuxième position vient l'AM étant choisi par 57,3% des enquêté-e-s (soit 86 sujets). À noter aussi que 27,3% des enquêté-e-s optent pour l'anglais, alors que, seulement 6% choisissent le berbère comme langue d'écoute à la radio, même si les berbérophones constituent 9,3% de l'échantillon (soit 14 sujets).

Synthèse et interprétation

La mise en rapport des taux des compétences linguistiques dans les langues du répertoire avec ceux relatifs aux usages de celles-ci comme langues d'écoute à la radio fait ressortir les conclusions suivantes :

Pour ce qui est du couple de langues AM-FR, les taux fait ressortir une disparité remarquable entre la compétence linguistique dans ces langues et les usages que les sujets font de celles-ci à la radio. En effet, il est étonnant de constater que 100% des enquêtes ont une excellente compétence linguistique en arabe marocain, alors que seulement 57,3% de ceux-ci optent pour l'arabe marocain comme langue d'écoute à la radio. Cela me pousse à m'interroger quant aux représentations que ces jeunes se font de leur langue maternelle. J'en déduis que 42,7%% des

arabophones stigmatisent et sous-estiment l'apport de leur langue maternelle à la radio du fait qu'ils la considèrent comme un outil de l'expression de l'affect, de l'intimité, de la quotidienneté, pour s'exprimer au sein du cercle familial, mais non plus une langue de communiquer au public large sur antenne.

D'ailleurs, 91,8% des enquêté-e-s ayant opté pour l'AM comme langue d'écoute à la radio ont une représentation plus ou moins modeste de leur langue maternelle, de manière à l'associer à l'intimité, à la spontanéité et à l'informel. L'AM à la fois, vernaculaire et véhiculaire est « considéré négativement par ses usagers comme le moins utile et le moins important » (ZIAMARI 2008, 84). Cette situation s'explique, à mon sens, par deux principales raisons : l'une consiste dans le fait qu'il est « dépourvu de toute valeur du savoir » (LÉVY 1989, 23). L'autre revient à l'image sociale dévalorisante qui l'associe à l'analphabétisme etau sous-développement.

Contrairement à l'AM, même s'il n'est pas une langue étrangère à proprement parler et même si le taux de son usage quotidien ne dépasse pas 12%, le FR reste très sollicité comme langue d'écoute à la radio, en ce sens que 66% de sujets optent pour le choisissent. En fait, cette réalité me permet de me faire une idée sur ce que pensent mes informateurs et informatrices de la langue française et le rôle qu'ils lui attribuent. Effectivement, quand la moyenne des choix accordés au FR dépasse celle des choix accordés à l'AM de 11,3%, cela laisse supposer que pour ces jeunes interrogés le FR reste apprécié et sublimé. En effet, 63,4% de ceux-ci se le représentent pratique et moderne, alors que 31,7% se le représentent fonctionnel et prestigieux.

Il serait donc important de souligner que même si l'AM est la langue maternelle de la majorité de mes informateurs et informatrices, il n'en demeure pas moins que celle-ci n'est pas la langue pour laquelle ils optent à la radio. Cette situation s'explique généralement par l'image dont les enquêté-e-s se représentent chacune des deux langues. En premier lieu, l'image de l'AM est souvent méprisée et sous-estimée, considérée comme dialecte lié au populisme, à l'ignorance et à l'analphabétisme. En second lieu, l'image favorable de langue valorisée,

importante et assurant la réussite sociale crée chez les jeunes un certain rapport affectif à la langue française, ce qui les poussent à la choisir parce qu'elle leur représente, d'une manière ou d'une autre, leurs ambitions.

À noter qu'une majorité peu importante des enquêté-e-s s'intéresse aux langues étrangères auxquelles elle est exposée à la radio. En fait, pour ceux qui choisissent la langue anglaise à la radio, il y a lieu de rappeler que du point de vue d'usage, celle-ci est déclarée utilisée « quotidiennement » par 1,3% des enquêté-e-s et seulement 2% l'utilisent « la plupart du temps ». Cependant, 92% affirment qu'ils ne l'utilisent que rarement. On constate toutefois, que la moyenne des sujets déclarant avoir une bonne compétence linguistique dans l'anglais est autour de 45%. À signaler également, que les taux relevés au niveau de l'échelle de fréquence liée à l'usage de cette langue sont moins importants et ne correspondent pas au capitalisme international de cet idiome.

D'un point de vue interprétatif, le décalage enregistré entre le taux reflétant la compétence linguistique des enquêté-e-s en anglais et les taux des usages que ces derniers font de de cette langue s'explique essentiellement par le fait qu'au Maroc l'apport de cette langue se limite à l'enseignement. En d'autres termes, les niveaux plus ou moins bas d'usage d'anglais par les Marocains pourraient être dus à son positionnement au programme scolaire et universitaire, en ce sens qu'elle est programmée en tant que langue enseignée (deuxième langue étrangère) et non pas en tant que langue d'enseignement. Certes, cette situation renforce l'apport fonctionnel du français, vu qu'il est langue à la fois enseignée et d'enseignement, cependant l'importance instrumentale de l'anglais semble complètement éclipsée.

Les taux d'usage moins importants de l'anglais à la radio pourraient s'expliquer par deux facteurs : en premier lieu, l'absence presque totale des chaînes radiophoniques anglophones au Maroc, à l'exclusion de la chaîne internationale de SNRT et la BBC. En second lieu, la position de l'anglais sur le marché linguistique marocain est encore faible, sans pour

autant être négligeable, dans la mesure où il tend à se manifester dans des domaines et des usages qui sont jusqu'ici occupés par le français.

En somme, les différences qui peuvent exister entre les compétences linguistiques et les choix linguistiques des sujets dépendent de représentations que ceux-ci se font de telle ou telle langue. Ces résultats concordent avec ceux de Sélim ABOU (1981), LANDRY (1990), LANDRY & ALLAND (1985, 1988 et 1990).

De façon générale, ces travaux ont montré que les Néobrunswickois[44] minoritaires déclaraient faire un usage fréquent de la langue maternelle au sein de la famille. Toutefois, il a été observé une baisse dans l'utilisation de la langue maternelle (le français) dans le domaine des médias (la radio, la télévision, la musique et les journaux), ce qui fait ressortir une prépondérance de la langue seconde (l'anglais) dans ce domaine.

Pratiques langagières au quotidien

Dans ce point, il s'agira de recueillir et d'analyser les différentes utilisations des langues dont mes informateurs et informatrices se servent dans les contextes familiaux et scolaires. Plus spécifiquement, il sera question de préciser les manières de pratiquer les langues de son répertoire linguistique pour communiquer avec les pairs. L'examen des données que j'ai recueillies au moyen de la question (5) portera sur les variables des pratiques langagières. Celles-ci seront regroupées en deux ensembles : l'un se rapporte aux pratiques langagières relevant du monolinguisme, alors que l'autre porte sur les pratiques langagières relevant du bilinguisme.

Par la suite, on procèdera à la mise en rapport des résultats obtenus. Il s'agira en fait de comparer les usages des pratiques langagières individuellement traitées d'une part, avec les échelles des usages des langues; et de l'autre, avec les niveaux des compétences linguistiques

[44] De Nouveau-Brunswick, province maritime de l'Est de Canada.

dans les langues du répertoire, et ce, afin de pouvoir dégager les liens qui existent entre les trois unités d'analyse.

Question 5 : pour communiquer avec vos pairs, préfériez-vous employer quelle(s) langue(s) ou pratique(s) langagière(s)?

Une seule langue ❐ Mélanger deux langues ❐

Les résultats des indications des enquêté-e-s sont représentés dans le graphique ci-dessous :

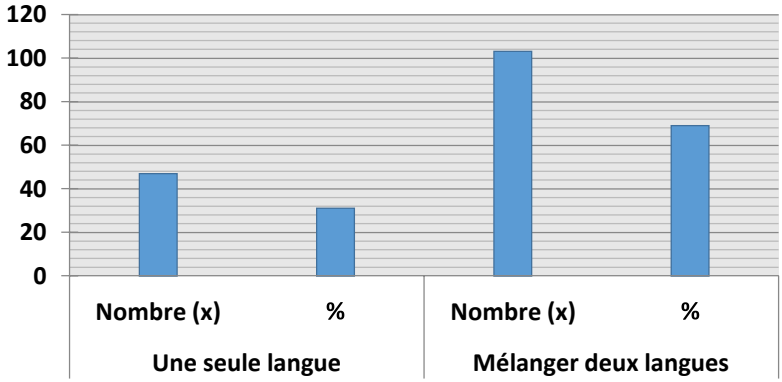

Figure 1: Recours aux pratiques langagières innovantes dans les interactions des sujets (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Les sujets ont été appelés à indiquer la pratique langagière dont ils se servent dans les conversations avec leurs interlocuteurs "pairs" (LABOV 1978). Il a été question d'opter pour l'un des deux choix; soit utiliser une seule langue (mode monolingue), soit se servir de mélange de deux langues (mode bilingue).

Les résultats montrent une disparité entre les choix des deux pratiques langagières. Ainsi, le mode monolingue est déclaré être utilisé par 31% des enquêté-e-s. Sachant que la totalité de ces derniers avait été déjà déclarée être bilingue. Par contre, le mode bilingue est déclaré être utilisé par 69% l'ensemble de l'échantillon (soit 103 sujets).

Mode de communication monolingue				Mode de communication bilingue			
x		%		x		%	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
39	11	45,8	16,9	46	54	54,1	83

Tableau 6 : Recours aux pratiques langagières innovantes selon le critère "sexe" (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Pour les deux sexes, les pratiques langagières déclarées diffèrent d'un sexe à l'autre. Une seule langue est déclarée être employée par 45,8% de sujets de sexe masculin (soit 36% de l'ensemble de l'échantillon). Par contre, le taux des sujets de sexe féminin affirmant employer une seule langue est autour de 16,9%. Ainsi, mes enquêté-e-s se servent de la pratique langagière monolingue dans la communication quotidienne de manière disproportionnelle. Cette disparité se manifeste dans la moyenne de 28,9% qui indique la marge de différence entre les usages du mode monolingue chez les sujets de sexe masculin et ceux du sexe féminin.

En outre, les résultats relatifs au mode bilingue montrent que 54,1% de sujets de sexe masculin déclarent recourir au mélange de langues dans les conversations quotidiennes, contre 83% pour les sujets de sexe féminin (soit 40% de l'ensemble de l'échantillon). Il ressort de ces données chiffrées que le mélange de langues reste une pratique langagière plus appréciée par les enquêté-e-s de sexe féminin que par ceux de sexe masculin. En ce sens que la marge de différence entre les usages propres au sexe masculin et ceux propres au sexe féminin est autour de 29%.

Variable de pratiques langagières monolingues

Répondre à la question (6) me permet d'identifier les codes linguistiques pour lesquels mes enquêté-e-s optent en vue de communiquer à leurs pairs. L'examen en question concerne exclusivement les sujets ayant déclaré employer une seule langue (le mode monolingue), de manière à indiquer la langue parmi les langues du répertoire qu'ils préfèrent utiliser dans les interactions quotidiennes. Notons que le choix des codes proposés comme échelons dans la question (6) n'est pas aléatoire, plutôt, il puise dans ce qui avait été déjà déclaré par les enquêté-e-s (voir les résultats des questions 2 et 3).

Question 6 : En cas d'une seule langue, laquelle employez-vous :

- ✓ Votre langue maternelle (AM/BER) ❒
- ✓ Votre première langue étrangère (FR) ❒
- ✓ Votre deuxième langue étrangère (ANG) ❒

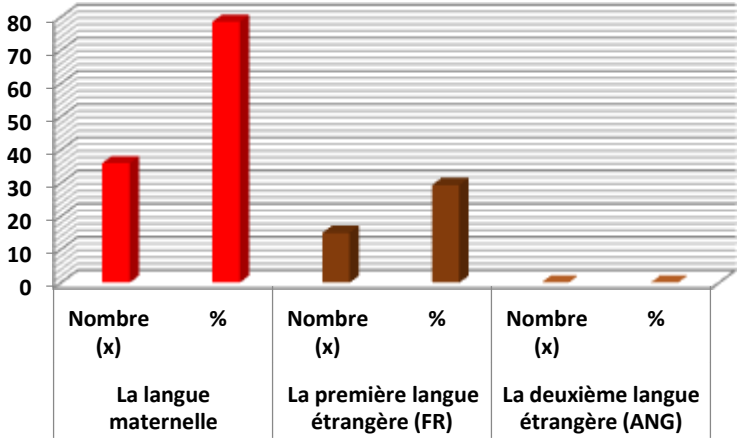

Figure 2: Recours aux pratiques langagières monolingues (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Les résultats du score relatif aux usages monolingues des langues suggèrent que 78,5% des enquêté-e-s ayant déclaré communiquer en utilisant une seule langue préfèrent que celle-ci soit leur langue maternelle (AM ou BER). À noter que parmi ceux-ci, personne n'a mentionné la langue berbère, même si l'échantillon visé par l'enquête contient 14 sujets berbérophones.

En outre, 29,4% des enquêté-e-s préfèrent utiliser la deuxième langue étrangère (le FR) pour communiquer avec les pairs. Partant, la comparaison des deux taux d'usage affiche une disparité importante de 49,17%. De même, les résultats obtenus ne concordent pas avec les taux marqués plus haut (voir les résultats des questions 1 et 2) où 100% des sujets déclarant être bilingues, 98,6% disent avoir une compétence linguistique plus ou moins bonne et 66% autres optent pour le FR comme langue d'écoute à la radio.

Cependant, si l'on tient compte de milieux d'usage, est-ce dans un milieu familial (l'informel) ou dans un milieu scolaire (le formel)? La situation ne sera plus compliquée, en ce sens que dans les milieux informels, l'AM est souvent plus utilisé que le FR. Ceci est pour deux raisons : en premier lieu, l'AM est la langue de la socialisation pour la majorité des enquêté-e-s. En second lieu, demeure le seul outil d'expression de l'affect, de l'intimité et de la quotidienneté. En revanche, le FR parait plus adéquat aux milieux informels où son usage revêt un caractère fonctionnel et transactionnel. Cependant, si la langue française est déclarée être utilisée par 29,4%, l'anglais n'est pas du tout déclaré, en dépit de sa position privilégiée au niveau international.

Langue maternelle (AM/BER)				Première langue étrangère (FR)				Deuxième langue étrangère (ANG)			
x		%		x		%		x		%	
Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
17	19	23	25	5	10	6,75%	13,15	00	00	00	00

Tableau 7 : Usage du monolinguisme selon le critère "sexe" (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

La langue maternelle est choisie par 23% des sujets de sexe masculin, contre 25% pour les sujets de sexe féminin. La comparaison des

résultats fait ressortir un taux de différence autour de 2%. Par ailleurs, les taux d'usage du FR semblent moins importants que ceux marqués par l'AM[45]. Ainsi, seulement 6,7% de garçons déclarent utiliser le FR pour communiquer avec les pairs, contre 13,1% pour les filles.

Variable de pratiques langagières bilingues

Question 7 : En cas de mélange de langues, quelle paire de langues préfère vous utiliser:

- ✓ Arabe marocain-berbère ❒
- ✓ Arabe marocain-français ❒
- ✓ Arabe marocain-anglais ❒

[45] Le berbère n'est pas déclaré être utilisé même s'il est la langue maternelle de 9,33% des enquêtés.

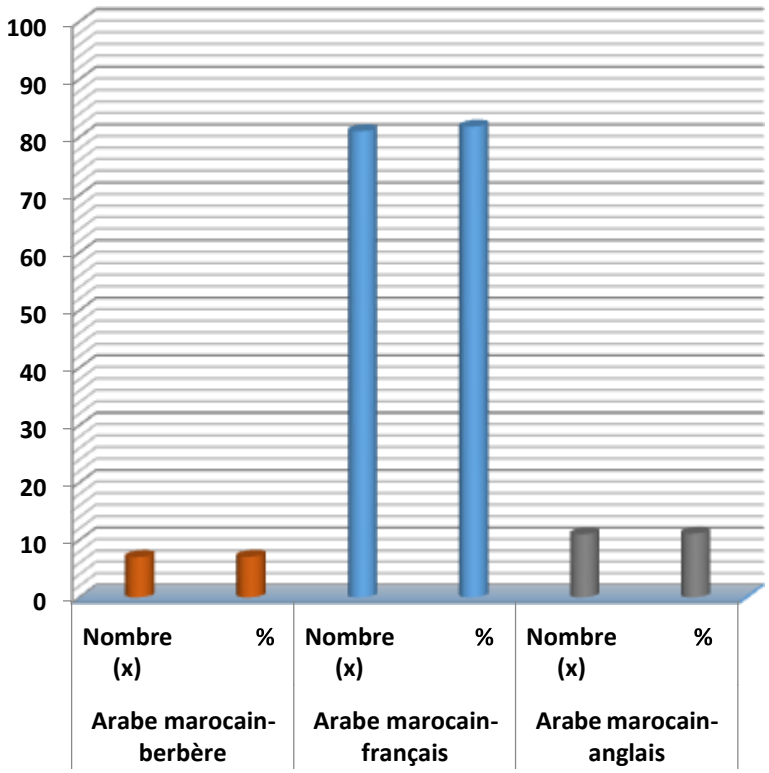

Figure 3: Pratiques langagières bilingues à usage individuel cas d'alternance codique (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

La combinaison des échelons dans la question (7) s'appuie sur un échelonnage multidimensionnel basé sur trois dimensions : la dimension "maternelle véhiculaire/vernaculaire", la dimension "maternelle fonctionnelle/instrumentale" et la dimension "maternelle-universelle/complémentaire".

Les résultats de cette question suggèrent que parmi les 99 enquêté-e-s ayant déclaré utiliser le mélange de langues, seulement sept (soit 7%) disent employer l'alternance codique arabe marocain-berbère. Inversement, quand il s'agit d'alterner l'AM et le FR, 81 sujets déclarent employer cette pratique langagière pour communiquer avec les pairs (soit 81,81% à l'échelle tendancielle[46], soit 54% à l'échelle catégorielle[47] et globale).

La mise en rapport des taux d'usage des pratiques langagières bilingues (le mélange de langues) avec ceux du monolinguisme fait ressortir le bilan qui suit : le taux élevé d'usage d'alternance codique à base d'arabe marocain et du français s'explique par trois facteurs : premièrement, le statut des langues impliquées joue un rôle primordial dans la pratique de celles-ci. Deuxièmement, les usages sociaux que les locuteurs associent à chacune des langues en question. Finalement, la symbolique des langues dans la représentation des locuteurs fait de celles-ci des codes préférées plus que d'autres. Ainsi, l'AM est doté d'une symbolique culturelle et identitaire, alors que le FR est doté d'une symbolique fonctionnelle et transactionnelle.

Arabe marocain-berbère				Arabe marocain-français				Arabe marocain-anglais			
x		%		x		%		x		%	
Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
06	01	8,1	1,31	32	49	42,2	64,4	03	08	4	10,5

Tableau 8 : Usage des pratiques langagières bi-plurilingues selon le sexe (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Les résultats de l'enquête compte tenu du sexe indiquent que seulement 8,1% des sujets de sexe masculin s'intéressent au mélange de langues AM-BER. Pour les sujets de sexe féminin, les taux enregistrés sont très faibles, en ce sens que parmi les sept informateurs déclarant avoir tendance à mélanger les langues, une seule informatrice déclare utiliser l'alternance de codes AM-BER (soit 0,6%).

[46] Par rapport au total des sujets choisissant la pratique langagière du mélange, (soit 99 sujets).

[47] Par rapport au total des sujets bilingues, (soit 150 sujets).

Pour ce qui du mélange de langues AM-FR, on constate que 42,2% des enquêté-e-s de sexe masculin disent l'utiliser dans les interactions avec les pairs. Pour le sexe féminin, le taux des enquêtées se servant de la pratique langagière en question est autour de 64,4%. Quant au mélange de langue à base d'arabe marocain et d'anglais, les résultats indiquent qu'il n'est déclaré être utilisé que par 4% des enquêté-e-s de sexe masculin, contre 10,52% pour ceux de sexe féminin.

Synthèse et interprétation

En somme, Il ressort des résultats de l'examen quantitatif des pratiques langagières une prépondérance de la pratique d'alternance codique sur celle du monolinguisme. Notons tout d'abord, que la notion d'usage bilingue implique que le locuteur a la possibilité d'utiliser alternativement l'une et l'autre langue, et par là, l'une et l'autre pratique langagière. Cette possibilité demeure, cependant, dépendante d'« une certaine compétence minimale que le locuteur doit posséder dans l'une ou l'autre langue » (HAMERS & BLANC 1983, 26).

Tel qu'il a été signalé plus haut, les résultats de l'examen quantitatif indiquent que parmi les 150 enquêté-e-s, 47 déclarent utiliser une seule langue (unilinguisme). Alors que, 103 autres préfèrent employer le mélange bilingue et/ou multilingue dans les interactions avec les "pairs". Ce comportement langagier va dans le même sens que ce qui a été énoncé par FISHMAN (1989) dans la mesure où il répond aux paramètres que ce dernier avait fixés concernant le comportement langagier qui, selon lui, varie suivant, entres autres, le statut de la langue, ses domaines d'utilisation, le statut de l'interlocuteur et le milieu dans lequel ce dernier se trouve (soit dans une communauté unilingue, bilingue ou multilingue), ainsi que le statut du groupe auquel il appartient.

L'application des paramètres de FISHMAN aux analyses des résultats permet de soulever les postulats suivants :

Dans un premier temps, j'ai constaté que 31% des enquêté-e-s font appel au monolinguisme dans leurs conversations quotidiennes. Parmi ceux-ci 70,5% déclarent se contenter de leur langue maternelle, l'arabe

marocain, comme langue de communication, contre 29,4% pour le FR. Alors que, même si elle est la langue maternelle de 14 sujets, le berbère n'est pas déclaré être utilisé; idem pour l'anglais.

Compte tenu des particularités des langues en présence, on peut expliquer cette situation à la lumière des paramètres de FISHMAN. En effet, l'AM et le BER sont des langues maternelles. Cependant, la première est véhiculaire et largement utilisée par les Marocains, alors que la seconde est vernaculaire à usage très étroit et très limité.

Dans un deuxième temps, la prépondérance de l'AM sur le BER au niveau des usages unilingues prend plus d'importance lorsqu'il s'agit d'inventorier les domaines et les contextes des usages sociaux dans lesquels sont utilisés les deux idiomes. Ainsi, l'AM est présent dans tous les domaines et dans tous les contextes liés à l'informel, à l'intimité et à l'expression de l'affect. D'ailleurs, il rivalise avec le français, dans la mesure où il est employé dans l'espace classe réservé en principe à cette langue. En revanche, les usages du berbère se limitent au foyer et avec les amis dans une communauté exclusivement berbérophone, c'est pourquoi mes enquêté-e-s l'évitent lorsqu'il est question de communiquer dans des communautés plus ouvertes.

Pour ce qui est d'usage quantitatif du FR, notons que même s'il bénéficie d'un privilège important qui s'ajoute à sa présence essentielle dans l'enseignement et dans les médias, il semble que l'utilisation du FR, comme langue de communication orale chez mes enquêté-e-s tend à varier selon les milieux, mais, n'arrive pas à rivaliser celui de l'AM. Ceci s'explique par la variation de maîtrise de la compétence linguistique minimale dans cette langue, dans la mesure où de nombreux sujets ont du mal à s'exprimer en FR à cause, entre autres, de « l'état d'interlangue » (EL AMRANI 2013, 62).

Dans un troisième temps, pour les enquêtés ayant déclaré utiliser le mélange de langues, on remarque un haut niveau du recours à l'alternance codique à base d'arabe marocain et du français (soit 81,8%). Toutefois, une baisse au niveau de l'utilisation d'alternance codique AM-BER et AM-ANG est observable (soient respectivement 7,0% et 11,11%).

En fait, le taux élevé du recours à la pratique langagière d'alternance codique AM-FR chez ces jeunes sujets est dû au fait qu'elle considérée comme une stratégie de communication qui permet aux jeunes, à la fois, de répondre à un souci de démarquage catégoriel et social et de dissimuler une incompétence linguistique (et pas forcément dans le français). De même, certain-e-s d'entre eux y voient un moyen d'expression et de création artistique car ils s'amusent aussi à créer des mots nouveaux et ludiques en mélangeant et alternant les codes.

Or, il n'en va pas de même pour l'alternance codique AM-BER qui reste étroit tout en se limitant aux interlocuteurs berbérophones. C'est-à-dire, c'est l'image et les renseignements que le locuteur doit se faire de son interlocuteur qui dirigent le recours ou le non recours à l'alternance codique AM-BER. Donc, le recours à ce dernier dépend de « la pré-connaissance de la personne à qui l'on parle » (DAROT1995, 121), ce qui n'est pas toujours possible surtout lorsque l'on parle dans des communautés relativement ouvertes. C'est pourquoi, il n'est pas majoritairement utilisé.

En ce qui concerne les usages des pratiques langagières en fonction de la variable "sexe", il est à remarquer que 47,3% des sujets de sexe masculin déclarent utiliser exclusivement la langue maternelle (l'AM) dans les conversations avec les pairs. Par contre, les sujets de sexe féminin semblent moins intéressés par la langue maternelle que les garçons, puisque seules 21% de celles-ci disent l'employer dans les interactions avec les pairs. De même, si les informatrices utilisent majoritairement l'alternance codique dans leurs échanges (soit 79%), il n'en va pas de même pour les informateurs dont seulement 52,7% déclarent recourir au mélange de langues lors des échanges de parole. Généralement, la différence d'usage quantitatif des pratiques langagières en fonction de la variable "sexe" peut s'expliquer à travers de deux points de vue :

Le premier point de vue concerne la notion pédagogique du “profil d’apprenant”[48] (BOUCHARD, 1992 et LAMBERT 1993). C’est-à-dire que chaque sexe d’apprenants dispose de stratégies linguistiques préférentielles pour résoudre les problèmes liés à certaines tâches d’apprentissage quotidien. En d’autres termes, les enquêtées semblent manifestant un comportement langagier explorateur et plus ouvert, en particulier, quand il s’agit d’utiliser des pratiques langagières bilingues où le français est utilisé, et ce, parce qu’elles cherchent, d’abord, à construire un système de connaissances linguistiques dans la langue étrangère. Ensuite, à ajuster leurs pré-connaissances à la langue cible (le FR). Et enfin, à accomplir des tâches spécifiques faisant appel à la langue cible.

Contrairement aux enquêtées, les enquêtés semblent focalisés sur la norme. Ils déclarent employer l’AM comme langue principale de l’interaction. Ceci est dû aux difficultés morphosyntaxiques dont ils souffrent pour produire des énoncés en français. En réalité, je suppose que les pourcentages relatifs aux usages de l’AM comme langue de l’interaction chez les deux sexes constituent un indice réel du niveau minimal de la compétence linguistique dans le FR chez ceux-ci. C’est pourquoi, ils préfèrent se focaliser sur la norme.

Ces résultats concordent avec ceux rapportés dans les travaux de J-C. POCHARD (1993) et de Bernard PY (1993). De façon générale, les travaux de POCHARD ont montré qu’il existe des stratégies préférentielles auxquelles font appel certain-e-s apprenants de langues pour résoudre les problèmes liés à certaines tâches. De même, les recherches de PY ont permis d’identifier les profils des apprenants à travers une approche plus linguistique. Celle-ci a montré que l’apprenant progresse dans l’apprentissage d’une langue seconde en se basant sur trois démarches : en premier lieu, la construction d’un

[48] Étant donné que l’échantillon visé par l’enquêté se compose d’informateurs et d’informatrices qui sont soit élèves, soit étudiants et étudiantes, je me réfèrerai ici à des approches pédagogiques pour expliquer le recours de mes enquêtés à certaines pratiques langagières suivant la variable “sexe” vu que.

système de connaissances linguistiques. En second lieu, l'ajustement aux normes de la langue cible. En dernier lieu, l'accomplissement de tâches spécifiques faisant appel à la langue cible.

Le second point de vue est d'ordre sociolinguistique. Il est question ici de rendre compte du caractère non aléatoire de la variation linguistique en la mettant en rapport avec la stratification sociale globale. En fait, il y a une relation causale entre les traits sociaux (l'âge, le sexe, la classe sociale, la culture, le milieu social, le contexte, etc.) et les pratiques langagières uni-bi-multilingues (la variation linguistique). Par conséquent, chaque catégorie structure et stratifie ses pratiques langagières en fonction des caractéristiques sociales hétérogènes de ses membres. C'est pourquoi, on constate que les enquêtés de sexe masculin ayant le même âge ou encore, faisant partie des milieux sociaux plus conservateurs où le partage social est fortement remarqué ont tendance à utiliser le monolinguisme à base d'AM.

Les résultats de cette analyse s'accordent avec les travaux de William LABOV (1976). Ce dernier a démontré qu'il y a une relation causale entre les traits sociaux et les structures linguistiques. La variation linguistique est, à la fois, structurée, stratifiée et reflète les caractéristiques sociales hétérogènes des locuteurs.

Pratiques langagières à la radio et au quotidien : rapport de confluence

Le présent point sera consacré à la mise en rapport des résultats des usages des pratiques langagières issues du mélange de langues à base d'AM et de FR dans deux contextes distincts : les usages au quotidien et les usages à la radio (voir la question 8). En effet, la mise en rapport des choix des sujets quant à l'écoute des émissions radio où le mélange de langues AM-FR est déterminant aussi bien qualitativement que quantitativement et les pratiques langagières dont ceux-ci se servent au quotidien me permettra de vérifier le lien qui existe entre l'acte d'alterner les langues et l'acte de suivre des émissions radio où le phénomène linguistique en question est d'usage.

Alterner l'arabe marocain et le français à la radio

Question 8 : Écoutez-vous les émissions radio où l'arabe marocain est massivement mélangé au français :

Oui ❐ Non ❐

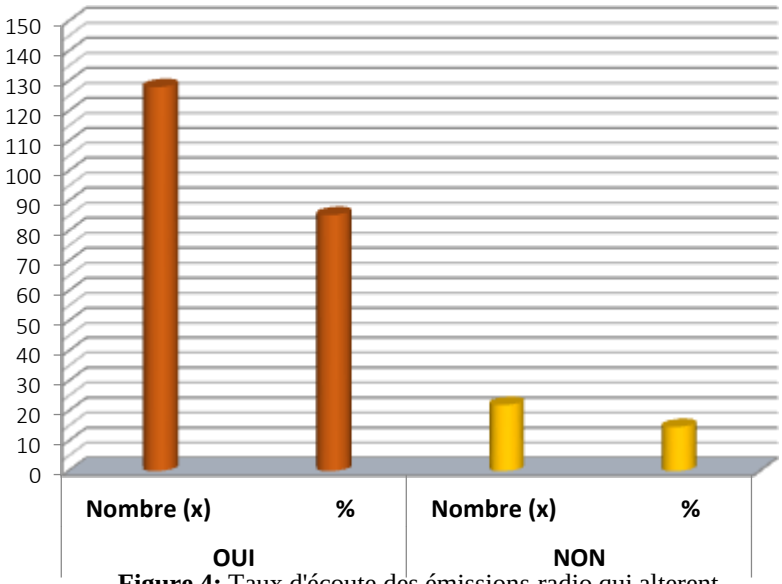

Figure 4: Taux d'écoute des émissions radio qui alterent l'arabe marocain et le français (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Les résultats obtenus montrent que parmi les 150 sujets, 128 sujets (soit 85,33% de l'échantillon) déclarent écouter des émissions sur la radio où l'alternance codique AM-FR est quantitativement exploitée. En revanche, le nombre des sujets qui s'annoncent désintéressés de ce genre d'émissions radio est de 22 (soit 14,66% de l'échantillon). Ainsi,

le taux de différence entre la catégorie des auditeurs (OUI)[49] et la catégorie de non-auditeurs (NON)[50] est considérable puisqu'il est de 70,67%.

OUI (auditeur)				NON (non-auditeur)			
x		%		x		%	
Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
69	59	81,17	90,7	16	06	18,8	9,2

Tableau 9 : Taux d'écoute des émissions radio où l'AM est massivement alterné avec le FR selon le critère sexe (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Les taux d'écoute chez les deux sexes semblent relativement convergents. Ainsi, 81,17% des sujets de sexe masculin disent écouter des émissions radio où l'alternance codique AM-FR est exploitée comme modalité discursive (soit 46% de l'échantillon). Pour ce qui est des sujets de sexe féminin, le tableau (9) indique que 81,17% des informatrices déclarent être auditrices de ces émissions (39,3% de l'échantillon).

Par contre, les taux indiquant les non-auditeurs restent relativement modestes pour les deux sexes. En effet, les résultats suggèrent que seulement 18,8% des enquêtés et 9,2% des enquêtées disent ne pas écouter les émissions radio qui mélangent les langues AM-FR.

[49] C'est sur la base de ce sous-échantillon (*la catégorie des sujets ayant répondu par "OUI", soit un nombre de 128 sujets*), il me sera possible d'examiner les représentations positives qui motivent ceux-ci à préférer l'alternance codique AM-FR comme modalité discursive à la radio.

[50] La catégorie des sujets ayant répondu par "NON" (*soit un nombre de 22 sujets*) constituera le sous-échantillon au moyen duquel il me sera possible d'étudier les représentations négatives qui les démotivent à écouter les émissions l'usage du Code Switching AM-FR comme modalité discursive à la radio.

Synthèse et interprétation

En somme, la mise en rapport des résultats de l'examen quantitatif des usages d'alternance codique AM-FR au quotidien et à la radio permet de faire ressortir les constatations suivantes :

D'un point de vue général, si le mélange de langues AM-FR est déclaré être pratiqué par 81,81% des enquêté-e-s (voir la figure 3), il en va de même pour les taux indiquent l'écoute des émissions radio où l'alternance de codes AM-FR est exploitée comme modalité discursive pour s'adresser aux auditeurs, en ce sens que la moyenne est de 85,33%. J'en déduis que la tendance à pratiquer l'alternance codique AM-FR dans les interactions quotidiennes, et la tendance à écouter les émissions radio où l'AM et le FR sont massivement alternés vont en parallèle. Autrement dit, le fait de pratiquer l'alternance codique AM-FR motive les locuteurs à opter pour les radios qui alternent les langues qui se servent de discours de plus en plus relâché voire intime, ce qui les motive à interagir avec.

D'un point de vue particulier, la variable "sexe" ne constitue pas une entrave à cet état de convergence des usages d'alternance codique AM-FR tant au quotidien qu'à la radio. Finalement, la mise en rapport des liens existant entre les différentes pratiques langagières relevées plus haut permet de soulever qu'il y a une série de rapports structurés et stratifiés qui lient la compétence au statut à la pratique. La différence des résultats enregistrée pour les deux sexes ne pourrait pas être essentiellement due aux modes d'expression identitaire et culturelle. Plutôt, elle pourrait traduire la diversité des services radiophoniques que contiennent ces émissions. Ainsi, on trouve des sujets qui préfèrent les variétés musicales, certain-e-s préfèrent les quiz, d'autres réagissent à une thématique abordée, ou encore, ceux et celles qui suivent l'émission rien que parce qu'ils sont funs de l'animateur.

De même, en suivant l'ordre décroissant des variables que j'ai traitées jusqu'à ici, on remarque qu'il y a une progression par dérivation des résultats analysés. Ainsi, le nombre des sujets qui écoutent les émissions radiophoniques qui alternent l'AM et le FR se dégage du nombre des sujets qui déclarent être exposés, à degrés variés, au mélange de langues

AM-FR dans les médias radiophoniques. Par ailleurs, ce dernier nombre découle de celui représentant le nombre des usagers d'alternance codique AM-FR au quotidien. Pareillement, ce nombre des usagers dépend du nombre des bilingues qui disposent d'un degré minimale de compétence linguistique dans l'AM et dans le FR.

Variables de Motivation liées à l'usage d'alternance codique à la radio

Cette hiérarchie de subordination me conduira à examiner, dans les lignes ce qui suit, les motivations derrière l'écoute ainsi que, les démotivations derrière le désintérêt des émissions radios qui mélangent massivement l'AM et le FR. La mise en rapport des résultats, que ce soient ceux que j'ai retenus plus haut ou ceux que j'obtiendrai dans ce qui suit, permettra de déterminer la nature des liens qui existent entre certaines entités sociolinguistiques en interaction.

Question 9 : Si oui, qu'est-ce qui vous motive réellement à écouter ces émissions les émissions :

★ Acte de mélange de langues AM-FR ❒

★ Spontanéité et intimité de s'exprimer ❒

★ Ambiance séduisante de l'émission ❒

★ Autres (jeux, quiz, variétés, hits, invités talentueux…etc.) ❒

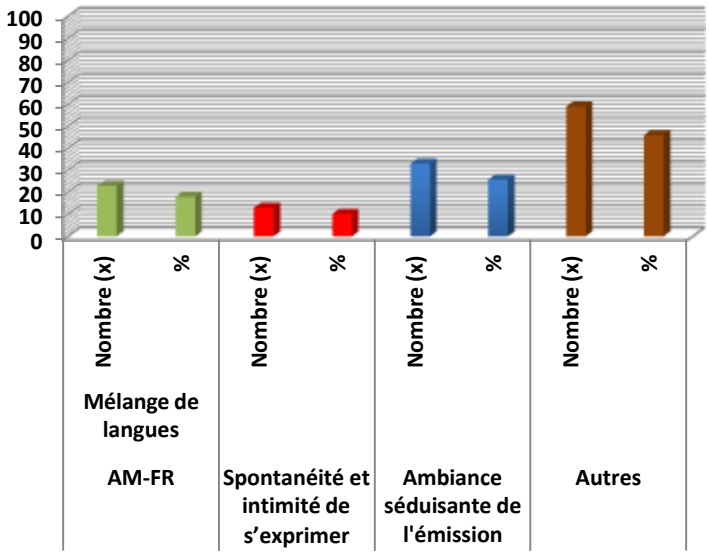

Chez le groupe des enquêté-e-s auditeurs[51], les résultats suggèrent que les motivations d'ordre langagier et communicationnel semblent moins indiquées comparativement aux motivations d'ordre ludique et divertissant[52]. Ces dernières ont été signalées 92 fois, (soit 71,8%). Alors que, les motivations d'ordre langagier et communicationnel n'ont été retenues que par 36 sujets, (soit 28,1%). Dans ce sens, les vecteurs les plus indiqués sont « autres» et «ambiance séduisante de l'émission », (soit respectivement 46,09% et 25,7%).

[51] Les enquêtés ayant répondu par "Oui" à la question 8 (soit 128 informateurs).

[52] L'échelon « autres » concerne ici, les activités d'ordre ludique, distractif, artistique et culturel que certaines émissions déploient, entre autres, variétés, hits, quiz, débats, présentation des jeunes talents.

Pour ce qui est des motivations d'ordre langagier et communicationnel, je tiens à noter que la variable de motivation « mélange de langue AM-FR » est la plus signalée dans cette catégorie (soit 17,96%). Par contre, le vecteur « spontanéité et intimité de s'exprimer » n'a été retenu que par 10,15% des enquêté-e-s, ce qui constitue le taux le plus bas issu de l'examen de ces variables.

Par ailleurs, la simple comparaison entre les taux figurant dans le graphique (13) m'amène à noter ce qui suit : premièrement, le vecteur « autres » a été indiqué deux fois plus que « mélange de langues AM-FR ». Deuxièmement, le même vecteur a été retenu quatre fois plus que « spontanéité et intimité de s'exprimer ». Ceci s'explique généralement par la particularité attractive que revêtent les activités contenues dans « autres », telles que jeux, quiz, variétés, hits, débats, ambiance humoristique et le caractère réceptif des jeunes talents invités. Toutes ces activités retiennent l'attention des auditeurs par le biais du caractère ludique et divertissant que les animateurs des chaînes radio tentent de le leur faire revêtir.

Variables de motivation en fonction de sexe

Mélange de langues AM-FR				Spontanéité et intimité de s'exprimer				Ambiance séduisante de l'émission				Autres			
x		%		x		%		x		%		x		%	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
09	14	12,1	18,4	09	04	12,1	5,2	25	08	33,7	10,5	18	41	24,3	54

Tableau 10 : Variables de motivation liées à l'usage d'alternance codique AM-FR à la radio en fonction du sexe (résultats en X et % ; source : enquête de terrain)

Il appert des statistiques du tableau (10) que les enquêtées ne sont pas motivées par les variables de motivation d'ordre langagier et communicationnel. Mais, les taux affichent qu'elles sont motivées par tout ce qui est d'ordre ludique, distractif. Les enquêté-e-s accordent également plus d'importance aux variables de motivation non langagiers et communicationnels. Ainsi, parmi les 61 sujets ayant réagi à la

neuvième question du questionnaire, 18 sujets déclarent être motivés par les variables d'ordre langagier et communicationnel, (soit 24,3%).

Alors, d'un point de vue statistique, on constate que les variables de motivation les plus indiquées pour les deux sexes sont d'ordre distractif (« ambiance séduisante » et « autres »). Les variables de motivation les moins signalées sont d'ordre langagier et communicationnel. Il s'agit des variables « mélange de langues AM-FR » et « spontanéité et intimité de s'exprimer ».

En guise de récapitulation, il apport que si les sujets de sexe masculin s'intéressent à la spontanéité et à l'intimité de l'expression trois fois beaucoup plus que les enquêtées. Celles-ci s'intéressent à la variable de motivation « mélange de langues AM-FR » plus que les enquêtés, puisqu'elle a été signalée par 18,4% de celles-ci, contre 12,1% pour les sujets de sexe masculin.

Cependant, ces taux ne semblent pas concordés avec ceux que j'ai relevés plus haut concernant le bilan de l'examen des usages d'alternance codique AM-FR au quotidien dont les moyennes pour le sexe masculin et le sexe féminin étaient respectivement de 42,2%, 64,4%.

Synthèse et interprétation

Somme toute, l'analyse descriptive relative aux motivations de l'écoute des émissions radio où le mélange de langues AM-FR est exploité aussi bien quantitativement que qualitativement fait ressortir une disparité dans les résultats, non seulement entre les deux types de motivations, mais aussi, entre les variables des motivations au sein de chaque type.

Comme on l'a montré plus haut, l'examen des variables de motivation auxquelles mes informateurs et informatrices réagissent suggère que 71,8% des sujets déclarent être motivés par les variables qui se rapportent à la distraction et à l'ambiance de réjouissance qui règne dans le plateau des émissions radio. En revanche, 28,1% des sujets disent se sentir motivés à l'écoute de ces émissions parce que ces dernières réagissent à leurs penchants de s'exprimer.

Effectivement, ce qui concerne les variables de motivation de nature divertissante, à savoir « autres » et « ambiance séduisante de l'émission », il semble que la majorité importante des sujets déclare être attirée par ce genre de motivations vu que celles-ci réagissent au besoinintégratif des enquêtés. Autrement dit, les choix des sujets sont fonction, non seulement, de la volonté de s'amuser à écouter les hits, àjouer aux quiz et à suivre les jeunes talents en train de s'affirmer, maiségalement, ils sont reliés aux attitudes des sujets envers l'atmosphèred'intimité et de relâchement qui règne dans les émissions en question.

De même, les indications faites par les sujets indiquent que les émissions radio à vocation jeune retiennent de plus en plus l'attention des auditeurs grâce à l'atmosphère d'intimité qui y règne. Celle-ci est vivement exploitée tant au niveau des sujets abordés qu'au niveau du comportement langagier très ouvert et très communicatif des animateurs, ce qui laisse surmonter tous les interdits. En fait, ce sont des choix qui se traduisent par une motivation « intégrative »[53] (GARDNER, 2000 : 10) dans la mesure où les sujets, vu leurs penchants intenses du défoulement et de distraction, désirent vraiment faire partie, à un degré plus ou moins prononcé, de cette atmosphère; s'intégrer, même à distance, à la micro-culture des émissions faisant preuve d'ouverture et de relâchement.

Par ailleurs, il appert du tableau (10) que les deux sexes réagissent au même degré à la motivation intégrative, même si les statistiques donnent une primauté aux sujets de sexe féminin (soit 64,4%), contre 58,1% pour les garçons. Cette situation s'explique généralement par l'état d'attirance qu'éprouvent les enquêtées envers la personnalité de certains animateurs ou certaines animatrices. Ceux-ci font leurs preuves souvent avec esprit ouvert, un caractère de dégourdi et des réactions pleinement zélées, ce qui fait d'eux des personnes admirées.

[53] En parlant de motivation instrumentale et intégrative, GARDNER utilise une nouvelle terminologie : l'orientation intégrative et l'orientation instrumentale (Voir GARDNER, 2000; 2001/a; 2001/b).

Le deuxième type de motivations comprend deux variables : la première est de nature langagière, « mélange de langues AM-FR », tandis que la seconde est de nature communicationnelle, « spontanéité et intimité de s'exprimer ». En fait, l'implication de ces deux variables vise essentiellement à mesurer l'impact de l'orientation pragmatique et de l'habileté communicationnelle chez mes informateurs et informatrices. Ainsi, l'examen des motivations de l'écoute des émissions radio qui exploitent l'alternance codique AM-FR indique que 28,1% des sujets déclarent être motivées par "une motivation instrumentale" ou « une orientation instrumentale » au sens de GARDNER (2001/a, 2001/b). Ceci s'explique par le fait que cette motivation instrumentale reflète une quête inexprimée de la part des enquêté-e-s de reconnaissance de leur statut social de personnes cultivées, de leur statut linguistique de bilingues qui pratiquent le mélange de langues AM-FR, ce qui leur garantira, par conséquent, l'appartenance symbolique à la classe sociale des élites et des instruits.

Je tiens à noter également que tout ce que j'ai avancé plus haut à propos des statuts, des représentations, ainsi que des usages des langues impliquées (l'AM et le FR) est en train de se refléter sur les motivations telles qu'elles sont conçues par les sujets. C'est-à-dire qu'en optant pour le mélange de codes AM-FR, les enquêté-e-s cherchent à combler un besoin pragmatique, à savoir, la reconnaissance des avantages pratiques de l'usage du mélange de langues, entre autres, donner l'image qu'on est instruit, qu'on est bilingue, qu'on est scolarisé en français, langue de réussite sociale. Et finalement qu'on suit déjà la mode de communication.

En somme, le repérage des motivations d'écoute des émissions radio m'a permis de faire ressortir deux types de motivations ou orientations qui poussent mes informateurs et informatrices à opter pour le mélange de langue AM-FR à la radio :

- Des motivations de nature intégrative, elles se rapportent au désir de s'identifier au groupe des émissions écoutées. Il s'agit en fait, d'un groupe symbolique qui se compose essentiellement de l'animateur et son équipe, en plus de tous les auditeurs amateurs

de l'émission, avec lesquels mes informateurs et informatrices veulent partager les mêmes traits langagiers, sociaux et culturels. C'est pourquoi, ils choisissent les variables « ambiance séduisante de l'émission » et « autres ».

- Des motivations de nature instrumentale, elles concernent les outils utilitaires et pragmatiques dont les sujets veulent se servir pour interagir avec les membres du groupe en question. C'est pourquoi, ils se sentent motivés par des variables utilitaires telles que « mélange de langues AM-FR » et « spontanéité et intimité de s'exprimer ».

Ces résultats concordent avec ceux de GARDNER et LAMBERT (1959), GARDNER (2000, 2001/a, 2001/b), GARDNER et (al.) (1976) KRAEMER (1993) et VAN DER KLEIN (1995). En effet, par le biais de ces recherches qui ont été effectuées sur l'apprentissage et l'usage de la langue seconde chez les élèves dans différents pays du monde, des chercheurs comme GARDNER ont trouvé que la motivation peut être de nature « instrumentale » ou « intégrative ». Elle est instrumentale, lorsqu'elle reflète une motivation utilitaire ou pragmatique, par exemple, l'obtention d'un meilleur emploi, la reconnaissance sociale, la reconnaissance du statut et des avantages pratiques dans l'apprentissage de la langue seconde. En revanche, la motivation est intégrative, lorsque l'individu désire apprendre une langue seconde dans le but de pouvoir s'intégrer à divers aspects culturels d'un autre groupe de culture différente.

Conclusion

En conclusion, en procédant à l'examen quantitatif des données recueillies j'ai pu faire ressortir les conclusions suivantes : premièrement, l'examen des profils sociolinguistiques des enquêtés m'a permis de découvrir qu'il y a une prépondérance du statut "bilingue" par rapport aux statuts "trilingue" et "plurilingue", dans la mesure où tous les enquêté-e-s déclarent avoir une bonne compétence linguistique dans, au moins, deux langues.

Dans un deuxième temps, il ressort de l'examen des niveaux perçus des compétences linguistiques dans les langues en présence qu'en dépit de la bonne compétence linguistique dans les langues impliquées, les taux des usages quotidiens de l'arabe marocain et du français affichent une prédominance de l'AM par rapport à ce dernier. En ce sens que le premier est déclaré être utilisé quotidiennement à 100%, contre seulement 12% pour le second.

Dans un troisième temps, la mise en rapport des taux de maîtrise de la compétence linguistique dans l'AM et les usages de ce dernier à radio m'a permis de dégager une disparité remarquable entre d'une part, les compétences linguistiques dans la paire de langues AM-FR et les usages de celles-ci au quotidien. Et de l'autre, entre les compétences linguistiques dans la paire de langues AM-FR et le choix de celles-ci comme langues d'écoute à la radio.

Dans un quatrième temps, l'examen des usages linguistiques des langues du répertoire m'a permis de découvrir que même si l'AM est la langue maternelle de la majorité des enquêté-e-s, il n'en demeure pas moins que celle-ci n'est pas la langue pour laquelle ils optent à la radio. De même, même si le FR n'est pas une langue étrangère à proprement parler et même si le taux de son usage quotidien ne dépasse pas 12%, il est très sollicité, en ce sens que 66% de sujets optent pour laquelle en tant que langue d'écoute à la radio.

Cinquièmement, à l'issue de l'examen des variables sociolinguistiques et épilinguistiques relatives à l'usage des langues au quotidien et à la radio, j'ai constaté que mes 150 informateurs et informatrices déclarent avoir une excellente compétence dans la langue maternelle (l'AM) et dans la langue étrangère (le FR). Cependant, j'ai constaté que les représentations liées à ces deux langues diffèrent en fonction de la catégorie d'âge, du niveau d'étude, ainsi que des milieux sociaux desquels font partie les enquêtés. En ce sens que la langue maternelle est sous-évaluée, alors que la langue étrangère est surévaluée. De même, la plupart des sujets évaluent positivement leurs attitudes envers le mélange de ces deux langues qu'ils maintiennent comme « mode communicationnelle moderne ».

Sixièmement, l'examen des liens qui existent entre le caractère véhiculaire des langues du répertoire linguistique des sujets (les compétences linguistiques) et les choix de celles-ci à la radio a fait ressortir que la majorité de mes sujets stigmatisent et sous-estiment l'apport de leur langue maternelle à la radio. En ce sens que même s'il est très sollicité au quotidien, l'AM en tant que vernaculaire et véhiculaire reste négativement considéré par ses usagers. Par contre, la majorité importante des sujets (soit 66%) opte pour le FR comme langue d'écoute à la radio.

Septièmement, j'ai pu identifier les liens qui existent entre les compétences linguistiques et les pratiques langagières dont les sujets se servent pour communiquer avec les pairs. Ainsi, 31% des sujets déclarent utiliser au quotidien des pratiques langagières relevant du monolinguisme. Alors que 69% de ceux-ci déclarent utiliser des pratiques langagières relavant du bilinguisme. Il s'agit ici du mélange de langues AM-FR que 81,81% des sujets affirment employer lors des interactions quotidiennes, suivi du mélange de langues AM-ANG. Ce dernier est utilisé par 11,11% sujets. Finalement, le mélange de langues AM-BER qui est utilisé par 7,07% des sujets.

Huitièmement, à l'issue de l'examen des liens de confluence entre les usages des nouvelles pratiques langagières au quotidien et à la radio l'échantillon s'est divisé en deux groupes. Le premier qui comprend 128 sujets se compose essentiellement de ceux et celles qui écoutent les émissions radio où l'alternance codique AM-FR est exploitée aussi bien qualitativement que quantitativement. Le second groupe qui comprend 22 sujets est constitué de ceux et celles qui n'écoutent pas les émissions radio qui alternent l'arabe marocain et le français.

Finalement, en procédant à l'examen des variables de motivation (les représentations) chez le premier groupe (le groupe des auditeurs), j'ai pu dégager deux types de motivations; des motivations de nature intégrative, elles se rapportent au désir de s'identifier au groupe de l'émission écoutée. Ce dernier est un groupe symbolique qui se compose essentiellement de l'animateur et son équipe, en plus de tous les auditeurs de l'émission, avec lesquels les sujets veulent partager les

mêmes traits langagiers, sociaux et culturels. Des motivations de nature instrumentale qui concernent les outils utilitaires et pragmatiques dont les sujets veulent se servir pour interagir avec les membres du groupe en question. C'est pourquoi, ils se sentent motivés par des variables utilitaires, entre autres, « mélange de langues AM-FR » et « spontanéité et intimité de s'exprimer ».

Bibliographie

BENZAKOUR, Fouzia; GAADI, Driss; QUEFFÉLEC, Ambroise. 2000. *Le Français au Maroc. Lexique et contact de langues : Actualités linguistiques francophones*. Bruxelles : Éditions Duculot.

BOUCHARD, Robert. 1992. « Erreurs pragmatiques, profils interactionnels et situations de production du discours ». Dans *Acquisition et Enseignement/Apprentissage des Langues*, actes du VIIIème colloque international Acquisition d'une Langue Étrangère, perspectives et recherches, mai 1991. Sous la direction de Bouchard et al. Grenoble : Université Stendhal-Grenoble III.

BOUKOUS, Ahmed. 1995. *Société, langues et cultures au Maroc, enjeux symboliques*, Série : Essais et Études, N° 8, Rabat, Publications de la Facultés des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V.

DAROT, Mireille, 1995. « L'Alternance codique français-arabe dialectal tunisien dans les conversations téléphoniques ». Dans *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, actes du colloque d'Aix-en-Provence. Sous la direction A. Queffélec, pp 119-129. Paris : P.U.P.

DE RUITER, J. A. 2006. *Les Jeunes marocains et leurs Langues*. Paris : L'Harmattan.

EL AMRANI, Hafida, 2013. « Le Statut du français écrit des nouveaux étudiants ». Dans *Langage et société*, 143 (1) : 53-64.

GADET, Françoise. 1992. « Le français populaire ». *Langage et société* 61 : 87-89.

HAMERS, Josiane F. et BLANC, Michel. 1983. *Bilingualité et le Bilinguisme*. Bruxelles : Éditions Madraga.

GARDNER, Robert. 2000. « Corrélation, Causation, Motivation and Second Language Acquisition ». *Canadian Psychology* 41 : 10-24.

GUMPERZ, John. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.

LABOV, William. 1978. *Le parler ordinaire*. Paris : Éditions Minuit.

LIKERT, Rensis. 1932. « A Technique for Measurement of Attitudes ». *Archives of Psycho-logy*, 140: 5-55.

LÉVY, Simon. 1989. « un Autre aspect de la culture populaire :La composante juive ». Dans *Littérature Populaire Marocaine*, Actes des journées d'études tenues du 11 au 13 mars 1986, Association des Fonctionnaires de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, p. 9-25. Rabat : Édition Okad.

MANÇO Altay; CRUTZEN Daniel, 2003, « Langues d'origine et langues d'enseignement : un problème de gestion sociolinguistique examiné à travers l'exemple des Turcs et des Marocains en Belgique ». Dans *Compétences linguistiques et sociocognitives des enfants de migrants Turcs et Marocains en Belgique*. Sous la direction de D. Crutzen et (A.) Manço, p. 73-110. Paris : L'Harmattan.

MESSAOUDI, Leila, .2001. « La Variation langagière au Maroc. Éléments pour un aménagement linguistique rationnel ». Dans *L'avenir des Langues au Maroc, Publications de la Faculté des Lettres et de Sciences Humaines*, Université Hassan II, Mohammedia, Séries Colloques, N°14, p. 29-46. Casablanca : Imprimerie Ennajah EL Jadida.

MESSAOUDI, Leila. 2003. *Études sociolinguistiques*. Rabat : Édition Okad.

MILLER, C. 2011. « Langues et médias dans le monde arabe/arabophone. Entre idéologie et marché, conversation dans

la globalisation ». Dans *Archive Hal*, version 1, 22 mars, pp 1-17, Publications du Centre National de Recherche en Sociolinguistique.
YOUSSI, Abderrahim. 2013. « Impératifs linguistiques, inerties socioculturelles ». Dans *Langage et société* 43 : 27-40. DOI : 10.3917/ls.143.0027 url*: http//www.cairn./revue-Lanagage-et-société-2013- 27-page-40.htm*,
ZIAMARI, Karima. 2008. *Le code Switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*. Paris : L'Harmattan.
ZIAMARI, Karima. 2009. « Le contact entre l'arabe marocain et le français au Maroc : spécificités linguistiques et sociologiques ». *Synergies Tunisie* 1 : 173-186.

Liste des sigles et symboles

AM	Arabe marocain
AS	Arabe standard
FR	Français
BER	Berbère/Amazigh
ANG	Anglais
ESP	Espagnol
L2	Langue maternelle
L1	Langue étrangère
X	Nombre
F	Féminin
M	Masculin
%	Taux

L'EXPERIENCE PLURILINGUE CHEZ LES JEUNES AU MAROC : UNE CARTOGRAPHIE DES LANGUES A FES

Ben salah Laila
Université Moulay Ismail
laila_bensalah@hotmail.fr

Résumé

L'observation des pratiques linguistiques des jeunes au Maroc montre, à travers nos enquêtes de terrain, que plusieurs langues sont utilisées par les groupes identitaires jeunes se manifestant, essentiellement, dans l'alternance codique et l'emprunt de l'anglais, du français et même de l'hindi. À travers le recours au contact de langues, ces jeunes expriment des besoins non seulement communicatifs, mais surtout identitaires. Je vais essayer de décrire les manifestations du contact des langues dans les pratiques langagières de jeunes fassis. Puis, je vais interroger le lien entre le contact des langues et les parlers jeunes dans la mesure où les frontières entre les langues sont absentes pour des raisons de mobilité, d'ouverture sur d'autres groupes et pour des fins identitaires liées aux représentations linguistiques des informateurs jeunes.

خارطة اللغات بالمدن المغربية العربية المستعملة عند الشباب في المغرب

بن صالح الليلى

ملخص

من خلال إجراء استطلاع ميداني نظهر ملاحظة الممارسات اللغوية للشباب في المغرب

أن هذه الفئة تدخل في تواصلها اليومي من لغات أخرى تتجلى بشكل أساسي في التناوب اللغوي والاستعارة مفردات وتعابير اللغات أخرى مثل الفرنسية والإنجليزية وحتى الهندية. لهذا نعين الدارجة أنه من خلال استخدام التصال اللغوي يعبر فوائد الشباب ليس فقط عن احتياجات التواصل وإنما يعبرون بشكل أساسي عن الهوية.

سأحاول وصف خصائص المزج اللغوي في الممارسات اللغوية للشباب الفاسي. وفي نفس الصدد سأستفسر عن العلاقة بين هذا المزج والتواصل اللغوي للشباب على

باعتبار أن الجيل بدون اللغات تكون مثيرة غالبة الشباب تتطابق بالمراقبة والانفتاح على المجموعات الأخرى والأغراض الجوية المرتبطة بالمجالات الفنية الشباب.

Notice biographique de l'auteure

Doctorat *(2017) en Sociolinguistique à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar Mehraz Fès.*

الدكتوراه (2017) في السوسيولسانيات بكلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر المهراز فاس

milieu urbain: étude linguistique et des parlers jeunes à Fès. ***Intitulé de la thèse:*** *Les parlers jeunes en sociolinguistique*

لغات الشباب في الوسط الحضري: دراسة لسانية وسوسيولسانية لغات الشباب في فاس

supérieur assistante à l'École Normale Supérieure de Meknès ***Situation actuelle*** *: Professeure de l'enseignement régionale d'éducation et de*

أستاذة التعليم العالي مساعدة في المدرسة العليا للأساتذة بمكناس

Fès-Meknès, depuis 2013.Coordonnatrice du projet « Approche genre » à l'académie formation de la région

منسقة مشروع "مقاربة النوع الاجتماعي" بالأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة فاس مكناس منذ 2013.

Université : Moulay Ismail

جامعة مولاي اسماعيل

Introduction

Les parlers jeunes constituent un sujet de réflexion dans plusieurs pays comme la France (parler des cités, parler des beurs), le Cameroun (le camfranglais), la Côte d'Ivoire (Nouchi d'Abidjan), l'Égypte, l'Algérie, etc. Ces parlers ne sont pas toujours reçus positivement; ils sont souvent critiqués par les adultes car ils sont généralement associés à la violence et à la délinquance.

Pour un certain nombre de chercheurs, notamment E. Hurst (2019), H. Boyer (1997), T. Bulot (2001, 2004), A. E. Ebongue et P. Fonkoua (2010) les pratiques linguistiques des jeunes semblent se caractériser par une forte spécificité lexicale et surtout phonique, ce qui

fait que l'on rencontre souvent les appellations « accent des banlieues » ou « accent des cités » pour désigner ces parlers dits jeunes.

On voit également qu'à travers ces désignations, ces parlers sont associés aux quartiers difficiles (banlieues, cités). Ils sont parfois critiqués par la société, surtout dans les médias, qui en donnent souvent une image caricaturée et fortement stigmatisante, en l'attachant notamment à la violence et à la délinquance, sinon à une forme de pauvreté intellectuelle.

L'existence des parlers jeunes n'est pas propre aux sociétés occidentales. On les retrouve aussi au Maroc où ils ont été peu étudiés; d'où l'importance de mon travail de recherche dont le but est de décrire et de dévoiler le fonctionnement des pratiques linguistiques jeunes dans ce pays.

Dès lors, mon étude s'inscrit dans une perspective sociolinguistique et tentera d'apporter des éléments de réponse à la problématique suivante: la dimension bilingue est-elle un élément constitutif des parlers jeunes à Fès?

Le travail se scinde en deux parties: la première est consacrée au cadrage théorique où j'interrogerai la définition des parlers jeunes à partir des travaux ayant déjà porté sur le sujet. J'essayerai aussi d'apporter quelques précisions méthodologiques concernant le contact de langues. Je procéderai enfin à une description de l'arabe marocain tel qu'il est parlé par des jeunes à Fès à travers certains phénomènes linguistiques, comme l'allongement, le contact de langues, la productivité lexicale etc, tout en cherchant les motifs d'apparition ainsi que le fonctionnement social de ces pratiques.

Cadre théorique

Quelques remarques sur les parlers jeunes

Beaucoup de sociolinguistes distinguent un objet dit « parlers jeunes » qui se différencie par la forme et les fonctions du langage commun. En France, les médias participent eux aussi à cette délimitation linguistique, les hommes politiques s'emparent, à certaines occasions, de ce sujet. Trimaille lors d'une rencontre qui s'est déroulée à Paris, en 2012, a fait remarquer que le parler jeune est un thème « dans

l'air ». En effet, si je vois que les sociolinguistes semblent s'accorder sur la notion « parlers », qui est préférée à « langue » ou « langage » (Trimaille et Billiez 2007, 103) pour renvoyer aux pratiques linguistiques des jeunes, je constate néanmoins que cette notion continue de poser des problèmes en ce qui concerne la notion « jeunes » dont le concept est mouvant (Lamizet 2004, 97). Alors que certains parlent de « parlers jeunes », d'autres préfèrent plutôt « parlers des cités ». Cette dernière désignation est systématiquement mise en avant à partir du milieu des années 90 (Trimaille 2004, 174). On a donc assisté à un glissement par une territorialisation à partir d'une vision essentiellement générationnelle. Ainsi, l'expression « parlers jeunes » est remplacée par « langue des cités ». Ce processus de catégorisation met l'espace au cœur de la définition du groupe, faisant de la banlieue un espace socialement et linguistiquement homogène, ce qui ne correspond pourtant pas à la réalité. Puis, corollairement, à un glissement par une ethnicisation. Le mot « jeunes » est donc mis en paradigme, voire en équivalence discursive, avec « cité » dans « parlers des ou de la cité(s) », avec « quartier » dans « parlers des quartiers », « banlieue » dans « parlers des banlieues ». Les deux étant utilisés dans les médias français par euphémisme avec la signification respectivement de « jeunes issus de l'immigration » et de « quartiers en difficulté, difficiles, défavorisés » (Branca-Rosoff 2001, 68). Ainsi, on assiste à « la périphérisation » (aussi bien en termes géographique que sociale et ethnique) de l'objet qu'a consacré la « littérature » médiatique.

Fort est de constater en effet, que la notion « parlers jeunes » fût utilisée pour renvoyer à une seule variété de parlers des jeunes (d'origine immigrée) pour recouvrir l'ensemble des variétés réunies. De même qu'au-delà de son aspect métonymique, tout comme les mots « quartier » et « cité », elle renvoie davantage à « une catégorie socio-économique défavorisée que générationnelle » (Trimaille et Billiez 2007, 104).

Boyer (1997) et Abia Aboa (2019) considèrent les parlers jeunes, tout en reprenant le terme de Bourdieu (1984), comme l'affirmation d'une contre légitimité linguistique, c'est-à-dire que ces pratiques apparaissent dans une sorte de configuration socio-discursive de crise identitaire qui permet aux jeunes de revendiquer leur droit à se faire

reconnaître, même distincts, comme individus capables de réussir socialement. Cette médiatisation permet l'intégration de toute déviance « récupérable » dans les imaginaires sociolinguistiques collectifs. Les pratiques langagières des jeunes portent bien souvent les marques de la déviance, de l'innovation et de l'écart.

Les « parlers jeunes » sont des phénomènes langagiers urbains (Féral 2012, 32). En fait, le milieu urbain est productif; il est l'espace qui fait naître ces variantes et dans lequel elles évoluent. La dimension urbaine demeure un élément incontournable dans l'étude de celles-ci.

Beaucoup de chercheurs étudient, aujourd'hui, les « parler des jeunes » en les replaçant dans leur lieu d'émergence: les zones urbaines périphériques. Le mérite revient en cela aux travaux de Bulot (2004) pour qui, les parlers jeunes en France sont une forme identifiée comme étant de la banlieue, d'espaces socialement élaborés et produits comme dévalorisants.

Enfin, Bernard Lamizet conclut:

Il n'existe ni de langue des jeunes, ni de parler jeunes: sans doute n'existe-t-il qu'un ensemble ritualisé de pratiques symboliques dont le retour et la répétition permettent à la fois l'identification de ceux-là mêmes qui les mettent en œuvre. S'il y a des usages symboliques de la langue et des pratiques sociales qui sont propres à une certaine catégorie de population qu'ils parviennent justement à constituer, sans doute, s'agit-il, d'abord, essentiellement de modes particuliers d'appropriation de l'espace public et de formes particulières de pratiques sociales d'usage de la langue. (Lamizet 2004, 97)

Ainsi, les pratiques langagières des jeunes qui constituent une variante sociolinguistique produit du phénomène de l'urbanisation sont peu étudiées aussi bien au Maghreb qu'au Maroc, contrairement à d'autres pays comme la France ou les Etats-Unis. Toutefois, il convient de préciser qu'un effort considérable a été entrepris dans ce sens pendant cette dernière décennie. Les travaux qui s'en occupent soulignent sa forte spécificité lexicale et sa dimension multilingue et surtout transgressive.

D'ailleurs, le terme « parlers jeunes » n'est pas employé par les médias au Maroc, contrairement à ce qui se passe en France, mais « le discours commun s'accorde sur le fait que les jeunes parlent de façon différente,

incompréhensible pour les adultes et que les pratiques linguistiques changent très vite. La reconnaissance de ce phénomène semble très liée au développement de la nouvelle scène urbaine marocaine (hip hop, rock) fortement médiatisée depuis 2006 » (Miller et Caubet 2011, 71)

Que ce soit au Maroc ou ailleurs, on constate que la jeunesse s'identifie par un ensemble ritualisé de pratiques symboliques. Ces usages symboliques constituent, au niveau linguistique, des modes particuliers d'appropriation de l'espace public et de formes particulières de pratiques sociales et d'usage de la langue.

Il faut tout de même souligner l'importance de l'espace dans la reconnaissance des identités et des pratiques symboliques qui les mettent en scène. C'est-à-dire que les « parlers jeunes », sont fondamentalement définis par les lieux où ils sont mis en œuvre. D'ailleurs, dans l'espace privé, dans le lieu familial, ce n'est pas par le langage que les jeunes se définissent et se reconnaissent, mais bien par leur situation par rapport aux autres générations. Enfin, il est nécessaire de souligner qu'il ne saurait y avoir de parler jeunes sans reconnaissance de l'existence d'une médiation culturelle de la jeunesse dans l'espace de la sociabilité.

Ce qui caractérise les parlers jeunes selon Trimaille et Billiez, c'est la refonctionnalisation touchant les plans linguistique et social inextricablement imbriqués et donc proprement sociolinguistiques. Cette imbrication ne sera appréhendée qu'à l'aide d'une notion que les sociolinguistes appellent la « communauté de pratiques ». En effet, toute « communauté de pratiques » est fondée sur des activités conjointes dont « la façon de parler » qui touche non seulement les différents niveaux d'analyse linguistique mais aussi les modes d'interaction et les orientations discursives qui marquent l'appartenance des membres à cette communauté. Ainsi, sur le plan linguistique, on relève la création de mots nouveaux, « la mise en contact des langues » (T. Jeanneret 2003), l'affrication des occlusives dentales t̠ et d̠, la palatalisation des vélaires k̠ et g̠ ou même une prononciation de r̠ qui aurait « une coloration arabe » (Trimaille et Billiez 2007).

Enfin, sur le plan pragmatique et interactionnel, on a recensé une forte présence d'une axiologie négative et même une certaine violence

verbale. Ces pratiques linguistiques véhiculent une dimension ludique, cryptique et identitaire (Trimaille et Billiez 2004, 3).

Ainsi, la catégorie d'âge de nos informateurs et informatrices et informatrices, est généralement associée à l'usage de la drogue, la sexualité et la transgression verbale ce qui explique les thèmes abordés dans nos enquêtes de terrain.

L'alternance codique

La situation linguistique au Maroc, comme le montre M. B. Fernandez (2006) est complexe car elle est composée de plusieurs langues qui sont apparues sur le territoire au fur et à mesure des différentes étapes de l'histoire du pays. Il s'agit de l'arabe classique: langue nationale et officielle, de l'arabe marocain, de l'amazigh ou berbère, du français: la langue étrangère privilégiée, voir aussi l'espagnol et l'anglais qui prennent actuellement leur place dans le marché linguistique marocain.

Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Il y a entre ces différentes langues une situation de diglossie, voire de triglossie (A. Youssi, 1995 en ligne).

Cette diversité linguistique offre au locuteur un large choix d'utiliser selon ses besoins et les situations de sa vie quotidienne une ou plusieurs langues. D'ailleurs Ziamari (2008) indique que le code switching Arabe marocain/Français évolue et change et est utilisé par les différentes catégories sociales et plus particulièrement par les jeunes qui en profitent pour s'identifier linguistiquement. Alors qu'est-ce que l'alternance codique?

Définition

Lors de ses nombreuses recherches sur l'alternance codique dans plusieurs communautés, J. Gumperz, démontre qu'elle constitue une stratégie communicative et non pas un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire. « L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Gumperz 1989, 48).

Dans cette définition, J. Gumperz pense que le phénomène consiste, donc, pour le locuteur ou la locutrice à passer d'une langue à une autre langue ou d'une variété de langue à une autre.

Pour Milroy et Muysken (1995, 7), le code-switching est: « the alternate use by bilinguals of two or more languages in the same conversation »

« il s'agit de l'usage par les personnes bilingues de deux ou plusieurs langues dans la même conversation ».

Milroy et Muysken mettent l'accent sur les individus bilingues et non plus sur les langues elles-mêmes. Ainsi, tous les bilingues quelque soit le degré de leur bilinguisme peuvent se servir de cette stratégie dans la communication mais avec des niveaux différents.

En conclusion, je peux dire que l'alternance codique est une stratégie communicative utilisée par les bilingues qui leur permet d'exprimer des intentions, de s'affirmer dans leurs sphères communautaires et linguistiques; elle permet aussi de combler un vide momentané où on se met à la recherche du mot approprié qui exprimera l'idée qu'on a dans la tête mais qu'on ne trouve pas dans la langue de base par un mot d'une autre langue ou variété de langue.

L'alternance codique s'inscrit dans un ensemble plus largedes marques transcodiques, c'est un terme référant à « l'ensemble des phénomènes de contact linguistique, tels que code-switch, mélange de langue, interférence, emprunt, etc. » (Lüdi et Py 1995, 54)

Au moment où dans mon corpus il se produit un nombre important d'unités appartenant à d'autres langues étrangères, surtout au français s'impose à moi le problème de la distinction entre le code switching et l'emprunt.

Dans cette optique je procéderai à une distinction en me basant sur les caractéristiques morphophonologiques des unités insérées, sur la contrainte d'équivalence qui prédit l'absence de l'alternance entre certains éléments. De plus je peux me rattacher au critère de fréquence qui semble primordial pour moi afin de montrer s'il s'agit d'emprunts ou d'alternances. On peut aussi souligner que sur les plans sémantique et phonétique beaucoup d'unités utilisées ou ressenties comme des emprunts conservent leur prononciation et leur sens d'origine.

En ce qui concerne ma recherche, les jeunes informateurs et les jeunes informatrices produisent beaucoup d'unités isolées appartenant au français ou à l'anglais qu'ils alternent avec des termes de l'arabe marocain. Il s'agit dans la plupart des cas de termes courants qui sont prononcés sans aucune modification phonétique mais qui dans certains cas sont arabisés (Caubet 1998: 130) du fait qu'ils sont prononcés à la marocaine comme dans les extraits (*ka-yətədroga* (il se drogue), *ət-tiket* (le ticket), *messažāt* (les messages)), cette « prononciation maghrébinisée du français est intimement liée à la question de l'identité » souligne (Caubet 1998: 139).

De façon très générale, les contacts de langues se manifestent sous diverses formes, qui ont fait l'objet de théorisations linguistiques et sociolinguistiques.

Le corpus et les informateurs et informatrices

Le corpus recueilli correspond à cinq heures d'enregistrement, il s'agit d'un entretien semi-directif réalisé dans différents contextes sociolinguistiques auprès de vingt-trois informateurs et informatrices qui sont dans la plupart des enquêtes des lycéens ou lycéennes appartenant à la tranche d'âge 16 et 24 ans. Mon corpus est constitué de cinq conversations.

La plupart de mes enquêtes se sont déroulées au centre-ville pour des raisons de sécurité mais avec des informateurs et informatrices appartenant aux quartiers populaires défavorisés et mêmes des personnes qui habitent le centre et les quartiers prestigieux de la ville.

En effet, j'ai réalisé la première conversation au complexe de la liberté ou comme le désignent nos informateurs et informatrices le complexe culturel qui est un lieu d'échange culturel, c'est là où les adolescents se regroupent en vue d'exposer leurs performances vestimentaires, sportives et linguistiques. C'est ce que Trimaille (2005: 74) décrit comme « lieux d'interactions et de socialisation horizontale ». Ces lieux, dit-il, sont constitutifs des grappes relationnelles qui forment le réseau social et communicationnel. Univers qui réunit le plus grand nombre de personnes en vue de se divertir et d'échapper à l'autorité des adultes.

Le complexe de la liberté est, pour les jeunes habitant les quartiers populaires, l'endroit qu'il faut fréquenter pour se réjouir et fuir les problèmes liés à la situation défavorable de la famille.

Mon deuxième entretien a eu lieu dans un café restaurant au complexe de la liberté, et le troisième au café restaurant piscine Bab Fès qui se situe à vingt kilomètres de la ville sur la route de Meknès. Quant à la quatrième et dernière enquête je les ai faites au café Al Qairaouane avec les élèves du lycée Salah Eddine Al Ayoubi (centre-ville).

Pour la transcription du corpus, j'ai choisi la première lettre du prénom de l'informateur ou l'informatrice pour désigner celui ou celle qui parle et de souligner cette lettre lorsqu'il s'agit d'une personne de sexe féminin.

Les parlers jeunes à Fès: éléments de description

Traits phonétiques/prosodiques

L'allongement

Les différentes études qui se sont intéressées aux parlers des jeunes indiquent qu'il se caractérise non seulement par l'usage d'un lexique spécifique à eux, mais aussi par une phonétique très particulière les distinguant des autres parlers. Caractérisée par « accent des cités », « accent des beurs », « accent de banlieue » etc, cette façon de prononcer les mots français chez les jeunes est souvent associée à « leur attitude (agressivité) ou leur état psychologique (colère) » (Trimaille et Billiez 2007, 100)

Les phénomènes phonologiques les plus examinés par les chercheurs chez les groupes de jeunes d'origine maghrébine sont la palatalisation et/ou l'affrication des consonnes dentales /t/ et /d/ et vélaires /k/ et /g/ (Amstrong et Jamin 2002; Billiez et al. 2003; Trimaille 2004) et le déplacement de l'accent vers la pénultième syllabe, notamment chez les collégiens de La Courneuve. En mentionnant la manière de parler des jeunes issus de cette communauté, Calvet (1994) évoque un des traits prosodiques fréquemment associés à l'accent des jeunes de banlieue est l'allongement de la syllabe pénultième. Cet allongement non-standard a par exemple été décrit par L.J. Calvet (1994, 286-287) et par V. Méla (1997, 27) comme spécifique de l'accent des jeunes « beurs » ou « blacks ». D'après L.J. Calvet, il serait la

conséquence de l'influence de la musique rap sur le rythme parolier de ces jeunes.

Barontini et Ziamari (2015 586) ajoutent que l'allongement à des fins expressives est un procédé courant en arabe marocain et n'est pas un trait spécifiquement « jeune ». Toutefois, ce qui semble caractériser les parlers jeunes au Maroc, c'est l'allongement exagéré et systématique lorsqu'il s'agit de montrer que l'on s'inscrit dans le « mode » jeune (Ziamari, Caubet, Miller et Vicente, 2018) comme ce que l'on observe dans la série Bouzebbal et à travers les exemples et les répliques de nos informateurs et informatrices et informatrices suivants: *məṛfū:::ɛ défoncé, tɛəžb-ə:::k* te *plaira, kū:::ll-nā* n*ous tous, kū:::ll-hum eux tous.*

Dans certaines répliques, l'allongement contribue à accentuer l'aspect péjoratif ou mélioratif de quelques expressions. Ainsi en parlant de leurs pratiques linguistiques, le locuteur **R** annonce spontanément que le réseau social Facebook est impliqué dans cette façon de parler et que tous les jeunes y sont accros même s'ils vivent dans des conditions difficiles.

Cas du péjoratif:

- ***A****: ka-nɛīšu ɛiša mqā:::wda*

- Nous vivons une vie difficile.

- Nous vivons dans des conditions difficiles.

Cas du mélioratif:

Le même locuteur utilise l'allongement exagéré pour identifier le quartier où il habite comme étant le meilleur à Fès. En effet, à la demande de l'enquêtrice, **A** décrit les habitants de ce quartier populaire comme les individus les plus forts et les plus virils de toute la ville.

-A*: ʔanā wəld mū:::lay ɛəbd əl-lāh būmbāy əl-ḥūma d əz-zanādẹq ʔaḥsən ḥūma*

- Moi fils de Moulay Abdellah Bombay le quartier des dépravés le meilleur quartier.

- Moi, je suis issu du quartier Moulay Abdellah, Bombay, le quartier des malins, le meilleur des quartiers.
L'aspect mélioratif est aussi accentué grâce à l'allongement dans les expressions *« bī:::līkī »* (gratuit) et *« zwī:::wən »* (beau).
L'allongement à des fins expressives est un procédé qui permet également d'opérer des glissements sémantiques. Ainsi le mot « *mqəwwəd* » dont le sens littéral est « qui fait le proxénète » et qui est, sans allongement expressif, un mot vulgaire qui veut dire « nul » avec la forme: *mqā:::wəd,* avec allongement, prend le sens positif de « génial, top » (Ziamari, Caubet, Miller et Vicente, 2018):
- ***Zi****: kāyna f le sens positif w négatif matalan gālsa hadi mā dəwwəzt š mɛa-hā lə-ɛšiyya w žīt ɛənd-hā gult l-hā dəwwəzt wāḥəd lə-ɛšiyya mqā:::wda zəɛma wwāɛṛa*
- Elle existe dans le sens positif et négatif par exemple assise celle-ci n'a pas passé avec elle la soirée et je suis venue chez elle j'ai dit à elle j'ai passé une soirée top c'est-à-dire excellente.
- On l'utilise dans le sens positif et négatif, comme par exemple lorsque mon amie vient me dire j'ai passé une excellente soirée.
Les filles utilisent ainsi le terme *mqā:::wwda* pour dire à une autre copine qu'elles ont passé un super et magnifique après-midi ensemble. On constate donc que le mot change de sens dans le contexte jeune.

L'emphase

L'emphase est l'un des phénomènes linguistiques qui ont toujours fasciné les linguistes. Son statut très ambigu, qui change d'une langue à l'autre, d'un dialecte à l'autre, voire parfois d'une région à l'autre au sein d'une même variété, le rend plus difficile à cerner.
La pharyngalisation est fonctionnelle dans mon corpus et concerne principalement certaines consonnes comme, d -> ḍ, z -> ẓ et k -> ḳ ou au niveau des voyelles l'ouverture de /i/ -> /e/.
En effet *zwīn*, f. *zwīna* « joli, beau, agréable » sont prononcés respectivement *ẓwēṇ*, *ẓwēṇa*, *ẓwēwwəṇ* (souvent accompagné d'un allongement).
-Si: *ḥīt ḥnā ɛənd-nā lə-ḥšīš ẓwē:::wən*

-Parce que nous avons une drogue de bonne qualité.
L'emphase contribue aussi à la prononciation anglicisée de certaines expressions de l'arabe marocain comme le montrent les locuteurs et locutrices des répliques ci-dessous.
- ***Z.h***: *kāyna l'anglais ka-yšədd-ū hi šī kəlma məġribiyya w ka-yzəṛbū-hā bḥāl dāba nta ka-təzṛəb-hā bḥāl l'anglais w hiyya ġi məšš klā w dāz ṵād sbū ḍāyz hiyya ġi wād sbū dāyz*
- Il y a l'anglais il prend seulement un mot marocain et il l'accélère par exemple toi tu l'accélère comme l'anglais et elle un chat mangea et partit la rivière de sebou coule
- On peut angliciser des expressions de l'arabe marocain en jouant sur la prononciation en l'accélérant un peu comme « un chat mangea et partit », « la rivière de Sebou coule »
Ainsi, pour « *məšš klā w dāz* » (un chat mangea et partit) on prononce « *məšš ḳḷā w ḍāz* » et « *ṵād sbū ḍāyz* » (la rivière de Sebou coule) pour « *wād sbū dāyz* ». L'emphatisation ici est accompagnée d'un rythme accéléré en vue de plaisanter et de montrer aux personnes extérieures au groupe qu'on est excellent en anglais.
Dans un autre exemple, je remarque que l'emphatisation permet la dérivation du verbe « manquer » à qui on a attribué le sens de (laisser tomber).
- ***Sa***: *məṇṇək zəɛma mā tsuwwəq š*
- məṇṇək veut dire: laisse tomber.

« L'accent » jeune

Dans sa thèse de doctorat sur l'aspect phonétique des parlers jeunes L. Lemarchand (2007) constate que ces pratiques linguistiques se caractérisent essentiellement par le déplacement de l'accent vers la pénultième syllabe (Armstrong et Jamin 2002; Billiez et al. 2003; Trimaille 2004) et un rythme souvent comparé au rythme du rap.
Les descriptions de l'accent jeune au Maroc n'existent pas même si, d'après mes observations de terrain, ces parlers semblent différents des parlers ordinaires de par leur accent que leur rythme. D'ailleurs, je constate que plusieurs expressions sont poétisées, voire chantées par les

informateurs et informatrices et informatrices. Ces expressions s'articulent dans les rimes suivantes[54]: *« ʔa xūna w bġā-w yfəṛqū-nā »* (Mon frère on voulait nous séparer!), *« ɛəzzī f əl-xəzzī »* (Hé nègre qui porte le tee-shirt vert mousse!), *« ḥbībī f əš-šībī » (* mon ami est vêtu du bleu ciel), « *les mèches w mā-tɛəžbī-ni-š »* (Tu ne me plais pas même avec les mèches).

Ainsi, l'accent jeune, dans mon corpus se réalise à travers l'allongement (voir supra), les expressions qui vont dans le sens du « genre rappeur, viril, rugueux et violent » (Ziamari, Caubet, Miller et Vicente, 2018 en ligne) et l'accentuation de quelques syllabes surtout les syllabes des mots vulgaires contenues dans les vraies insultes.

Enfin, on peut dire que l'accent jeune demeure une affaire de proximité en interaction, de connivence et de partage. Cet accent est susceptible d'être employé en contexte, à des fins pragmatiques, en fonction de l'implication des locuteurs et locutrices en interaction et de l'appréhension partagée d'une proximité communicationnelle. De ce fait, l'usage mélodique de la langue est employé en interaction, en fonction du degré d'interactivité et d'entente des locuteurs, en tant que mise en relief pragmatique. La proximité sociale entre les jeunes interlocuteurs et locutrices se traduit donc par l'exagération dans l'expressivité de l'intonation jeune, qui est révélatrice du degré de leur engagement dans l'interaction.

Par conséquent, il ne peut pas être considéré comme un trait spécifique à la catégorie jeune, mais comme une « ressource pour l'actualisation de la langue en contexte, dans un cadre de connivence et de proximité » (Paternostro et Goldman 2014, 269).

Le lexique

Le parler des jeunes se réalise à travers l'innovation lexicale que Fagyal évoque et définit dans son travail sur le sujet: « le terme « innovation lexicale » référera donc à l'usage d'une unité lexicale attestée ou non dans la communauté linguistique » (Fagyal 2004, 66)

[54] Ces rimes sont empruntées par nos informateurs et informatrices à l'émission Bayn show du comédien marocain Hassan el fadd

L'innovation lexicale dont font usage les jeunes englobe les processus de formation lexicale connus, « il peut signifier « emprunter » des mots entièrement nouveaux d'une langue étrangère ou alors « inventer » un sens à un signifiant déjà existant dans la langue » (Z. Fagyal 2004, 66)
On note ainsi le glossaire qui rassemble les néologismes adoptés par les jeunes à Fès:

Termes d'adresse et de catégorisation

Fraternité

Cette catégorie des termes d'adresses contient les mots « *xūna* »[55] (frère notre/ mon frère), « *wəld lə-ṃṃīma* » (fils de ma mère) qui veut dire aussi mon frère et « *bayya* » (mon frère) qui est un substantif emprunté à la langue hindi.

Amitié

Cette catégorie comporte des mots d'amitié comme « *εšīṛ, εədwī, ṣāḥb-ī/ f. ṣāḥb-tī, ṣāṭ/ f. ṣāṭa, əz-zīn* ». La plupart de ces expressions ont été réactualisés à partir d'une darija ancienne.
εšīṛ « mon pote »
Le mot *εšīr/* pl. *εəšrān* signifie selon Colin (Iraqui-Sinaceur, vol. 5, 1268) « bon camarade, ami intime, avec qui l'on partage le vivre et le couvert; bon et vieux camarde avec qui l'on a partagé longtemps une vie en commun, fidèle compagnon ». Le mot est très fréquemment utilisé par les jeunes avec le sens de « ami, copain »:
- ***A***: *ʔa fẹ:::n ā lə-εšīṛ?*
- Hé où ô le pote?
- Où es-tu mon pote?
« ***εədwī*** »
Le mot *εədwī* dérivé de *εədwa* (qui selon Colin désigne, particulièrement à Fès, la rive des andalous) signifiait selon Colin (Voir Iraqui-Sinaceur,

[55] l'usage de ce mot d'après K. Ziamari, D. Caubet, C. Miller & A. Vicente (2018) est très fréquents entre les jeunes marocains

vol. 5, 1240) toute personne originaire de la rive des andalous. L'expression est souvent utilisée par les jeunes dans la rime suivante:
- ***O***: *bḥāl dāba ṣāḥb-ək ka-tmälläġ mɛa-h ka-tgūl l-u dwī ʔā əl-ɛədwī*
- Par exemple ton ami tu plaisantes avec lui tu dis à lui parle *ɛədwī*.
- Pour plaisanter avec un ami je lui dis: « parle ami! »

dṛāṛī/ dəṛṛiyyāt « garçons/filles »

Dans Colin (Iraqui-Sinaceur, 1994, vol. 4, 1038), l'expression *dṛāṛī*, f. *dəṛṛiyyāt* désigne « jeunes enfants (garçons et filles) comme pour le singulier dərri: « enfant mâle, gamin, garçonnet (ayant plus de cinq ou six ans et en dépassant pas douze ou treize ans) ». La nouveauté jeune réside dans le glissement sémantique par lequel le mot *dṛāṛī* ainsi que le féminin *dəṛṛiyyāt* désigne « les jeunes »[56].

- ***Zi***: *ka-nhəḍṛu mɛa əd-dṛāṛī*
- On parle aux jeunes garçons.

Ou: *ta-nəhḍəṛ mɛa-hum bḥāl la ṛā-hum dəṛṛiyyāt ɛādī w mɛa əd-dṛāṛī mnīn ta-nkūn mɛa əd-dṛāṛī ʔa fīn ʔa xūya ʔa kdā ka-nəhḍəṛ mɛa-hum bḥāl li ka-yəhḍəṛ mɛa-hum šī dəṛṛī*

-Je leur parle comme on parle aux filles, mais avec les garçons je parle comme un mec.

Termes d'adresse relevant de la « vanne[57] » et de « l'insulte plaisante »

Il existe d'autres types de termes d'adresse relevant de l'insulte raciale, physique ou intellectuelle, noms d'animaux etc. Ces insultes prennent, dans le contexte jeune, une nouvelle signification fonctionnelle,

[56] Le mot est très lié à L'Boulevard, Festival de musiques alternatives créé à Casablanca en 1999.

[57] Dans un chapitre consacré aux joutes oratoires, David Lepoutre (1997:137), classe les vannes parmi les « insultes rituelles »:

> « Le terme 'vanne' –d'usage populaire plus ou moins argotique – désigne communément toutes sortes de remarques virulentes, de plaisanteries désobligeantes et de moqueries échangées sur le ton de l'humour entre personnes qui se connaissent ou du moins font preuve d'une certaine complicité. Le principe des vannes repose fondamentalement sur la distance symbolique qui permet aux interlocuteurs de se railler ou même de s'insulter mutuellement sans conséquences négatives ».

pragmatique plutôt que sémantique. Elles perdent ainsi leur signification négative et deviennent « le signe d'une intimité des interlocuteurs, du partage d'un nouveau code auquel les autres n'ont pas accès » (Lagorgette 2009, 47). On trouve fréquemment ces termes, considérés comme trop tabous pour les adultes, dans les réseaux sociaux ou dans les contextes oraux entre groupe de pairs.

Dans ce sens, on peut noter le mot *ḥalala* et son dérivé *lə-mḥəlḥəl*. Ce dernier selon Colin (Iraqui Sinaceur 1994, vol. 2, 360) signifie « flasque, vacillant, flageolant ». Les deux mots prennent le sens de « pédé, homesexuel » mais ils sont déchargés de leur connotation négative entre amis, comme le montre un de nos informateurs et informatrices qui m'a expliqué que le mot sert à désigner les vrais homosexuels. Mais, entre pairs, il reste un moyen pour se divertir et d'exprimer une certaine complicité envers l'interlocuteur.

- ***R****: fīn a ḥalāla ʔa lə-mḥəlḥəl?*
- Où es-tu ô pédé ô gay?
- Où es-tu mon ami?

fəṛx

Ce mot, dans Colin (Iraqui Sinaceur, 1994, vol.6 1436) prend le sens de « oiselet, oisillon; jeune pigeon qui a déjà ses plumes et apprend à voler » il a un autre sens qui est celui du « jeune adolescent ou jeune quadripède (mulet vigoureux, etc », dans le milieu jeune ce mot veut dire « pédé, homosexuel ».

– ***Ka****: šī ḥədd fəṛx hna f fās hiyya səlgūṭ*
- Quelqu'un *fəṛx* ici à Fès c'est pédé.
- On dit *fəṛx* ici à Fès aux pédés.

ɛəzzī/ ɛəzzīyya (nègre/ nègresse)

Le terme *ɛəzzī/ɛəzzīyya* en arabe marocain est employé avec une connotation péjorative pour désigner une personne de couleur noire. A Marrakech, on dit l-*ɛazwa*. Dans les parlers jeunes, ce mot reprend l'usage de l'argot des rappeurs noir américains (nigga, niggers) (Ziamari, Caubet, Miller et Vicente, 2018 en ligne).

-O*: ɛəzzī f əl-xəzzī*
-Nègre dans le vert mousse.
-Nègre qui porte le vert mousse.

Selon (Ziamari, Caubet, Miller et Vicente, 2018) le terme est assez courant dans le milieu des métalleux; définit par autodérision le groupe de rap Bizz2Risk.
En 2014, une campagne visant à lutter contre la discrimination envers les migrants subsahariens reprend le terme dans le slogan « masmiytichi 3azzi » (mon nom n'est pas nègre). Cette campagne a suscité pas mal de commentaires et un certain malaise chez des jeunes qui utilisaient ce terme d'adresse sous forme de vannes comme le montrent (Ziamari, Caubet, Miller et Vicente, 2018 en ligne):
Certains essayant de montrer que l'étymologie du mot n'avait aucune connotation de race et de couleur:
SY- l3zawi éthimologiquement houwa 3zwate derb c'est un nom kan ki te3ta l lele 3ezwa li kay3ezz nass w houwa 3izwa lihom f derbhom, w techrifane l nass ki goulo a fine al 3zawi ze3ma a fine a khal wa3er donc la 3ala9a b loune hada houwa lmadmoune [écrit fcbk]
« Le 3zawi, étymologiquement, c'est l'appui et le soutien (3zwate) du quartier, c'est un nom que l'on donnait au 3ezwa qui chérit les gens; il est une sorte de consolation (3izwa) pour eux dans leur quartier, et en l'honneur de certaines personnes, on dit « ça va le 3zawi », c'est-à-dire « ça va le noir qui est bien, génial» donc il n'y a pas de lien avec la couleur, ça c'est le plus important ».
Les filles utilisent, elles aussi, les vannes suivantes: « *ɛəzziyya* » (nègresse), « *wžəh* caca » (face de caca), « *əš-šīxa* » (la danceuse), « *əl-qəḥba* » (la pute) … pour s'interpeller. Ceci témoigne du degré de connivence et d'intercompréhension que partagent celles-ci.
- ***Sa***: *ġa-nqūl l-hā ʔa ɛəzziyya wəllā wžəh caca*
- Je vais dire à elle ô nègresse ou visage de caca.
- Je vais l'appeler: hé! nègresse ou face de caca.

Dénomination des groupes

Nos informateurs et informatrices affirment que, pour être jeune, il faut impérativement intégrer un groupe et s'identifier à lui, cette intégration se fait par le style vestimentaire, les pratiques corporelles ou linguistiques. On note ainsi le groupe des « *mqəmqm-īn* », le groupe des « *mxəḍḍəṛ-īn* », le groupe « *əz-zabāniyya* », le groupe « *əl-ʔanḍāṛ* » et le groupe des « *mšəṛml-īn* » (les gangs). Ces groupes réfèrent à des

catégories de personnes stigmatisés par les partisans des autres communautés à cause de leurs attitudes délinquantes.
- *Z*: *lə-mxəḍḍəṛ-īn lə-mšəṛml-īn lə-mqəmqəm-īn əṣ-ṣlāb-īn*
- Les gangs.

Lexique de la drogue

Les réponses aux questions sur la dénomination des drogues et des effets de la drogue ont été l'une des plus riches et créatives. Les jeunes modifient parfois les noms des drogues. Ils peuvent utiliser des codes non connus des adultes afin de mieux dissimuler leur consommation. A. Podhorná-polická (2007: 462) constate une prééminence de la fonction cryptique qui est essentielle pour leur « coupable industrie » qui peut être sévèrement sanctionnée par la loi.

Plusieurs sont les substantifs produits lors des échanges entre jeunes appartenant au champ lexical de la drogue. On note ainsi les substantifs « *əš-šəɛla* », « *əl-fəṛšāxa* », « *əṭ-ṭbīsla* » etc, qui désignent les différents types de drogue dont l'effet varie selon la qualité. La meilleure drogue est « *əṭ-ṭbīsla* » selon nos informateurs et informatrices.
- ***J***: *əṭ-ṭbīsla hiyya lə-ḥšīš məzyāna*
- *əṭ-ṭbīsla* est la bonne qualité de drogue.
- ***Y***: *əl-fəṛšāxa mnin ta-yəḍṛəb əṭ-ṭbəl ta-yəhbəṭ dā-k əz-zbəl d lə-ḥšīš əz-zbəl dyāl lə-ḥšīš ta-ykəmml-u ta-yəɛṭī-h ṃṃīla*
- *əl-fəṛšāxa* quand on frappe le tambour il descend le déchet du hachich le déchet du hachich il le complète il lui donne un peu
- *əl-fəṛšāxa* est le déchet du hachich après la préparation on obtient un déchet qu'on utilise par petites quantités.
- ***Si***: *kāyna l-xəṛdala*
- Il y a aussi *l-xəṛdala*.
- ***Ys***: *hiyya ġī əd-déchet d lə-ḥšīš*
- C'est le déchet de la drogue.

Lexique de l'argent

On trouve dans cette catégorie des dérivés, des métaphores ou des adjectifs de couleur pour désigner l'argent ou en assignant le sens à un nouveau signifiant.

Ainsi, nous notons le nom dérivé « *mṣīṛīfa* » dimunition de « *məṣṛūf* » qui veut dire budget.

Le dérivé « *lɛāqa* » du v. « *lɛāq* », qui exprime selon Colin (Iraqui Sinaceur 1994, vol.7, 1781) « l'action de laper, lécher, sucer », est exploité par nos informateurs et informatrices pour parler de l'argent.

D'autres termes anciens sont repris comme le mot « *qəšqūš* » qui désignait selon Colin (Iraqui Sinaceur, 1994, vol.6, pp. 1574-1575) « la partie supérieure, sommet, cime d'un arbre » le pl. « *qšāqəš* » signifie « menues choses de peu de valeur, bricoles, brimborions, futilités, jouets », actuellement dans les parlers jeunes de Fès le mot et son pluriel sont utilisés pour désigner les dirhams marocains.

Les adjectifs de couleurs « *qəṛfiyya* » (couleur cannelle), « *zəṛqālāf* » (couleur bleue) et « *xəḍṛālāf* » (couleur verte) représentent les dénominations des billets d'argents selon la couleur. En effet, le billet vert de cinquante dirhams est appelé « *xəḍṛālāf* », le billet de cents dirhams est appelé « *qəṛfiyya* » et le billet bleu de deux cents dirhams est appelé « *zəṛqālāf* ».

- ***Si**: ū qəṛfiyya hiyya myat dəṛhəm zəṛqālāf hiyya ṛəbɛalāf w xəḍṛālāf hiyya xəmsīn dəṛhəm*
- Et la couleur cannelle c'est cent dirhams la couleur bleue c'est quatre milles centimes et la couleur verte c'est cinquante dirhams.
- Le billet couleur cannelle désigne cent dirhams, le billet bleu désigne deux cents dirhams et le billet vert désigne cinquante dirhams.

On trouve aussi de nouveaux néologismes « *ṭāwəzna* », « *əl-ʔansu* » et « *əl-lātu* », inventés par les jeunes sujets, à qui on a attribué le sens de l'argent, des revenus, du budget etc.

Rimes et joutes verbales

Les joutes verbales entre jeunes sont considérées comme synonymes de richesse verbale, de maîtrise syntaxique, de créativité. Qu'il s'agisse d'insultes personnelles ou rituelles (Labov 1978), de vannes (Lepoutre 1997), les joutes verbales constituent un aspect important des parlers jeunes. Il s'agit de la construction d'une identité commune aux interlocuteurs: on est entre soi (Leglise et Leroy 2008, 5). En effet, pour faire partie d'un groupe de pairs, il faut faire preuve de performances verbales, pouvoir jouer sur la rime, pouvoir surenchérir sur ce que dit l'autre. C'est également s'inscrire dans la logique d'une violence verbale qui souvent ne relève pas d'une axiologie négative mais joue un rôle affectif, signe de partage, de proximité et de connivence (K. Ziamari, Caubet, Miller et A. Vicente 2018 en ligne)

Mon corpus est riche en ce qui concerne les joutes verbales reposant sur la rime. Les proverbes et les poésies rimés sont ancrées dans une longue tradition de culture orale marocaine, ils sont encore très vivants malgré le développement des médias audio-visuels.

A partir de mon étude exploratoire dans le terrain fassi j'ai pu constater que les sujets aient recours à des expressions qu'ils riment et chantent pour communiquer ou pour créer une certaine ambiance propre au groupe. Ces rimes et proverbes que je vais citer comportent des fois des gros mots et des expressions implicites dont le message peut demeurer incompréhensible à celui qui ne partage pas les codes de cette culture jeune.

Par exemple, la lexie « *mulāt əl-ɛabāya* » réfère implicitement chez les jeunes marocains et marocaines à la prostituée.

- ***A****: lā kān məblī waxxā ykūn žəblī*
- S'il est dépendant de la drogue même s'il est un *jebli*.
- Même les *jeblis* sont dépendants de la drogue.
- ***Z****: nṭəq ʔā lə-mṭərṭəq*
- Parle hé l'explosé.
- Parle explosé!
- ***O****: tkāḥəz fī-k ṛiḥt əl-māɛəz*
- pousse-toi tu sens l'odeur des chèvres.
- ***O****: kiyyfū-nā tṣībū-nā*

- Donnez-nous la cigarette pour nous trouver.
- Donnez-nous la cigarette pour vous aider.
- **Z**: *ʔa ɛīš ʔa əl-kanīš*
Fais ta vie caniche!

Autres expressions jeunes

Il existe d'autres mots référant à des thèmes diversifiés, je en citons le mot «*əz-zagālu* » qui renvoie à un style de baskets, « *ka-yəthəṭrəf* » qui a le sens de louanger et flatter, « *nxībṛ-u* » (se moquer, affoler) et « *ka-yətxībəṛ* » (rendre fou) qui sont deux dérivés du mot « mxībəṛ » (fou) et le nom « *gəžmāt* » (paroles) qui est le dérivé du verbe « *gžəm* » (parler), « *duku* » est un emprunt du français « deux coups ». Il signifie selon nos informateurs et informatrices la sanction contre les personnes arrêtées par la police pour des raisons de sécurité. Il s'agit de passer deux nuits de prison à la wilaya…

L'emprunt

Les procédés les plus utilisés sont les processus lexicaux-sémantiques qui agissent sur le signifié. Ils se rapportent à des emprunts à d'autres langues ou dialectes dont certains sont reproduits tels quels et d'autres sont modifiés. En effet, cette méthode soulevée dans mon corpus concerne la contribution de la langue française et de l'anglais.

Dans le Dictionnaire de Linguistique (Dubois et al 1994: 177), L'emprunt est défini ainsi: « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. »

L'emprunt est donc intégré à la langue d'accueil. C'est le résultat d'un contact intense entre des langues en présence, il favorise le développement d'une langue en la faisant évoluer.

Par ailleurs, on peut compléter cette définition par celle de Lüdi et Py (2003: 143) selon laquelle:

Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue quelconque introduites dans un système linguistique

afin d'augmenter le potentiel référentiel; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs et locutrices même si leur origine étrangère peut rester manifeste.

Emprunts au français

A**: məɛṛūḍa ġi b mya w xəmsīn dəṛhəm **ət-tiket
- Tu es invitée seulement avec cent cinquante dirhams le ticket.
- Tu es invitée à cent cinquante dirhams le ticket.
- ***A**: bnādəm **ka-yətədroga***
- L'être humain se drogue.
- On se drogue.
- ***R**: ʔana ta-nəṛsəm **messažāt tṛakāt***
- Moi je dessine des messages des truks
- moi je m'exprime dans des messages, je fais des trucks.
- ***S3**: **flirter** mɛaya*
- Flirter avec moi.
- Flirter.
- ***A**: **l-protection l-protection***
- La protection, la protection.
- ***H**: **l véṛité***
- La vérité.
- ***Si**: ḍaṛūṛī xəṣṣ-ək tkūn **msəttəl***
- Il faut que tu sois stylé.
- Il faut suivre un style quelconque.
- ***An**: f ʔayy match **ka-ndéplacē-w***
- Dans chaque match on se déplace.
- On se déplace pour voir tous les matchs.
- ***Z.h**: ḥəyy ṛāqī ka-ykūn fī-h **l-calme***
- Un quartier prestigieux il y a dans lui le calme.
- Un quartier prestigieux est connu par son calme.
- ***<u>Sa</u>**: ḥəgga w **dəggəž***
- Parce que et dégage.
- ***<u>Sa</u>**: w dāba šətti **l-grave***
- Et maintenant tu vois le grave.
- Ce qui est grave.

- ***Ou***: *ḥəttā bāš* ***nddéfoula****-w šwiyya lā ḥəqqāš stress d l-mtiḥān*
- Même pour se défouler un peu parce que le stress des examens.
- C'est pour se défouler car on est stressé par les examens.

Emprunts à l'anglais

- ***A***: *kāyən l* ***break-dance***
- Il y a le *break-dance*.
- ***F***: ***tecktonik*** *huwwa əl-ləwwəl*
- Le premier c'est le *tecktonik*.
- ***R***: *kāyən l* ***break-dance*** *w* ***new style*** *kull wāḥd šnu mtəbbəɛ* ***l-pop***
- Il y a le *break-dance*, le *new style*, chacun adopte un style, le *pop*…
- ***S3***: *bḥāl dāba sukayna zāʔid ɛali tusāwī* ***love*** *pour toujours*
- Comme par exemple Soukaina plus Ali égale amour pour toujours.
- ***Ka***: *f fās mā kāyən š* ***open mind***
- A Fès, on n'a pas l'esprit ouvert.

Pratiques langagières bilingues

Le Maroc, « chantier porteur de tensions » (Laroussi 1997, 21) linguistiques et culturelles, offre un lieu représentatif de ce que l'on peut appeler le code switching dans les interactions verbales de locuteurs et locutrices marocains partageant, à des degrés fort variés, le maniement de deux codes, à savoir l'arabe marocain et le français, considéré comme langue « étrangère », « seconde », « privilégiée ».

D'autres langues sont aussi en contact avec la darija des jeunes marocains comme l'anglais et l'espagnol. Les alternances codiques que je vais exposer ici participent ainsi à la création de la langue chez nos locuteurs et locutrices.

Le code switching arabe marocain/ français

Trimaille (2003: 317) indique que « Le choix de langue est déterminé par les paramètres de la situation de communication, (statuts et rôles des interactants) et plus largement du macro-contexte sociolinguistique (statut de langues) ». Ainsi, le français de par son statut de langue privilégiée fait l'objet d'emprunts, sa forte présence dans le

paysage sociolinguistique marocain marque aussi les chansons, et les syntagmes bilingues[58], « C'est un moyen d'expression et de création artistique » (Ziamari 2007: 179).

Comme l'a souligné la même auteure en citant M. Darot (1995), « L'apparition de l'alternance codique […] dépend de l'image que le locuteur se fait de l'interlocuteur », le recours à cette stratégie discursive et conversationnelle dépend énormément de la personne à qui l'on parle. En effet, le code switching remplie plusieurs fonctions dans le corpus, il sert à reprendre l'information, à citer et à rapporter un discours, il reste également lié à l'espace, à l'interlocuteur et au sujet. Le code switching demeure un moyen de communication, d'abord entre les jeunes, ensuite avec les autres qui ne font pas partie de leur groupe (professeur, autres jeunes...).

-***A***: *ka-ykūnu des parties*

- Il y a des parties.
- des fois on organise des parties.

-***A***: *f salle des fêtes f arabica f diamant vert f trois sources gāɛ les salles des fêtes*

- Dans la salle des fêtes, au café Arabica, aux piscines Diamand vert et trois sources.

- ***A***: *avec plaisir hna ɛand-nā wāḥəd l-gṛūp ka-nnəḍmu-h w ka-nnəḍmu des soirées chaque quinzaine*

- Avec plaisir nous avons un le groupe nous organisons lui et nous organisons des soirées chaque quinzaines.
- Avec plaisir, nous avons créé un groupe qui organise des soirées chaque quinzaine.

- ***A***: *bḥāl dābā ʔanā ka-nəšxəd l krump hadā mā ka-yəšxəd ḥəttā ləɛba mā ka-yəšxəd wālū hadā ka-yəšxəd l break tu compris kull wāḥəd ka-yɛəbbəṛ ɛl əṛ-ṛaʔy dyāl-u ɛlā ḥssāb l-musicalité.*

- Par exemple moi j'expose le krump, celui-ci n'expose rien celui-là expose le break- dance, tu comprends chacun de nous s'exprime à travers la musicalité.

Le code switching répond à plusieurs exigences dans mon corpus il est ainsi utilisé par A au début de la première enquête pour lui servir d'un

[58] L'alternance codique a fait l'objet d'une attention particulière des sociolinguistes dont on peut citer K. Ziamari (2008), A. Mabrour(2007), N. Fadil Barillot (2002), L. Ouasmi (1995)

moyen de communication avec l'enquêtrice qui semble être étrangère au groupe. En effet, A s'en est servi aussi pour jouer sur son paraître et pour tromper l'enquêtrice.

- ***KH***: *əl-muhimm au revoir il y a beaucoup de travail avec mon ami simo c'est un combinisateur société nationale de propriété de fès à coté la mosquée de quaraouiyine c'est un combinisateur société nationale de propriété de fès c'est une très belle ville située à quatre-vingt-dix kilomètres de Casablanca à côté hôtel əš-šūk*

- Au revoir il y a beaucoup de travail avec mon ami Simo c'est un combinisateur société nationale de propriété de Fès à coté la mosquée de Quaraouiyine c'est un combinisateur société nationale de propriété de Fès c'est une très belle ville située à quatre-vingt-dix kilomètres de Casablanca à côté de l'hôtel du chardon.

Le code switching répond à plusieurs exigences dans mon corpus il est ainsi utilisé par **A** au début de la première enquête pour lui servir d'un moyen de communication avec l'enquêtrice qui semble être étrangère au groupe. En effet, **A** s'en est servi aussi pour jouer sur son paraître et pour tromper l'enquêtrice.

De même **Kh** prononce une longue réplique en français qui n'a pas de signification, cet usage est considéré comme une simple présentation de soi en tant que personne qui maîtrise la langue française.

- ***Ys***: *əl-bəṛṛānī ka-təɛṭī-h l'espace*

- L'étranger tu donnes à lui l'espace.

- On garde souvent une distance avec les étrangers.

- ***An***: *ka-təxṛəž fī-hum par hazāṛ*

- Tu sors dans eux par hazard.

- Tu les coincide par hazard.

- ***O***: *noṛmalement ʔanā xəṣṣə-nī nkūn bāk w əl-ɛām əl-lī dāz dəṛt opéṛation ɛlā ḍəhṛī w dəṛt année blanche*

- Normalement moi je devais être au baccalauréat mais l'année précédente j'ai fait une chirurgie du dos et c'était pour moi une année blanche.

- ***Z***: *ṛādī təwqəɛ ɛlī-k l-pression ta-təbqā məḍġūṭ ta-təbqā mā məṛtāḥ-š noṛmalement bnādəm xəṣṣ-u yžīb məzyān f əl-žihawī*

- Il va passer sur toi la pression tu restes pressé n'es pas à l'aise normalement la personne doit avoir une bonne moyenne dans le régional.
- Tu vas sentir la pression quand tu n'as pas une bonne moyenne. Il faut normalement avoir de bonnes notes pendant l'examen régional.
- ***Z.h***: *ka-yəšṛī-w la marque*
- Ils achètent la marque.
- Ils achètent des vêtements de marque.
- ***Z***: *hnā māzāl-īn la mentalité dyāl əl-ḥayawānāt*
- Ici encore la mentalité des animaux.
- Ici, la mentalité demeure arriérée.
- ***Z.h***: *ka-tkūn wāḥəd l'ambiance*
- Il existe une l'ambiance.
- Il y a une certaine ambiance.
- ***O***: *bḥāl dāba kāyna l-français je te fəṛšəx la tête d ṃṃ-ək*
- Par exemple il y a le français je te casse la tête de ta mère.
- Par exemple on dit: « je casse la tête de ta mère ».
- ***Z***: *l-facebook kətṛu fi-h les faux comptes*
- Le facebook se multiplient dans lui les faux comptes.
- Les faux comptes facebook se sont multipliés.
- ***Sa***: *ḥna ka-nhəḍṛu b wāḥəd l-langage mā šī soutenu*
- Nous parlons avec un le langage pas soutenu
- On n'utilise pas le langage soutenu pour s'exprimer.
- **Zi**: les gros mots
- On dit les gros mots
- ***Sa***: *ḍəḥk εādi māšī mā kāyən š l-respect l-respect kāyən walakinn wāḥəd l-limite ka-nfūtu-hā wāḥəd əš-šwiyya mā ka-təbqāš*
- Une plaisanterie normale pas il n'y a pas le respect le respect existe mais une la limite on dépasse la un peu elle ne reste pas.
- C'est une plaisanterie qui est loin d'être un manque de respect, c'est par respect que nous parlons comme ça même si on dépasse les limites.
- ***Sa***: *mā šī mləqqb-in-hā b šī laqab dīma ka-nεiyyṭu l-hā bi-h ça dépend εla ḥsāb la situation*
- Pas nommée elle avec un surnom toujours on appelle à elle avec lui ça dépend de la situation.

- On n'utilise pas toujours le même surnom ça dépend de la situation.
- ***Ka***: *par contre had əš-ši ta-ydūṛ ġī hna*
- Par contre cette chose tourne seulement ici.
- Par contre, ça se passe juste ici.
- ***Ka***: *ɛl-āš ka-nəstəɛmlu dā-k les termes ʔanā ka-ngūl w mā nəɛṛəf kāyn-īn des cas des situations šī mawāqif mā ka-təlqā š šī synonyme dyāl šī kəlma en terme soutenu kāyən ġīṛ dā-k terme vulgaire ka-təstəɛməl la vulgarité ka-tžī nīšan w* des *fois ka-təxṛəž spontané*
- Pourquoi nous utilisons ces termes moi je dis et je ne sais pas il y a des cas des situations des situations tu ne trouves pas un synonyme d'un mot en terme soutenu il y a seulement ce terme vulgaire tu utilises la vulgarité ça vient exacte et des fois ça sort spontané
-Tu sais pourquoi on prononce les gros mots parce qu'à mon sens il arrive des situations où on ne trouve pas le synonyme en langage soutenu il n'y a que le terme vulgaire qui remplit la fonction, des fois le terme sort spontanément.
- ***Ou***: *hadi hiyya la patronne dyāl-nā*
- Ç'est celle-ci la patronne de nous.
- celle-ci est notre patronne.
- ***Sa***: *durant les études dyāl-k tlaqīt-i mɛa ffāsa ɛəšt-i mɛa-hum ki kunt-i ka-tšūfī langage dyāl-hum*
- Durant les études de toi tu as rencontré les fassis tu as vécu avec eux tu voyais le langage d'eux.
- Tu as surement rencontré des fassis durant tes études dis-moi comment tu trouves leur langage?
- ***Sa***: *ḥna déjà ɛām ɛlā ɛām ən-nās ta-yzīdu yətqəzdṛ-ū*
- Nous déjà année sur année les gens deviennent de plus en plus vulgaires.
- Ces dernières années les gens deviennent non respectueux.
- ***Ka***: *nti ka-təqṛāy ɛlā le langage xəṣṣki tkūni ɛāṛfa normalement b əl-li l-langage évolue əl-həḍṛa ka-tévoluer*
- Tu fais des études sur le langage tu dois savoir normalement que le langage évolue le parler évolue.
- Puisque tu fais des études sur le langage tu dois savoir que le langage évolue.

- ***Ka***: *dā-k əš-šī ka-yəxṛəž spontané*
- Cette chose sort spontané
- Ça vient spontanément.
- ***Zi***: *ḥna ka-nšūfu la majorité šnū ka-tgūl*
- Nous on voit la majorité ce qu'elle dit.

Les informatrices généralement ont eu recours au parler bilingue pendant l'entretien pour expliquer ou énoncer quelques-unes des expressions vulgaires dont le sens paraît insaisissable par l'enquêtrice ou qu'ils ne peuvent pas dire en arabe marocain. Cet usage du français en tant que langue enchâssée semble timide vu que les jeunes n'arrivent pas à prononcer les gros mots devant une personne étrangère.

- ***Zi***: *kāyna f le sens positif w négatif*
- Elle existe dans le sens positif et négatif
- On l'utilise dans le sens positif et le sens négatif.
- ***As***: *zəɛma wāš nti əl-lī ka-təmšī tṛīgli l-u les rendez-vous*
- C'est-à-dire est ce que c'est toi qui vas fixer à lui les rendez-vous
- C'est-à-dire est ce que c'est toi qui lui fixe les rendez-vous?
- **Sa**: intermédiaire
- Tu es son intermédiaire?
- ***Sa***: *kān ɛənd-ī wāḥəd l-problème.*
- J'avais un problème.
- ***Zi***: *l'objectif dyāl-u jusqu'à avoir son plaisir*
- Son objectif c'est jusqu'à avoir son plaisir.
-***Zi***: *ḥna ka-nšūfu la majorité šnū ka-tgūl*
-On observe ce que dit la majorité.
- On observe ce que dit la majorité.
- ***Ka***: *gult l-hā tu me taquine gālət l-ī wa skət bāš mā ntaquini-k š mən šī blāṣa wəḥda xṛā*
- Je dis à elle tu me taquine elle a dit à moi tais-toi pour ne pas te taquiner d'un autre endroit.
- Je lui ai dit: « tu me taquines », elle m'a répondu: « tais-toi ou je vais te taquiner d'un autre endroit »
- ***Ou***: *bḥal qbāyla qālət l-ī tu me perturbe*
- Tout à l'heure elle a dit à moi tu me perturbe
- Elle m'a dit tout à l'heure: « tu me perturbe »

Alternance avec arabe standard

- ***A**: ʔiwa ka-ygūl l-ək wāḥəd əl-matal man naqala əntaqala wa man ɛtamada ɛalā nafsi-h baqiya fi qismi-h əl-lʔinsān ydīṛ žamīɛ əl-muḥāwalāt yəḥfəḍ lā kāyn mā yəḥfəḍ en plus ḥnā mā ɛənd-nāš šī ḥfaḍa f sixième ɛənd-nā ġī əl-fahm*
- Il te dit un le proverbe celui qui triche réussit et celui qui travaille bien échoue la personne doit faire toutes les tentatives il doit apprendre s'il y a des choses à apprendre en plus nous n'avons pas des choses à apprendre en sixième nous avons la compréhension.
- On dirait les tricheurs réussissent et les travailleurs échouent, on doit tout essayer, apprendre nos leçons, mais ce qui compte en première année bac c'est la compréhension.
- ***A**: hnā ki mma ka-ngūlu makān makān l-tiqāʔ əl-muhimm ka-ntlāqāw fī-h šī blāsa xṛā əl-lī ġa-ntlāqāw fī-hā mā kāyna š əl-muhimm xəṣṣəṣnā hād əl-makān huwwa ʔaḥsən makān li-nā*
- Ici comme nous disons un lieu le lieu de rencontre l'essentiel on se rencontre ici un autre endroit où nous allons nous rencontrer n'existe pas l'essentiel nous avons réservé ce lieu c'est le meilleur lieu à nous
- Ici, c'est le lieu de rencontre comme on dirait, c'est le lieu qui nous réunit. Il n'existe pas un endroit autre que celui-là, nous l'avons alors choisi comme le meilleur endroit pour nous rencontrer.
- ***A**: əl-faḍāʔ dyāl-nā ka-nəlqāw fī-h ṛāḥət-nā ka-nətžəmɛu fī-h*

- l'espace de nous nous retrouvons dans lui notre repos nous nous réunissons dans lui.
- C'est notre espace où on se sent bien et où on se réunit.
- ***A**: wa layənni ḥnā ɛāyš-īn f hād əl-wəqt hādā ɛənd-nā hād əš-ši ɛtiyādī*
- Parce que nous vivons dans cette époque celle-ci nous avons cette chose normale.
- Mais comme nous vivons dans cette époque, ça nous paraît normal.
- ***Si**: man nakaḥa dakaṛan fī əl-žannati lā yazṭim*
- Celui qui baise une personne de sexe masculin dans le paradis ne met pas le pied
- Celui qui baise une personne de sexe masculin ne voit pas le paradis.
- ***A**: əl-ḥuṛṛiyya min ʔayna tanṭaliq tanṭaliq ġī m əl-lsān*
- La liberté où commence elle commence seulement de la langue.

- La liberté commence par l'expression.
- ***A**: waṛāʔa kulli ṛažulin ɛaḍīm ṃṛaʔa ṭāhiṛa waṛāʔa kulli mūssəx wəḥda qəḥba ɛāhiṛa ɛənd-nā f had lə-blād ḍāhiṛa ḥəttā m ṛaʔīs əd-dāʔiṛa bāyət mɛa wəḥda qāṣiṛa əṛ-ṛʔīs w mṛāt-u mwəssəx-īn sumɛat ɛāʔila*
- Derrière chaque grand homme se cache une femme honnête et derrière chaque misérable se cache une prostituée. Dans notre pays, c'est un phénomène. Même le chef de la commune vient de passer la nuit avec une mineur. Le chef et sa femme avilissent l'honneur d'une famille.

Alternance avec anglais

- ***A**: əl-žihawi yes əl-žihawi*
- Le régional, oui le régional.
- ***Z**: what are you doing hna*
- Qu'est-ce que tu fais là?

Le locuteur, pour des raisons multiples, recourt au code switching dans la conversation. Ainsi, le choix du passage d'une langue à une autre n'est pas fortuit et il répond à des motivations variées. « Une telle communication a d'importantes fonctions communicatives et comporte des significations qui, à bien des égards, sont semblables à celle des choix stylistiques dans les situations monolingues » a souligné Gumperz (1989: 111).

Le code switching n'est pas simplement le reflet direct de valeurs de prestige et d'appartenance attachées à telle ou telle langue ou variété, mais se configure au sein même de l'interaction, au fil de l'organisation séquentielle des conduites mutuelles des interactants.

Il s'ensuit que le fonctionnement de l'alternance codique est éminemment lié à son contexte local d'occurrence. Le choix de la langue reflète d'une manière plus ou moins directe des valeurs identitaires et sociales externes ou communicatives.

Aussi les études empiriques sur l'alternance codique ont-elles montré des emplois et des fonctions variés: accroître le potentiel référentiel, indexer l'appartenance de l'événement relaté à un domaine d'expérience ou à un contexte culturel donné, marquer un changement

de topique ou de structure de participation, indiquer une appartenance communautaire.

Le code switching apparaît donc comme une ressource pour la production de sens dans et par l'interaction communicative. Il peut en outre manifester la compétence plurilingue des locuteurs et locutrices résultante de processus d'acquisition et d'apprentissage variés et multiples.

Représentations des jeunes sur leurs parlers

En plus de la réalisation de la communication quotidienne les langues constituent aussi le lieu où leurs locuteurs et locutrices se font des idées, des images, des attitudes, ils ne sont pas un simple instrument. Ces représentations linguistiques jouent un rôle essentiel dans la variation des usages.

« Il existe en effet tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent, qui rendent superficielle l'analyse de la langue comme un simple instrument […] alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique. » (L.J. Calvet 1993: 42)

D'ailleurs, les représentations linguistiques posent la langue comme un objet social, investi de valeurs et d'opinions subjectives qui sont construites dans et par la société qui les partage, en se référant à des normes communes. Les représentations que les jeunes ont de la variété qu'ils parlent et de celles des autres s'inspirent, dans leur construction, des préjugés existant déjà au cours de l'interaction qui situent les locuteurs et locutrices l'un par rapport à l'autre.

Je vais essayer donc de mieux comprendre le fonctionnement des pratiques linguistiques chez les jeunes sujets de ma recherche et s'intéresser à leur imaginaire des langues en vue de chercher ce qui les lie socialement à cette façon de parler.

Représentations linguistiques des jeunes envers leur parler

Le langage des jeunes est toute pratique langagière connotée ou perçue comme étant « jeune » dans le sens de « à la mode » ou « branché », ainsi que tout usage linguistique spécifique aux jeunes.

Le parler des jeunes reflète, en effet, la culture de la société et de l'époque où vivent ces jeunes. Cette langue est très dynamique dans la mesure où elle se transforme avec le temps et les changements politiques, économiques, sociaux et technologiques de la société. Elle est souvent critiquée par les adultes comme « contre la société », « contre l'ordre ».

- ***Ka***: *nti ka-təqṛāy ɛlā le langage xəṣṣki tkūni ɛāṛfa normalement b əl-li l-langage évolue əl-həḍṛa ka-tévoluer*
- Puisque tu fais des études sur le langage tu dois savoir que le langage évolue.

Par ailleurs la langue utilisée par les jeunes de Fès est parfois assimilée à un langage de la rue, appris dans la rue avec les jeunes du quartier ou à l'école.

- ***Z***: *əl-həḍṛa əz-zənqawiyya ka-tsəmmā əl-həḍṛa d əz-zənqa*
- C'est le parler de la rue.
- ***Z.h***: *f ʔəyy ḥūma ġa-təlqāy-hum ka-yhəḍṛu b had əl-mufṛadāt*
- On utilise ces expressions partout dans les quartiers.
- ***O***: *ta-yəbqā ygūl l-ək gžəm mɛa-ya nəgžəm mɛa-k*
- On disait bégayons ensemble!

Les parlers jeunes et le contexte familial

Presque tous les locuteurs et locutrices s'accordent sur le fait que les parlers jeunes sont un phénomène qui est propre aux jeunes générations et non utilisé à la maison avec les parents. Même si on utilise cette façon de parler avec les adultes elle demeure insaisissable par eux.

- ***E***: *qul l-ī had əl-həḍṛa wāš ka-təstaɛəml-u-hā f dāṛ-kum*

Je veux savoir si vous parlez de cette façon chez vous?

- ***R***: *ta-nəstəɛməl-hā f dāṛ-nā*

On parle comme ça même à la maison.

- ***E***: *mɛa ḅḅā-k*
- Avec ton père?
  - ***R***: *lā māšī mɛa ḅḅā ɛənd-ī xūya mžuwwəž*
- Non, pas avec mon père mais avec mon frère qui est marié.

Les jeunes apparaissent, en général, plus soucieux d'adapter leur comportement langagier au contexte communicatif. Etant composé de mots vulgaires, ces pratiques langagières du groupe jeune fassi sont, donc, évités à la maison avec les parents qu'il faut respecter.

- ***A****: wālidī-nā mā εāṛf-īnā š ka-nhəḍṛu əl-wālidīn had-uk ṛā kull wāḥəd xəṣṣ-u yəḥtaṛəm wālidī-h*

Nos parents ne savent pas que nous parlons de cette façon, on doit les respecter.

- ***E****: ġī binat-kum nta w ṣḥāb-ək əd-dāṛ llā?*

C'est juste entre vous? Vous ne parlez pas de cette façon chez vous?

- ***Z****: lā əd-dāṛ llā*

- Non, on ne parle pas comme ça à la maison.

- ***Z****: ta-txəlli-h f əz-zənqa mā təqdəṛ-š təhḍəṛ mεa xtə-k wəllā mεa əm̩-m̩-ək wəllā mεa əḇ-ḥā-k bḥāl dā-k əl-həḍṛa mā yəmkən-š ʔaṣlan huma dā-k əl-həḍṛa mā ta-yεəṛfū-hā-š huma mā ta-yεəṛfū-š dā-k əl-həḍṛa ġa təhḍəṛ mεa-hum mā ġa-yεəṛfū-k-š šnū ta-tgūl*

- On ne peut pas parler à nos sœurs, nos mères ou nos pères d'une manière vulgaire d'ailleurs, ils ne comprennent même pas ce que ça signifie, ils ne connaissent pas ce parler.

- ***ka****: had əš-šī əl-lī bġīti tgūl-i əl-həḍṛa əl-lī ka-thəḍṛ-ī f dāṛ-kum mā šī hiyya əl-lī f əz-zənqa*

- tu veux dire que tu n'utilises pas le parler de la rue à la maison?

- ***Sa****: To:::talement différente.*

- La façon de parler est totalement différente.

- ***Zi****: w bābā gāləs mā nəqdəṛ š nεiyyəṭ l-hā b šī kəlma xāyba interdit*

- Il est interdit d'utiliser les gros mots pendant la présence de mon père.

- ***Z.h****: m ġīṛ ylā kān εənd-ək šī xū-k məḍḍāsəṛ mεa-h wəsṭ bīt-ək wəllā šī ḥāža ʔiyyəh əd-dāṛ bḥāl lā mā εāyš-īn š mεa-nā*

- Sauf si tu as un frère avec qui tu peux plaisanter dans la chambre, les membres de la famille ne savent pas ce qu'on fait comme s'ils ne vivent pas avec nous.

Les parlers jeunes sont permis, d'après nos informateurs et informatrices, au sein des familles aisées qui ont un esprit ouvert et qui acceptent cette façon de parler de leurs enfants. Mais ce type de famille n'existe pas à Fès on le retrouve notamment à Casablanca.

- ***Ka***: *f fās mā kāyən š open mind f casa bḥāl dāba ʔanā ka-nətlāqā ḥḥā ka-ygūl l-iyya fīn ā əs-sāṭ fīn ā ɛšīṛ-ī fīn ā l-ɛawd*
- A Fès, on n'a pas l'esprit ouvert mais à Casa par exemple mon père m'appelle mon pote, mon copain, mon cheval.
- ***Sa***: *had open mind kāyna f casa ɛənd ən-nās əl-li waxxa labā:::s ɛli-hum ka-yhəḍṛ-ū hakka ḥna hna kāyna ɛənd ən-nās əl-li f əl-ḥaḍīḍ əl-wəld yəqdəṛ yxəṣṣəṛ əl-həḍṛa qəddām ḥḥā-h qəddām ṃṃ-u qəddām xt-u*
- L'esprit ouvert est une caractéristique des riches à Casa, qui parlent comme nous les jeunes. Mais à Fès, ce sont les pauvres qui pratiquent la violence verbale. Le jeune garçon peut prononcer les gros mots devant son père, sa mère et même sa sœur.
- ***Ka***: *ɛl-āš ka-nəstəɛmlu dā-k les termes ʔanā ka-ngūl w mā nəɛṛəf kāyn-īn des cas des situations šī mawāqif mā ka-təlqā š šī synonyme dyāl šī kəlma en terme soutenu kāyən ġīṛ dā-k terme vulgaire ka-təstəɛməl la vulgarité ka-tžī nīšan w* des fois *ka-təxṛəž spontané*
- Tu sais pourquoi on dit les gros mots, parce qu'à mon sens il arrive des situations où on ne trouve pas le synonyme en langage soutenu, il n'y a que le terme vulgaire qui remplit la fonction, des fois le terme sort spontanément.

Il faut- ajouter que les jeunes passent la plupart de leur temps, à l'extérieur de la maison, avec le groupe d'où la manifestation d'une certaine proximité entre les pairs. En plu

- ***O***: *əd-dāṛ ṛā mā ka-nɛīšu š fī-hā bəzzāf bḥāl əl-lī hnā hnā ṛā ka-nduwwzu əl-wəqt ktəṛ mənn-hā*
- On ne passe pas une grande partie de notre vie à la maison, on passe le plus de temps ici, dans la rue avec les amis.
- ***Z***: *əd-dāṛ ġī ka-takul fī-hā w tənɛəs w təxṛəž bḥāl-ək ṣāfī ət-tabāqī ta-tdəwwz-u mɛa ṣḥāb-ək*
- On la fréquente juste pour se nourrir et se reposer, le reste du temps on le passe à l'extérieur avec les amis.

Les parlers jeunes et le contexte juvénile

Il parait que les jeunes privilégient les échanges avec leur groupe de pairs au détriment, parfois, des relations familiales vu qu'à cet âge l'amitié prime sur l'amour familial (S. Terral,2013, 19). En effet, les pairs et les relations entretenues avec eux ont une influence sur l'estime de soi ressentie par chaque jeune. Les relations amicales ont ainsi une place centrale dans la vie des jeunes de par le fait que ces derniers se perçoivent eux-mêmes comme acteur responsable de leur insertion sociale.

- ***Z.h***: *ḥīt ta-təlqā ṛāḥt-ək mɛa əd-dṛāṛī ṣḥāb-ək w əl-wāḥəd ta-yfəhm-ək mā šī bḥāl əd-dāṛ əd-dāṛ mā ġa-yfəhmū-k š bḥāl əl-lī ta-yfəhm-ək ṣāḥb-ək*
- On est plus à l'aise avec les copains, on se comprend. A la maison on ne nous comprend pas comme nos amis.
- ***Z***: *mā šī əl-qaḍiyya d ta-yfəhm-ək ta-yəbqā ɛawtānī mɛa əl-ʔābāʔ ta-yəbqā lə-ḥtiṛām ḍaṛūṛī m lə-ḥtiṛām bḥāl dāba ʔanā ta-ntəm dāxəl l əd-dāṛ mā nəqdəṛ-š ngūl šī kəlma f əz-zənqa wəḥd āxuṛ walakinn f əd-dāṛ wəḥd āxuṛ ka-tədxul l əd-dāṛ dā-k əš-šī kāməl ta-tlūḥ-u*
- Il ne s'agit pas de se comprendre, mais il faut quand même respecter les parents. Quand je rentre à la maison, je ne prononce aucun gros mot mais je réagis autrement à l'extérieur.

La façon de parler constitue, d'ailleurs, l'outil de communication par excellence qui permet aux jeunes fassis de s'épanouir. Cette fonction communicative demeure la fonction centrale de ces parlers, ceux-ci sont motivés par et pour l'échange d'informations dans leur vie ordinaire.

- ***Ys***: *ka-tḥāwəṛ bi-hā mɛa əd-dṛāṛī*
- C'est le moyen de communication entre les jeunes.

Alors que la transgression verbale sert à provoquer et à offenser, elle demeure pour les jeunes le moyen de communication qui ne blesse pas et dont la manipulation est mobilisée par des liens d'affectivité.

– ***E***: *w hād l-həḍṛa bīnāt-kum ɛādiyya?*
- Est-il normal que vous parlez comme ça?

– ***An***: *ɛādiyya*
- C'est tout à fait normal.
- ***Si***: *ɛādiyya kā-ṛṛḍāw bihā bināt-nā ṣḥāb ɛādī*

- On l'accepte entre amis sans problème.
- ***Ys**: hād l-həḍṛa dāba bināt-nā ɛādī ylā-xəṣṣəṛ l-ək l-həḍṛa ttā nta kā-txəṣṣəṛ l-u l-həḍṛa ɛādī māšī b wāḥəd əṭ-ṭaṛīqa ʔanna-ka mɛəṣṣəb bayna mmā bnādəm ylā tɛəṣṣəbtī mɛa-h w xəṣṣəṛti l-u əl-həḍṛa mā kā-tkun-š bḥāl di-k əl-ḥāla əl-luwla*
- La violence verbale entre moi et mes amis est réciproque, on l'utilise sans problème sans nervosité, lors d'une montée de tension le contexte change effectivement.

Pour justifier l'usage de la violence verbale chez les sujets on peut dire à l'instar de Trimaille (2003: 2) que ces expressions correspondent, chez les jeunes informateurs et informatrices à une forme d'imaginaire de cité dans laquelle la fascination de la transgression est très présente. La cité est représentée ici par le quartier populaire.

- ***E**: had əl-həḍṛa dyāl-kum ɛlā-š ka-təstaɛmlū-hā*
- Pourquoi utilisez-vous cette façon de parler?
- ***KH:** ḥīt əl-muḥīṭ əl-lī ɛəš-nā fī-h ḥna-yā ṭālɛ-īn ɛlā had əl-həḍṛa hadi mā šī ka-nqulu-hā f dāṛ-nā ka-təxṛəž l əz-zənqa nta qəddām əṃ-ṃ-ək ka-təsməɛ- hā*
- C'est à cause de nos conditions de vie, ce parler on ne l'utilise pas chez nous mais quand tu sors à l'extérieur tu l'écoutes devant ta mère.

Les fonctions des parlers jeunes

Les parlers jeunes semblent se distinguer, comme l'affirment Trimaille et Billiez (2004), des formes traditionnelles par « un dosage différent de leurs fonctions respectives », ces fonctions, proposés par Bachmann et Basier, sont au nombre de trois[59]: la fonction ludique, la fonction cryptique, et la fonction identitaire.

[59] A ce sujet voir aussi C. Trimaille & J. Billiez 2004 et B. Zongo 2001

La fonction identitaire

La fonction identitaire du langage jeune est comme l'indique Trimaille et Billiez permet de « construire et d'affirmer une identité générationnelle, sociale, spatiale ou ethnique. » (Trimaille et Billiez 2004: 3)

Effectivement, ce langage se déploie comme un marqueur identitaire qui vise à distinguer la nouvelle génération, « il renseigne sur la construction identitaire, et la manière dont les locuteurs structurent leur espace » (Aboa, 2019, 57). Au même titre que la façon de s'habiller, la façon de parler est une marque de distinction. Cette manière de parler a pour fonction explicite la construction de l'identité jeune selon un tel processus dynamique double, qui leur permet à la fois de marquer leur appartenance à un groupe, en l'occurrence au groupe de pairs, et d'affirmer leur spécificité, leur différence par rapport aux autres.

« Ce sont de véritables actes d'identité correspondant à un processus qui comprend à la fois un mouvement d'identification (appartenance à un groupe) et un autre d'identisation (affirmation d'une spécificité) » (Goudaillier 2001, 62).

Les locuteurs des répliques suivantes disent que la façon de parler détermine les identités des groupes de jeunes. Par exemple, les Fassis ne parlent pas comme les Casablancais et ne les comprennent pas et vice-versa.

- ***An****: əl-luġa dyal-na lə-gžām*

Notre langage c'est le baragouin.

- ***An****: casawā hḍəṛt-hum būḥəd-hā casawā lā žā-w ɛəd-nā hnā-ya ḥna nləɛbū-hā ɛlī-hum ʔilā mšī-nā ḥnā ɛawtānī yləɛbū-hā ɛlī-nā ta-yɛəṛfū-k fāsī ta-yətsiyyəf-ū ɛlī-k*

- Les casablancais parlent différemment, quand ils viennent chez nous, on se vante de notre façon de parler devant eux, et ils font la même chose lorsqu'on est chez eux.

La fonction ludique

Associée à une dimension pédagogique[60], la fonction ludique est à replacer, d'après D. Lepoutre (1997), dans un ensemble plus vaste de pratiques linguistiques courantes (calembours, charades, devinettes…) qui n'appartiennent pas à la culture des rues mais relèvent d'un plaisir et d'une jouissance du verbe. Cette fonction est pour B. Zongo utile « pour détendre l'atmosphère dans des situations de crispation et de tension » (Zongo 1992, 218).

De même, nos jeunes informateurs et informatrices utilisent leur façon de parler pour créer l'ambiance et s'amuser loin des angoisses que peuvent provoquer l'école, la famille ou les adultes en général.
- ***E***: *had əl-həḍṛa ɛlāš ka-təstaɛəml-ū-hā binat-kum?*
Ce parler pourquoi l'utilisez-vous?
- ***Si***: *bāš nəḍḍāsṛ-u*
- Pour s'amuser.
- ***E***: *bġīt ġī nsəwwəl-kum ɛla had əl-həḍṛa šnu ka-təɛnī li-kum had əl-həḍṛa*
- Je veux seulement savoir que veut dire ce parler pour vous?
- ***A***: *had əl-həḍṛa ki mmā gul-nā mḍāsṛa*
- Ce parler est une sorte de plaisanterie.
- ***Z.h***: *ta-təxləq l'ambiance*
- Ça crée l'ambiance.
- ***Ou***: *ḥəttā bāš nddéfoula-w šwiyya lā ḥəqqāš stress d l-mtiḥān lā ylāha yla əl-ḷāh muhəmməd ṛasūl əl-ḷāh*
C'est pour se défouler car on est stressés par les examens.

La fonction cryptique

La fonction cryptique s'exerce dans le cadre de l'école et dans les rapports avec les adultes dans le but de ne pas se faire comprendre par les autres. Autrement dit, pour voiler le contenu d'un discours, le

[60] La dimension pédagogique dont parle D. Lepoutre 1997 concerne les jeux qui offrent aux usagers une compétence au niveau linguistique

contenu voilé peut être une critique, une moquerie, un éloge ou un secret de groupe.

Dans le contexte jeune français, on utilise comme langue du secret le verlan. En voici un exemple: « Avec les profs, on parle à la « soutenue », mais quand un keum (mec) de la téci (cité) se fait serré par les kisdés (policiers), il parle ascom (comme ça), parce que les flics ne captent que deux ou trois mots » (D. Lepoutre 1997, 155).

La fonction cryptique devient primordiale dans les situations défensives pour se moquer de quelqu'un. Elle se produit grâce à des transformations du langage, le javanais dans mon cas, ou l'usage de langues étrangères.

- **An**: kāyn l-haws təxṣāṛ l-həḍṛa b l-haws mā yfəhm-ək š
- Il y a aussi le javanais, on dit des gros mots en utilisant le javanais.
- **An**: məllī ta-ykūn-ū šī wəḥd-īn fāhm-īn əl-hawsiyya dyāl-ī bḥāl daba hada gāləs ḥdā-nā ġa-nəbqā-w nətnāmā-w ɛlī-h w ka-nḍəḥku l-u f wəžh-u w huwwa mā fāhəm wālū ḥna ta-nsəbbu fī-h w huwwa mā ta-yədṛī-š
- On utilise généralement le javanais avec des personnes qui le comprennent, par exemple on va le pratiquer moi et mon ami pour se moquer d'une autre personne qui ne le comprend pas et ne sait pas que nous sommes en train de l'insulter.

Le javanais est surtout utilisé par les jeunes filles pour crypter le langage quand il s'agit de parler de leurs relations amoureuses avec les garçons devant les autres.

- **E**: ka-thəḍṛu b əl-hāwsiyya
- Vous utilisez le javanais?
- **Sa**: ḥna binat-nā ḥna mā nhəḍṛu š b əl-hāwsiyya walakinn yla kān šī ḥədd ḥda-nā mā bġī-nā-h š yəɛṛəf šnu ka-ngūlu ka-nhəḍṛu b əl-hāwsiyya
- On ne pratique pas le javanais lorsqu'on est seules, on ne l'utilise que lorsqu'il y a un étranger qui ne dois pas comprendre ce que nous disons

Conclusion

J’ai essayé d'examiner les parlers jeunes à Fès en adoptant une approche linguistique et sociolinguistique. Nos premières observations ont poussé à opter pour l’analyse variationniste qui rend compte de l’homogénéité des usages linguistiques et pour la vision interactive qui intègre comme donnée principale leur situation de production tout en plaçant mon étude dans le champ de la sociolinguistique urbaine.

Ainsi, ce qui marque les pratiques langagières de jeunes habitant la ville de Fès c’est la variété des procédés utilisés qui sont, dans la majorité des cas, le reflet de la réalité sociale économique et culturelle du pays. Les spécificités rencontrées sont nombreuses: glissement de sens, dérivation, richesse métaphorique, et le plus important c’est le mixage de langues ou le plurilinguisme. En effet, plusieurs langues sont sollicitées, l’arabe marocain constitue la langue la plus dominante, le français la langue souvent attestée, et l’anglais celle dont la maîtrise demeure de plus en plus indispensable.

Bien que la plupart des locuteurs et locutrices et locutrices ne maîtrisent ni la langue française ni les autres langues, le recours à l’alternance codique devient impératif pour camoufler ce manque. Ce qui explique l’absence des frontières entre les langues dans leur façon de s’exprimer. Ils affirment ensuite que l’arabe marocain ne suffit pas à communiquer et transmettre les idées; enfin, ils ajoutent que le français est un tremplin vers la connaissance, la réussite professionnelle et vers la modernité, c’est la langue qui leur assure un avenir social confortable.

Le langage des jeunes je semble dévalorisé par ses locuteurs, du moment où il est représenté négativement dans les interactions de nos informateurs et informatrices, même s’il donne une part importante à la compétence linguistique de ses pratiquants qui se manifeste dans l’intégration de plusieurs procédés de création linguistique.

Les jeunes apparaissent, en général, plus soucieux d’adapter leur comportement langagier au contexte communicatif. C'est-à-dire que ces parlers sont exploités dans des contextes particuliers entre pairs, pas tout le temps et dans toutes les situations.

La façon de parler constitue d’ailleurs l'outil de communication par excellence qui permet aux jeunes fassis de s'épanouir. Cette

fonction communicative demeure la fonction centrale des parlers jeunes motivés par et pour l'échange d'informations dans leur vie quotidienne.

D'ailleurs, il n'existe pas un parler jeune, à proprement parler, mais autant de pratiques distinguées que les stratégies identitaires de chacun requièrent. Les parlers jeunes sont de fait une création urbaine employée pour parler vrai et exprimer la pensée des jeunes. Il s'agit d'un moyen qui leur sert à s'identifier dans les espaces de sociabilité et à communiquer leur liberté face à l'autorité patriarcale tout en réclamant leurs droits.

Bibliographie

Abia Aboa, Alain Laurent. 2019. « Le nouchi, phénomène identitaire et posture générationnelle ». Dans *Linguistic and Sociolinguistic Perspectives of Youth Language Practices in Africa Codes and Identity Writings*. Sous la direction de G. Atindogbe, Emmanuel Ebongue. p.55-66. Oxford: African Books Collective.

Armstrong, Nigel et Jamin, Mickael. 2002. « Le français des banlieues ». Dans *French In and Out France, Language policies, intercultural antagonisms and dialogues*. p. 107-136. Bern: Peter Lang,

Bourdieu, Pierre. 1984. *Questions de sociologie*. Paris: Éditions de Minuit.

Boyer, Henri. 1997. « Nouveau français, parler jeune, ou langue des cités *Langue française 114: 6-15*.
https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1997_num_114_1_5379

Branca-Rosoff, Sonia. 2001. « La sémantique lexicale du mot « quartier » » à l'épreuve du corpus Frantext (XIIe-XXe siècles) ». *Langage et société* 9: 45-70.
https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2001-2-page-45.htm

Bulot, Thierry. 2001a. « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique ». Dans *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines.* Sous la direction de Bierbach Christine et Bulot Thierry. p. 15-34. Paris: L'Harmattan.

Bulot, Thierry. 2001b. « L'essence sociolinguistique des territoires urbains: un aménagement linguistique de la ville ». *Cahiers de Sociolinguistique 6:* 5-11.

Bulot, Thierry. 2001c. « Réactions sur l'article de Gudrun Ledegen ». Dans *Les « parlers jeunes » à La Réunion. Travaux et Documents* n° 15: 113-118. La Réunion : Université de La Réunion.

Bulot, Thierry. 2004. « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnement sur l'urbanité langagière ». *Cahiers de sociolinguistique 9: 133-147.*

Calvet, Louis Jean. 1993. *La Sociolinguistique.* Paris: PUF.

Calvet, Louis Jean .1994. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine.* Paris: Payot.

Caubet, Dominique. 2008. « From "Movida" to "nayda" in Morocco: the use of darija (Moroccan Arabic), in artistic creation at the beginning of the 3rd millenniumin ». Dans *Between the Atlantic and Indian Oceans, Studies in Contemporary Arabic Dialects.* Sous la direction de Procházka S. p. 113-134.

Dubois, Jean et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.

Dubois, Jean. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage Trésors du Français.* Paris: Larousse.

Emmanuel, Ebongue Augustin et Fonkoua, Paul. 2010. « Le camfranglais ou les camfranglais?, Le Français en Afrique ». *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique25: 259-270.*

Fagyal, Zsuzanna. 2004. « Action des médias et interaction entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris. Remarques sur l'innovation lexicale ». *Cahiers de sociolinguistique 9* ;41-60. https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2004-1-page-41.htm

Gumperz, John. 1989. *Engager la conversation: introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris: Minuit.

Hurst, Ellen. 2019. « South African urban youth language research:The state of the nation ». Dans *Linguistic and Sociolinguistic Perspectives of Youth Language Practices in Africa Codes and Identity Writings.* Sous la direction de G. Atindogbe et Emmanuel Ebongue. p. 3-20. Oxford: African Books Collective.

Iraqui-Sinaceur, Zakia. 1993. *Le Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain*. Rabat: Editions Al-Manahil.

Labov, William. 1976. *Sociolinguistique*. Paris: Minuit

Lamizet, Bernard. 2004. « Y-a-t-il un parler jeune ? ». *Cahiers de sociolinguistique 9* :75-99.
https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2004-1-page-75.htm

Laroussi, Foued. 1997. *Plurilinguisme et identités au Maghreb*. Rouen: Université de Rouen.

Leglise, Isabelle et Leroy, Marie. 2008. « Insultes et joutes verbales chez les « jeunes »: le regard des médiateurs urbains ». Dans *Insultes, injures et vannes en France et au Maghreb*. Sous la direction de Aline Tauzin. p. 155-174. Paris: Karthala.

Lehka-Lemarchand, Irena. 2007. *Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise*.Université de Rouen.

Lepoutre, David.1997. *Coeur de banlieue. Codes, rites et langages*.Paris: Odile Jacob.

Lüdi George et PY Bernard. 2003. *Être bilingue* 3ème édition. Bern: Peter Lang.

Mela, Vivienne. 1997.« Verlan 2000 ».Dans *Langue française* 114 :16-34.

Miller, Catherine. 2004. « Un parler argotique à Juba sud Soudan ». *Dans Sociolinguistique urbaine, Parlers Jeunes Ici et là-bas.* Sous la direction de Caubet et al. p.69-90. Paris: L'Harmattan.

Milroy, Lesly et Muysken, Pieter. 1995. « Introduction: Code-switching and bilingualism research ». *Dans One speaker two languages: Cross-disciplinary perspectives on code-switching.* Sous la direction *de L. Milroy et P. Muysken.* p. 1-14. New York: Cambridge University Press.

Paternostro, Roberto et Goldman, Jean Philppe. 2014. « Vers une modélisation acoustique de l'intonation des jeunes en région parisienne: une question de proximité ? ». *Nouveaux cahiers de linguistique française 31.* : 257-271.

Podhorna-Polika, Alena. 2007. *Peut-on parler d'un argot des jeunes: Analyse lexicale des universaux argotiques du parler de jeunes en lycées professionnels en France (Paris, Yzeure) et en République tchèque (Brno).* Thèse de doctorat en linguistique : Université Paris 5.

Trimaille, Cyril. 2003. *Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents.* Thèse de doctorat en Sciences du langage. Grenoble III.

Trimaille, Cyril, 2004, « Étude de parlers de jeunes urbains en France. Éléments pour un état des lieux ». *Cahiers de sociolinguistique9* :99-132.

Trimaille, Cyril, 2005 « Spatialité vécue, dite et interagie par les adolescents dans un quartier péricentral en mutation ». *Erudit 1* :61-96.
https://www.erudit.org/fr/revues/rum/2005-v36-n1-rum984/011989ar/

Trimaille, Cyril et Billiez, Jacqueline. 2007. « Pratiques langagières de jeunes urbains: peut-on parler de « parler ». Dans *Les français en émergence.* Sous la direction de Galazzi E., et Molinari C. p. 95-109. Berne: Peter Lang.

Youssi, Abderrahim. 1995. « The Moroccan triglossia: facts and implications ». *International Journal of the Sociology of Language 112*: 29-44.

Ziamari, Karima. 2007. « Development and linguistic change in Moroccan Arabic French code switching ». Dans *Arabic in the City.* Sous la direction de C. Miller, E. Al Wer, D. Caubet et J. Watson. p. 275-290. New York: Routledge.

Ziamar,i Karima. 2008. Le code switching au Maroc: l'arabe marocain au contact du français. Paris: l'Harmattan.

Ziamari, Karima et Barontini, Alexandrine. 2015. « Les liaisons dangereuses: Médias sociaux et parlers jeunes au Maroc. Le cas de Bouzebbal ». Dans *Arabic varieties: far and wide Proceedings of the 11th International Conference of AIDA – Bucharest.* Sous la direction de George Grigore & Gabriel Biţună. p. 579-588. Université de Bucarest.

Ziamari, Karima, Caubet Dominique, Miller Catherine etVicente Angeles. 2018. « Éléments de caractérisation de pratiques linguistiques de jeunes Marocains (Casablanca, Meknès, Tétouan, Marrakech) », en ligne.
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01858116/document

Comité scientifique international

Robert Yennah, University of Ghana, Legon, Ghana
Samuel Koffi, University of Ghana, Legon, Ghana
Milburga Atcero, Makerere University Business School, Ouganda
Elhadji Yawale Amani Maman Lawan, Université de Zinder, Niger
Yves Montenay, ICEG, France
Pierre Frath, Université de Reims Champagne-Ardenne, France
Norbert Agoinon, Université de Parakou, Bénin
Christian Tremblay, Observatoire Européen du Plurilinguisme, France
Khadimou Rassoul Thiam, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Viviane Devriésère, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
Philippe Blanchet, Université Rennes 2, France
Julia N'dibnu, Université de Yaoundé I
Vincent Were, Kenyatta University, Kenya
Ndiémé SOW, Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ), Sénégal
Denis Fadda, Universités de Paris-X, France
Rahma Barbara, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Maroc
Kwame Daniel Ayi-Adzimah, (P.hD), University of Education Winneba, Ghana
Jean Bosco K. Vodounou, Université de Parakou, Bénin
Sanaliou Kamagate, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
Marc Richevaux, Université du littoral, France
Giovanni Agresti, Université Bordeaux Montaigne, France